

P8971 B

511

# CAHIERS DE **CLIO**

Périodique trimestriel

Numéro 59

Troisième trimestre 1979



Bruxelles

Liège

Centre de la pédagogie de l'histoire et des sciences de l'homme

**SCIENCES DE L'HOMME  
ET DE SON ENVIRONNEMENT**

CAHIERS DE CLIO



**EDITORIAL**



3. les élections législatives démontrent de façon inquiétante, par le pourcentage des abstentions et des votes blancs ou nuls, l'érosion de la conscience civique de notre corps électoral ;

4. le Tiers Monde, source de nos approvisionnements vitaux, entre en convulsions et qu'il est nécessaire de connaître les antécédents de ses problèmes dans un pays comme le nôtre dont l'existence dépend de leur solution ;

écarter les historiens d'une participation prépondérante aux enseignements de sciences humaines, de sciences économiques et sociales, éliminer ou réduire de façon drastique la place de l'histoire dans les grilles horaires de nos classes d'enseignement secondaire serait commettre une faute pire qu'un crime contre l'avenir de notre société, irrémédiablement compromise si on la coupe de ses racines.

Quelle duperie ne consisterait pas, enfin, à se prévaloir d'un système éducatif qui, annonçant et préparant la société de loisir résultant des progrès de la technologie, priverait les composantes de cette société des assises de sa culture ?

Nous en laissons juges tout qui a le cœur assez grand et l'œil assez clair pour transcender la mêlée et scruter le destin de l'humanité à l'horizon de notre futur et de celui de nos enfants.

Que chacun prenne ses responsabilités !

René VAN SANTBERGEN,  
Février 1979

#### GÉNOCIDE CULTUREL OU PROMOTION DE L'HOMME ?

Chacun peut rêver, imaginer un monde plus démocratique, plus juste, réduisant le fossé qui ne cesse pourtant de se creuser entre les pays industrialisés et le tiers monde ; un monde dans lequel l'individu, — le citoyen, — puisse participer d'une manière réelle à la vie politique, économique, sociale, intellectuelle, artistique et sportive de sa ville, de sa région, de son pays, du monde.

A l'heure actuelle nous sommes loin du compte peut-être mais nous possédons des institutions qui, bien utilisées, permettraient d'atteindre ces buts. Nous possédons un système politique reposant sur des principes démocratiques, un système d'enseignement pouvant valoriser la formation humaniste, le développement de l'esprit critique, essayant, à travers l'histoire notamment, de faire prendre conscience aux adolescents de la notion de continuité dans le changement.

En effet, si les hommes, — ou du moins le plus grand nombre d'entre eux, — éprouvent le besoin de poser des questions sur le passé, de s'interroger sur leurs racines (pensez au succès de feuilletons télévisés comme *Roots*<sup>(4)</sup> ou *Holocauste* !), tous doivent pouvoir comprendre le monde dans lequel ils vivent afin

(4) Racines.



de pouvoir le maîtriser, le transformer sans cesse dans un sens de plus en plus humaniste. L'humanisme ne peut pas être réservé à une élite. D'où la nécessité des branches culturelles, — et nous utilisons ici le terme culture dans son acception la plus large, par opposition au concept de nature, — dont l'*histoire* est une des composantes majeures. Sans elle, science de synthèse comme la géographie, comment saisir la totalité dont les éléments sont disséminés dans les branches analytiques, comment rassembler les éléments épars de la machine, remonter celle-ci, en expliquer le fonctionnement ?

A une époque où il n'est plus pensable ni même possible pour nous, Belges, de vivre en autarcie, nous avons besoin, pour établir des relations économiques et politiques équitables avec les autres peuples, pour échanger des idées et des produits, de connaître « l'étranger », de le comprendre, de l'aimer en ses racines profondes. Or pour le comprendre, il faut se comprendre soi-même. Il faut donc comprendre le passé de « l'étranger » et le sien. L'*histoire*, — entendez l'*histoire explicative* et non la simple nomenclature des faits et des dates qui relève tout au plus d'une bonne chronologie, — constitue une des conditions nécessaires pour permettre cette compréhension profonde de l'homme et de son évolution qui trop souvent encore nous fait défaut et nous prive pour résoudre nos problèmes de la mémoire et de l'expérience du réel.

Il faut armer les jeunes générations pour qu'elles puissent mieux que nous, qui avons parfois bien du mal à nous dégager d'un complexe de supériorité hérité notamment de la colonisation, réussir dans ce vaste projet de promotion de l'homme, condition même de notre survie comme nation.

Si l'on en est convaincu, il faut donner à l'Education nationale les moyens d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés à travers les réformes successives, généreuses dans leur premier mouvement mais parfois mal perçues par les hommes de ce pays parce que peu, mal ou non expliquées. Réduire l'horaire hebdomadaire des élèves ne peut qu'entraîner la stérilité car l'éducation ne se réduit pas comme heure de travail. Il faut du temps pour éduquer, pour bien éduquer. C'est ce temps qu'il convient de réaménager mais non de réduire.

Il convient certes d'opérer une synthèse entre la formation générale et la formation technique : mais il ne faut pas que la seconde soit étouffée par la première, ni l'inverse, ce qui est peut-être l'option actuellement choisie.

Il conviendrait surtout de ne pas aller à l'encontre du bon sens exprimé par la population de ce pays : pourquoi réduire arbitrairement les dépenses de l'Education nationale alors que  $\pm 92\%$  des citoyens si l'on en croit un récent sondage (décembre 1978) se rendent compte qu'il s'agit d'un investissement prioritaire si nous voulons maintenir notre niveau de vie actuel ? Dans cet esprit, il est inconsidéré de réduire à 32 heures de cours hebdomadaires (demain 28, après-demain 20, et pourquoi pas zéro...) le temps que les adolescents passent à l'école.

Les responsables politiques doivent regarder loin et se rendre compte qu'il est impossible d'utiliser des méthodes pédagogiques variées permettant de *former* et non d'*informer* quand on réduit sans cesse le temps de présence à l'école que l'on veut par ailleurs ouverte à la vie. Le projet politique serait-il de faire des hommes de ce pays des êtres dénués d'humanisme et d'esprit critique, prêts à



soutenir passivement un régime « fort » ? Nous ne pouvons y croire. Mais si c'était le cas, ce projet, — que nous dénoncerions véhémentement, — serait cohérent.

Qu'on ne vienne pas dire que l'école est moins nécessaire que par le passé en raison de la multiplication des *mass-media* ! Pour critiquer un film, pour comprendre un journal télévisé, une émission d'information, il faut y avoir été préparé longuement. Et, pour tous ceux qui dans le milieu familial n'ont pas le soutien indispensable, qui, mieux que l'école, peut aider à comprendre objectivement et avec impartialité le monde actuel ? Qui, mieux que l'historien, peut aider le jeune à se situer et à situer les autres (« l'étranger ») dans la continuité, dans l'évolution, pour faire pièce aux préventions, aux partis pris dans ce monde où se réalise une nouvelle distribution des cartes, donc des chances.

Si nous ne sommes pas vigilants et actifs pour le maintien des branches de formation générale, nous conduirons les jeunes vers un **génocide culturel**. Nous devons en être conscients !

La politique gouvernementale devrait être d'augmenter et non de diminuer les heures de présence à l'école en donnant les moyens à cette école d'être un centre socio-culturel où l'on viendrait avec goût et intérêt non seulement pour suivre un cours, une conférence (c'est parfois nécessaire pour assurer une formation harmonieuse et équilibrée...) mais surtout pour participer, discuter, agir et créer dans un climat de détente et de progrès harmonieux. Cela suppose des activités libérées du carcan des horaires hebdomadaires. Pourquoi le capital scolaire constitué à grands frais continuerait-il à chômer en dehors des 32 heures hebdomadaires de cours et des 160 jours de cours/année ?

Faire tourner la machine au maximum de ses capacités, dans la meilleure harmonie des objectifs éducatifs pris dans leur ensemble, tant intellectuels que physiques, tant professionnels qu'éthiques, tant civiques que culturels, voilà le programme !

Maggy HODEIGE et  
René VAN SANTBERGEN,  
Février-mars 1979

#### UNE NÉCESSITÉ : L'APPRENTISSAGE DE LA MÉTHODE HISTORIQUE

*Si l'enseignement secondaire vise à l'épanouissement de l'adolescent, s'il veut lui donner les moyens d'être un adulte conscient, responsable et actif, il doit concevoir la formation d'une manière globale et équilibrée et non l'enserrer dans un carcan horaire impliquant l'évacuation de certaines notions...*

Si notre société veut permettre à l'homme de s'épanouir, elle doit lui donner, par l'enseignement secondaire notamment, les moyens de devenir un adulte actif, capable de *faire l'histoire plutôt que de la regarder*.

La méthode de l'historien, comme les méthodes des autres sciences d'ailleurs, doit donc être un instrument au service de la formation globale. En effet, elle participe avec d'autres à l'éveil général de l'intelligence et contribue très largement à la formation civique du citoyen. Elle rend possible l'acquisition d'une culture historique opératoire.

Son objectif principal est de développer une attitude d'interrogation et de recherche pour dépasser les interprétations magiques et théologiques de l'histoire.

Elle veut aussi favoriser l'apparition d'un esprit critique, antidote ô combien nécessaire des propagandes, des stéréotypes, des préjugés qui assaillent l'enfant, l'adolescent et l'adulte.

Elle situe le présent dans la durée, permet de prendre conscience du poids et de l'épaisseur du passé. Elle permet de construire une pensée chronologique.

Elle incite enfin à placer les sujets étudiés dans une problématique comparative d'ensemble et dans une perspective interdisciplinaire, par l'étude du milieu local et sa comparaison avec le milieu régional, national, européen et extra-européen.

Priver l'adulte de demain de la connaissance historique et de la méthode de pensée de l'historien, c'est en faire un robot, apt seulement à obéir passivement aux ordres qui lui seront donnés. Quelle ère de repos pour nos gouvernants !

Maggy HODEIGE,  
Mars 1979

#### COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'ASSOCIATION DES HISTORIENS SORTIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

AU MOMENT OÙ :

- on donne à l'Europe un parlement élu, ce qui implique un élargissement des perspectives historiques,
- on célèbre le millénaire de Bruxelles,
- on s'apprête à commémorer le millième anniversaire de la principauté de Liège, le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance nationale, etc.

*L'Association des historiens sortis de l'Université de Liège*, réunie en assemblée générale statutaire, a pris connaissance avec stupeur des intentions exprimées par le gouvernement relatives à la réduction du temps de présence des élèves à l'école, spécialement au niveau de l'enseignement secondaire.

Elle s'indigne des intentions exprimées de divers côtés et déjà largement coulées en forme d'instructions de faire porter plus spécialement les réductions horaires sur les cours d'histoire.

Elle rappelle que *l'histoire est la plus ancienne des sciences sociales* et que, comme telle, elle assure la synthèse de celles-ci.



Elle attire avec force l'attention du gouvernement, responsable pour la nation tout entière, de la gravité d'un acte qui priverait notre jeunesse, — citoyens adultes de demain, — d'une *formation indispensable à l'interprétation réaliste du monde*, où non seulement elle sera appelée à vivre mais dont elle devra assumer *démocratiquement* la conduite.

Elle exhorte quiconque dans ce pays reste conscient de la nécessité d'une *bonne connaissance du passé, expérience vécue de l'humanité pour fonder toute perspective d'avenir*, de se mobiliser et d'agir en vue d'empêcher ce **génocide culturel** dont les conséquences seraient de la plus grande gravité pour chacun, voué dorénavant à l'amnésie.

Elle réclame pour tous les élèves, tant des établissements d'enseignement général que des établissements d'enseignement technique et professionnel, un *minimum de deux périodes hebdomadaires pendant les six années de l'enseignement secondaire consacrées à un enseignement de l'histoire portant sur l'interprétation cohérente et critique du monde d'aujourd'hui et de ses racines en général, et de notre pays en particulier*. Cette formation historique ne doit pas être amputée : elle est le seul gage d'une authentique démocratie.

Mai 1979

#### PRISE DE POSITION DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

La loi anticrise s'est traduite par un arrêté-loi et des arrêtés ministériels qui non seulement lèsent les enseignants dans leur emploi, mais nuisent également à la qualité de l'enseignement en général et causent un préjudice grave à celui de l'histoire en particulier dans l'enseignement secondaire.

Ces circulaires ministérielles réduisent la formation historique pratiquement de moitié dans les deux premiers degrés de l'enseignement secondaire rénové. Cette amputation complète d'ailleurs la diminution de moitié du cours d'histoire dans le cycle de détermination (16-18 ans) déjà en application dans l'enseignement rénové depuis plusieurs années.

Le gouvernement diminue le temps imparti au cours d'histoire alors que l'invasion des *mass-media* par l'histoire traduit, entre autres choses, un goût toujours plus développé du public pour une information variée sur l'histoire et ses techniques. On ne compte plus chez les libraires les livres de souvenirs, les romans historiques, les recueils de photographies anciennes, les études régionales, archéologiques, ethnographiques, biographiques, etc. ; d'autre part, la télévision meuble ses programmes de débats à sujets historiques et de fiction où l'histoire sert de toile de fond. On ne peut qu'y voir le besoin d'une référence constante aux traditions populaires et, de manière générale, à la mémoire collective.

Enfin, l'histoire est sans cesse sollicitée par le canal des moyens de communication à large audience pour justifier l'existence, la légitimité, les formes et les limites des communautés nationales ou régionales, quand ce n'est pas pour fixer



le statut, le rôle ou le degré de respectabilité de communautés sociales particulières, voire de classes sociales entières.

En certaines occasions, les deniers publics sont largement dépensés pour fêter dignement tels anniversaires, millénaires ou une fois et demie centenaire... Or, voici qu'on évacue l'histoire de la formation générale des enfants des écoles secondaires.

Pourtant, l'histoire ne peut toujours être acceptée telle quelle à travers toutes les entreprises qui viennent d'être évoquées car une grande duperie guette nos sociétés : la transformation des temps de loisir et de la culture de masse en une vaste opération d'abrutissement et de conditionnement. Chacun doit donc être capable de réagir contre les phénomènes de pulvérisation ou de mauvaise vulgarisation qu'imposent souvent la mode ou le mercantilisme. Il y va en outre du statut de l'histoire comme pratique de synthèse et science à part entière.

Une heure par semaine pour donner aux adolescents cette formation essentielle que représentent la conscience et la notion de la temporarité, — c'est-à-dire les rapports entre le fait présent, le temps long, l'évolution, — voilà déjà un crime pédagogique.

Une heure par semaine pour étudier le contexte du monde dans lequel ils vivent, leur faire prendre conscience de leurs racines et de leurs luttes sociales, politiques et culturelles, former leur jugement, leur esprit critique, leur civisme et leur sensibilité aux conditions inégales de vie et de développement de toutes les sociétés humaines, voilà qui est totalement inadmissible.

Nous ne pouvons laisser condamner des générations de citoyens à l'aliénation la plus radicale.

Privés de l'explication du passé, privés de leurs racines, privés des moyens de comprendre et de critiquer les informations historiques ou pseudo-historiques dont ils seront saturés par les *mass-media*, ils auront bientôt perdu tout moyen d'exercer en connaissance de cause les droits démocratiques dont ils sont en principe investis.

Comme toujours, seuls les enfants des milieux socio-culturels favorisés pourront avoir accès aux matériaux pour une réflexion plus approfondie ; tandis que les autres, — la majorité, en fait, — ne représenteront plus qu'une proie facile pour la propagande idéologique.

La diminution des heures d'histoire dans l'enseignement secondaire constitue aux yeux des historiens, enseignants, étudiants, chercheurs, à l'université comme à l'école, une atteinte scandaleuse à la démocratie et à l'identité culturelle des citoyens de demain.

Ils appellent tous leurs concitoyens à s'opposer vigoureusement à cette mesure, à empêcher ce **génocide culturel** et à exiger pour les élèves de l'enseignement secondaire deux heures d'histoire hebdomadaires au moins, qu'il s'agisse des niveaux technique, général ou professionnel, et cela, pendant les six années des humanités.

Ils refusent en outre de se laisser abuser par les manœuvres qui prétendent maintenir les cours d'histoire tout en les rejetant parmi les cours à option, — qui ne seraient en réalité accessibles qu'à une minorité d'élèves, — ou en les assimi-



lant abusivement à l'ensemble des sciences sociales. N'oublions pas que l'histoire a également sa spécificité : l'apprentissage et l'emploi du raisonnement inductif, la nécessité du recul par rapport au fait contemporain immédiatement connaissable.

Ces pratiques et ces amalgames trop peu innocents ne visent finalement qu'à la disparition de la réflexion indépendante en interdisant l'accès à une part importante du savoir.

C'est également dans ce plus large contexte que se situe notre combat pour l'histoire.

27 juin 1979

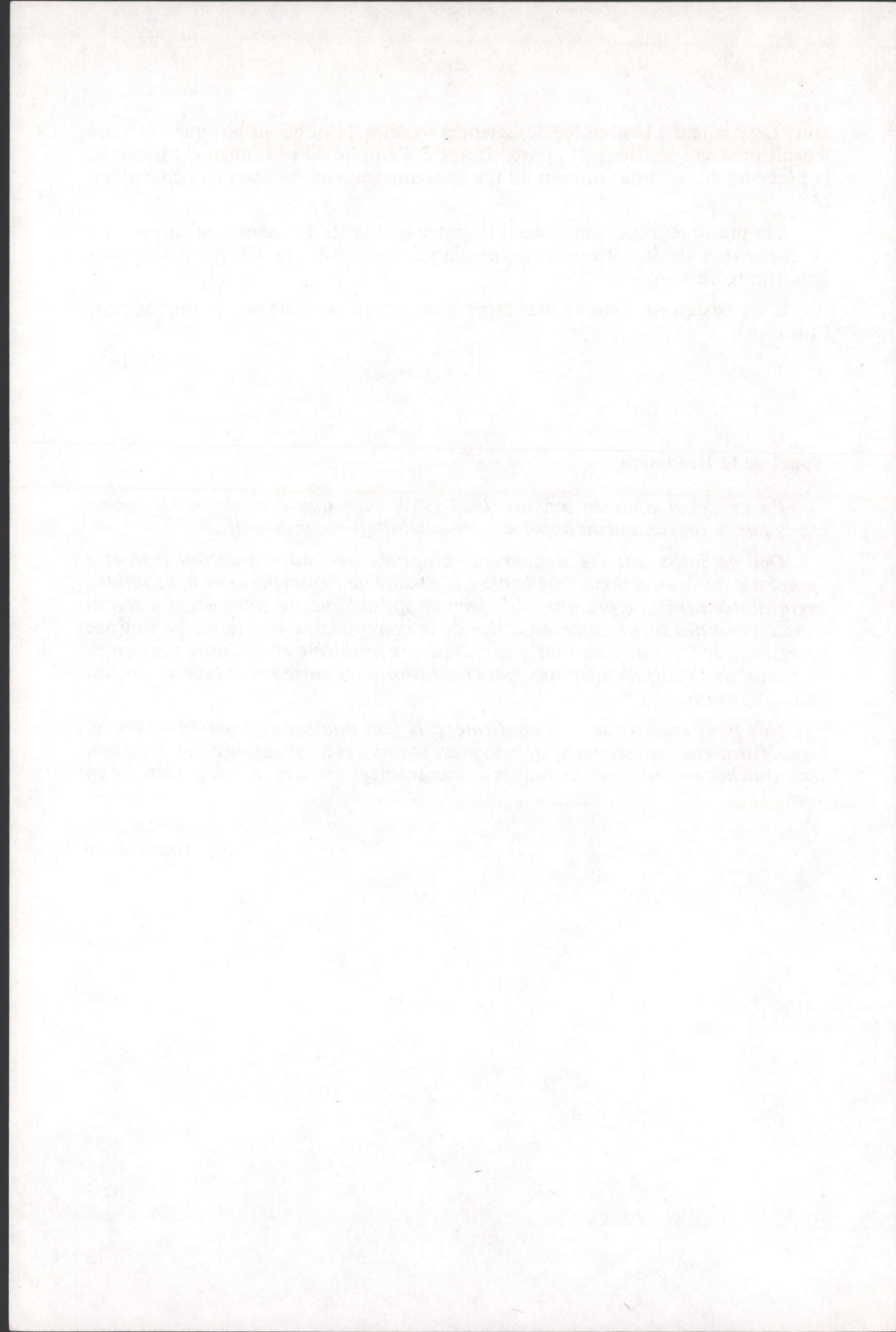
### **Appel de la Rédaction**

*En ce début d'année scolaire 1979-1980, bien que entendu et largement repris par la presse, aucun appel n'a été suivi d'effet constructif...*

*Des palliatifs ont été timidement proposés. Ils sauvegarderont peut-être l'emploi dans la situation actuelle mais la qualité de l'enseignement nous semble irrémédiablement compromise. L'injection sporadique de journées d'activités consacrées à des sujets comme La fête de la communauté française, La journée universelle de l'enfance ne font que masquer le problème et le rendre plus grave en raison de l'éparpillement des matières historiques entre disciplines et professeurs différents.*

*Nos pires craintes se sont confirmées. Il faut poursuivre l'œuvre de sauvetage. Historiens, historiennes, démocrates, femmes et hommes de cœur et de bon sens attachés aux sciences humaines et aux sciences sociales, à vos postes. Et en avant !*

*La Rédaction,  
Septembre 1979*





# INFORMATION SCIENTIFIQUE

# INFORMATION SCIENCE

## L'HISTOIRE ? QUELLE HISTOIRE !

### ESSAI ETYMOLOGIQUE, LEXICAL ET SÉMANTIQUE

Lorsqu'en français il est question d'*histoire*, on est toujours surpris des acceptions données à ce mot par les interlocuteurs et, généralement, désolé des malentendus qui s'installent tant entre historiens qu'entre profanes faute d'accord sur le sens attribué.

Il est de fait que le mot *histoire* s'emploie aujourd'hui dans une grande variété de situations parfois contradictoires. Aussi nous est-il paru intéressant, pour tenter d'éliminer les ambiguïtés, pour clarifier les débats ou aplanir les controverses, de récapituler les significations prises au fil des temps à partir des antécédents grecs ou latins et d'esquisser l'étude sémantique du vocable dans le cadre de la culture européenne occidentale.

Nous avons recouru à cette fin au matériel de référence classique : dictionnaires, lexiques, encyclopédies, auquel se sont ajoutés quelques ouvrages et articles de méthodologie, de philosophie ou de critique historique, dont on trouvera les références ci-dessous.

Mené au plan des dépouillements avec la collaboration d'étudiants en histoire de l'Université de l'Etat à Liège, cet essai n'a d'autre ambition que de stimuler la sensibilité du lecteur et de poser à nouveau un problème dont l'importance scientifique est fondamentale et l'incidence sociale trop peu soupçonnée. Nous ne livrons ces considérations que pour aider à préciser le discours pédagogique et faciliter les relations entre les spécialistes des diverses disciplines vouées à collaboration dans la perspective d'éducation intégrée dont nous continuons à souhaiter l'avènement en dépit des traverses actuellement rencontrées.

Il n'est pas inutile que, éveilleur de conscience par vocation, l'historien commence par s'interroger sur son propre domaine, même s'il encourt le reproche de se faire plus gros que le bœuf, parce qu'il risque sinon de se voir réduit, et par sa propre faute, à l'état de grenouille face au soliveau de la fable.

Jouet des moments, des circonstances, des usages, des niveaux culturels, des mouvements scientifiques ou philosophiques, des mentalités, le vocable *histoire*, sous diverses formes, est vecteur de multiples sens.



## Etymologie et acceptions en grec

Etymologiquement, *histoire* procède du grec ionien: ἵστωρ, -ορος = « celui qui sait », de l'ancien φιδτωρ, qui procède de l'indo-européen *wid* = *φιδ*, dissimilation phonétique *ισ-*, à rapprocher de :

1. εἶδον, indicatif aoriste de ἰδεῖν = « voir », que nous retrouvons dans le latin *videre* (*visus*) et le slave *viděti*. De là dérivent également : ἱστόριον = « témoignage » (μαρτυρία); ἱστορεῖν = « chercher », « investiguer »; ἱστορικός = « qui concerne l'information », et, bien entendu, ἱστορία = « recherche », « exploration », « information » ;
2. οἶδα = « je sais », que nous retrouvons dans le sanscrit *véda*, le zend *vaëda*, le gothique *witan* ou *wait*, le slave *védě*, le prussien *waist*, le néerlandais *weten*, l'allemand *wissen*, l'anglais *wit*, le gallois *ggywd*, le breton *gouez*, avec les sens de « savoir », « esprit » ; et qui a donné l'allemand *weise* = « sage », et l'anglais *wisdom* = « sagesse ». Dans le vocabulaire philosophique, ἵστωρ se confondrait avec μάθημα = « science », « ce que l'on apprend par l'étude » : ἱστορία = « science ».

De l'acte concret de la « vision », on passe en quelque sorte à la perception abstraite du « savoir ».

En ionien courant, *histoire* peut encore, selon certains, prendre le sens de « voyage pour voir les lieux et connaître les mœurs des hommes » : « Voici l'exposé de l'enquête entreprise par Hérodote d'Halicarnasse pour éviter que les actions accomplies par les hommes s'effacent avec le temps... », ainsi débute l'œuvre du *Père de l'histoire*. Si on le réfère parfois à la « vérité », le mot désigne aussi la « connaissance de ce qui a été vu ou entendu » et, par extension, la « mise par écrit » ou l'« expression orale de la connaissance résultant d'une recherche », tantôt au plan général de « science » (*wetenschap*), voire de « philosophie » : ἱστορία περὶ φύσεως = « histoire naturelle », « science reposant sur des bases bien contrôlées » ; tantôt au plan particulier d'« exposé ou commentaire de faits politiques et militaires » : ἱστορίαν συγγράφειν. Une connotation de « fable », de « mythe » peut aussi intervenir.

Trois sens se dégagent finalement et que nous retrouverons avec des variantes par la suite :

1. *histoire* = vérité, c'est-à-dire les choses réalisées dont la mémoire s'est conservée jusqu'à nous ;
2. *histoire* = vraisemblable, c'est-à-dire choses fictives qui peuvent évoquer la réalité, comme les sujets de comédies ;
3. *histoire* = fable ou mythe, chose fausse ou invraisemblable, telles que les traquent les tragédies.

Les relations entre « voir » et « savoir » traduisent une perception fondée à l'origine sur le concret et, probablement, liée à la notion de temps stable où cyclique, où, la communauté se complaisant dans le « mythe », l'individu ne surgit que dans l'événement. Se privilégie, en conséquence, le témoin visuel auquel va communément la confiance spontanée de l'homme quelconque. « Je l'ai vu, de mes yeux vu... » pèse lourdement sur la valeur du témoignage avec les réactions résultant de la découverte des amplifications, déformations et falsifications



corrolaire, sources probables des déviations péjoratives ultérieures de sens du vocable. Faute de relativité, le manichéisme primaire a toujours tendance à briser ce qui le déçoit. A ce stade, critiquer revient à dénigrer.

### Histoire et temps comme durée

Principale condition de l'histoire, le *temps*, et ses représentations, comme composante essentielle de la conscience sociale, demande quelques commentaires avant d'aller plus avant.

Si l'Occidental vit aujourd'hui *sub specie temporis*, il fut une période très longue où, comme nombre d'habitants actuels de la planète, il vécut *sub specie aeternitatis*. Manipulés en dehors de tout événement, le *temps* comme l'*espace* sont devenus par la suite des abstractions liées aux instruments nécessaires pour les mesurer. Ils permettent aujourd'hui de former l'image d'un cosmos unifié et cohérent. Le *temps* est ainsi devenu une entité autonome : *on emploie le temps*, c'est-à-dire qu'on en profite pour accomplir telle ou telle action ; *on le perd*, quand on relâche son effort, mais *on peut le rattraper* aussitôt ; *on le troque*, puisque *le temps, c'est de l'argent* ; *on l'épargne* dès lors. Toutes ces expressions dénotent une conception précise, obsédante, fiévreuse d'un *temps* dont l'homme devient l'enjeu.

Dans les cultures archaïques, au contraire, et là où, dans des sociétés évoluées, subsistent des résidus d'archaïsme à des stades divers, le *temps* est entité indifférente, incolore, inodore, aussi longtemps qu'un fait concret n'intervient pas pour le tirer de son anonymat. La perception actuelle du *temps*, rythmé par les montres, les calendriers, les fuseaux horaires, les chronomètres ou les chronographes, partie intégrante de l'image scientifique du monde est bien étrangère aux périodes révolues. Dans la conscience dite primitive ou mythologique, essentiellement concrète, le monde est saisi dans sa globalité synchronique et diachronique de manière intemporelle. Passé, présent, avenir se confondent en un présent un peu large ou se résolvent en un éternel retour. Au-delà du passé récent, de l'avenir proche et de l'activité en cours, dans l'environnement immédiat, les événements ne sont perçus que d'une manière vague, peu coordonnée. Ils relèvent de la légende ou du mythe : l'*Âge d'or*, le *Paradis perdu*, l'*Eldorado*, la *Belle Époque*, le *Rêve américain* appartiennent à cette catégorie. Dans ce contexte, l'*histoire* ne révèle donc que les phénomènes connus parce qu'on y a participé ou qu'on en a été le témoin oculaire, seul crédible ; ce que les musulmans nomment l'*Isnâd*. Le récit des témoins oculaires, même lointains, aura la préférence.

La pulsion des saisons donne le rythme de la vie dans les sociétés de ramasseurs-chasseurs et d'agriculteurs. Le *temps* est moins appréhendé par la conscience que vécu immédiatement : à la limite, le « temps qu'il fait » se réfère au climat du moment. Mais si le *temps* de la vie pratique se distingue du *temps* mythique des ancêtres, il reste captif du cycle, de la stabilité circulaire. Non soumis au changement, il est donc éternel, sorti achevé des mains du créateur dont les décrets constituent le *destin*. Telle est la conception de l'antiquité, tenue pour berceau de la civilisation européenne, dont la conception actuelle bien différente du *temps* peut par comparaison faire comprendre la distance mentale.



Avec Pythagore en effet, les Grecs vivent un monde perçu comme statique ou mobile tout au plus dans le cercle de la « Grande année » ou ère de Pythagore, passant du chaos à l'harmonie pour revenir en chaos. Gouverné par la *Moira* (Destin), le monde tant des hommes que des dieux ne fait aucune place à l'évolution historique. Thucydide lui-même malgré son originalité ne traite que des choses de son temps, et, s'il recourt à des témoignages, son sens critique s'incline souvent devant l'ancienneté de ceux-ci.

Avec des variantes mineures, la même conception se retrouve en Chine comme en Inde. Elle ne régressera que lentement en Europe où ses traces sont facilement décelables aux différentes époques.

Le *temps linéaire*, s'il s'élabore, n'échappera au temps circulaire que, comme la pierre de la fronde, selon la vigueur de l'impulsion. A l'équilibre de la rotation, il substituera alors les aléas de la projection balistique, une inquiétude donc, un doute, facteur critique.

### Acceptions d'« histoire » en latin classique

Les Romains s'appuieront moins que les Grecs sur les catégories du mythe. Ils sont plus sensibles à l'écoulement linéaire à partir de moments déterminés du passé : *ab urbe condita*... pour Tite Live, mais celui-ci n'y lie pas pour autant l'*histoire*.

Dérivant du grec, le latin classique *historia* en conserve les sens principaux ; il lui en ajoute aussi de nouveaux. Au singulier, il signifie encore toujours « enquête », mais aussi « document d'une recherche », « compte rendu », « description » ; au pluriel, « points ou sujets importants pour l'enquête ». Remarquons cependant que Tacite ne parle d'*Historiae* que lorsqu'il traite de la période de 69 à 96 après J.-C., c'est-à-dire lorsqu'il traite des choses de son temps, parvenues directement à sa connaissance. Il qualifie d'*Annales* les événements appartenant à la période de 14 à 69 après J.-C., appartenant à un passé dont il n'a que la connaissance indirecte. Il se conforme ainsi à la définition du mot *Historia* donnée, aux dires d'Aulu-Gelle, par le grammairien Verrus Flaccus à l'époque d'Auguste. C'est que, comme le déclarait Sempronius Asello, au II<sup>e</sup> siècle après J.-C., lui aussi auteur d'*Annales*, exposer les faits seuls c'est « conter fables aux enfants, sans écrire l'*histoire* ». Il ne s'agit donc pas seulement de *dire*, mais il faut *comprendre*. Or cela ne peut appartenir qu'au contemporain. « *Tu, cum sis junior, quomodo seniorum gesta potius scire ? Qualiter ad te eorum facta venerunt ?* ». Telles sont encore les questions posées par Grégoire de Tours au VI<sup>e</sup> siècle de notre ère. Au VII<sup>e</sup>, pour Isodore de Séville, une *historia* désigne toujours l'œuvre d'un contemporain, auteur et témoin oculaire. Le contemporain seul peut donc expliquer, car il est le mieux informé vu la proximité des faits. N'est-elle pas logique dans une société fermée, exiguë, où domine le verbe, cette prime à l'*histoire immédiate* ?

Depuis Cicéron cependant, et même Salluste, au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., l'*histoire* parle des « faits antérieurs à sa génération » : « L'*histoire*, écrit-il, témoin de son temps, lumière de vérité, vie de la mémoire, maîtresse de la vie, messagère



du passé, quelle autre voix que celle de l'orateur peut la commander à l'immortalité ? ». *Historia* concerne donc aussi la « recension d'événements du passé » conçu comme présent, comme tranche du temps fixée dans la mémoire et véhiculée par l'« écriture de l'histoire », le « récit historique », la « narration historique », illustrée de préférence par le talent.

Plus simplement, *historia* se traduit par « récit », « narration », par « sujet de conversation » ; une connotation péjorative peut s'y associer et l'on obtient le « conte », la « fable » ; davantage même, le pluriel *historiae* peut se transcrire parfois par « racontars », par « sornettes ». Témoin visuel ou pas, « a beau mentir qui vient de loin » dit la sagesse populaire.

### Acceptions d'« histoire » en moyen et bas latin

Avec le moyen âge, les dénominations *historia* et *annales* ont tendance à se confondre. Dans la mesure peut-être où l'information immédiate devient plus aléatoire entre des frontières rétrécies, ou plus dérisoires. L'historien apparaît alors davantage comme celui qui disserte sur les faits connus du passé.

Le mot *historiare* est l'équivalent de *narrare*, de *dicere*. En général donc, il s'agit de « parler », de « raconter ». Relever des faits dignes de mention ressort des *Annales* ou, mieux, des *Chronicae* qui s'annexent même la littérature historique de type narratif, il n'y en a pas d'autre. Au récit intemporel, puisque toujours présent, des historiens antiques, les chroniqueurs, et ceci est neuf, ajoutent une dimension chronologique.

C'est que, sous l'influence de la *Bible*, le *temps* linéaire commence à échapper au *temps* cyclique des païens. Le chrétien vit le *temps* comme attente de l'Eschatologie où se résoudra l'*Histoire*. Il y a eu un commencement, l'*Ancien Testament* ; il y a une apogée, le *Nouveau Testament* ; il y aura une fin, l'*Apocalypse*. Le temps devenu « vectoriel » est rendu irréversible. Il se départit de l'éternité dont il n'est plus que le reflet ; déstabilisé, il devient mouvement. Bien faiblement encore, car entre la Création et la Fin du Monde, l'homme n'est qu'un moment de l'Eternité.

Ainsi s'élabore un nouveau contenu de l'histoire, par la fusion de ces deux éléments : « récit » et « temps » (durée). Ceci se manifeste, par exemple, dans les *vitae*, généralement hagiographiques d'ailleurs, car dans un univers programmé de toute éternité, il ne peut y avoir de développement intérieur de l'individu que par une intervention divine. Images de Dieu sur Terre, les souverains et les princes sont, eux, chantés dans les *gestae*, « exposés des faits accomplis » (*res gestae*). L'expression subsiste dans les langues germaniques : *geschichte*, en allemand, *geschiedenis*, en néerlandais, sont issus du verbe *geschehen*, synonyme d'*accidere* = survenir, « ce qui est advenu ». *Historie*, *historische* conserve en allemand le sens d'œuvre littéraire.

En fixant les faits politiques et religieux, les historiens chroniqueurs ignoraient cependant les autres rapports sociaux. Ils ne remarquaient pas les changements, ni dans le domaine matériel, ni dans le domaine spirituel. Ainsi, toute l'épaisseur de l'Histoire restait en dehors de l'*histoire*, immobilisée, inentamée



par le *temps*, simple variation d'un monde qui reste malgré tout immobile, encore qu'il s'adresse mystérieusement aux hommes par le truchement des phénomènes cosmiques, météorologiques ou épidémiques, soigneusement notés, quant à eux, pour leur valeur de message, de signe des *temps*.

Notons, en passant, que, invoquer certains titres d'ouvrages où figure le mot *histoire* dans cette période, n'infirme pas l'argumentation ci-dessus, car ils sont souvent le fait de copistes ou d'éditeurs tardifs, comme pour l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours par exemple.

### Acceptions d'« *histoire* » en français médiéval

Si nous passons au français, le mot *histoire* apparaît au XI<sup>e</sup> siècle sous une forme populaire qui substitue un « e » au « i », et « -oire » à « -orie ». Il se développe sous diverses formes : *estoire* (à ne pas confondre avec son homonyme : « flotte »), *estore*. *Istore*, *ystoires*, *histoires*, sont des graphies érudites tardives selon V. Wartburg. Emprunté au latin de l'époque, le mot en conserve plus ou moins le sens. *Istorial* veut dire « véridique », « *Istorial et prouvée escripture* » peut-on lire, ou encore « vérité historique ». Mais, en général, on observe une majoration de l'aspect « conte », l'*historien* ou *historieur* est celui qui « connaît les histoires », ou « récit » : « *l'historiographeur doit en récitant les histoires trois choses garder* ». Au pluriel, *histoires* désigne une « image » : tableau, statue, bas-relief, tapisserie ; ou encore, une « représentation » : mystère, jeu mimé, tableau vivant, moralité.

« Rapporter dans une histoire » se dit le plus fréquemment *croniquier* ou *cronisier*. « *Croniquier et mettre en ordre cette présente histoire* », écrit Jean Froissart. Il veut « *historier et cronisier toutes choses advenues* », mais il oppose les chroniques « *non pas historiées* » aux chroniques « *historiées* », c'est-à-dire fondée sur les « sources », sur l'« événement », sur la « réalité du passé ». Mais au XV<sup>e</sup> siècle, on parle toujours de « *croniqueurs qui croniquent* », encore que la tendance apparaît de qualifier l'œuvre de *chronique* et l'auteur d'*historien* : « *Ystoiciens, laissez croniques* », écrit le poète Guillaume Coquillart.

Il se confirme que le récit d'un témoin ne peut être interprété, il doit être retenu comme tel. A la limite, l'*historien* n'est qu'un *copiste*, d'où les innombrables compilations. La probité historique impose de reproduire tels quels les récits d'autrui : « *Unus dicit... sed aliud dicit...* ». On ne tranche pas, on ne cherche pas à trancher, pas de critique donc. Critiquer reviendrait à dénigrer, un crime contre l'autorité : « *Magister dixit* ». Les documents restent dans les chartriers, dans les cartulaires, à d'autres fins.

En ces temps d'« oralité », la préférence, on peut l'admettre, va au récit auquel le détail pittoresque, la couleur donnent la vie. Voilà la fortune du *conteur*, du *trouvère*, si proche de l'*aède* grec, du *barde* celte, du *griot* bantou, conservateurs des gestes, vivantes mémoires du groupe. La « parole » alors est gage de « vérité », tout comme, avec l'alphabétisation, plus tard, dans l'opinion populaire l'imprimé garantira l'authenticité. Remarquons toutefois que le : « Je l'ai lu dans le journal ! » doit aujourd'hui compter avec le : « Je l'ai entendu au



poste » ou « Je l'ai vu à la télé », depuis que la *Galaxie de Gutenberg* le cède aux ondes. Curieux retour des temps.

Au moyen âge, ce qui n'est pas connaissance immédiate, personnelle, repose en effet sur la foi. La critique consiste à identifier le témoin, « homme illustre », « homme discret » ou « vilain ». On accepte ou on rejette sa version en fonction des données du moment ou... des besoins de la cause, fable ou non.

Prudence, conformisme, ignorance, espace clos du temps circulaire persistant, écartent l'historien d'alors de la recherche des causes et de l'explication historique. Beaucoup d'entre eux ne sont d'ailleurs que des simples, des *obscuri viri*, désignés d'office par leurs supérieurs pour libeller le récit des événements liés à la communauté. Le défaut d'individualisation de l'art médiéval, l'absence de personnalisation des œuvres, sont des témoignages de la confusion des individus avec la collectivité. Guillaume de Conches est évidemment bien isolé, au XII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il éclate en ces termes : « Ignorants eux-mêmes des forces de la nature, ils voudraient associer tout le monde à leur ignorance ; ils refusent toute indignation et souhaitent que nous croyions à la manière des paysans sans chercher de raison... Nous soutenons qu'il faut chercher la raison de toute chose ». Quoique fils de prince, Otto von Freisingen estime lui-même prudent de s'excuser lorsqu'il saisi « l'occasion d'une simple narration historique... pour retenir l'attention... de ceux qui sont intéressés à la sublimité subtile de la raison » (*Gesta Frederici imperatoris*).

Il faut évidemment comprendre, qu'à l'intérieur de ce schéma, le *temps* peut être vécu différemment par les diverses sociétés et les différentes couches sociales comme il l'est aujourd'hui par les diverses cultures. Varié dans ses rythmes, il ne s'écoule par uniformément dans les diverses classes et groupes qui le perçoivent et le vivent chacun à leur façon, à leur propre temps : *temps agraire* ou cyclique, *temps générique* ou généalogique, *temps biblique* ou liturgique, *temps linéaire* ou historique.

Le groupe dominant impose le modèle temporel directeur. Le changement de modèle indique donc un changement de structure. Ainsi, le *temps de l'Eglise* reste dominant pendant des siècles, fondé sur l'année liturgique des fêtes, sur les sonneries de matines, d'angelus, de vêpres, sur les interdits alimentaires ou sexuels. L'opposition se manifeste dans la contestation de ce temps par les sectes eschatologiques, messianiques, millénaristes, tandis que les mystiques prétendent échapper au temps.

Si le rythme lent des dynasties, des règnes, des générations s'accordait à la vie régulière de la société féodale, la naissance des villes avec leurs occupations spécifiques entraîne mutation. Détachés du plat pays, les citadins échappant à l'alternance des saisons, se créent un autre monde, artificiel. Marchands, entrepreneurs, artisans prennent conscience que « le temps c'est de l'argent ». La division du temps en unités de mesure et, avec elles, l'horloge deviennent les effrayants symboles du *temps qui s'écoule*, comme le sable échappe au sablier, l'eau à la clepsydre ou la roue à l'ancre du balancier. La vie alors se trouve harcelée par le rappel de sa brièveté. La mort se prend à danser aux parois des églises et le bourgeois se recueille dans le *memento mori*.

Ce n'est plus la nature, mais le temps, qui impose son rythme à l'homme, asservi à l'horaire et bientôt au pointage.



## La révolution de l'histoire

A partir de la Renaissance, les emplois du mot *histoire* se multiplient en se diversifiant selon deux orientations, l'une savante, où le latin persiste à côté du français, l'autre vulgaire.

Pour les érudits, les termes *histoire* ou *histoires* prennent de plus en plus leurs distances à l'égard de *chronique* ou *chroniques*, limités à l'énoncé chronologique des faits ou « chronographie ». Ils s'appliquent à la relation du passé fondée sur la recherche du « comment » et du « pourquoi » des événements. François Guichardin, par exemple, tend nettement vers le récit explicatif, encore que son *Histoire d'Italie* ne relate que des faits de son temps : 1492-1534.

Du visible au concret raconté, on passe à l'intelligible. On se met à concilier les témoignages en un point de vue unique et cohérent. On n'exige plus qu'un texte soit garanti par une « parole », véritable acte de foi. On introduit le doute. On distingue autorité et point de vue personnel. L'*historien* cesse d'être un *copiste*, comme à la même époque, l'*astronome* cesse d'être un *astrologue* ou le *chimiste* un *alchimiste*. L'historien entame en quelque sorte sa « révolution copernicienne ».

Le phénomène s'inscrit dans le mouvement qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, donne aux sciences leur dimension nouvelle : à la connaissance immédiate, précédemment prépondérante, se conjugue la connaissance médiante, facteur de découvertes comparatives. L'attitude critique, lorsqu'elle n'aboutit pas au rejet pur et simple de l'histoire par des scientifiques pressés, enclins au pyrrhonisme, contribue progressivement à l'efficacité de la construction historique.

Au XV<sup>e</sup> siècle, Lorenzo Valla démontrait la fausseté de la *Donation de Constantin*, et, bien que se maintienne par après encore l'historiographie officielle, se développe l'œuvre critique des collecteurs d'inscriptions et de vestiges, celle des érudits de toute nature. Ceux-ci s'inspirent des usages des juristes et des polémistes religieux, familiers des propositions étayées par le recours aux sources. Celles-ci toutefois, ne tirent plus leur poids de l'admiration qu'on leur voue ou de l'autorité de leurs auteurs, mais de leur contenu même. Face aux contrôles critiques, elles doivent se défendre seules. Ainsi s'élaborent les règles de la critique comparative, encore limitée certes dans ses formes, illustrée notamment par dom Jean Mabillon. Les sources narratives perdent leur statut privilégié au bénéfice du diplôme ou des actes tant publics que privés. La diplomatie est née.

Se développe alors tout un arsenal meublé de ce que, non sans morgue, les historiens nommèrent les sciences auxiliaires de l'histoire, instruments de la perception médiante du passé. Soutenu par des stratégies et des techniques de plus en plus pertinentes, l'historien relève les traces du passé humain, les analyses, les classes, et, par leur intermédiaire, rétablit les circonstances qui les ont produites. Comme savant, il a dès lors le sentiment d'être indépendant de celui qui a vécu le passé et dont il rapporte l'histoire. Il prend ses distances. mais, les renseignements fournis doivent tous être vérifiés avant qu'il puisse, comme historien, fournir sa propre interprétation, toute relative d'ailleurs.

Indépendamment de toute autorité civile ou religieuse, l'historien entreprend alors de référer tout à la raison. Au XVII<sup>e</sup> siècle, Richard Simon entame,



non sans risque, son *Histoire critique de l'Ancien et du Nouveau Testament*. Purgé de toute passion, l'historien se doit de poser sur le monde un regard « objectif » de citoyen de la seule république des lettres dont les dimensions débordent les frontières des gouvernements. Dans *L'Idée de l'histoire parfaite*, Georges Huppert écrit : « L'histoire devrait être générale ; elle devrait englober toutes les civilisations du passé, si la documentation l'autorise ; l'histoire est la longue marche de l'esprit humain, de la liberté et du développement des nations ; aucune des activités humaines, — les activités culturelles et économiques y compris, — ne devraient en principe rester étrangères à l'historien : toutes ces idées qui nous sont familières depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, sont déjà, en fait, au cœur de la pensée des théoriciens du XVI<sup>e</sup> siècle. Même nos critères pour diviser le passé en époques, âges et périodes, sont ceux qui guident leur choix, quand ils sont en veine de pédagogie ».

Pour l'homme quelconque cependant, le vocable *histoire* ne se libère pas pour autant de l'hypothèque des siècles dont les alluvions continuent à encombrer le langage, non sans semer confusion, ambiguïté, dérision, voire salacité. Comme au moyen âge, le mot est donc employé encore au sens d'« image » ; *historier*, c'est « illustrer » ; l'artiste qui reproduit des « scènes réelles » se dit *historien*. Goguenarde, la malice populaire fait des *histoires*, les « organes génitaux masculins » et de l'*histoire*, leur équivalent féminin. Nous retrouvons par ce biais le sens de « sornettes », de « balivernes », familier au latin classique, qu'expriment crûment les « couillonades » du méridional ou les « conneries » de par chez nous. Un « plaisant historien », c'est un « imbécile », un « couillon » quoi !

Molière consacre cet aspect péjoratif. Au singulier comme au pluriel, il nomme *histoire* un « fait ou un récit mensonger ». Ce que le commun simplifie en « mensonge » tout court : « histoire que cela ! », en « médisance », en « rumeur ». Péjoratifs encore, les sens de « façons ou actes inutiles ou affectés », d'« attirail quelconque », d'« embarras », de « difficulté », de « querelle », d'« aventure » ou, tout bonnement neutre, de « chose indéterminée » : « C'est une autre histoire », comme le note Furetière dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, époque où « histoire de » veut dire « afin que » dans l'idiome vulgaire. Quant à *historiette*, il relève du plaisant un peu futile.

Curieusement, et simultanément, le sens originel et général de « savoir présenté de façon systématique » revient sous la plume des « physiciens » ou « naturalistes » contempteurs de l'histoire narrative. Le XVI<sup>e</sup> siècle se penche, en effet, sur l'*histoire naturelle* qui persistera en s'élargissant même au passé humain particulièrement étudié à partir de Voltaire dans un sens de plus en plus global, total et planétaire à mesure que les sources historiques se découvrent et que l'historien apprend à les faire parler grâce aux progrès de l'outillage technique et conceptuel.

### L'amplification actuelle

Les dictionnaires usuels de la langue française relèvent une cinquantaine de sens différents du mot *histoire*, *histoires*. Ils récapitulent pratiquement tous les sens consacrés et collectés au cours des siècles. Ceci ne facilite pas la compréhension, d'autant que le débat s'est porté sur les plans philosophique et scientifique.



Pour Wilhelm G. Hegel, en effet, « *Dieu pense avec le Monde* », la connaissance se confond avec la réalité historique. Avec une majuscule, l'*Histoire* devient donc le développement même de l'humanité, la *praxis* à laquelle se réfère Karl Marx par opposition à la *theoria*, observatrice, — parfois personnifiée : « L'*Histoire* rapporte », — de ce développement. A l'*histoire* réalité de l'évolution de l'homme dans le temps et dans l'espace, *res gestae* d'hier, d'aujourd'hui..., de demain, s'oppose l'*histoire* connaissance de cette réalité soumise aux contraintes de l'humaine condition, la *noticia rerum gestarum* source d'*histoire idéologique*. Les corrections apportées à celle-ci visent à atteindre le point de perfection où elle recoupera la réalité historique. L'Histoire, alors, sera finie. La connaissance, comme Esprit, la réalité, comme Matière, seront confondues et coïncideront.

Avec le XIX<sup>e</sup> siècle, l'*historicité* devient objet de philosophie. L'*historisme* fonde ses doctrines sur des considérations historiques, en attendant que, au XX<sup>e</sup> siècle, l'*historicisme* prétende trouver dans l'histoire, sinon toute explication, du moins certaines vérités morales ou religieuses.

Siècle du « bourgeois conquérant », le XIX<sup>e</sup> siècle sera donc le *siècle de l'histoire*. Considéré comme marchandise, le *temps*, individualisé, commercialisé, anime une quête éperdue de justifications, un foisonnement d'orientations, un gonflement de moyens de perception, une multiplication de perspectives.

Le poids de l'économique, les mutations scientifiques, les révolutions techniques, les crises politiques, l'explosion du social donnent à la *science historique*, — aux *sciences historiques* diront les plus timides ou les plus prudents, — avec la conscience de sa relativité, la confirmation de ses potentialités et la certitude de son importance en tête des *sciences sociales* ou des *sciences humaines*. Les Grecs, déjà, ne faisaient-ils pas de *Clio*, Muse de l'*histoire*, l'aînée des *Neuf Sœurs* ? Mais peut-être fallait-il dès alors compter avec les Bédiens ?

Le lieu n'est pas ici de traiter des variations des conceptions de l'histoire, de savoir si c'est l'homme qui fait l'histoire ou si c'est l'histoire qui fait l'homme. Enregistrons simplement le duel persistant entre *historicité* et *historialité*, entre la chose historique et le discours historique. Renvoyons pour le reste à l'abondante littérature traitant des conceptions et des méthodes de l'histoire depuis deux cents ans.

Saisie par le vertige du « savoir », déchirée entre *historiens historisants* et *historiens sociologisants* en une lutte fratricide, entre structuraliste et économétriste, ethnohistorien et ethnologue, psychohistorien et autres, accrochés chacun, au nom de l'objectivité, à leur subjectivité, quoique trahie par la marchandise, l'*histoire*, dans son foisonnement, revient insensiblement à la vision globale du philosophe antique, ami des Dieux. Sans plus parler d'*historiosophie*, ni d'*historiographie*, grâce aux apports bénéfiques de l'une et de l'autre, fécondée par l'ensemble des sciences, l'*histoire*, non sans secouer les quiétudes et les conformismes des historiens eux-mêmes, vise à une sorte d'*anthropologie fondamentale* esquissée par Georges Gusdorf, tandis que, dans tous les domaines, après les plus virulentes contestations, un nombre croissant de savants éminents reconnaissent et proclament ses mérites.

Comme quoi, à l'instar de la philosophie, peu d'histoire écarte de l'histoire, mais beaucoup d'histoire y ramène.



Dégagée du déterminisme aveugle de la masse amorphe, l'*histoire*, science de l'homme et de son environnement, marquera la naissance d'une conscience orientée vers l'avenir dont le progrès ne surviendra toutefois, comme y appelait Mao Zedong, que lorsque tout un chacun consentira « à se sacrifier bénévolement en travaillant une heure de plus ». Alors le *temps*, ce matériau de l'*histoire*, libéré des chaînes mercantiles, sera, selon le mot de Corneille Castoriadis dans l'*Institution imaginaire de la société* : « surgissement de nouveautés absolues ».

En attendant, les usages du mot *histoire* restent liés à la double évolution du couple *crédulité* - *scepticisme*.

Face à la *crédulité*, l'*histoire* impose un effort d'authenticité destiné à dissiper les effets excitants, euphorisants, anesthésiants, au choix, du merveilleux, du légendaire, de la fable.

Face au *scepticisme*, l'*histoire* exige un dépassement critique. Négatif, lié à l'ignorance des masses, celui-ci sombrerait dans le dénigrement, avec ses aspects médisance ou gaudriole : un suicide, voire un génocide. Positif, au contraire, du non-savoir, il élèverait au savoir, apanage du sage, par la recherche de la vérité dans l'acuité grandissante de la vision. Il amènerait la prise de conscience nécessaire que le poids du passé est bien plus lourd que ne le proclament les mauvais bergers ou que ne l'imaginent les apprentis sorciers modernes éblouis du faux savoir comme l'alouette au miroir<sup>(1)</sup>.

René VAN SANTBERGEN,  
Août 1979

## Bibliographie

### Ouvrages spécifiques

JOLIVET R., *Définition et sens de l'histoire*, dans *L'homme et l'histoire*, Paris, Michel, 1952.

KEUCH K., *Historia. Geschichte des Wortes und seiner Bedeutung in der Antike und in der romanischen Sprache*, Münster, 1934.

MULLER F., *De « historiae » vocabulo atque notione*, dans *Mnemosyne*, N.S. t. 54, p. 234-257, Leyde, 1926.

### Dictionnaires

#### Dictionnaires de la langue grecque

BAILLY A., *Dictionnaire grec-français*, 2 vol., Paris, Hachette, 1950.

BOISACQ E., *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, étudiée dans ses rapports avec les autres langues indo-européennes*, Heidelberg, Winter, 1950.

STEPHANUS H., *Thesaurus linguae graecae*, Paris, Didot, 1831-1865.

(1) Voir note page 31.

### Dictionnaires de la langue latine classique

- BLAISE A., *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Turnhout, Brepols, 1954.  
ERNOUT A. et MEILLET A., *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksiek, 1939.  
FREUND G., *Grand dictionnaire de la langue latine*, Paris, Didot, 1865.  
GAFFIOT F., *Dictionnaire illustré latin-français*, Paris, Hachette, 1937.  
LEWIS C. et SHORT S., *A latin dictionary*, Oxford, 1917.  
*Oxford latin dictionary*, Oxford, 1973.  
REGNAUD P., *Dictionnaire étymologique du latin*, Paris-Lyon, 1908.

### Dictionnaires de la langue latine médiévale

- BLAISE A., *Dictionnaire latin-français des auteurs du moyen âge*, Turnhout, Brepols, 1975.  
DU CANGE, *Glossarium mediae et infimae latinitatis*, 1<sup>e</sup> éd., 1678, rééd. par CARPENTIER, Paris, Didot, 1840-1845.  
NIERMEYER J.-F., *Mediae latinitatis lexicon minus*, Leyden, Brill, 1954-.

### Dictionnaires de l'ancienne langue française

- GODEFROY F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1883, réimp. à New York, Krauseprint corporation, 1961.  
HUGUET E., *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Champion, 1928-1967.  
TOBLER A. et LOMMATZSCH E., *Alt französisches Wörterbuch*, Wiesbaden, 1925-1976.  
WARTBURG V., *Französisches etymologisches Wörterbuch*, Bâle, Klopp, 1928-1965.

### Dictionnaires de la langue française

- Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Hachette, 1952 et sv.  
*Grand Larousse de la langue française*, 7 vol., Paris, Larousse, 1971-1977.  
LITTRÉ E., *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Pauvert, 1956 et sv.  
ROBERT P., *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1970.

### Dictionnaires de la langue allemande

- GRIMM J. et W., *Deutsches Wörterbuch*, Leipzig, Von Hirzel, 1854-1913.  
ROTTECK K. et KISTER G., *Deutsch-französisches und Französisch-deutsches Wörterbuch*, Paris, Garnier, 1957.

### Dictionnaires de la langue anglaise

- FUNK WAGNALIS, *New standard dictionary of the english langage*, New York-Londres, 1949.  
*The Oxford english dictionary*, Oxford, Clarendon Press, 1933.  
WEBSTER'S, *New international dictionary of the english langage*, 2<sup>e</sup> éd., Springfield, 1958.



### Dictionnaire de la langue espagnole

*Diccionario de la lengua española*, 1 vol., Madrid, Real Academia española, 1956.

### Dictionnaire de la langue italienne

DEVOTO G. et OLI C., *Vocabulario illustrato della lingua italiana*, 2 vol., Milan, Reader Digest, 1917.

### Encyclopédies

*Bordas encyclopédie*, sous la direction de R. CARATINI, Paris, Bordas, 1968.

*Dictionnaire encyclopédique Quillet*, nouvelle édition remaniée sous la direction de R. MORTIER, Paris, Quillet, 1965.

*Encyclopedia britannica*, Londres, Haycock Press, 1975.

*Encyclopaedia universalis*, Paris, Encyclopaedia universalis, 1968.

*Encyclopédie française*, t. 20 : *Le monde en devenir. Histoire, évolution, prospective*, sous la direction de P. RENOUVIN et de G. BERGER, Paris, Larousse, 1959.

*Grand Larousse encyclopédique*, 10 vol., Paris, Larousse, 1960-1964.

HEINRICH-IZVOLSKY, *Chamber's encyclopaedia*, Londres, Newnes, 1955.

*La grande encyclopédie. Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, par une Société de savants et gens de lettres, Paris, La grande encyclopédie, [1885-1902].

*La grande encyclopédie*, Paris, Larousse, 1971.

*The new encyclopedia britannica*, 30 vol., 15<sup>e</sup> éd., Chicago-Londres-Benton, 1978.

### Conceptions de l'histoire

ARIÈS Ph., *Le temps de l'histoire*, Paris, Rocher, 1954.

BERR H., *La synthèse en histoire*, coll. « Evolution de l'humanité », Paris, Michel, 1952.

BLOCH M., *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, 7<sup>e</sup> éd., Paris, Colin, 1974.

BRAUDEL F., *Histoire et sciences sociales : la longue durée*, dans *Annales, Economies-Sociétés-Civilisations*, t. 13, p. 725, Paris, Colin, 1958.

CARR E.H., *What is history?*, Londres, Macmillan, 1961.

CROCE B., *Théorie et histoire de l'historiographie*, trad. de la 4<sup>e</sup> éd. de 1941, Genève, Droz, 1968.

*Espace et temps selon les peuples et les philosophes*, dans *Revue de synthèse*, n° spécial, Paris, Michel, juillet 1969.

- HUPPERT G., *L'idée de l'histoire parfaite*, coll. « Nouvelle bibliothèque scientifique », Paris, Flammarion, 1973.
- GUÉNÉE B., *A propos des genres historiques au moyen âge*, dans *Annales, Economies-Sociétés-Civilisations*, t. 28, p. 997-1016, Paris, Colin, 1973.
- LEFÈVRE G., *La naissance de l'historiographie moderne*, coll. « Nouvelle bibliothèque scientifique », Paris, Flammarion, 1971.
- MARROU H.-I., *Théologie et histoire*, Paris, Seuil, 1968.
- MORAZÉ C., *La logique de l'histoire*, coll. « Idées », Paris, Gallimard, 1967.
- POMIAN K., *L'histoire de la science et l'histoire de l'histoire*, dans *Annales, Economies-Sociétés-Civilisations*, t. 30, p. 935-952, Paris, Colin, 1975.
- RICOEUR P., *Histoire et vérité*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1964.
- SÉDILLOT R., *L'histoire n'a pas de sens*, coll. « Les idées et la vie », Paris, Fayard, 1965.
- TEGGARD F.J., *Theory and process of history*, Londres, 1960.
- TOYNBEE A., *Les nouvelles conceptions de l'histoire*, dans *La Table ronde*, n° 86, p. 96-122, février 1955.
- VERHAEGEN B., *Introduction à l'histoire immédiate*, Gembloux, Duculot, 1974.

#### Méthodes de l'histoire

- CHAUNU P., *Histoire, science sociale. La durée, l'espace et l'homme à l'époque moderne*, Paris, SEDES, 1974.
- FÈVRE L., *Combats pour l'histoire*, coll. « Economies, sociétés, civilisations », Paris, Colin, 1965.
- HALKIN L.-E., *Initiation à la critique historique*, coll. « Cahiers des Annales », n° 6, Paris, Colin, 1973.
- HARSIN P., *Comment on écrit l'histoire*, Liège, Gothier, 1965.
- Histoire, science humaine du temps présent*, dans *Revue de synthèse*, t. 86, 3<sup>e</sup> série, p. 31-39, Paris, Michel, janvier-septembre 1965.
- LANGLOIS C.V. et SEIGNOBOS C., *Introduction aux études historiques*, Paris, 1898.
- LE GOFF J. et NORA P., *Faire de l'histoire*, 3 vol., coll. « Bibliothèque des histoires », Paris, Gallimard/NRF, 1974.
- NOUSCHI A., *Initiation aux sciences historiques*, coll. « Fac. histoire », Paris, Nathan, 1967.
- PERELMAN C., *Les catégories en histoire*, Bruxelles, ULB - Institut de sociologie, 1969.
- SAMARAN C., e.a., *L'histoire et ses méthodes*, coll. « Encyclopédie de la pléiade », Paris, Gallimard/NRF, 1961.
- SCHIEDER T., *Geschichte als Wissenschaft. Eine Einführung*, 2<sup>e</sup> éd., Munich, Oldenbourg, 1968.
- TOPOLSKY J., *Metodologia della ricerca storica*, Bologne, Il Mulino, 1975.
- VEYNE P., *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, coll. « Univers historique », Paris, Seuil, 1971.



## Philosophie

- ANTONI C., *L'historicisme*, coll. « Travaux d'histoire éthico-politique », Genève, Droz, 1964.
- ARON R., *Introduction à la philosophie de l'histoire*, coll. « Bibliothèque des idées », nouv. éd. revue, Paris, Gallimard, 1968.
- ARON R., *La philosophie antique de l'histoire*, coll. « Points », Paris, Seuil, 1970.
- CASTORIADIS C., *L'institution imaginaire de la société*, coll. « Esprit », Paris, Seuil, 1975.
- RICOEUR P., e.a., *Au carrefour des cultures. Le temps et les philosophes*, coll. « Bibliothèque scientifique », Paris, Payot, 1979.
- Vive la pensée de Mao Zedong*, dans *Le Monde*, 26 novembre 1975.

(1) Le lecteur regrettera peut-être que nous ne nous soyons pas étendus davantage sur les aspects récents des sciences historiques. Il pourra trouver en partie réponse à ses interrogations dans l'article ci-après *Événement, structure et évolution en histoire* qui fait le point des tendances de l'histoire telles qu'elles ont été exposées au XIV<sup>e</sup> Congrès international des sciences historiques.

## ÉVÉNEMENT, STRUCTURE ET ÉVOLUTION EN HISTOIRE<sup>(1)</sup>

### Introduction

Dans cet exposé, je me propose de synthétiser les théories développées par les philosophes et les expériences de recherches des historiens en vue d'éclaircir ultérieurement certains problèmes de la connaissance en histoire. La prise de conscience d'une crise s'est renforcée dans de larges cercles de la science historique. La tendance idéaliste en histoire, mettant l'accent sur l'individu, doit avant tout se défendre contre le reproche qui lui est fait de négliger l'étude des structures au profit de celle des événements. Par là, j'indique déjà que mon propos s'attachera au rapport tant débattu depuis les années '60 entre histoire et sociologie, entre histoire et économie. Dans la bourgeoisie, la référence à la philosophie est rarement évoquée ; c'est un fait frappant. Cela peut découler d'une position de défense. Déjà dans le passé, celle-ci a été expliquée comme la survivance d'une opposition entre histoire et philosophie. Cette aversion peut aussi expliquer le fait que l'histoire bourgeoise allemande, tout comme le positivisme de la bourgeoisie occidentale, néglige complètement l'apport le plus important de la philosophie, la *dialectique*.

Les crises, les guerres et les révolutions des septante dernières années, avec leurs points culminants 1917 et 1945, ont imposé une extension du champ des recherches en profondeur et en étendue, dans le temps et dans l'espace. Les manifestations de la vie économique et sociale (dans ses structures et ses développements, ainsi que ses événements souvent dramatiques) font l'objet d'analyses toujours plus nombreuses et sont même étudiées dans le cadre d'institutions. Il en va de même pour les dimensions du temps qui vont de la préhistoire au présent tout proche. Enfin, la recherche s'est étendue au-delà de l'Europe et de l'Amérique du Nord, à l'Asie et à l'Afrique et a surmonté les préventions nées principalement d'une conception philosophique.

L'énorme élargissement du domaine de la recherche en histoire nous amène à poser de manière plus pertinente que jamais la question de savoir si on peut établir, et comment, un rapport entre événement, structure et évolution. Si la méthodologie et l'analyse historiques continuent, comme c'est fréquemment le cas, à fractionner événement, structure et évolution, la sociologie pourrait alors servir de détonateur à l'histoire, étant donné qu'elle peut apporter un enrichissement à la science historique par son analyse minutieuse des structures. La

(1) Communication faite à l'occasion du XIV<sup>e</sup> Congrès international des sciences historiques, à San Francisco (U.S.A.), du 22 au 29 août 1975. Nos vifs remerciements à tous ceux qui, soucieux de l'information des professeurs d'histoire, nous ont donné l'autorisation de la publier.



réponse à la question posée ici ne peut être apportée qu'à partir de réflexions théoriques et d'expériences pratiques.

Si l'on va plus avant dans l'examen de ce problème, on en vient à se poser une autre question : cette relation recherchée entre événement, structure et évolution, se trouve-t-elle dans l'*objet* de la connaissance historique ou dans le *sujet* de la connaissance ou si l'on veut, n'existe-t-elle que dans le chef de l'historien qui effectue la recherche. Le problème de la relation qui se révèle ainsi à nous entre le sujet et l'objet, nous le rencontrons également dans l'analyse du *fait* historique et c'est de lui que nous partirons pour notre étude présente.

En histoire, nous nous heurtons fréquemment à un subjectivisme, qui caractérise aussi bien la conception théorique de la connaissance que l'exposé des faits. Le subjectivisme, comme conception théorique de la connaissance, se rencontre dans toutes les sciences. Mais il semble qu'il agisse davantage dans les sciences de la nature lors de l'élaboration des faits établis et des lois qui en découlent ; non pas les faits et les lois eux-mêmes qui peuvent être utilisés et vérifiés à chaque pas dans la pratique (et notamment dans la production industrielle). Il agit de façon beaucoup plus insidieuse dans les sciences sociales, en particulier en histoire. Ici, le subjectivisme a pour conséquence non seulement la négation de la vérité objective dans la compréhension historique, mais encore le désaveu de sa valeur scientifique, de même qu'une accentuation, sinon une généralisation de l'aspect subjectif dans l'interprétation des faits.

Avec la maîtrise littéraire qui lui est propre mais aussi avec son effronterie et son hostilité à l'hégélianisme, Arthur Schopenhauer, qui fut longtemps un solitaire, a défini de façon particulièrement percutante le subjectivisme en histoire par l'expression de « nihilisme historique ». Il pensait que la prise de conscience historique de l'humanité ne pouvait compter au nombre des sciences. L'histoire serait un savoir mais nullement une science. La connaissance historique générale serait impossible et celle du particulier serait douteuse. La démarche historique serait « mensongère, non seulement dans son application mais également dans son essence ».

Schopenhauer est le classique maintes fois décrié d'un subjectivisme historique étroit. Il est à l'origine d'un courant qui se prolonge jusqu'à nos jours. Ni l'historicisme, ni le positivisme d'essence anti-dialectique n'ont pu par ailleurs développer d'efficaces contrepoids, en durée tout au moins. Leurs représentants, confrontés à la crise des rapports socio-historiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, furent même saisis d'un doute et se demandèrent si la connaissance humaine pouvait être autre que subjective et si une science de l'histoire était possible.

Le subjectivisme et le nihilisme historique, si fortement influencés par Schopenhauer, ont été combattus par le courant qui, par delà Marx et Engels, va de Hegel à Lénine. Déjà en 1844, Engels écrivait que « l'histoire est une et tout à la fois » et qu'elle doit être tenue en plus haute estime que tous les courants philosophiques antérieurs y compris celui de Hegel. Il a renforcé cette conviction en 1867 dans un compte rendu de l'ouvrage principal de son ami<sup>(2)</sup> en insistant sur le

(2) Il s'agit du livre I<sup>er</sup> du *Capital* de K. Marx (N.D.L.T.).



« sens historique » qui parcourt tout l'ouvrage. Et Lénine confirme cette conception théorique de l'histoire dans sa critique de Hegel.

Pour plusieurs raisons, il faut toujours avoir présents à l'esprit ces deux courants opposés qui remontent à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Et notamment parce qu'aujourd'hui encore bien des auteurs, plus ou moins imprégnés de subjectivisme, se présentent presque comme des novateurs. Ceux-ci, ancrés dans le XIX<sup>e</sup> siècle, en arrivent, par une terminologie à la mode, à faire passer pour retardataires les représentants du matérialisme historique et dialectique parce qu'ils utilisent une terminologie déjà ancienne. Il serait souhaitable que, dans les discussions scientifiques, on soit fort prudent à propos de l'argument des Anciens et des Modernes, et que l'on bannisse en tout cas de nos débats l'esprit des créateurs de modes, bien estimables par ailleurs.

La primauté fallacieuse du sujet sur l'objet se manifeste de deux manières, l'une franche et l'autre cachée. Le subjectivisme est franc quand on déclare par exemple que la *seule* nécessité est le postulat subjectif de notre pensée et qu'il n'existe aucune relation objective de causalité. Le subjectivisme est franc également lorsqu'on affirme que c'est de l'historien lui-même et *exclusivement* (je souligne exclusivement) que naissent les problèmes qui le conduisent à la recherche des documents. Le subjectivisme est, par contre, caché quand on prétend que l'historien ne peut donner sens et signification au passé que par sa seule interprétation et analyse, du fait qu'il ne lui parvient que de façon fragmentaire. Dans la perception des faits historiques, ainsi que dans leurs relations structurelles et dans leur évolution, il se dégage une contradiction non pas abstraite mais dialectique entre le sujet et l'objet. Dans la nature et dans la société, l'objet est distinct du sujet. Certes, il constitue la condition préalable de la connaissance humaine, d'autant plus que l'homme ne vit que dans la nature et dans la société. Mais le sujet n'est nullement impuissant face à l'objet, ni en pensée ni en action, car la dialectique de la connaissance a pour effet que le sujet connaissant et agissant acquiert sa liberté précisément par sa liaison à l'objet.

La connaissance historique perd son fondement sûr quand elle ne présuppose pas l'existence réelle et objective de son matériau de connaissance, en dehors et indépendamment de la conscience humaine. La dépendance des idées par rapport aux *matériaux* réels et objectifs (c'est-à-dire les faits) et leur détermination constituent l'un des aspects de la théorie de la connaissance dans le matérialisme historique. L'autre aspect de ce matérialisme considère la dépendance des idées vis-à-vis des *rapports sociaux* au sein desquels elles naissent. Ces deux aspects de la théorie de la connaissance dans le matérialisme dialectique doivent être distingués mais ils se trouvent l'un par rapport à l'autre en relation de réciprocité ; cela veut dire qu'il faut saisir le rapport entre la signification factuelle et socio-économique des connaissances dans sa dialectique. C'est à cette définition matérialiste dans sa double acception que se rattache la double signification du terme *objet*. La réalité objective, existant en dehors et indépendamment de la conscience humaine, constitue, avec ses faits immédiats et ses lois de structures et de développement, l'*objet potentiel* de la connaissance humaine.

Mais dans la diversité infinie, tant sur le plan qualitatif que quantitatif de la réalité objective, les hommes ne se soucient que de ce qui correspond au dévelop-



pement socio-historique de leurs besoins matériels et spirituels et à leurs moyens de connaissance. C'est ainsi que de l'objet potentiel se dégage l'*objet réel de connaissance*. Et tout en étant en relation avec le *sujet de connaissance*, le matériau réel de connaissance est *objet* de la connaissance.

Nous considérons comme base de la connaissance le fait objectif (l'objet de connaissance). Inversement, c'est son aspect subjectif qui est significatif, car, sans lui, le processus de perception ne pourrait être saisi. Le reflet que donne le sujet connaissant de l'objet de connaissance, lequel a une existence réelle et objective, est filtré et prend forme à travers le prisme des conditions d'existence et des intérêts des diverses classes. La perception subjective de la situation sociale notamment et de ses développements dépend dans une large mesure du niveau social objectif du sujet qui cherche à connaître.

L'appropriation scientifique de la réalité, et tout particulièrement de la réalité *historique*, ne recouvre jamais toute la réalité elle-même. Le sujet qui effectue la recherche ne peut restituer une photocopie du passé. Mais la théorie du reflet et du miroir est dialectique et elle tient compte de l'évolution de la connaissance. Il n'est pas utopique de rechercher le plus haut degré possible de concordance entre les connaissances (résultat de l'activité de la connaissance) et l'objet de la connaissance, c'est-à-dire le plus haut degré possible de *contenu de vérité*. On peut en déduire que la contradiction dialectique entre le sujet et l'objet ne peut être résolue que par un effort constant et ininterrompu de connaissance de la part des individus comme de la société. Le caractère progressif de la connaissance historique se manifeste dans une double direction, d'une part dans l'histoire générale de la science historique et d'autre part dans la structure et le mouvement de la connaissance de l'expérience individuelle qui s'appuie sur un objet concret (ou complexe d'objets) et qui s'accomplit dans un laps de temps déterminé.

Dans la suite de notre article, nous ne perdrons pas de vue ce caractère progressif de la connaissance car la relation entre empirisme, théorie et méthode s'y rattache également. Par cette relation triangulaire, nous avons buté inévitablement sur la recherche des faits en tant que point de départ méthodologique. Sans doute, cette recherche des faits, au départ de la méthode, n'est-elle que relative, car, pour rechercher des faits, il faut bien avoir conscience d'un problème, c'est-à-dire être déterminé par un savoir préalable et un but concret, donc être conditionné socio-historiquement. Ceci montre assez qu'il ne peut y avoir de *pur* empirisme. Il peut d'autant moins y avoir d'empirisme pur que l'activité de connaissance progresse simultanément à l'histoire humaine. Quoi qu'il en soit, toute science (et *a fortiori*, toute conception du monde scientifiquement fondée) est établie sur des faits et découle de leur analyse. En ce qui concerne les déterminants du processus de connaissance et des émotions qui s'y rattachent, il est bien vrai de dire que *mieux nous laissons de côté nos sympathies et nos antipathies, mieux nous sommes à même d'apprécier les faits eux-mêmes et leurs conséquences*. Par ce précepte moral fondamental *sine ira et studio*, le problème du fait et de sa fonction méthodologique est posé mais non résolu, loin s'en faut.

Sur ce principe élémentaire auquel tout scientifique qui s'attaque aux faits est confronté, il n'y a pas accord entre philosophes et historiens, d'autant plus que la perception du fait historique touche au rapport dialectique (ou tension) réciproque entre fait objectif (ou objet de connaissance) et son expression subjective ;



en bref, au rapport entre sujet et objet. Toutes les manifestations objectives de la vie matérielle et spirituelle ne sont, *pour nous*, des faits que dans la mesure où on les a exprimées de façon correcte et sûre ; c'est-à-dire lorsqu'elles ont fait l'objet d'un appareil critique de preuves que l'on peut constamment vérifier, perfectionner et même survérifier et qu'elles sont ainsi démontrées.

Nous analysons le *fait historique* dans le but d'éclairer la relation dialectique entre l'événement, sa structure et son mouvement. Grâce à cette façon de progresser dans notre manière de penser, nous allons essayer de découvrir ce qu'il y a de complexe dans ce qui est élémentaire.

Remarquons toutefois que l'articulation nécessaire que notre présentation impose entre événement, structure et évolution, a pour conséquence une *association* réciproque ; ce qui contraint occasionnellement l'auteur à anticiper ou à reconsidérer le développement de son argumentation.

### La dualité de l'événement et la problématique des faits

L'historien ne s'occupe que d'événements, du moins apparemment. C'est pourquoi, dans l'histoire de l'historiographie, « l'histoire événementielle » a joué si longtemps un rôle prépondérant. L'intérêt pour des faits singuliers, mais apparaissant comme des événements intéressants ou importants, permettait assez naturellement de les décrire comme « ce qui s'est produit ». A partir de cette attitude envers les sources on était amené à ce type de description.

D'un point de vue méthodologique et théorique, jetons par exemple un coup d'œil sur la grève, en tant qu'événement. *A priori*, la grève est un événement qui, sur la base de documents incontestables, peut être considérée comme un fait établi de façon indubitable. C'est un fait relativement simple à saisir si on le compare à des événements complexes comme les guerres ou les révolutions qui comprennent un ensemble innombrable d'événements. Mais, du point de vue de la méthode, la grève a aussi ses malices. Quiconque s'intéresse aux statistiques et distingue grèves économiques et grèves politiques le sait bien. Sous le concept *grève*, nous avons affaire à un nombre plus ou moins grand d'événements tels que rassemblements, proclamations, piquets de grèves et interventions policières, cortèges et parfois même fusillades, mesures prises par les chefs d'entreprises et leurs déclarations, polémiques de presse, etc. On ne peut rendre compte de façon adéquate de cette pluralité d'événements que si l'on utilise des termes spécifiques comme motifs, circonstances, faits, incidents, etc.

Même si nous ne donnons du fait de grève qu'une description uniquement empirique, nous butons sur des aspects qui, selon le lieu et le temps, ont existé et agi avant et après l'événement. Nous ne ferons pas allusion ici aux entreprises, à la police ou à d'autres institutions. Il s'agit avant tout des travailleurs et des dirigeants d'entreprises. D'un point de vue purement empirique, ils constituent des groupes sociaux nettement distincts qui se trouvent dans une situation conflictuelle (la grève) que l'on ne peut ignorer. En comparaison du fait de grève, événement unique, travailleurs et patrons en tant que porteurs d'un rapport de classes n'ont nullement un caractère singulier mais ils doivent être saisis comme des



éléments permanents. Même au simple niveau empirique, ils font référence à des structures sociales. Pour cette raison travailleurs et patrons existent, agissent et peuvent être considérés comme des *éléments* structurels. Et tout ce qui existe et agit, c'est aussi un *fait*.

De l'événement *grève*, nous pouvons donc déduire avec raison que, dans tout événement historique, il faut considérer à la fois le double aspect, d'une part, spécifique et individuel et, d'autre part, général et qui se répète.

Nous pouvons en conclure que les faits considérés comme historiques (d'un point de vue scientifique), doivent être envisagés sous deux aspects fondamentaux : comme événement dans l'action et la pensée des hommes, et, comme élément de structure.

Cette distinction entre deux aspects du fait nullement séparés dans la réalité historique nécessite, du point de vue de la structure, quelques précisions que nous apporterons dans le chapitre suivant. Avec quelque raison, on prétend occasionnellement que le terme *structure* est discutable ; c'est pourquoi on le remplace parfois par le terme *représentation*. Mais on évite ainsi de répondre à la question embarrassante de savoir à quoi se rapporte la structure, comment elle se différencie en soi et comment elle doit être historiquement délimitée. L'expression *structure sociale* est saisie de façon plus précise ; elle signifie que dans la société on distingue dans la structure fondamentale les ensembles structurels et les structures partielles. Ceci n'explique évidemment pas de quelle manière les divers éléments sont liés l'un à l'autre dans la structure fondamentale de la société, ni comment cette société doit être définie historiquement.

L'événement *grève* fait apparaître le prolétariat comme un des éléments constituant la structure de la société capitaliste. Il révèle de surcroît que le prolétariat n'est pas isolé mais qu'il est dialectiquement lié à son contraire : la bourgeoisie. Le rapport capitaliste détermine l'unité et la lutte des contraires : prolétaires et capitalistes. Ces deux classes antagonistes se conditionnent l'une l'autre, elles se compénètrent, et, bien que leurs intérêts s'opposent, elles sont à ce point identiques qu'elles constituent les deux éléments nécessaires du rapport capitaliste : unité et opposition des contraires.

Les deux facteurs opposés dans l'unité des contraires de la structure sociale (ou structure fondamentale) que nous appelons le *capitalisme* font nécessairement naître un mouvement ; ici un mouvement de travailleurs qui s'exprime dans une infinité d'événements auxquels ressortissent les grèves. Et le mouvement des travailleurs est précisément un exemple-type de ce qu'un mouvement historique peut conduire à une évolution qui tend à la résolution de ces contradictions en une unité fondamentale nouvelle, mais supérieure. Qui dit *structure* en histoire doit à la fois penser *mouvement* et *évolution*. C'est pourquoi, il ne suffit pas de parler d'éléments *structurels* puisqu'il s'agit aussi d'éléments d'*évolution*. Structure, mouvement et évolution se muent constamment l'un en l'autre. Cette dialectique crée également des structures dérivées (formes pratiques) comme par exemple les syndicats et les partis.

L'exemple de la *grève* fait apparaître encore d'autres aspects de méthode. Ainsi, lorsqu'on considère la *grève* dans sa relation directe au rapport structurel



capital - travail, d'autres questions surgissent comme, par exemple, quelle est la structure de la classe ouvrière dans tel ou tel pays, dans telle ou telle région, à telle ou telle époque ? En outre, en fonction de ce principe de méthodologie qui consiste à envisager un élément de connaissance (objet) dans le plus grand nombre possible de ses relations, la pratique suivante s'impose : tout événement d'une grève ne peut être analysé, ni apprécié de façon précise dans toute son ampleur, ni dans son type de revendications, ni dans son déroulement, s'il n'est pas saisi dans sa signification politico-historique, s'il n'est pas considéré et apprécié dans sa liaison à l'ensemble des rapports de classes, à l'intensité des luttes politiques et au caractère de l'époque et de la période envisagée. Des grèves de même ampleur et de revendications analogues revêtent une importance différente selon qu'elles se déroulent dans une période relativement calme du capitalisme ou dans une période révolutionnaire aiguë. Par là, nous percevons toute l'importance méthodologique de la *périodisation*, c'est-à-dire la détermination de la place historique que doit occuper le laps de temps envisagé. En bref, dans les grèves de quelque importance se manifestent, comme dans tout autre type d'événement, les contradictions internes et externes des structures socio-économiques et politiques et, avec elles, leur mouvement et leur *évolution*.

Cela signifie que, du point de vue théorique et de la méthode logique, on est contraint de rechercher des faits nouveaux, de les ordonner et de les envisager dans leur relation concrète de structure et d'évolution. L'aspect méthodologique de la théorie doit éclairer notre conscience à toutes les phases de la recherche pour que celle-ci soit efficace. La théorie ne procède pas de l'empirisme ; bien plus, théorie (en tant que méthode) et empirisme doivent, pour être mutuellement efficaces, se trouver en relation réciproque de façon *permanente*, passer *constamment* de l'un à l'autre.

Le rapport entre ces deux types de faits (élément de structure et d'évolution d'une part et événement d'autre part) dans l'exemple envisagé qui se rapporte au prolétariat (avec sa nécessaire corrélation à la bourgeoisie) et à un événement de la lutte de classe tel que la grève est relativement simple. Mais bien plus complexes et plus difficiles à maîtriser du point de vue de la méthode sont les cas où nous avons affaire à des *éléments de structure et d'évolution* dans leurs contradictions internes et externes, tels que par exemple la concentration de la production et du capital, leur transformation en monopoles, les modifications qui se font jour dans les classes dominantes et principalement dans la structure des classes, et leur reflet plus ou moins conscient dans les idéologies des diverses classes, ou bien encore dans des événements tels que les actions diplomatiques et militaires, la conclusion de traités, les interventions parlementaires, les lois, les manifestations publiques, etc.

Ces exemples démontrent que ces deux types de faits peuvent concerner aussi bien l'infrastructure que la superstructure et qu'ils se trouvent l'un par rapport à l'autre dans un rapport médiateur ou immédiat. Ainsi, en Allemagne, la concentration de la production et du capital en tant qu'élément de structure et d'évolution est en relation directe avec des événements de l'année 1870 tels que la fondation, le 10 mars, de la *Deutsche Bank* et l'émission d'actions le 11 juin, abstraction faite d'événements dramatiques, comme les krachs bancaires. Un autre exemple : le socialisme scientifique est un élément de structure et d'évolution se rapportant



au domaine de la superstructure mais la publication du *Manifeste du parti communiste* est un événement de signification historique mondiale, la manifestation d'une révolution idéologique et par là l'annonce de la révolution sociale et politique mondiale, laquelle a commencé avec la révolution d'octobre 1917. Si on veut l'envisager de façon correcte, cet événement singulier de février 1848 est très fortement polymorphe. Il est en effet en relation avec l'évolution économique, politique et idéologique des années 30 et 40 en Europe et en Amérique du Nord, ainsi qu'avec les prémices de la révolution internationale de 1848-1849. Comme nous l'avons constaté déjà, il a eu une répercussion considérable à longue distance. Un événement, en tant que fait historique, ne peut être jugé pleinement et correctement que s'il n'est pas seulement envisagé dans sa connexion structurelle contemporaine mais aussi d'après son degré d'influence dans l'évolution à longue distance.

Par l'exemple de la grève, nous avons pu assez facilement démontrer le double aspect que recèle tout événement historique. Il est pourtant beaucoup d'autres événements historiques, dont les médiations, dans la connexion dialectique entre l'événement passager et les structures de durée plus longue, bien que mues également par un mouvement dynamique, sont beaucoup plus embrouillées et à la fois plus cachées. Pour preuve, par exemple dans le complexe événementiel que constitue une guerre, le problème des combats décisifs. Ils peuvent être étudiés, d'une part avec le souci d'en donner un reflet aussi fidèle que possible, tels qu'ils ont eu lieu et chargés de tous leurs effets dramatiques ou d'autre part dans le but de rendre compte du plan tactique et stratégique des belligérants. Mais le regard méthodique avisé se portera sur les structures, mues de manière dynamique, dont l'éventail va de l'économique à la morale politique, c'est-à-dire sur les structures mouvantes qui sous-entendent l'événement dramatique et qui se vérifient ou non en lui. Quand on dit que tout événement est plus ou moins mûr lorsqu'il est contenu dans ses prémices (ses conditions structurelles), c'est bien vrai ; mais il faut ajouter que cette constatation est une preuve de plus de la dialectique entre la nécessité et le hasard.

En ce qui concerne les personnalités historiques, on affirme souvent qu'elles peuvent détruire, maintenir ou créer des structures. On ne peut écarter cet argument d'une main légère mais on ne peut non plus nier que toute personnalité historique, quelle que soit sa constitution biologique, se développe à vrai dire par son éducation et les circonstances de vie et de temps dans des structures sociales et politiques et qu'ainsi, consciemment ou non, elle est engagée dans des liens. C'est de tout cela que se dégage la physionomie idéologique du politicien, lequel assimile le caractère de son époque, soit de façon sentimentale et pratique (empirique) comme Bismarck, ou encore de façon scientifique et théorique comme Lénine. En tout cas, son succès, la durée de son succès ou son échec dépendent de la précision avec laquelle le personnage historique appréhende ou non le jeu des forces qui agissent dans les structures. Tout homme politique important sait plus ou moins clairement qu'il n'y a pour lui de liberté d'action que dans son adaptation aux structures préexistantes. En outre, en ce qui concerne la relation entre structures et personnalité en histoire, on doit aussi tenir compte de la dialectique entre la nécessité et le hasard.



Dans nos considérations sur la notion de fait, nous avons cherché à éclairer la relation ainsi que la distinction à établir entre *conjoncture* et *structure* à l'aide d'exemples empruntés au capitalisme. Nous ne doutons pas que de telles relations ont également existé dans les sociétés de classes pré-capitalistes. C'est pourquoi, nous nous croyons fondé à préciser la différenciation et le rapport entre les deux types de faits.

Par conséquent, nous distinguons, d'une part, les éléments de *structure* et d'*évolution* dans le cadre de formations socio-économiques au sein desquelles les hommes agissent dans des rapports historiquement concrets et déterminés de production et de classes, et, d'autre part, les *événements* qui se produisent dans la pensée et dans l'action des hommes, c'est-à-dire des masses et des personnalités, qui subissent l'empreinte de leur classe. Nous avons vu qu'un fait comme la grève, qui apparaît de prime abord relativement simple, se révèle très complexe, même si nous nous en tenons à sa description sans entreprendre l'analyse des relations socio-économique qu'elle recèle.

Chaque fois que l'on prend en considération les différences de niveaux, la complexité de *chaque* fait est indéniable. Par ailleurs, ceux qui disent que tout fait « est choisi au hasard » ont raison et cette sorte d'abstraction, d'isolement de ses relations structurelles est impliqué dans la notion de fait.

Il est très souvent question de *fait isolé* mais où commence-t-il et où finit-il ? Cette question en entraîne une autre : comment et avec quelle ampleur des faits retirés de leur contexte historique objectif doivent-ils s'envisager ? La manière d'extraire un fait de son contexte global ne dépend pas seulement de la nature de la recherche mais aussi de la façon de poser le problème. Prenons, par exemple, les tractations préliminaires à la paix en juillet 1866 à Nikolsburg. Il dépend de l'intérêt particulier du chercheur d'embrasser le complexe *total* comme un fait ou, en substance, les rapports de Bismarck avec la direction de l'armée prussienne à ce moment précis. Dans ce dernier cas, il peut s'agir pour le chercheur d'éclairer les structures du pouvoir en Prusse à cette époque. Quand, pour une recherche particulière, des faits sont retirés d'un ensemble plus vaste, il est vain de se poser la question de savoir s'il faut partir d'une analyse des structures ou d'une analyse historique de détail. C'est le caractère même de la recherche de même que l'intérêt de cette recherche pour l'historien qui détermineront la manière de poser le problème. Le fait scientifiquement historique, comme tout fait né de l'expérience naturelle ou sociologique, n'a pas seulement un caractère de reflet mais de fonction.

\* \* \*

Nous avons dit plus haut que l'exposé des faits devait être justifié par un appareil critique sans cesse repris, vérifié et même survérifié. Nous touchons là au domaine de la recherche et de la critique des sources.

L'historien a affaire avant tout à des documents que la pratique de l'histoire a accumulés et qui constituent une part de cette pratique. C'est d'eux que l'on peut dégager *une connaissance du passé*. Les sources existent en grande quantité. Elles vont, avec des frontières mouvantes, des produits d'origine individuelle et



intime jusqu'à ceux du domaine public à caractère de masse : lettres privées, souvenirs, chroniques, récits, ordonnances ou rapports diplomatiques, chartes, dossiers, traités, articles, discours, proclamations, programmes de partis, objets de toute nature, monuments d'architecture, lois et décrets, statistiques contemporaines, registres de toutes sortes, matricules, listes de personnel, fichiers, enquêtes, questionnaires, etc. De nouveaux types de documents sont apparus récemment avec les films documentaires et les émissions de télévision. Toutes les sources citées ci-dessus nous livrent des faits précis ou vagues mais leurs frontières sont toujours fluides. Pensons, par exemple, aux sources officielles, d'une part, ou à des récits ou opinions, d'autre part, à la distinction, du point de vue document, entre les termes généraux *vestige* et *tradition*. La nature même des sources qui se rapportent à des collectivités, les destine tout particulièrement à nous fournir des informations sur les structures historiques, mais des sources de caractère individuel<sup>(3)</sup> peuvent tout aussi bien nous fournir involontairement et accessoirement des indications au sujet des conditions de la structure sociale. Ce qui montre que tout événement (entre autres les actes importants des personnalités politiques) revêt un double aspect, à savoir qu'il recèle, à côté de ses caractères spécifiques, d'autres plus généraux et qui se répètent.

Toutes les sources que le passé nous a léguées sont des matériaux d'analyse historique (partie de l'activité de connaissance) isolés les uns des autres, ni plus ni moins. Prises séparément, elles sont, en fonction de leur contenu et de leur forme, limitées dans leur signification et rendent, pour cette raison, nécessaire une analyse critique dont la méthode spécifique ne doit pas être évoquée ici. Quand, à propos d'un événement indiscutable, comme par exemple une bataille, on infère qu'un tel événement ne peut faire l'objet d'une relation historique objective sous prétexte qu'elle est ressentie différemment par les soldats et par le général, on nie, avec beaucoup de légèreté et dans un raccourci apparemment fort sensé, les possibilités cependant éprouvées de la critique des sources à laquelle se rattache la comparaison des documents. Si les sources constituent des *matériaux* d'analyse historique isolés les uns des autres, ce sont uniquement les *résultats* de cette analyse qui revêtent une valeur historique et scientifique plus ou moins irrécusable, bien qu'ils ne rendent pas compte de la totalité de leurs manifestations. Il s'agit bien, comme nous l'avons déjà dit, de faits historiques à caractère scientifique, soit d'éléments de structure et d'évolution d'assez longue durée, soit d'événements qui ne se produisent qu'une seule fois mais en relation avec ces éléments.

L'analyse historique commence par la critique des sources. Ces sources sont, d'une manière ou d'une autre, des « faits évidents » et donc porteurs d'informations. La critique des sources, envisagée sous tous ses aspects, constitue la *méthode historique du premier degré*. C'est à la méthodologie et à l'histoire de l'historiographie que revient la tâche de vérifier le rapport existant entre les divers documents légués par le passé, les *faits évidents* et ces autres types de faits qui résultent de la critique des sources.

Il n'est pas de source qui ne nécessite comparaison et conceptualisation. Il n'est pas de fait historique scientifiquement irrécusable sans document qui en

(3) telles que lettres, souvenirs vécus, etc.



est la matière première historique. En raison de leur matérialité originale et de leur aspect d'immédiateté, les archives, les éditions originales, les objets de musée, etc., sont par leur force de communication, à la fois plus forts et plus faibles (considérablement plus faibles) que la littérature d'histoire scientifique dans la mesure où celle-ci se repose sur des faits fournis par la critique des sources et reflète fidèlement et presque adéquatement l'essence des rapports de structure et d'évolution. De ce point de vue aussi, la dialectique entre le sujet et l'objet est importante dans l'activité de l'historien.

Dans ce chapitre qui traite du rapport entre les sources et l'exposé des faits, il faut encore dire un mot sur la place qu'occupe la méthode quantitative dans le processus de connaissance historique. Le développement futur de la méthode quantitative dans la recherche historique permettra d'élucider des séries de faits plus ou moins isolés, ainsi que les relations entre ces faits dans les structures historiques et leur évolution. Mais elle pourra également s'appliquer à des événements relativement circonscrits dans le temps. Les succès de la méthode quantitative, en particulier en histoire économique et dans l'étude des forces sociales et politiques, sont indéniables. On en a déjà longuement débattu lors de congrès et colloques internationaux. On ne pourra donc renoncer à l'avenir à la méthode quantitative parce qu'on disposera d'un nombre toujours croissant de documents, tels que chiffres, cartes perforées, programmes et tableaux établis par ordinateur, etc. Toutefois, il ne faut pas abuser de l'illusion positiviste selon laquelle « rien ne vaut qui ne puisse être compté, mesuré ou pesé » comme le pense de façon sarcastique Fritz Redlich.

Comme toutes les analyses, la méthode de recherche quantitative, comme l'expérience l'a montré, présuppose :

- a) une mise en problème et en question qui est imposée par la pratique sociale et politique ou le progrès scientifique (dont un déterminant pratique de la recherche) ;
- b) une théorie fondée scientifiquement et éprouvée, qui peut se muer en méthode ;
- c) une élaboration critique des sources disponibles, tout d'abord du point de vue de leur quantité et de leur qualité, à partir des apports méthodologiques de la critique traditionnelle des sources ;
- d) une analyse critique du savoir antérieur.

Cet énoncé des conditions théoriques et méthodologiques qu'implique la méthode quantitative, et qu'aux Etats-Unis on appelle parfois la *cliométrie*, indique que la quantification n'est pas dénuée d'idéologie et qu'on ne peut la recommander comme modèle exemplatif de « désidéologisation » positiviste.

A propos des déterminants pratiques, on a entrepris aux Etats-Unis au début des années '60, une série de travaux sur les origines et le déclenchement de la première guerre mondiale en utilisant notamment la méthode quantitative. D'un accord unanime, on a admis que l'impulsion pratique de cette recherche résidait dans l'intérêt manifesté pour la maîtrise de la course aux armements et dans la prétention à gérer les crises. Du dénouement négatif de la période qui a précédé



la première guerre mondiale et de la crise de juillet 1914, on a ainsi pu tirer des enseignements pour le présent. L'expression *management* des crises est très significative et révélatrice ; on vit avec la crise, on cherche à la diriger (*management*), mais on ne peut l'éviter. Citons un autre exemple : il existe vraisemblablement aussi un lien entre le déterminant pratique et la méthode de recherche utilisée par Robert W. Fogel qui a cherché à démontrer que la construction des chemins de fer n'était nullement indispensable à l'expansion économique des Etats-Unis. On peut, à ce sujet, difficilement esquiver la question de savoir si une telle thématique, consciemment ou non, n'est pas en relation avec la controverse publique née à propos de l'extension future des autoroutes au détriment des chemins de fer.

Si on passe à présent à la théorie de la société, l'emploi de la méthode quantitative est également significative de la pratique d'enquête de la *cliométrie*. Ainsi, le behaviorisme par exemple peut conduire à restreindre l'analyse à la manière d'agir des dirigeants politiques.

Selon la manière de concevoir le lien concret entre les diverses forces agissant sur le déroulement historique ou, si l'on préfère, le rapport entre les éléments spécifiques, singuliers et les éléments généraux, — c'est-à-dire qui se répètent, — dans un événement historique, le problème est résolu différemment d'après la quantité et la qualité des sources utilisées.

Il reste que, d'une part, l'idée d'une quantification neutre et dégagée de toute idéologie est une utopie. D'autre part, elle a besoin de principes théoriques et méthodologiques qu'elle ne trouve pour ainsi dire ailleurs que dans les prototypes et le fonctionnement des ordinateurs. Voilà pourquoi la méthode quantitative ou *cliométrie* doit être confinée au rang de science auxiliaire. A propos des succès obtenus par la méthode quantitative, on peut encore noter ce qui suit : les études fort discutées que nous avons mentionnées plus haut sur la préparation et le déclenchement de la première guerre mondiale ont démontré que la quantification, — et même les principes théoriques et méthodologiques qui la sous-tendent, — nécessite un affinement, une précision et une extension de l'appareil conceptuel. Il est pratiquement devenu impossible d'utiliser les termes de « conflit », « crise », « escalade » sans une réflexion plus rigoureuse. Il est tout autant discutable de vouloir les distinguer *exclusivement* par des adjectifs correspondants. Toutefois, la distinction qui a été tentée entre les divers types de crises historiques est digne d'intérêt et de réflexion. En conclusion, on peut admettre que, même si elle a été trop étriquée dans sa base documentaire et que pour cette raison elle a échoué, l'application de la méthode quantitative à l'étude du déclenchement de la première guerre mondiale a éclairé quelques-uns des liens entre l'économie et la politique, tels que par exemple le développement de l'intention et la prise de décision, ou les communications entre les Etats ou à l'intérieur de ceux-ci. En bref, en matière de méthode quantitative, il ne s'agit plus de *si* mais de *comment*. Ce qui reste à préciser, c'est la place concrète de la quantification en histoire, c'est-à-dire dans le système méthodologique de la recherche historique. Sur ce point, il faut renoncer à un expansionnisme que l'on croit profitable, tout autant qu'à une position de refus conservatrice.



## Structure, mouvement et évolution

Pour progresser sur la voie de l'analyse et de la synthèse des faits historiques et de leurs relations structurelles et évolutives, de même que pour découvrir le passage de la méthode historique du premier degré à celles des deuxième et troisième degrés, il est nécessaire de poursuivre et de préciser nos réflexions sur la structure et l'évolution de la société.

L'historien n'utilise la critique historique que pour analyser ce qu'en langage courant on appelle *le concret*, c'est-à-dire l'ensemble des faits immédiats qui constitue la base à partir de laquelle on atteint « une perception et une conception » des choses. Conception et perception sont plus ou moins identiques à l'empirisme.

Le concret, en langage courant, est le point de départ du processus de connaissance. Le résultat de ce travail conduit à une concrétisation d'un niveau supérieur lorsque les faits donnés, immédiats sont perçus dans leur relation spécifique, saisissable, à l'intérieur de leur totalité sociale, logiquement structurée et mouvante. *Le concret est concret, parce qu'il est la synthèse de nombreuses déterminations, c'est-à-dire l'unité de la diversité.* Chaque fois que nous butons sur le problème de *la synthèse des diverses déterminations, l'unité de la diversité*, le rapport concret des faits, nous posons au fond la question des structures sociales et historiques. Que sont ces structures et que ne sont-elles pas ? Doivent-elles être saisies dans une structure fondamentale spatio-temporelle ? Nous devons envisager ces questions de façon plus positive et plus pénétrante que nous ne l'avons fait jusqu'ici.

Ainsi, on ne peut considérer comme structures les informations sur l'emploi dans une période donnée, sur les revenus et les prix, sur les faits relatifs au produit social brut, à la hausse moyenne des salaires, au coût de la vie, au montant des exportations et des importations, etc. Il s'agit ni plus ni moins, dans ce cas, de séries de faits qui déterminent les éléments de structure et d'évolution (par exemple, la classe ouvrière, la bourgeoisie, etc.). Ces séries de faits ne sont perçues comme structures que parce que les rapports entre les personnes et les classes sont liés à des données objectives.

Par contre, nous compterons au nombre des structures les manifestations historiques suivantes : les formes constitutionnelles, les modes de domination, qui ne changent par du jour au lendemain et qui constituent la condition de l'action politique. Ou encore, les forces productives et les rapports de production, qui ne se transforment qu'à long terme et souvent par bonds et qui conditionnent l'organisation sociale et agissent sur elle. C'est dans ce cadre, que se définissent les constellations d'alliances et d'oppositions et que se décident la guerre et la paix... Il faut aussi tenir compte des préalables de la géographie physique, du point de vue de leur disponibilité technique, d'où naissent pour l'homme des possibilités durables pour l'action politique et le comportement économique ou social. Quelle que soit la critique que l'on puisse faire à ces exemples et à leur formulation, nous avons, pensons-nous, cerné de plus près le problème des structures. Certains exemples cités, tels que forces productives et rapports de production, sont empruntés au langage du marxisme. Mais, cette remarque faite,



on voudra bien ne pas soupeser le rapport entre les structures citées les unes par rapport aux autres. On ne peut méconnaître le danger que *du chaos des faits résultant du postulat des individus, ne résulte le chaos de la structure.*

Il est évident que pour saisir le caractère des structures et pouvoir donner une image des *rapports dans et entre les structures*, il est largement admis qu'il faut méditer sur des séries de faits. Le combat scientifique commence par la question de savoir si ce besoin est vague ou précis. Le problème que nous avons tenté d'éclaircir dans notre introduction, à savoir le rapport entre le sujet et l'objet, revient à se demander si consciemment ou non le sujet qui fait la recherche restitue ce rapport par une construction de l'esprit de type idéal pour ainsi dire souveraine ou si, se soumettant à lui, il découvre ce rapport dans l'objet de connaissance et le rend évident par un travail de compréhension. Nous devons toujours avoir présent à l'esprit cet aspect théorique de la connaissance pour trouver réponse à la question controversée du rapport existant dans et entre les structures. La tentation est grande de voir des structures semblables à celles que nous avons citées, dans telle ou telle série de faits et de ne percevoir le rapport entre elles que dans leur action réciproque. Si l'on renonce à une structure fondamentale, caractérisée par un ordonnancement animé d'un mouvement dynamique et comportant des dominantes précises, on ne fait que ranimer la vieille théorie des facteurs qu'A. Labriola désignait sous le nom de *semi-théorie*. J'admets qu'un progrès pourrait être accompli par une modernisation de cette théorie et non pas seulement pour saisir la structure, si l'on remplaçait par exemple un terme universel comme *facteur économique* par d'autres plus concrets comme *forces productives* et *rapports de production*. De la même manière, on pourrait concrétiser davantage le terme non moins superficiel de *facteur politique*. Mais quand bien même des progrès seraient réalisés dans cette voie par la publication de travaux de recherche, une brèche n'en serait pas pour autant ouverte dans l'intérêt qu'il y a à saisir la relation structurelle et évolutive de *l'ensemble de la société*.

D'autres voies doivent être trouvées pour saisir cette structure sociale fondamentale, ou, pour mieux dire, il faut redécouvrir des voies découvertes déjà depuis longtemps. On prétend parfois que le terme *structure* est apparu de façon explosive dans un passé récent et qu'il aurait remplacé des termes passés de mode comme régime, organisme, organisation, système, rapport ou ensemble. Il est indéniable que le terme *structure* pourrait devenir un terme à la mode, qui s'installerait à l'improviste là où la notion fait défaut. Il ne le faut pas. De même que l'on n'a pas à abandonner les termes régime, organisation, rapport ou ensemble, de même il n'y a pas lieu de rejeter le terme système en dépit de son mauvais usage (bien plus récent du reste qu'ancien).

Ceci nous amène à nous demander si, en histoire, il faut utiliser la notion de structure comme système théorique ou d'un point de vue sociologique et historique. Dans une structure théorique, on fait généralement abstraction des divers éléments qui composent le système ; on se préoccupe davantage de l'ensemble des relations existant entre ses divers éléments. Cela peut être exacerbé et pourtant, dans le fond, c'est correct si cette notion est précisée de la façon suivante : *lorsque nous analysons la structure d'un système, nous ne l'envisageons pas seulement en dehors du matériau concret de ses éléments mais simultanément dans son mouvement, sa transformation et son évolution.* Nous échappons ainsi à



l'abstraction exagérée de l'aspect relativement statique, tout autant que de l'aspect dynamique de la réalité historique, au point que l'historien peut accepter la notion de structure en tant que système théorique. L'abstraction est si peu appropriée à l'objet de la recherche historique que, tout comme Marx à propos d'une autre relation, il n'y a pas lieu d'être surpris que *de cette manière la totalité du monde réel puisse être noyée dans le monde des abstractions, le monde des catégories logiques*. C'est là que se trouve le noyau rationnel de l'héritage funeste d'inimitié entre l'histoire et la philosophie.

Les abstractions sont pour le moins vides de sens en histoire puisque le rapport entre empirisme et théorie y est rompu. Dans la théorie historique, laquelle se mue en méthode, les catégories doivent être conçues de manière à rendre une image adéquate de la réalité historique ; elles doivent rendre l'historien à même de rechercher et de présenter le rapport dialectique entre l'événement, la structure, le mouvement et l'évolution. De même que tout événement, comme nous l'avons vu, contient des éléments de la structure, de même, dans la structure sont impliqués mouvement et évolution. Pour éviter qu'il ne rompe le rapport historique réel, la recommandation suprême qu'on peut faire à l'historien est de n'avancer dans sa recherche et dans sa rédaction qu'en veillant à ce que structure et évolution n'apparaissent pas comme des expressions de l'action historique opposées l'une à l'autre. Toutefois, avec ces postulats méthodologiques, on se meut toujours dans le domaine du formel.

Aussi importants que soient ces aspects formels de l'histoire, ils ne sont utiles du point de vue de la méthode que si nous gardons constamment au centre de nos préoccupations le véritable sujet de l'histoire : l'homme, fondement de toute réflexion historique, réalité de toutes les réalités. L'histoire n'est rien d'autre que *l'activité de l'homme pour atteindre ses objectifs*. Chaque fois que l'historien s'intéresse aux relations et aux rapports entre les hommes, la question qui s'impose inévitablement est : quels rapports les hommes entretiennent-ils entre eux et de quelle manière se constituent-ils en un tout social ? Qu'est-ce qui dans cette totalité sociale est absolu eu égard à l'existence humaine et qu'est-ce qui est relatif ? Ce qui est absolu, c'est que, dans leur activité matérielle, dans la production et la reproduction de leur existence, aussi bien que dans leur relation avec la nature extérieure, les hommes entrent en des rapports entre eux et que ce qui influe dans cette pratique c'est la relation dialectique de leur être social et de leur conscience. Ce qui est relatif, c'est que, si on les examine dans des espaces de temps (époques, périodes), ces relations fondamentales sont soumises à des transformations.

A propos de la dialectique de l'absolu et du relatif, il faut encore préciser que le *sens de l'histoire*, dont Marx et Engels ont souvent parlé, est fondé sur un principe établi, à savoir que l'histoire des hommes, tant du point de vue de ses origines que de sa base permanente, est liée à l'histoire de la nature. C'est le travail qui provoque, règle et contrôle les échanges entre l'homme et la nature. Le travail est, parmi toutes les formes sociales, une condition de l'existence indépendante de l'homme, une nécessité éternelle de la nature pour établir des échanges entre l'homme et la nature et assurer la vie de l'individu. Par cet échange entre lui et la nature, l'homme qui travaille développe des forces productives (résultat de l'énergie utilisée) qui se concrétisent principalement dans des moyens de production.



Mais, étant donné que le travail constitue toujours une activité sociale, qu'il n'est source de richesse que *dans et par la société*, les hommes produisent ou reproduisent leurs moyens d'existence, non seulement au niveau historique qu'ils ont atteint, mais également dans des relations et rapports sociaux correspondants et donc dans des rapports de production.

Dans une des citations reprises plus haut, un auteur non-marxiste, — j'insiste sur ce point, — citait parmi les structures essentielles à l'historien, les *forces productives* et les *rapports de production*. Mais il laissait en suspens la question de savoir dans quel rapport ces structures existent les unes par rapport aux autres. Cette question ne peut pourtant pas rester sans réponse, d'autant plus qu'elle entraîne d'autres : l'homme est-il, dans cette structure sociale et dans tous ses domaines partiels, libre ou assujéti ? Comment est-il assujéti et en quoi est-il libre ?

Par la production matérielle, l'homme a créé la dialectique des forces productives et des rapports de production, c'est-à-dire la loi fondamentale de l'histoire, qui est valable pour tous les domaines et formes de l'activité sociale et pour toutes les formes de sociétés. La tâche propre à l'historien est de faire ressortir le caractère et l'ampleur que prend la liberté d'initiative et d'action des hommes selon les époques, selon les domaines sociaux et productifs particuliers et pas seulement d'après la classe à laquelle ils appartiennent ; de quelle manière aussi cette liberté d'initiative et d'action se développe avec toutes ses contradictions.

Il n'y a pas de fatalisme en histoire. Autrement dit, il faut toujours tenir compte de ce que ce sont les conditions de production d'une époque, c'est-à-dire les *forces productives* et les *rapports de production*, qui façonnent la conscience des hommes. Mais, une fois créées, celles-ci existent indépendamment de la conscience et de la volonté de la génération qui suit, laquelle ne peut librement choisir les conditions de production existantes ; au contraire, elle doit les prendre comme point de départ pour son activité productive ultérieure, mais, bien entendu, en vue de les développer à l'aide de sa conscience. Notre tâche à nous historiens, est de rendre fécond sur le plan de la méthode le terme *conscientisation* dans ses divers aspects historiques et concrets.

Ces remarques font comprendre que la dialectique entre les *forces productives* et les *rapports de production* détermine la structure de la société mais aussi son évolution. En liaison avec cette dialectique, se développe l'ensemble des *rapports de classes*, dans toutes ses formes et domaines politiques, économiques et idéologiques. De cette constatation, se dégage de manière impérieuse une totalité sociale pour ainsi dire supérieure, une structure fondamentale, que nous appelons formation socio-économique. La conséquence qui en découle est que nous pouvons, que nous devons même envisager tous les *faits* qui nous servent de sources en liaison avec la structure, le mouvement et la mutation des formations socio-économiques. Ce n'est que par cette liaison, le plus souvent de façon médiatisée, que l'événement peut acquérir une valeur historique et que son importance peut être appréciée. Ce n'est que par cette relation que le fait historique est saisi dans son essence et comme un moment de validité dans la structure et l'évolution de la société.



Comme nous l'avons montré plus haut à l'aide de quelques exemples, nous classons la matière historique, c'est-à-dire les multiples faits que nous fournit l'analyse des sources, selon chaque couche particulière de la structure sociale. La notion de *classement* ou rangement apparaît assez souvent dans *L'idéologie allemande* ; nous devons toutefois prendre garde que des notions telles que rangement ou stratification ne nous entraînent à persister dans une manière statique de percevoir les choses.

La structure fondamentale de la société est un ensemble constamment en mouvement et en développement dans toutes ses stratifications et dans toutes les relations que ces couches ont les unes avec les autres. Il ne suffit pas de vérifier les documents historiques, en les classant, en les isolant les uns des autres selon leur contenu, soit parmi les forces productives, les rapports de production ou encore selon les relations de classes ou dans la superstructure idéologique ou politique. Il faut encore compléter cette manière statique d'examiner les documents par une autre, dynamique, qui allie analyse et synthèse en vue de connaître, de l'intérieur, les tendances contradictoires d'un fait ou d'un ensemble de faits et de la totalité de leurs diverses relations.

L'ampleur de la notion de structure socio-historique rend l'historien susceptible de révéler l'essence du mouvement historique par la découverte et la description concrète des contradictions qui se manifestent dans les diverses formations sociales. En outre, il faut non seulement garder à l'esprit l'unité et la lutte des contraires avec leurs nombreux changements de forme mais également leur développement d'éléments juxtaposés en éléments de causalité et d'une forme de relation et de dépendance réciproque en une autre plus profonde et plus générale.

C'est précisément à cause de la dépendance réciproque des faits, des ensembles de faits et des divers domaines (structures) à l'intérieur de la totalité sociale (structure fondamentale = formation sociale) qu'il ne peut y avoir d'indépendance absolue ou d'immobilité des divers domaines partiels (champs de forces). Ainsi, par exemple, il n'y a pas d'autonomie absolue du phénomène religieux et c'est pourquoi la Réforme ne peut être isolée de la révolution paysanne et de la bourgeoisie et de leur exploitation par les princes féodaux.

Il n'y a que sur le plan organique, scientifique que l'on trouve des histoires partielles isolées du reste, mais non dans le principe. Les domaines sociaux particuliers peuvent d'autant moins être isolés les uns des autres que constamment s'effectue le passage d'une situation sociale à une autre, souvent même son contraire. Pensons par exemple au fait que la science, qui est une manifestation de la superstructure, peut fort bien à son tour devenir une force productive. Il nous semble toutefois que la formule *la science est une force productive* est inadéquate et qu'il serait plus exact de dire que *la science agit comme une force productive*.

Une chose est en tout cas certaine, c'est que, du point de vue de la théorie et de la méthode, la dialectique ne conserve son caractère *matérialiste* que si, à la base de toutes les formations sociales, on considère comme élément premier leur mode de production particulier ; car c'est ce mode de production qui confère en fin de compte leur place et leur influence à tous les éléments et à tous les événements dans la structure pleine de contradictions et dans le développement de la globalité sociale. Faire du mode de production la *base* de la relation structurelle dyna-



mique de la société globale exclut le principe de la cause unique que l'on impute souvent au marxisme. La thèse de la primauté économique exclut également la possibilité pour un élément de la superstructure, quelle que soit son importance, de caractériser *toute* la réalité sociale dans sa structure spatiale et temporelle. A titre d'exemple, l'expression *époque baroque* est fallacieuse si l'on entend par là exprimer *toutes* les manifestations de la vie de cette époque.

On remarquera que tout mode de production particulier peut apparaître comme autonome vis-à-vis d'un degré d'évolution donné, car il se reproduit de lui-même. A partir de là, il semble superfétatoire d'aborder l'histoire par l'explication de ses lois spécifiques (particulièrement ses lois économiques). Ainsi, l'interprétation strictement structuraliste mais non historique de l'école française d'Althusser est liée au fait que le contexte économique actuel peut être perçu comme la négation de l'histoire. De plus, si pour explorer le passé pré-capitaliste, on prend pour base méthodologique, comme le suggère Marx, la structure du capitalisme qui est le produit de l'histoire, il n'est pas possible d'expliquer la nature de sa structure sociale à partir des formes primitives de cette société, comme le fait une autre école structuraliste française, celle de Lévi-Strauss.

La notion d'évolution doit, comme on sait, être prise dans deux acceptions différentes : l'une comme synonyme de développement (qui est liée à la dialectique structure, mouvement et évolution), l'autre comme opposée à révolution. Comme nous avons déjà abordé l'évolution dans sa première acception, nous nous limiterons ici à quelques remarques concernant la dialectique *évolution-révolution*, et tout particulièrement du point de vue des lois de l'enchaînement des formations socio-économiques.

L'évolution est dans son action et sa réaction dialectiquement liée à la révolution. En effet, de par ses conflits antagonistes de nature sociale, économique et idéologique, l'évolution prépare la révolution dans son *contenu* comme dans sa *forme*, de la même manière que celle-ci détermine à son tour l'évolution ultérieure.

Le problème de la révolution est au cœur du résumé, condensé du matérialisme historique, qui figure dans la préface-programme à la *Critique de l'économie politique*<sup>(4)</sup> publiée en Allemagne en 1859. Le capitalisme, dans toutes ses luttes de classes et ses perspectives révolutionnaires qui s'enracinent dans l'économie, constitue le nœud de l'analyse dialectique et matérielle de l'histoire de la société humaine. Armés de l'appareil conceptuel acquis par l'étude de leur époque, Marx et Engels explorent le passé du capitalisme afin de découvrir quelles sont les possibilités de développement et les entraves à surmonter pour y parvenir. D'un point du passé qui leur était encore accessible, ils parcourent l'évolution historique jusqu'au présent de 1859 en vue de déterminer quelles ont été, au travers des détours et changements de rythme dûs aux tempêtes de l'histoire, les formations sociales successives qui, en un temps relativement court, ont conduit au capitalisme.

C'est précisément cette succession-là, et non une autre, de formations sociales conduisant inéluctablement au capitalisme et, ultérieurement au socialisme,

(4) Ouvrage de K. Marx (N.D.L.T.).



qui est importante car elle représente la *ligne directrice* de l'évolution historique. Fort tôt déjà, en 1847, Engels évoquait dans ses *Fondements du communisme* des pays qui étaient jusqu'alors restés plus ou moins à l'écart du développement historique et il mentionnait notamment la Chine et l'Inde. Ces mots n'avaient de sens, pour lui, que dans la perspective supposée d'une ligne directrice du développement historique. La thèse de la succession déterminée de formations sociales progressives comme ligne directrice de l'histoire n'est pas seulement un reflet théorique de la réalité, c'est aussi un appoint méthodologique. Elle permet de déceler quand et comment des pays et des continents qui se sont développés autrement et qui ont stagné pendant un temps relativement long, peuvent « s'insérer », au plus vrai sens du terme, dans la succession progressive des formations sociales. Ainsi, la théorie s'intègre à la *praxis* et est exigée par elle.

Lors du débat international sur les formations sociales, des controverses se sont fait jour sur le point de savoir si leur développement était linéaire ou multilinéaire. En tout cas, si l'on considère la succession des formations sociales dans le processus historique mondial, les termes *unilinéaire* et *multilinéaire* s'opposent nettement l'un à l'autre, comme s'il n'y avait de choix que pour l'un ou pour l'autre. Selon la conception du développement linéaire de l'histoire mondiale, la tendance prévaut que la succession des formations sociales établie par Marx et Engels est la règle quasi générale et revêt donc un caractère mondialement valable. Par contre, la conception du développement *multilinéaire* tend à nier, d'une certaine manière, une ligne directrice dans le développement historique ou du moins à l'estomper ; de ce point de vue, on met l'accent sur plusieurs lignes de développement similaires dans la succession des formations sociales. Si on adopte l'une ou l'autre conception exclusivement, notre connaissance scientifique de la diversité du processus historique ne pourra jamais être correcte, car elle n'est possible que si l'on tient compte de la dialectique entre *unilinéaire* et *multilinéaire* et si l'on admet en dernière analyse l'existence de lignes directrices déterminées dans le développement des formations sociales.

Ce n'est pas comme jugement de valeur culturel, mais pour éclairer sa dynamique interne, qu'il faut tenir compte de la multiplicité apparemment embrouillée du processus historique. La dialectique entre *unilinéaire* et *multilinéaire* dans la progression des formations sociales, — et nous considérons ici les sociétés de classes, — constitue précisément la particularité de la loi historique fondamentale, à savoir qu'elle est fondée sur les rapports dialectiques réciproques entre forces productives et rapports de production. Chacun de ces deux pôles est, dans ces relations réciproques, structuré de façon très complexe et est, à *chaque moment*, animé de contradictions internes et externes. Ces contradictions agissent, en fonction de leur intensité, dans le sens de l'évolution ou de la révolution. Nous ne devons donc pas seulement envisager le *niveau* de développement mais également le *mode* et le *tempo* de développement des trois éléments fondamentaux des forces productives : le type de travail, les moyens de travail et les hommes qui travaillent, avec leurs aptitudes physiques et intellectuelles. Et ce dans leur relation dynamique interne, ainsi que dans leurs relations dialectiques avec les rapports de classes et de production, voire même parfois avec la superstructure non seulement idéologique et culturelle mais politique et juridique (par exemple, la politique économique et la législation, la qualification du travail et sa valeur culturelle).



Qu'en est-il de l'autre pôle des relations dialectiques réciproques, des rapports de classes et de production à l'intérieur d'une formation socio-économique ? Ici, c'est la *classe* (en tant que catégorie économique et sociale) qui, dans le contexte structurel de la totalité sociale, est le moyen terme entre la base et la superstructure ; la *classe* détermine la place sociale dans la relation entre société et individu. En tant que catégorie sociale, elle est la clé qui nous ouvre l'accès à la compréhension de la fonction sociale et de tous les domaines de la superstructure idéologique. Marx a montré que *dans une situation intermédiaire, c'est toujours le terme intermédiaire qui joue le rôle principal vis-à-vis des pôles de cette relation.*

Dans la connexion entre structure et évolution à l'intérieur d'une société donnée, nous butons toujours sur les contradictions qui constituent le cœur de la dialectique. Elles ont, comme on l'a dit, un *caractère différentiel*. En tout objet et en tout phénomène, dans la nature de tout objet et tout phénomène, il y a une contradiction qui agit toujours et partout, à chaque instant de leur existence. La dialectique matérialiste s'avère la méthode et la théorie essentielle chaque fois que nous cherchons à saisir les structures historiques qui sont au cœur des relations actives que les hommes nouent avec la nature et la société.

### **Empirisme, théorie, exposé**

Le point central de cette triple relation est la théorie. Elle doit être conçue de manière à constituer une méthode susceptible d'ordonner la matière événementielle empirique dans sa liaison objective événement, structure et évolution, de rendre impossible tout arrangement arbitraire (subjectif) et de donner lieu à un exposé conforme du point de vue du fond et de la forme. La théorie serait totalement néfaste si elle s'aliénait l'empirisme, si chacune des phases et des formes de la connaissance étaient violemment opposées.

Si l'historisme idéaliste et individualisant choisit, apprécie et cherche à résoudre les faits à l'aide d'une philosophie de l'histoire qui leur est étrangère, de même le positivisme apparemment réaliste croit pouvoir se passer d'une philosophie scientifique (théorie) à tel point que, dans le meilleur des cas, il la réduit à une logique formelle. Le positivisme est capable lui aussi de concevoir les faits historiques dans une relation globale non structurelle ni mouvante. En présence de ces pratiques, on ne peut que prendre conscience de la nécessité pour la science historique d'une théorie qui soit apte à saisir la société dans son lien structurel et son évolution *propres* et non imaginaires.

Du point du vue de la méthode, un nombre appréciable d'historiens non-marxistes reconnaissent le caractère fécond du matérialisme historique et même de notions fondamentales telles que *forces productives, rapports de production, infrastructure* et *superstructure*. Mais il ne s'agit que d'une appréciation plus ou moins bienveillante des catégories prises séparément. Toutefois, le matérialisme historique dont les catégories s'enchaînent l'une à l'autre en un lien interne et fonctionnel n'est pas encore accepté globalement. De plus, le matérialisme historique ne peut être efficace que si les catégories de la dialectique matérialiste sont utilisées consciemment, systématiquement et avec toutes leurs consé-



quences qui sont : l'unité et l'opposition des contraires, et donc la contradiction interne et externe de tout phénomène qui constitue, comme chacun sait, le cœur de la dialectique ; essence et existence ; nécessité et hasard ; contenu et forme ; possibilité et réalité ; etc. C'est par l'utilisation pour ainsi dire combinée des catégories du matérialisme historique et de la dialectique matérialiste, plus générale encore, que nous affinons notre point de vue théorique en vue de parvenir à l'analyse et la synthèse la plus totale possible des faits historiques.

Quelques remarques encore à présent au sujet des couples conceptuels de la dialectique matérialiste : *essence* et *existence*, *forme* et *contenu*. Ce sont des formules embarrassantes si le concept général (la catégorie) n'est qu'un schéma auquel le matériau historique doit donner consistance ; ces couples conceptuels ne pourraient mener nulle part puisque le concept général est la clé méthodologique, qui infère le contenu (essence) d'un fait (existence). Prenons, par exemple, le cas du prolétariat du point de vue de son essence et de son existence. Son essence est partout la même en régime capitaliste. En tant que producteur, il ne possède pas de moyen de production et est donc, pour cette raison, contraint de vendre sa force de travail. Mais le travailleur de brasserie est bien différent du forgeron, le tourneur en métaux de l'ouvrier d'une manufacture de porcelaines, l'ouvrière formée pour une chaîne de montage, de l'outilleur, etc. D'un autre côté, l'ouvrier moderne qui se forme dans le cadre de la révolution technico-scientifique est en soi un problème. Il ne suffit pas, en effet, de s'informer sur les conditions de vie du travailleur du seul point de vue économique mais de déceler quel a été et quel est aujourd'hui sa particularité professionnelle, son lien direct ou indirect avec le développement des forces productives et la division sociale du travail et dans le cadre de l'entreprise. Enfin, les traditions et les expériences de lutte ne sont pas toujours les mêmes d'une ville à l'autre, d'un pays à l'autre, d'un métier à un autre. La distinction entre essence et existence, du point de vue du travailleur, peut donc être d'une grande importance tant pour en faire l'histoire que pour la pratique politique. Pour éclairer davantage ce rapport entre essence et existence, je citerai quelques termes qui reflètent les structures, les développements et les événements d'une superstructure politique dans une société donnée. Par exemple des expressions primordiales ou des termes grossièrement définis comme militarisme, césarisme, bonapartisme, impérialisme, sont apparus ou sont devenus à la mode au cours des années '50 et '60 du siècle dernier dans le langage politique.

Ainsi, le terme *césarisme*, tout comme son synonyme ultérieur *bonapartisme*, a été assez fréquemment utilisé pendant de nombreuses années tant par ses défenseurs que par ses adversaires pour qualifier le régime social et politique de Napoléon III. Très vite, on s'aventura vers une généralisation purement empirique et c'est ainsi que le césarisme fut de plus en plus utilisé pour désigner une troisième voie entre l'absolutisme et le libéralisme ; autrement dit comme négation tant de l'un que de l'autre. Mais des observateurs avisés ont déjà fait remarquer que les termes *césarisme* ou *bonapartisme* reflétaient une forme particulière de la domination de la *bourgeoisie*. Par là, nous avançons sur le chemin de la connaissance jusque dans son caractère essentiel.

Il serait aussi intéressant de suivre depuis sa naissance, l'histoire de l'expression *révolution par en haut*. La recherche et l'invention de termes politiques



ne sont en tout cas jamais pédanterie philologique. Ce type d'histoire terminologique est davantage destiné à fournir le matériau pour la théorie de la connaissance. L'histoire des termes utilisés dans les sciences sociales peut nous aider à clarifier progressivement les liens génétiques entre empirisme et théorie ainsi que les passages concrets de l'empirisme au théorique et ainsi perfectionner la méthode de la généralisation théorique.

De même, la science historique n'a pu se développer sans un certain nombre de termes qu'elle doit approfondir, affiner, dans un constant progrès de connaissance. Elle utilise aussi ces termes dans la narration. Mais une peinture exclusivement naturaliste n'est pas possible en historiographie. Cela signifie que, du point de vue de l'exposé historique, surgissent des problèmes méthodologiques et théoriques qu'il faut distinguer, mais non séparer de la recherche.

On a posé la question : *la science historique doit-elle se limiter à l'étude des modifications structurelles et abandonner aux amateurs l'histoire événementielle*<sup>(5)</sup> *à qui on laisserait, d'une certaine manière l'histoire politique ?* Une telle question méconnaît la nécessité d'exprimer également dans l'exposé la relation entre événement, structure et évolution ; autrement dit, la nécessité de relier de manière organique théorie et narration. Ici, l'historien doit aller à l'école de l'artiste, mais pas seulement pour l'amour de la linguistique. L'historien rencontre l'artiste chaque fois qu'il se livre à des réflexions de méthode et de théorie, pour trouver une tournure adéquate. Pour le bien de leur travail, les historiens devraient méditer l'attitude d'un dialecticien tel que Berthold Brecht qui a eu le souci d'éclairer la différence entre réalisme et naturalisme et d'en confronter les antinomies dans leurs traits caractéristiques essentiels.

Dans l'exposé historique, le sujet avec ses caractères propres ne se laissera pas subjugué, mais, face à toutes les inclinations à l'arbitraire subjectif, l'objet, avec ses données irrécusables, exigera ses droits impératifs. Les événements historiques sont les faits que l'on dégage des sources. Mais la science historique doit s'efforcer d'en saisir l'essence dans des mots et des lois. Nous savons qu'une loi révèle les liens essentiels et nécessaires entre les événements et leur sphère d'influence. Comme telle, elle est plus significative que la manifestation vécue de l'événement. D'un autre côté, l'événement est plus riche que la loi. La science historique, dont l'objet se situe à plusieurs niveaux, a pour tâche spécifique, d'aboutir à un reflet de la totalité sociale, de rendre la profondeur de la loi et la richesse de ses manifestations en les reliant organiquement les unes aux autres. En fonction de cette particularité, la science historique est occasionnellement désignée comme *la science la plus générale* (mais non systématique) de la société. C'est dans cette sorte de lien entre *conception* et *abstraction* que gît la cause fondamentale de toutes les difficultés méthodologiques de la science historique. Mais sa maîtrise en fait aussi la dignité et la grandeur.

Ernst ENGELBERG

(Traduit de l'allemand par René DEPRez)

(5) en français, dans le texte (N.D.L.T.).



## LA RÉVOLUTION BRANBANÇONNE

*La révolution brabançonne a mauvaise presse. Comparée à celle de Liège, elle manque de panache ; comparée à celle de Paris, elle est éclipsée par la minceur de ses résultats. Faut-il pour autant se contenter de clichés ?*

*Au cours d'un long séjour en Belgique, Mademoiselle Janet POLASKY (professeur à Redlands University, en Californie), a découvert la complexité des courants qui ont poussé les Belges à se révolter. Pareil mélange détonnant est original et empêche de réduire les événements bruxellois de 1787-1792 à un banal épiphénomène dans la suite des révolutions en chaîne qui secouent le monde atlantique de 1768 à 1848.*

*Rappelons aussi qu'en nourrissant une des populations les plus denses et les plus urbanisées du monde d'il y a deux siècles, la Flandre et le Brabant avaient conscience d'une prospérité, relative sans doute, mais exceptionnelle dans l'Europe d'alors. Un certain bien-être incite-t-il les privilégiés, l'intelligentsia, les classes moyennes à se méfier des Lumières d'un « despote » comme Joseph II ? A refuser l'aventure réformiste et surtout révolutionnaire ? Telles sont les questions que soulève Mademoiselle J. Polasky.*

*Les faméliques soldats de l'an II leur trouvèrent une solution momentanée en ne faisant qu'une bouchée des Pays-Bas autrichiens, ce « garde-manger » de l'Europe.*

Etienne HÉLIN

La Révolution brabançonne ne s'aligne sur aucun modèle familial aux historiens du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il ne s'agit ni d'une révolution calquée sur celles de France ou d'Amérique, ni d'un mouvement contre-révolutionnaire. Ces deux tendances extrêmes se sont, en effet, fondues en une seule, spécifiquement belge : la révolution brabançonne où se mélangent et s'affrontent tous les courants politiques de la fin du siècle. Les Vonckistes ou démocrates, les Vandernootistes ou conservateurs, les Jacobins ou radicaux, furent les principaux protagonistes de cette vaste polémique politique, localisée à Bruxelles : la Révolution brabançonne. Cet article vise à analyser les projets et les motivations des divers membres de ces trois sociétés révolutionnaires et à concentrer l'attention sur les groupes de Bruxelles, alors capitale du Brabant.

C'est là que la Révolution brabançonne prit naissance et ses premiers instigateurs furent des conservateurs. Selon eux, la population belge menait depuis trois siècles une vie paisible, prospère, équilibrée, qu'il ne fallait en rien changer.



En 1787, les Etats de Brabant écrivaient : « Le Duché de Brabant, à le considérer sous ses princes particuliers, est un pays le plus anciennement policé ; l'agriculture, le commerce, les manufactures, une population immense, enfin les arts, le luxe, tout atteste dès lors un gouvernement éclairé, compassé sur toutes les considérations physiques et morales »<sup>(1)</sup>. Cette richesse était, selon eux, l'heureuse conséquence de leur constitution médiévale, la Joyeuse Entrée, du système économique avancé qu'incarnaient leurs guides, et surtout de leur foi religieuse. Telle était l'opinion des conservateurs. Cela explique pourquoi, sous la direction de Henri Van der Noot, ils réagirent contre les innovations proposées par leur souverain, un Autrichien, qui portait le titre d'empereur.

Joseph II, qui régnait à Vienne, avait en effet décidé de changer les institutions et les traditions belges. Jusqu'alors, sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse, et les gouverneurs autrichiens avaient laissé les Belges se gouverner eux-mêmes. Mais lui ne supportait pas les coutumes conservatrices et les « préjugés » de ses sujets. Un pamphlet josphiste montre bien comment on a essayé de justifier aux yeux des Belges, ses idées paternalistes.

« Depuis longtemps, Joseph II désirait [de] faire des réformes dans ses Etats ; il aimait ses peuples, il voulait les rendre heureux. Il voyait avec peine que les moines inutiles et trop ambitieux possédaient des biens immenses, que la noblesse envahissait toutes les charges et méprisait le commerce ; que la robe ne rendait plus la justice mais la vendait »<sup>(2)</sup>.

Joseph II critiquait un système judiciaire, sur lequel de riches avocats et des privilégiés avaient la mainmise. De même leur système commercial, jugé trop contraignant et borné aux visées égoïstes. L'Eglise, enfin, n'échappait pas à sa condamnation ; trop puissante à ses yeux, elle lui semblait une institution fanatique et moyenâgeuse. C'est ainsi que Joseph II, en fervent adepte des idées du Siècle des Lumières, opta pour un changement radical.

Il s'en prit tout d'abord à l'Eglise. Entre 1782 et 1787, les confréries, les processions furent supprimées. Les collèges de théologie furent remplacés par un séminaire général chargé de diffuser les conceptions de l'Empereur en matière de religion. On lui doit aussi l'abolition des couvents qu'il qualifiait d'inutiles et quelques modifications dans les règlements concernant les pratiques extérieures de l'Eglise.

Ces changements mirent les Belges hors d'eux. Ils estimaient que Joseph II n'avait aucun droit d'intervention dans les affaires ecclésiastiques. « L'Eglise », — maintenant les Brabançons, — « a Dieu pour auteur. Quoi ? Une faible créature prétendra lutter contre son créateur ? »<sup>(3)</sup> Et à propos de la suppression des couvents, réforme des plus choquantes pour les Belges, un Bruxellois demande : « Prince [...] j'ose vous représenter, avec une ferme et respectueuse liberté que vous n'avez ni les lumières, ni le pouvoir qui sont nécessaires pour

(1) *Représentation des Etats de Brabant à leurs Altesses*, Pièces justificatives, 29 janvier 1787, dans le *Journal général d'Europe*, t. XIII, p. LVI.

(2) *Précis de la Révolution Belgique et moyens en forme d'observations qui peuvent coopérer au bonheur de la Nation*, Bruxelles, 1791, dans la *Révolution Belge*, t. 54, n° 2, Collection des pamphlets brabançons de la Bibliothèque Albert 1<sup>er</sup>, Bruxelles.

(3) *Supplique des corps religieux des Pays-Bas Autrichiens aux Etats de ces mêmes pays*, dans la *Révolution Belge*, t. 55, n° 28.



statuer valablement et licitement sur les matières ecclésiastiques, qui sont l'objet de vos édits et ordonnances [...] D'ailleurs, depuis quand, et par quel droit, les princes de la terre, sont-ils supérieurs à Dieu même ? »<sup>(4)</sup>.

Joseph II est représenté dans les pamphlets comme un hérétique. Or l'hérésie ne personnifiait-elle pas un XVIII<sup>e</sup> siècle gagné à une philosophie qui a toutes les audaces<sup>(5)</sup>? Durant tout le printemps et l'été 1787, ces pamphlets coulèrent comme un fleuve après la pluie d'hiver. De leur côté, les prêtres et les moines prêchaient chaque dimanche contre la tyrannie et le despotisme, autrement dit contre Joseph II<sup>(6)</sup>. C'est ainsi que les Brabançons du plat pays et de Bruxelles, très fidèles à leur religion, ne restèrent pas sourds aux sermons et aux pamphlets hostiles à Joseph II.

Les Brabançons n'appréciaient pas non plus les réformes effectuées par Joseph II en matière de commerce<sup>(7)</sup> et de gouvernement. Joseph II avait, en effet, tenté d'abolir le monopole par lequel ils se réservaient le commerce bruxellois. Il menaçait également leur contrôle quasi total sur le Tiers Etat. De plus, les changements énormes qu'il avait introduits dans l'organisation judiciaire leur faisait craindre sa détermination et sa volonté de tout changer<sup>(8)</sup>.

« Je frémis » écrit Van der Noot « quand je vois de quoi nous sommes menacés : du despotisme le plus absolu ! »<sup>(9)</sup>. C'était seulement une question de temps avant qu'il ne détruise tout, pensaient les bons bourgeois de Bruxelles.

Déjà donc avant 1787, Joseph II avait bousculé les traditions les plus chères aux Brabançons. En attaquant leur système de Nations et leur commerce, qui passait pour avoir fait de la Belgique le peuple le plus riche d'Europe depuis le moyen âge, le dessein de Joseph II, se demandaient les syndics, n'aboutirait-il pas à les réduire à la pauvreté des autres nations qui n'avaient jamais compris les moyens de réussir en affaires ? Il avait attaqué la constitution, l'édifice de leur justice, tout le gouvernement de ces Brabançons restés fiers à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle de leur Joyeuse Entrée de 1356. Alors que les autres pays avaient dû changer leur gouvernement tous les cent ans, les Belges eux, avaient réussi à garder leur constitution sage et immuable.

En attaquant leur religion, Joseph II s'en prenait à la base même de leur société. La force des Belges ne résidait-elle pas dans leur fidélité au catholicisme ? Ne se nommaient-ils pas « enfants de Dieu » ? De tous les peuples européens n'étaient-ils pas les seuls à suivre encore sa parole ? Jamais les idées de Joseph II, même acceptées en Autriche, ne conviendraient aux Brabançons !

(4) *Les cent nullités*, Bruxelles, Pauwels, 1787, dans *Varia*, aux Archives de l'Abbaye Saint-Bernard, Bornem.

(5) *Le Triomphe de Thémis pour servir de réponse au parallèle entre le capucin et l'avocat*, Paris, 1788, dans *Varia*, t. 34.

(6) *Gravière à Montmorin*, 9 octobre 1789, Manuscrits divers, 1582, Archives Générales du Royaume, Bruxelles. Rapport à M. le chef mayeur du quartier de Tirlémont, 2 janvier 1788 (Bruxelles) ; — *Office fiscal 979*, Archives Générales du Royaume, Bruxelles ; — *Croniek*, octobre 1789, Fonds Pergameni, n° 3517, Archives de la Ville, Bruxelles.

(7) Torrington, 18 mai 1788, *Foreign Office Papers 26/10*, *Public Record Office*, London.

(8) Nations aux Etats de Brabant ; Etats de Brabant, carton 153, Archives Générales du Royaume, Bruxelles.

(9) Henri VAN DER NOOT, *Mémoire sur les droits du peuple brabançon*, 23 avril 1787, dans la *Révolution belge*, t. 35, n° 4.



Si l'on identifie les acteurs des événements de 1787 à Bruxelles, on trouve des hommes dont le plus évident intérêt était de conserver les institutions belges. A l'opposé des révolutionnaires marxistes, les Brabançons de 1787 étaient des hommes et des femmes qui avaient tout à perdre : en premier lieu les syndicats des Nations qui avaient formé un groupe de volontaires sous la direction de Van der Noot et ensuite quelques négociants, des banquiers et des avocats. L'autre groupe actif était composé de prêtres et de moines. La bataille se livrait donc entre les trois Etats de Brabant et l'empereur Joseph II.

En 1787, il s'agissait d'une bataille de mots, d'une guerre de pamphlets plutôt que de coups de fusil. Les contestataires harcelaient Joseph II de tirades contre l'empereur tyran, coupable d'innover, et de louages favorables aux traditions belges. Aussi, après quelques mois, cette lutte pamphlétaire entre les Etats et Joseph II s'apaisa par les compromis que consentit l'empereur.

C'est en 1789 que le calme fut définitivement rompu. Joseph II a décidé de ne plus rien concéder<sup>(10)</sup>. Le deuxième groupe, les Vonckistes, entre en action. Leurs pamphlets visent en Joseph II l'« usurpateur de la souveraineté du peuple ». Ils s'inspirent des écrits des philosophes français tant par le sujet que par le style. Tout comme ceux des philosophes, ces libelles formulent des arguments d'intellectuels destinés à être lus par d'autres intellectuels se recrutant parmi les professions libérales. Les Vonckistes ne se sont pas contentés de rédiger des pamphlets et ont formé une association secrète *Pro Aris et Focis*<sup>(11)</sup>.

Les membres amassaient des armes et recrutaient des soldats. En octobre 1789, un espion les trahit et les révolutionnaires les plus actifs durent fuir de Bruxelles à Hasselt<sup>(12)</sup>. Au même moment, les Vandernootistes avaient décidé de s'assembler à Bréda. Avec un minimum de coordination entre les deux groupes, Vonckistes et Vandernootistes projetèrent une révolution ainsi qu'une campagne militaire contre les troupes autrichiennes<sup>(13)</sup>.

Des lettres de bourgeois écrites en 1789, il ressort que les protagonistes n'ont perçu aucune différence entre Vandernootistes et Vonckistes. Selon eux, deux chefs étaient à la tête d'une seule résistance contre Joseph II. Certaines lettres faisaient même mention de van der Noot, en tant que chef de *Pro Aris et Focis*<sup>(14)</sup> ! Ils envoyèrent leurs fils à Bréda joindre le mouvement de Vonck et du duc d'Arenberg<sup>(15)</sup>, imaginant que Vonck et Van der Noot travaillaient naturellement d'accord, puisqu'ils étaient tous deux opposés aux Autrichiens et favorables aux Brabançons.

(10) 2 mars 1789, Etats de Brabant, 199, Archives Générales du Royaume, Bruxelles.

(11) *Les Souvenirs d'un Vonckiste, Les aventures de J.B. Vander Linden ou détails circonstanciés sur la Révolution de Brabant*, éd. par Ch. TERLINDEN, Bruxelles, Marcel Hayez, 1932, p. 118 ; — *Mémoire Van der Notaris De Coster Van Elewynt, aengaende de revolutie*, Mss. 14890, Bibliothèque Albert I<sup>er</sup>, Bruxelles.

(12) Les Auteurs Secrets de la Révolution Présente, *Ecrits politiques du XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. 29, Archives Générales du Royaume, Bruxelles.

(13) E.J. DINNE, *Mémoire historique et pièces justificatives pour M. Vander Meersch*, Lille, Jacquez, 1791, t. 1, p. 26, Mss. 19648, Bibliothèque Albert I<sup>er</sup>, Bruxelles.

(14) *Journal de J.B. Vander Perre*, Etats Belges Unis, 193 ; — J.B. COOMANS, *Episodes de la Révolution brabançonne*, dans *Revue de Bruxelles*, août 1840, p. 67.

(15) Auteurs Secrets de la Révolution Présente, Mss. 19648, Bibliothèque Albert I<sup>er</sup>, Bruxelles.



Aucun n'a remarqué le fossé qui s'est creusé entre les deux groupes en 1789. En 1787, on pouvait voir les noms des futurs Vonckistes : de Weemaels, Fisco, d'Arenberg, Chapel et Poringo, encore mêlés à ceux des Vandernootistes Somers, Vander Sande, Feller, Beeckman et Van Parys<sup>(16)</sup>. En 1789, les deux clans sont nettement séparés. La philosophie des Vonckistes ressemblait beaucoup à celle des démocrates français. Au nom de la souveraineté du peuple, ils condamnaient l'usurpation de pouvoir du tyran Joseph II et ils proclamaient la nécessité de reconquérir les droits de l'homme, perdus par les Belges<sup>(17)</sup>. Les Vandernootistes, quant à eux, étaient toujours partisans de la Joyeuse Entrée, de la religion, du système des Etats et des privilèges traditionnels<sup>(18)</sup>. Mais ces deux groupes avaient cependant un ennemi commun : Joseph II qui avait foulé aux pieds les droits des Brabançons. A part cela, Vandernootistes et Vonckistes n'avaient déjà plus aucun point d'accord. Seule la guerre contre Joseph II a pu les réunir.

Sitôt après l'expulsion des Autrichiens, l'harmonie a été rompue. C'était Van der Noot qui avait amené ses troupes victorieuses à Bruxelles. C'était lui qui avait proclamé la victoire des Etats et de l'Eglise. D'après lui, la révolution avait triomphé grâce à Dieu qui était intervenu pour défendre son peuple, ses enfants fidèles et leur religion. « Dieu a béni visiblement une entreprise qui avait pour but de venger la religion et les lois<sup>(19)</sup> ». Voilà comment Van der Noot a expliqué après coup sa conquête. Et voilà pourquoi dans les décrets des révolutionnaires victorieux, on ne trouve aucune mention des philosophes, des Droits de l'Homme ou d'une Assemblée nationale.

Depuis février 1790, le gouvernement était uniquement composé de Vandernootistes. Les Vonckistes jouaient le rôle d'opposants. Ils avaient formé une autre association, la « Société patriotique ». Dans cette situation d'opposition, les idées des Vonckistes sont devenues mieux tranchées, plus lucides. On peut les voir clairement expliquées dans un pamphlet écrit par Vonck et par l'avocat Dondelberg : *Les Considérations impartiales sur la position actuelle du Brabant*<sup>(20)</sup>. « Le peuple brabançon s'est servi de ses armes », — ont-il protesté, — « non point pour maintenir, mais pour renverser sa constitution monarchique ; non point pour changer de maître, mais pour recouvrer sa liberté primitive et naturelle ». Tout d'abord, ils proposent de doubler le Tiers Etat pour que soient représentés le plat-pays et les Belges qui n'ont pas encore eu une voix dans le

(16) Comité établi pour les volontaires agrégés aux Cinq Serments en la Ville de Bruxelles, pour le maintien du bon ordre, Pergameni, n° 2895, aux Archives de la Ville, Bruxelles ; — P.A.F. GÉRARD, *Rapédus De Berg, Mémoires et Documents pour servir à l'histoire de la Révolution Brabançonne*, Bruxelles, Imprimerie Demanet, 1842, Mss. G573, Bibliothèque Albert I<sup>er</sup>, Bruxelles.

(17) *Les Belges Affranchis ou réflexions d'une société de citoyens*, 1789, dans la *Révolution Belge*, t. 81, n° 26 ; — Mss. 19648, Bibliothèque Albert I<sup>er</sup>, Bruxelles.

(18) Henri VAN DER NOOT, *Supplément aux observations, Etats Belgique Unis*, 186, Archives Générales du Royaume, Bruxelles ; — Henri VAN DER NOOT, *Réflexions sur les troubles des Pays-Bas Autrichiens suivant lesquelles il est de l'intérêt des autres souverains [...] d'y porter remède et d'empêcher le progrès de l'exécution du plan despotique de la maison d'Autriche*, Manuscrits divers, 2519, Archives Générales du Royaume, Bruxelles.

(19) Henri VAN DER NOOT, *Lettre du Congrès*, 5 mars 1790, dans L. P. GACHARD, *Documents politiques et diplomatiques sur la Révolution belge de 1790*, p. 204, Bruxelles, H. Remy, 1834.

(20) J. F. VONCK, *Considérations impartiales sur la position actuelle du Brabant*, dans *Constitutions du duché de Brabant, Recueil choisi de pièces diverses*, Bibliothèque Albert I<sup>er</sup>, Bruxelles.



gouvernement « de cette manière, le Tiers Etat sera du moins pourvu de la force physique qui lui est nécessaire, pour contrebalancer les deux premiers ». Suivant leurs principes, c'était le peuple qui devait exercer la souveraineté abdiquée par le ci-devant Duc de Brabant, Joseph. Vonck et Dondelberg préconisent ensuite d'autres réformes dans le système de représentation des premiers Etats afin de les rendre plus démocratiques. Notamment, ils demandent la séparation des pouvoirs et la création d'un conseil d'Etat, composé de cinq membres. En somme, c'était un plan démocratique, mais quand même tempéré par les traditions du Brabant.

Si l'on cherche dans la république belge de 1790 un développement des idées des Vandernootistes, on remarque seulement le maintien du système des Etats et du rôle éminent de l'Eglise dans le gouvernement belge. Les Etats ont résolu, en décembre 1789 :

« 1. *Dat de souverainetyd de welke geoeffent werd door den gewesenen Hertog, in't vervolg geoeffent sal worden door de dry Staeten van Brabant.*

2. *Dat voor het overige de Constitutie desen provincie ongeschonden sal blyven in alle haere poincten.*

3. *Ende naemenlyk dat den Raed van Brabant zal blyven behouden alle zyn Preeminenten Rechten ende Prerogativen »*<sup>(21)</sup>.

Consciemment, ils ont fui la nouveauté<sup>(22)</sup>. Les aristocraties ont continué à régner, c'est tout.

Les armées autrichiennes ne contre-attaquèrent qu'en automne 1790 et reconquirent les provinces belges. Avec la restauration du régime autrichien, les rôles des deux partis belges se renversèrent. Les Vandernootistes reprirent leur rôle de parti d'opposition, tandis que les Vonckistes collaborèrent au nouveau gouvernement.

Van der Noot s'était enfui à l'étranger juste avant la réoccupation autrichienne ; il y passait son temps à écrire toute une série de lettres dans lesquelles il proposait ses services comme chef de n'importe quel mouvement de résistance contre les Autrichiens<sup>(23)</sup>. Une fois en exil, ses ambitions déçues, il n'était plus qu'un homme pitoyable. Les autres Vandernootistes s'étaient retiré à Douai avec le comte de Béthune-Charost<sup>(24)</sup> et avaient formé un mouvement de résistance. Mais celui-ci au lieu d'élaborer des programmes positifs, se cantonnait toujours dans le domaine de la philosophie et de façon encore bien plus vague qu'auparavant. On peut seulement en retenir que c'était un mouvement en faveur de la conservation du pouvoir des Etats et « des droits les plus sacrés des braves Brabançons<sup>(25)</sup>. Ils s'étaient groupés autour de Béthune-Charost, qui aurait dû jouer le rôle de « chef charismatique »...

(21) *Extract uyt de Resolutien der Staeten van Brabant*, Pergameni, liasse 611, Archives de la Ville, Bruxelles.

(22) VAN HAMME et DESLONDES, 17 février 1790, dans le *Journal général d'Europe*, t. 23, p. 416, Bruxelles, 19 février 1790 ; — Foreign Office Papers 26/14 au Public Record Office, London ; — *Fuite de la Nouveauté*, Imprimerie Patriotique, 1790, dans la *Révolution belge*, t. 3, n° 35.

(23) Henri VAN DER NOOT, *Etats Belgique Unis*, 185, Archives Générales du Royaume, Bruxelles.

(24) Office fiscal, 985, 1012, 1013, Archives Générales du Royaume, Bruxelles.

(25) *Lettre à Messieurs les doyens de Bruxelles*, 21 janvier 1792, Office fiscal, 1013, Archives Générales du Royaume, Bruxelles.



Revenons-en aux Vonckistes ; la plupart avaient décidé de collaborer avec les Autrichiens, dans l'espoir d'obtenir la démocratisation du système gouvernemental brabançon. Mais assumer la tutelle autrichienne s'est avéré une position intenable<sup>(26)</sup>. Les Autrichiens n'avaient aucun respect pour eux et ne tenaient aucune de leurs promesses. Un par un, les Vonckistes ont quitté Bruxelles, pour Paris et Lille où ils rejoignaient leur chef. C'est ainsi qu'après quelques mois, les Vonckistes à leur tour reprirent place dans l'opposition.

Désormais installés en France, les deux partis n'étaient plus à même de s'associer et pouvaient maintenant mesurer le profondeur de leurs différences<sup>(27)</sup>. Les Vandernootistes, partisans de Béthune, avaient cherché l'aide de la France mais les Français ne leurs manifestaient guère d'enthousiasme et voyaient plutôt dans les Vonckistes leurs frères en ferveur révolutionnaire<sup>(28)</sup>.

A ce propos, Vonck a écrit une lettre remarquable parce qu'elle caractérise cette deuxième période d'opposition contre les Autrichiens<sup>(29)</sup>. Il s'y montre partagé entre les deux extrêmes de la révolution, entre les Vandernootistes et les Français. Au fond, il n'aimait ni les uns ni les autres. Il avoue ne savoir que faire ni avec qui s'allier, en 1792, pour aider son pays à regagner sa liberté. Il ne pouvait plus envisager de travailler avec les Vandernootistes, puisqu'ils avaient déjà trahi les droits du peuple brabançon. Par ailleurs, il avait peur de la virulence des Français, de leur radicalisme et leur mépris des traditions brabançonnnes. Impossible de trouver le juste milieu. Le rôle d'un modéré, il pouvait le constater, était bien le plus inconfortable pour un homme politique.

Par contre, les quelques Vonckistes réfugiés à Paris n'éprouvèrent ni les mêmes scrupules ni les mêmes réticences face aux idées françaises<sup>(30)</sup>. Ils avaient trop souffert de l'attitude des prêtres belges, du pouvoir que ceux-ci exerçaient sur les paysans, les fanatisant contre les Vonckistes, à tel point qu'ils en attaquèrent un accusé d'être « philosophe ». Quelques mois de séjour à Lille ou à Paris leur suffirent donc à créer des liens politiques avec les Français et ils aidèrent ces derniers dans leur conquête de la Belgique en octobre 1792<sup>(31)</sup>.

Au lendemain de la victoire de Dumouriez, tous les révolutionnaires démocrates de Bruxelles célébrèrent l'occupation française. Bien sûr, les Vandernootistes ne participaient pas à cette fête. Ils jouèrent encore le rôle d'opposants, mais cette fois, réduits à une position beaucoup plus faible. Les deux autres groupes, les ci-devant Vonckistes et les Jacobins, mirent en commun leurs efforts pour convoquer une assemblée nationale belge, introduire un nouveau système d'impôts, etc.<sup>(32)</sup>. Mais bien des gens et surtout le peuple des campagnes

(26) Lettres de divers à Vonck, Mss. 14891, 20474, 20443, Bibliothèque Albert I<sup>er</sup>, Bruxelles.

(27) Vandermeer à Vonck, Paris, 5 janvier 1792, Mss. 14892, Bibliothèque Albert I<sup>er</sup>, Bruxelles ; — Béthune à [?], 21 décembre 1791 ; — Office fiscal, 1014, Archives Générales du Royaume, Bruxelles.

(28) Dumouriez à de Custine, Paris, 18 mars 1792, F7 4688, Archives nationales, Paris ; — Pays-Bas, 183, p. 63, Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Paris.

(29) Ms. 20737, Bibliothèque Albert I<sup>er</sup>, Bruxelles.

(30) *Manifeste des Belges et Liégeois Unis*, F 1, 12, Archives Nationales, Paris.

(31) DXL 17 dossier 88, Archives Nationales, Paris.

(32) *Collection des procès-verbaux des séances des représentants provisoires de la ville de Bruxelles*, Bibliothèque Albert I<sup>er</sup>, Bruxelles.



n'appréciaient pas les changements et protestèrent vivement<sup>(33)</sup>. En même temps que cette résistance, se dessine le commencement d'une séparation entre Vonckistes et Jacobins. Il y aura donc bientôt trois partis politiques distincts à Bruxelles.

Les Vonckistes, élus comme représentants provisoires au gouvernement de Bruxelles, ne voulaient pas imposer des réformes. Si le peuple n'en voulait pas, il fallait patienter et attendre que le peuple s'accoutume et comprenne les Lumières<sup>(34)</sup>. Un Belge a écrit à l'Assemblée nationale de Paris qu'il était impossible de concevoir que ses compatriotes puissent si vite changer d'idées et réaliser en deux mois une révolution qui, en France, avait duré quatre ans<sup>(35)</sup>. Il fallait qu'une évolution se fasse peu à peu et cette évolution même devait tenir compte des traditions belges.

Les Jacobins, quant à eux, estimaient que l'ignorance des Belges était telle qu'il fallait imposer la révolution. La mission des Français en Belgique, la justice de leur système, passait avant tout ! L'objectif principal des Jacobins fut d'étouffer l'influence et le pouvoir des nobles et des prêtres. Ils n'avaient plus guère de ménagement à l'égard de l'Eglise. Jusqu'à la réoccupation autrichienne, en mars 1793, ils s'efforcèrent d'aliéner les biens du clergé ; ils essayèrent également de donner au peuple un système de représentation démocratique, inspiré par l'esprit français de 1792 qui aurait dû faire école parmi les Belges<sup>(36)</sup>.

Le troisième groupe enfin, celui des Vandernootistes, ne modifia pas beaucoup ses opinions en fonction de l'occupation française si ce n'est qu'il eut sous les yeux le spectacle de l'anarchie qui, d'après eux, résulterait inévitablement d'une prise de pouvoir par les Jacobins et les Vonckistes<sup>(37)</sup>.

Les instigateurs de la première révolution de 1787 étaient pour la plupart, — nous l'avons dit, — des avocats, syndics, prêtres et négociants regroupés autour de Van der Noot. Les révolutionnaires de 1789 se différencient selon le groupe auquel ils appartiennent : Vandernootistes, Vonckistes ou Jacobins.

Si l'on compare quelques chiffres, on constate que des 62 Vandernootistes bruxellois les plus notoires, 11 étaient avocats, notaires ou procureurs ; 5 docteurs, chirurgiens ou exerçant des professions libérales ; aucun négociant ; 16 syndics des Nations et marchands ; 9 nobles ; 11 hommes d'Eglise ; 7 divers et 5 de profession inconnue. Parmi les 92 Vonckistes bruxellois les plus actifs, 34

(33) Pays-Bas 183, p. 390, Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Paris ; — *Les Bruxellois*, 18 novembre 1792, *Ecrits politiques du XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. 159, Archives Générales du Royaume, Bruxelles ; — *Réimpression de l'ancien Moniteur*, Paris, Henri Plon, 1859, t. 14, p. 626, 3 décembre 1792.

(34) *Collection des procès-verbaux des séances des représentants provisoires de la Ville de Bruxelles*, Bibliothèque Albert I<sup>er</sup>, Bruxelles.

(35) J. VAN BOECKHOUT, *La Réunion*, Bruxelles, Hayez, dans la *Révolution belge*, t. 14, n<sup>o</sup> 33.

(36) *Journal de la Société des Amis de la Liberté*, Bruxelles, 1793, p. 13, 87, 124 et 180 ; — F I 11, Archives Nationales, Paris ; — *Réflexions faites par le citoyen Mesemaker*, Bruxelles, Hayez, 1793, dans *Ecrits politiques du XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. 160, Archives Générales du Royaume, Bruxelles.

(37) *Pétition présentée à la convention Nationale par le citoyen belge Henri Van Ham*, Cambrai, 1793, dans *La Révolution belge*, t. 139, n<sup>o</sup> 8 ; — *Les Français aux Belges et les Belges aux Français*, mars 1793, dans *Ecrits politiques du XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. 157, Archives Générales du Royaume, Bruxelles.



étaient avocats, notaires et procureurs ; 12 docteurs et gens de professions libérales : 16 négociants et banquiers ; 7 syndics des Nations et marchands ; 8 nobles ; 6 membres du Clergé ; 3 divers et 6 sans métier spécifié. Des 30 Jacobins bruxellois, 5 étaient avocats ; 7 docteurs ou exerçant des professions libérales ; 3 négociants ; 1 marchand et syndic des Nations ; 4 divers et 10 dont la profession est inconnue.

Les bourgeois de profession libérale formaient 50% des Vonckistes, 40% des Jacobins et seulement 26% des Vandernootistes. Compte tenu des conditions sociales bruxelloises du XVIII<sup>e</sup> siècle, il faut distinguer les milieux d'affaires de la bourgeoisie artisanale et boutiquière. Négociants et banquiers étaient des gens qui, en raison de leurs relations, voyageaient partout en Europe, qui correspondaient beaucoup avec les Français et les Autrichiens tandis que les syndics des Nations et les marchands n'avaient guère de contacts en dehors de Bruxelles. Comparons à présent les pourcentages des hommes d'affaire : 18% des Vonckistes et 10% des Jacobins étaient hommes d'affaires. Il n'y en avait pas parmi les Vandernootistes. La différence entre les proportions de syndics des Nations et de marchands est plus marquée : 8% des Vonckistes ; 26% des Vandernootistes ; et 3% des Jacobins appartenaient à la bourgeoisie artisanale et boutiquière.

Je ne crois pas qu'une comparaison entre les pourcentages de nobles et de membres du clergé des trois groupes puisse être significative. On remarquera toutefois que prêtres et porteurs de titres nobiliaires n'ont pas milité pour les Jacobins. Mais au-delà des pourcentages, on constate des différences entre les gens d'Eglise Vandernootistes et Vonckistes. Chez les Vonckistes, on trouve surtout de simples curés et le bas clergé tandis que des abbés et des moines ont rejoint les Vandernootistes. Pour ce qui est des nobles, il ne se trouve aucune stratification aussi nette. Il aurait pu, par exemple, y avoir une distinction qui permettrait de dire qu'un tel pourcentage des nobles de ce parti étaient nobles de vieille souche, possédant de grandes bibliothèques bien fournies en livres français. Mais ce n'est pas si simple. Tout ce que l'on peut constater, c'est qu'il y avait des nobles à la fois chez les Vonckistes et chez les Vandernootistes.

Le nombre des militants de statut inconnu, surtout dans le groupe des Jacobins, est important. Les Jacobins dont j'ignore la profession étaient les chefs du parti à propos desquels il existe assez bien de renseignements mais aucune mention d'occupation. On peut donc supposer que 33% des Jacobins étaient ce qu'on appelle parfois en France, le « Quatrième Etat », principalement composé de jeunes gens et d'hommes qui changent fréquemment d'emploi. Les Vandernootistes et les Vonckistes dont on ignore le statut étaient des gens en marge du mouvement sur lesquels on ne peut pas dire grand chose.

En somme, parmi les Vandernootistes conservateurs, il y avait surtout des syndics des Nations et avocats ainsi qu'un bon nombre de moines, d'abbés, et de nobles. Les Vonckistes étaient des hommes de professions libérales, des curés, des négociants et des nobles. Les Jacobins, les radicaux, étaient du « Quatrième Etat » et des intellectuels.

A Bruxelles, on trouve une relation assez nette entre le contexte social et les idées des membres des trois groupes de la Révolution brabançonne. Les Vonckistes, de formation universitaire ou intellectuels, possédant une culture étendue,



ont adopté l'idéal démocratique des philosophes. Pourtant, ils gardaient un certain respect pour les traditions brabançonnnes. Ils estimaient le changement nécessaire, mais ils avaient à conserver leur position dans la société et ils ne voulaient pas tout bouleverser.

Quant aux Vandernootistes, ce sont eux, syndics ou avocats, qui ont ameuté les petits bourgeois de Bruxelles autour de leur drapeau nationaliste et les ont enrôlé dans une croisade pour la conservation de leur sainte religion, de leur contribution et de leurs privilèges brabançons. Nombreux étaient ceux qui suivaient les idées conservatrices des Vandernootistes. Leurs chefs n'étaient-ils pas avocats et notables en vue ? Leurs agents ne représentaient-ils pas toute la petite bourgeoisie de Bruxelles, ne voulant adopter ni les idées françaises ni le système autrichien, mais aspirant à rester tranquilles dans leur cadre de vie brabançonne ?

Les Jacobins enfin, étaient composés d'une part d'intellectuels, — comme le chimiste Van Mons qui a fait des recherches expérimentales dans sa spécialité et qui était en correspondance avec les sociétés les plus avancées dans les sciences ainsi qu'avec des hommes politiques de tendance radicale, — et d'autre part des gens du « Quatrième Etat » qui n'avaient aucun intérêt à conserver un système dans lequel ils n'ont rien à gagner.

Les trois partis belges porte-parole des trois mouvements d'idées de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle se sont vivement pris à partie pendant cinq ans. Un catholicisme fort traditionnel dressait les Vandernootistes contre les théories des droits naturels prônées par les Vonckistes et contre la religion nationale des Jacobins. Les privilèges des nobles devaient être défendus contre les revendications des autres partis affirmant l'égalité de tous les hommes. On n'avait pas peur de dire ce que l'on pensait, même en opposition au gouvernement : en Belgique, il n'y avait pas de guillotine !

Représentative de toutes les théories et systèmes d'idées de l'époque, la Révolution brabançonne n'a pas été exemplaire par son résultat. Les Belges se sont finalement détournés des innovations françaises et même démocratiques. Comme les conservateurs belges l'avaient toujours constaté, le Brabant jouissait d'un standard de vie supérieur qui était exceptionnel en Europe. L'agriculture, le commerce et l'industrie fleurissaient. Aucun Ordre ne se sentait menacé par une détérioration de sa situation économique ; aucun Ordre n'a donc jamais dû essayer d'obtenir de nouveaux privilèges aux dépens d'un autre. La société équilibrée et prospère de la Belgique était fort différente de celle de la France ou des autres pays du continent.

Bien sûr, les intellectuels belges et le « Quatrième Etat » de Bruxelles étaient tentés par les idées démocratiques et par le désir de refaire la société. La plupart des Belges, au contraire, n'avaient aucune envie d'interrompre une existence prospère et confortable. Si le haut clergé, la noblesse, quelques avocats et les petits bourgeois ont rejeté les idées nouvelles, c'est parce que le système français évoquait pour eux l'anarchie et leur faisait craindre la décadence économique. Pour la plupart, les Belges se trouvaient en somme satisfaits des conditions d'existence jusqu'alors obtenues. Les démocrates, les avocats et membres de professions libérales qui ont exprimé et développé des idées progressistes, n'ont

cependant pas réussi à exercer le pouvoir dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Jacobins à leur tour, ont pris le pouvoir mais ils n'ont pas réussi à gagner la population belge aux idées françaises. C'est dans ce contexte de débats incessants entre trois mentalités que se situe la Révolution brabançonne. Celle-ci fut la variante belge dans le concert des révolutions démocratiques du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Janet POLASKY,  
1978



# **DIALOGUE AVEC...**





## LES GÉOGRAPHES

### QUELQUES EXEMPLES DE NORMALISATION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES<sup>(1)</sup>

La diversité des appellations, voire la fantaisie orthographique pour désigner, selon la langue utilisée, des pays, des régions, des villes, des accidents géographiques, n'est pas pour faciliter la tâche des cartographes ni des géographes, surtout lorsqu'ils sont chargés de mettre ces indications sur ordinateur. Pour pallier cet inconvénient, l'O.N.U. a mis sur pied trois conférences internationales sur la normalisation (et son acceptation par tous les États membres) des noms géographiques (Genève, 1967, Londres, 1972 et Athènes, 1977) en espérant en outre que la « standardisation » de la nomenclature géographique sera un pas important vers une meilleure compréhension entre les peuples.

Ont participé à ces conférences des représentants et des observateurs envoyés par une soixantaine de pays, plusieurs organisations internationales, politiques et scientifiques. Personnellement, nous avons eu l'occasion de siéger aux deux premières conférences<sup>(2)</sup> et d'y présenter un rapport relatif aux problèmes de normalisation des noms géographiques en Belgique.

Qu'entend-on par normalisation des noms géographiques ?

Pour DORION (Québec, 1975), « La normalisation des noms géographiques est l'établissement de règles, principes, normes, concernant l'usage et l'écriture des noms de lieux (terrestres, sous-marins, extra-terrestres) de même que l'application de ces règles, critères, etc. à des noms ou à des ensembles de noms donnés ». Cette normalisation ou standardisation (calquée sur « standardization » en anglais) peut s'opérer à différents niveaux : local, régional (dans le cadre de la Communauté européenne) et international, selon les autorités et les régions géographiques impliquées.

Pour les Nations Unies (2<sup>e</sup> Conférence sur la normalisation des noms géographiques), « La normalisation internationale des noms géographiques est l'activité qui a pour objet de fixer une ou des formes graphiques bien définies (de préférence une seule forme) pour chaque nom géographique terrestre et pour les noms des détails topographiques situés sur d'autres corps du système solaire, par une normalisation au niveau national et/ou par un accord international, notamment en établissant des équivalences entre les différents systèmes d'écriture ».

(1) L'article complet a été publié dans la revue *G.E.O.*, n° 3, 1-1978, — revue de la Fédération des professions de géographie. Nous en publions ici les extraits significatifs pour le professeur d'histoire. Nos remerciements les plus vifs à tous ceux qui, soucieux de l'information des professeurs, nous ont permis de publier ce texte.

(2) En 1977, la Belgique était représentée par :

MM. J. VEREERSTRAETEN (Chef de la délégation) et J. VAN DEN BRANDEN, Inspecteurs de géographie (respectivement en secteur français et en secteur néerlandais).



Pour atteindre ses objectifs, la 3<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies a travaillé en séances plénières et en commissions. En séances plénières, les divisions linguistiques et géographiques, ainsi que les gouvernements ont fait rapport sur la situation dans leur région et leur pays et sur les progrès accomplis quant à la normalisation des noms géographiques depuis la deuxième Conférence. Cinq commissions se sont penchées sur des problèmes précis : Commission I (normalisation nationale, stages de formation et terminologie), Commission II (répertoires et traitement des données par ordinateur), Commission III (les exonymes, les détails marins et sous-marins, les détails extra-terrestres), Commission IV (les systèmes d'écriture), Commission V (coopération internationale). Pour conclure ses travaux, la 3<sup>e</sup> conférence a adopté 23 résolutions. Elle a fixé en outre le siège de la 4<sup>e</sup> Conférence, qui se tiendra en 1982 en Iran (sur invitation du gouvernement iranien).

Il est difficile, sinon impossible, de résumer ici en quelques pages les travaux qui ont duré plus de trois semaines. Dès lors, nous nous limiterons à épinglez quelques exemples de normalisation particulièrement intéressants et à en tirer la quintessence géographique.

### **Normalisation nationale**

Les communications de divers pays (dont la Belgique) ont révélé l'existence, en matière de normalisation nationale, d'un certain nombre de difficultés nouvelles qui demandent à être examinées attentivement. Il est à noter que les problèmes posés par la recherche sur le terrain varient sensiblement d'une région à l'autre surtout lorsqu'on passe d'une région unilingue à une région multilingue. Soulignons l'importance de la normalisation nationale en tant que base de la normalisation internationale. Prenons le cas de la Belgique.

Dans notre pays, l'orthographe officielle est normalement utilisée dans les noms de communes et des rues, grâce au mandat de contrôle confié par le Ministère de l'Intérieur aux deux sections (française et néerlandaise) de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie, créée en 1926. En outre, la Commission permanente de Contrôle linguistique veille à l'application des lois linguistiques en matière administrative et toponymique. Ces divers groupes collaborent avec l'Institut Géographique National en vue de la révision linguistique et orthographique des noms géographiques à porter sur les cartes nouvelles (e.a. la nouvelle carte au 1/50.000 de BRUXELLES).

Il existe, chez nous, un dictionnaire (bilingue) moderne<sup>(3)</sup> des communes belges. Cet ouvrage donne la nomenclature officielle non seulement des communes, mais aussi des hameaux et des principales dépendances. Quoique dépassé (surtout depuis les dernières fusions de communes), ce livre de base peut encore rendre de grands services. Par ailleurs, l'Institut national de Statistique publie chaque année la nomenclature officielle des communes, des arrondissements et des provinces (collaboration entre les Ministères de l'Intérieur et des Affaires économiques). On se référera également à l'Arrêté du Régent du 29 décembre 1949, modifiant la classification des communes.

(3) A. HOUET, *Dictionnaire moderne, géographique, administratif, statistique des communes belges*, Bruxelles, Van Muysewinkel, s.d.



Enfin, *last but not least*, l'Arrêté royal du 17 septembre 1975 (*Moniteur belge* du 25 septembre 1975) fournit le nom officiel des nouvelles entités communales belges, suite à la fusion de très nombreuses communes. Cet Arrêté royal est confirmé par la Loi du 30 décembre 1975. L'Institut géographique national a publié une nouvelle carte administrative au 1/300.000 reprenant le tracé des nouvelles entités créées par le législateur.

### **Stages de formation**

Dans plusieurs pays, une formation en matière de toponymie est assurée par des centres spécialisés ou des universités. Les Pays-Bas, le Maroc, le Canada ont confirmé qu'ils envisageaient d'organiser pareils stages au profit des étudiants étrangers, car ces pays sont conscients de l'importance de la recherche sur le terrain des données relatives aux noms géographiques et à leur normalisation.

### **Traitement automatique des données**

La publication de nomenclatures (répertoires) sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies étant chose acquise, y compris l'édition d'une nomenclature mondiale sommaire fondée sur les noms normalisés à l'échelon national, le stade suivant consiste à traiter l'ensemble de ces informations par ordinateur (ou tout autre procédé de traitement automatique, e.a. les bandes magnétiques), de manière que les renseignements concernant les noms géographiques puissent être fournis aux utilisateurs internationaux sous une forme autre qu'imprimée.

Est-il nécessaire de rappeler que la Belgique ne possède pas encore de répertoire publié reprenant, avec les coordonnées géographiques, les noms de lieux (et leur altitude), les noms de fleuves et de rivières, les noms des différents accidents géographiques ? Ces publications de noms normalisés (*gazetteers* en anglais) devraient être à usage national et à usage international (éventuellement à usage régional de la C.E.).

### **Définition des exonymes**

La Conférence a reconnu qu'il est difficile de parvenir à une définition satisfaisante du terme « exonyme », mais qu'il est évident qu'il ne faut pas inclure dans les listes d'exonymes les noms dont l'orthographe ne diffère de la forme initiale que par la modification ou l'omission de signes diacritiques, ni les formes dans lesquelles le terme générique initial a été traduit.

Pour DORION (Québec, 1975), « Exonyme = nom géographique utilisé dans une langue pour désigner un lieu situé en dehors de la région dont cette langue est langue officielle. Jusqu'à récemment, on a largement employé les expressions nom conventionnel et nom traditionnel qui, selon la 2<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, recèlent des inconvénients et des imprécisions ; à cette occasion, on s'est entendu pour n'utiliser que le terme exonyme ». La délégation française a présenté une classification des exonymes qui se fonde à la fois sur leur structure et sur leur mode de formation en français. Elle pourrait constituer une base de travail en vue de recherches plus poussées en notre langue. Voyez plutôt :

- *exonymes composés d'un ou de plusieurs noms communs et de leurs déterminants à l'exclusion de tout nom propre. Ces exonymes proviennent de la traduction du nom local.*

Exemples :

|                               |                                  |
|-------------------------------|----------------------------------|
| L'Equateur                    | Ecuador                          |
| La Haye                       | Den Haag                         |
| La Forêt Noire                | der Schwarzwald                  |
| Les Pays-Bas                  | Nederland                        |
| Grand Lac Salé                | Great Salt Lake                  |
| Deux-Ponts (R.F.A.)           | Zweibrücken                      |
| Iles du Commandeur (U.R.S.S.) | Komandorskije Ostrova (S.S.S.R.) |
| Rivière des Esclaves (Canada) | Slave River                      |
| Le Cap                        | Captown ou Kaapstadt             |

- *exonymes composés d'au moins un nom propre accompagné d'un ou de plusieurs noms communs et de leurs déterminants.*

Exemples :

|                                       |                                       |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Andorre la Vieille                    | Andorra la Vella                      |
| La Nouvelle-Galles du Sud (Australie) | New South Wales                       |
| Les Etats-Unis d'Amérique             | the United States of America (U.S.A.) |
| St-Jacques-de-Compostelle (Espagne)   | Santiago de Compostela                |
| La Nouvelle-Zélande                   | New Zealand                           |
| Le Nouveau-Mexique (Etats-Unis)       | New Mexico                            |
| Aix-la-Chapelle                       | Aachen                                |
| Iles Falkland (Royaume-Uni)           | Falkland Islands                      |
| Vieux-Brisach (R.F.A.)                | Alt-Breisach                          |

- *exonymes composés exclusivement d'un ou de plusieurs noms propres.*

Exemples :

|                     |                  |
|---------------------|------------------|
| L'Islande           | Island           |
| La Finlande         | Suomi ou Finland |
| Cassel (R.F.A.)     | Kassel           |
| Hambourg            | Hamburg          |
| Clèves (R.F.A.)     | Kleve            |
| Oldenbourg (R.F.A.) | Oldenburg        |
| Le Pérou            | el Perú          |
| L'Irlande           | Ireland ou Eire  |
| La Bolivie          | Bolivia          |
| Louisbourg (R.F.A.) | Ludwigsburg      |
| Varsovie            | Warszawa         |
| Dantzig (Pologne)   | Gdansk           |
| Leyde               | Leiden           |
| Londres             | London           |
| Florence            | Firenze          |



Cologne  
Brunswick (R.F.A.)  
Barcelone  
Ratisbonne (R.F.A.)  
Austerlitz (Tch)  
Arménie  
La Nouvelle-Orléans (U.S.A.)  
La Louisiane

Köln  
Braunschweig  
Barcelona  
Regensburg  
Slavkov  
Hayastan  
New Orleans  
Louisiana

A la Conférence, tous les délégués ont affirmé leur volonté de réduire progressivement le nombre d'exonymes. En outre, lors de la création d'un Etat nouveau, il convient d'utiliser internationalement la forme nationale nouvelle du pays, à l'exclusion de tous les exonymes. Exemples : Zaïre, Malawi, Empire Centrafricain, Sahara occidental, Sri Lanka, Suriname. Cette remarque vaut également pour les divers accidents géographiques de cet état (ex. lac Amin, lac Mobutu).

### Systèmes d'écriture

Plusieurs résolutions ont été adoptées concernant la romanisation de différents systèmes d'écriture : l'amharique (Ethiopie), l'arabe, le somali, le grec, le bulgare, le mongol, le coréen, le birman, le maldivien, l'hébreu, le japonais, le khmer, le laotien, le pashtu et le dari (Afganistan), les alphabets non romanisés de l'U.R.S.S., les alphabets cyrilliques de la Yougoslavie et de la Bulgarie, etc.

Notons que le système de translittération et de transcription des noms géographiques bulgares en écriture latine, présenté à la Conférence, a été adopté comme système international de romanisation des noms géographiques bulgares. Il en va de même des systèmes de romanisation des alphabets cyrilliques serbo-croate et macédonien afférents à la Yougoslavie.

Quant au groupe arabe, il met au point une proposition marocaine en vue de parvenir à une solution de romanisation du système d'écriture. Le système préparé par Israël a également été adopté comme procédé international pour la romanisation des noms géographiques à partir de l'alphabet hébreu.

Comme on peut s'en rendre compte, de nombreux pays font l'effort de rendre leur nomenclature géographique accessible aux lecteurs occidentaux. En ce domaine, la Chine mérite une mention particulière vu l'effort déployé et la qualité des documents soumis à la discussion (notamment un nouvel atlas en alphabet phonétique romanisé).

### La romanisation des noms géographiques chinois

La 3<sup>e</sup> Conférence a adopté une résolution (très importante) selon laquelle l'alphabet phonétique chinois (Pinyin) sera utilisé exclusivement, moyennant une période de transition appropriée (environ 5 ans), comme système international pour la romanisation des noms géographiques chinois. Pour les ouvrages didactiques, il a été convenu que l'ancienne graphie accompagnerait pendant un certain

temps la nouvelle forme normalisée. Exemples : ZHONGGUO (Chine), BEIJING (Pékin), NANJING (Nankin).

Le Pinyin (hanyu pinyin), faut-il le rappeler, est déjà employé officiellement par la République Populaire de Chine comme système international de transcription en caractères latins des noms géographiques chinois. Il est communément utilisé en Chine dans le domaine de l'enseignement et des télécommunications, ainsi que dans les publications, dictionnaires et revues scientifiques<sup>(4)</sup>. Il sera encore plus largement appliqué en raison des efforts déployés actuellement pour établir une langue nationale unique. Le Pinyin se fonde sur le dialecte moderne de BEIJING (Pékin). Il est facile d'y transposer tout autre système, à condition qu'il ait pour base le même dialecte, par exemple le système de latinisation Wade-Giles ou le système russe Osanin.

Dans le système Pinyin, les syllabes des noms géographiques sont rattachées et non séparées par un trait d'union. Par ailleurs, comme il s'agit d'un alphabet phonétique romanisé, on peut être assuré qu'une personne, qui lit un nom sur une carte, le prononcera correctement et que ce nom sera compris par la population locale.

#### *Vocabulaire géographique de base (en chinois pinyin)*

|       |              |         |                |
|-------|--------------|---------|----------------|
| Shi   | municipalité | Pendi   | dépression     |
| Xian  | district     | Gaoyuan | plateau        |
| Digu  | préfecture   | Shan    | montagne       |
| Sheng | province     | Ling    | montagne, mont |
| He    | fleuve       | Feng    | pic            |
| Jiang | fleuve       | Hai     | mer            |
| Dao   | île          | Haixia  | détroit        |

#### *Exemples de noms de villes chinoises*

##### Noms normalisés

ANSHAN (SHI)  
BEIJING (SHI)  
CHENGDU  
CHONGQING  
FUSHUN  
GUANGZHOU  
LHASA  
NANJING  
SHANGHAI  
SHENYANG  
WUHAN

##### Noms traditionnels

ANCHAN  
PEKIN  
TCHENG-TOU  
TCHOUNG-KING  
FOUCHOUEN  
CANTON  
LHASA  
NANKIN  
CHANGHAI  
CHENYANG (MOUKDEN)  
WOU-HAN (HAN-KEOU)

(4) Le système Pinyin est d'ores et déjà utilisé à l'étranger dans plusieurs atlas et séries de cartes, e.a.:

- *Bertelsmann Atlas International*, Gütersloh, 1963,
- *Planisphère politique*, Berne, Kümmerly, 1966,
- *Map of China*, Budapest-Stockholm, 1967,
- *The World Atlas*, Moscou, 1967,
- *The International Atlas*, Chicago, 1969,
- *World Map 1/2.500*, Feuille 58, Varsovie, Ulan Bator, 1969.



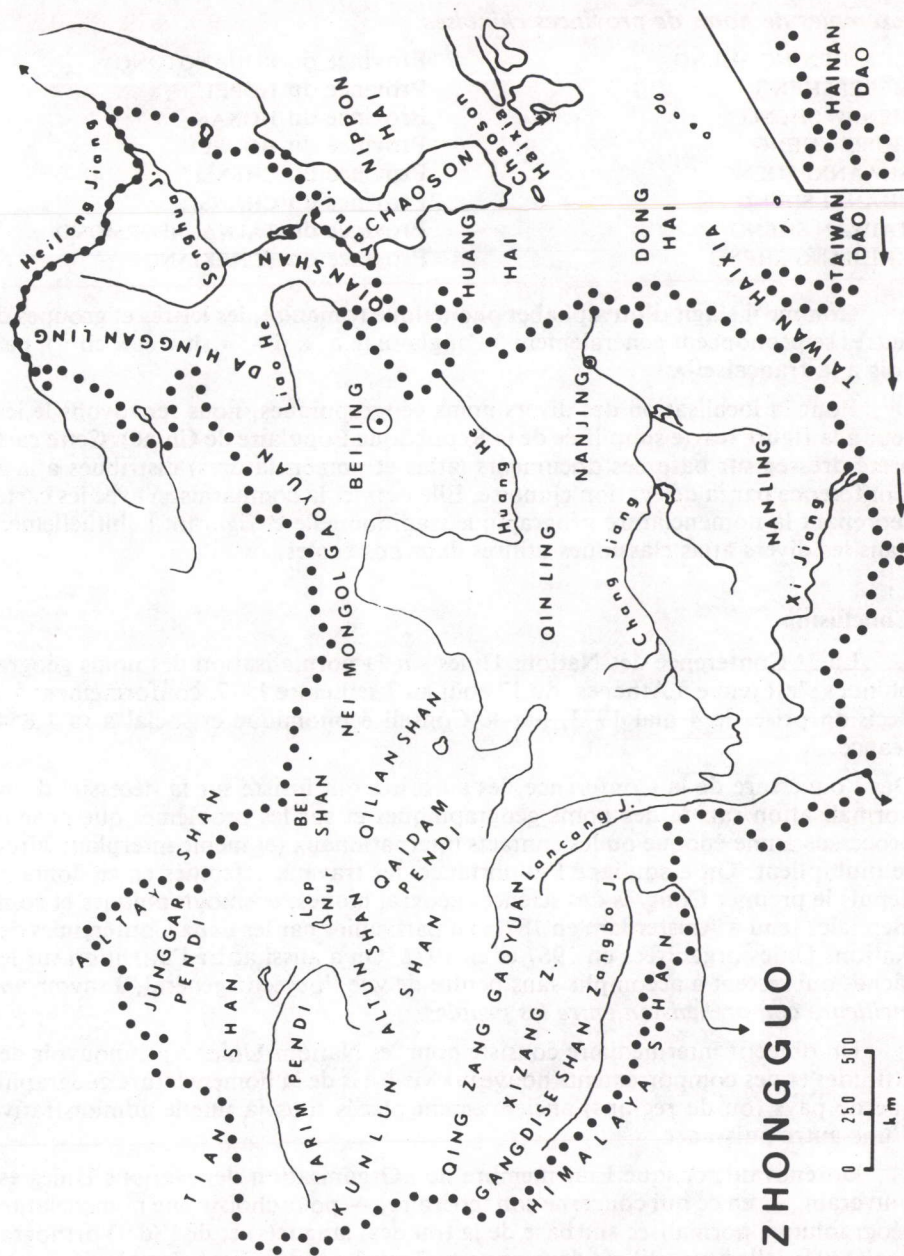


Figure. — Carte simplifiée de la République Populaire de Chine - Réalisation J.V. - Les noms géographiques ont été normalisés selon le système pinyin, conformément à la résolution n° 8 adoptée par la 3<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, Athènes, 1977.

### Exemples de noms de provinces chinoises

GUANGDONG SHENG

HEBEI SHENG

HENAN SHENG

HUBEI SHENG

SHAANXI SHENG

SHANXI SHENG

TAIWAN SHENG

ZHEJIANG SHENG

Province du KOUANGTONG

Province du HOPEI

Province du HONAN

Province du HOUPEI

Province du CHENSI

Province du CHANSI

Province du TAIWAN (FORMOSE)

Province du TCHEKIANG

Comme il s'agit d'un alphabet phonétique romanisé, les lettres et groupes de lettres se prononcent généralement à l'anglaise (e.a. « u », « sh » et « ch »), parfois à la française<sup>(5)</sup>.

Pour la localisation des divers noms géographiques, nous renvoyons le lecteur à la figure (carte simplifiée de la République Populaire de Chine). Cette carte a été dressée sur base des documents (atlas et nomenclatures) distribués à la 3<sup>e</sup> Conférence par la délégation chinoise. Elle permet la comparaison avec les cartes reprenant la nomenclature géographique traditionnelle et figurant habituellement dans les divers atlas classiques utilisés dans nos écoles.

### Conclusion

La 3<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques s'est tenue à Athènes, du 17 août au 7 septembre 1977, conformément à la décision prise, le 4 mai 1973, par le Conseil économique et social à sa 1.854<sup>e</sup> séance.

Dès l'ouverture de la Conférence, les autorités ont insisté sur la nécessité d'une normalisation rapide des noms géographiques et sur les problèmes que pose ce processus à une époque où les contacts internationaux (et même interplanétaires) se multiplient. On a souligné l'importance des travaux effectués en ce domaine depuis le premier Congrès des sciences géographiques, cosmographiques et commerciales tenu à Amsterdam en 1871, en particulier par les deux Conférences des Nations Unies organisées en 1967 et en 1972. On a aussi attiré l'attention sur les tâches qui restent à accomplir sans perdre de vue l'objectif général, à savoir *une meilleure compréhension entre les peuples*.

Un objectif intermédiaire consiste pour les Nations Unies à promouvoir des attitudes et des comportements nouveaux vis-à-vis de la nomenclature géographique de pays (ou de régions) anciennement placés sous la tutelle administrative d'une autre puissance.

Dorénavant, chaque Etat membre de l'Organisation des Nations Unies est souverain, — en ce qui concerne son territoire, — pour choisir une nomenclature géographique normalisée sur base de la (ou des) langue(s) et de l'(des) orthographe(s) officiellement utilisés dans ce pays. Tous les autres Etats membres s'engagent à respecter cette décision et à n'utiliser *à usage international* que des noms

(5) Voir annexe ci-après.



géographiques normalisés (éventuellement par le biais d'un alphabet phonétique romanisé) et acceptés par l'O.N.U.

Un long travail préparatoire est en cours pour mettre au point une romanisation généralisée des divers systèmes d'écriture. Le traitement automatique des données facilitera à n'en point douter ce processus d'ouverture au monde extérieur pour autant qu'une volonté politique existe pour agir en ce sens.

Pratiquement tous les Etats membres, qui n'utilisent pas de systèmes d'écriture latinisés, souhaitent adopter — à usage international — un alphabet phonétique romanisé. Seule l'U.R.S.S. reste étrangère à ces préoccupations. Peut-être désire-t-elle unifier tous les systèmes d'écriture en vigueur sur son vaste territoire (normalisation interne) avant de se lancer dans le processus de romanisation des caractères cyrilliques soviétiques (normalisation externe). Quoi qu'il en soit, l'U.R.S.S. a publié un atlas du monde (Atlas Mira) reprenant les noms géographiques normalisés, mais imprimés en caractères cyrilliques.

En ce qui concerne la Belgique, les travaux de normalisation ne sont pas achevés ; il reste encore beaucoup à faire. A la lumière des conclusions de la 3<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la Normalisation des Noms géographiques, la délégation belge a présenté aux autorités nationales e.a. les propositions suivantes :

- création d'une *Commission nationale* ou d'un *Conseil supérieur* ayant autorité en matière de nomenclature et de normalisation des noms géographiques. Cette commission nationale (ou ce conseil supérieur) serait composée de personnalités compétentes de l'Inspection de géographie, de l'Institut géographique national, du Comité national de géographie et de la Commission royale de toponymie et de dialectologie ;
- établissement d'une *nomenclature (gazetteer)* accompagnée de coordonnées géographiques, pour la Belgique, comprenant des noms de lieux et leur altitude, des noms de fleuves et de rivières, des divers accidents géographiques du pays. Le traitement automatique de cette nomenclature devrait permettre une édition rapide du document à diffuser à l'étranger (mais aussi en Belgique) et assurer une cartographie « normalisée » à usage international. Eventuellement, ce travail devrait se faire après consultation des pays voisins, car des noms similaires existent parfois de part et d'autre des frontières. L'Institut géographique national et les Instituts de géographie des Universités belges seraient compétents en cette matière en plus de la Commission nationale (ou Conseil supérieur) de normalisation des noms géographiques ;
- établissement de listes d'*exonymes* (noms géographiques utilisés dans une langue pour désigner un lieu situé en dehors de la région dont cette langue est la langue officielle) que l'on pourrait abandonner chez nous, en faisant la distinction entre exonymes internes et exonymes externes,
- organisation de *stages de formation en toponymie* au profit des Belges, mais aussi des étrangers, notamment dans le cadre des programmes d'assistance technique. Ces stages, qui pourraient être renforcés par une formation en normalisation des noms géographiques seraient à mettre en œuvre par les Universités et l'Institut géographique national ;

- *sensibilisation des enseignants* de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur aux objectifs de la normalisation des noms géographiques ;
- *introduction dans les programmes scolaires* de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur de la nomenclature géographique normalisée et acquisition pour lesdits enseignements de cartes, d'atlas et d'autres documents récemment mis à jour dans cet esprit, aussi bien pour les détails terrestres, que pour les détails sous-marins et extra-terrestres.

Julien VEREERSTRAETEN,  
Inspecteur de géographie

## Bibliographie

- DORION H. et POIRIER J., *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975.
- Organisation des Nations Unies, *Rapports des 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Conférences des Nations Unies sur la Normalisation des Noms géographiques*, Genève 1967, Londres 1972 et Athènes 1977.
- POLSPOEL L., *Note sur la 2<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la Normalisation des Noms géographiques*, Londres 1972, dans *Bull. de la Soc. belge d'Etudes géogr. (SOBEG)*, fasc. n° 2, pp. 293-300, Gand, 1972.
- République Populaire de Chine — Documents officiels :
- a) *Hanyu Pinyin - Shongguo Changjian Dimingbiao*, Beijing, 1977.  
(Tables de correspondance entre les noms géographiques en chinois, d'une part, et en anglais, français et espagnol, d'autre part).
  - b) *Hanyu Pinyin - Zhongguo Diming Shouce (Han Ying Duizhao)*, Beijing, 1977.  
(Tables de correspondance entre les noms géographiques en chinois et en anglais).
  - c) *Hanyu Pinyinban - Zhonghua Renmin Gongheguo Fen Sheng Dituji - Ditu Chubanshe*, Beijing, 1977.  
(Atlas normalisé de la République Populaire de Chine).
- VEREERSTRAETEN J., *La normalisation des noms géographiques*, dans *La Géographie*, 23<sup>e</sup> année, n° 95, 1972, n° 4, pp. 219-224.
- VEREERSTRAETEN J., *Normalisation des noms géographiques chinois (système pinyin)*, dans *Les Feuilletts d'information de la FEGEPRO*, n° 28, novembre-décembre 1977, pp. 47-51.
- VEREERSTRAETEN J., *La 3<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur la Normalisation des Noms géographiques*, dans *Bull. de la Soc. belge d'Etudes géographiques (SOBEG)*, Gand, 1978, fasc. 1, pp. 82-90.



## Annexe : Prononciation des mots chinois

Le système de transcription *pin-yin* est celui qui a été officiellement institué par la Chine populaire en 1958, et dont l'usage est en train de se répandre internationalement. On trouvera ci-dessous un tableau des correspondances entre le *pin-yin*, l'alphabet phonétique international, le système dit E.F.E.O. (de l'École française d'Extrême-Orient) utilisé dans les publications françaises, le système de Wade, courant dans les pays de langue anglaise, et le système de Lessing, utilisé dans les pays de langue allemande.

Les tons mélodiques de chaque mot n'ont pas été notés, et l'on a conservé la graphie usuelle pour des termes courants comme Tao, Pékin, etc.

Pour les lecteurs que rebutteraient ces problèmes de transcription, les quelques remarques qui suivent devraient suffire en première approximation.

### VOYELLES

Elles ne posent pas de problème particulier ; on se souviendra simplement que :  
u note toujours *ou* (comme dans *ou*, *où*) sauf après y où il équivaut à *u* (comme dans *iule*) ;

ü note le *u* français (comme dans *lu*, *cu*) ;

e se prononce è après *i*, *y*, *u* (comme dans *hyène*, *muet*) ; les diphtongues (*ai*, *ao...*) et triptongues (*iao...*) se prononcent d'une seule émission de voix ; *ai* se prononce comme *ail* ; *ei*, comme *vermeil* ; etc. ;

i représente soit un *i* (comme dans *mi*), soit l'absence de voyelle (degré zéro) après certains phénomènes : *zi*, *ci*, *zhi*, *chi*, *shi*, *ri* se prononcent respectivement dz, ts, dj, tch, ch, j.

### CONSONNES

La difficulté vient de certains symboles qui, pour un lecteur français, peuvent prêter à confusion.

*h* est fortement aspiré (comme dans l'allemand *machen*, ou comme le *j* espagnol).

*z* se prononce dz (comme dans *tsar* [dzar], pron. cour.).

*c* se prononce ts (comme dans *tsé-tsé*).

*x* se prononce hs (comme dans l'allemand *ich*).

*zh* se prononce dj (comme dans *budget* et dans l'anglais *jerk*).

*ch* se prononce tch (comme dans *tchèque*).

*sh* se prononce ch (comme dans *chèque*).

*r* rétroflexe, un peu comme *j* dans *je*, *joue*.

Enfin, les symboles *j*, *q*, *x* devant *i/u* se prononcent *tsi/tsu* (comme dans *tsigane*, *là-d'ssus*), *tchi/tchu*, *hsi/hsu*.

# INITIALES

| Pin-yin | Alph. phonét.<br>intern. | E.F.E.O. | Wade | Lessing |
|---------|--------------------------|----------|------|---------|
| b       | b                        | p        | p    | b       |
| p       | p'                       | p'       | p'   | p       |
| m       | m                        | m        | m    | m       |
| f       | f                        | f        | f    | f       |
| d       | d                        | t        | t    | d       |
| t       | t'                       | t'       | t'   | t       |
| n       | n                        | n        | n    | n       |
| l       | l                        | l        | l    | l       |
| g       | g                        | k        | k    | g       |
| k       | k'                       | k'       | k'   | k       |
| h       | x                        | h        | h    | h       |
| j       | dz                       | k, ts    | ch   | dj      |
| q       | tç'                      | k', ts'  | ch'  | tj      |
| x       | c                        | h, s     | hs   | s       |



**INFORMATION PÉDAGOGIQUE**

**CHRONIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE**

puisque les étudiants passent d'une méthode d'apprentissage passif à une méthode d'apprentissage actif. Cette participation active apporte de nombreux autres avantages pédagogiques qui seront signalés lorsque j'expliquerai ma méthodologie de l'interprétation théâtrale.

Le cours doit être très structuré. Chaque séance de cours doit être conçue de façon à couvrir l'ensemble du programme semestriel. L'on doit d'abord sélectionner la matière et/ou les sujets et la période que le cours doit couvrir. Par exemple, nous avons fait un cours sur la révolution américaine englobant la période allant de 1763 à 1789. Il s'agissait d'un cours du cycle inférieur qui comprenait un certain nombre de conférences et quatre unités d'interprétation théâtrale. La classe était divisée de façon à ce que quelques étudiants jouent les rôles des colons tandis que d'autres jouaient les chefs britanniques. Les quatre unités d'interprétation théâtrale comprenaient : « Le papier timbré et la réaction des colonies », « Les actes de coercition et la réponse des colonies », « Le deuxième congrès continental et la guerre de mai 1775 à juillet 1776 » et « la ratification de la Constitution, 1787-1788 ». Nous fournissions aux étudiants une liste de rôles (par exemple : Georges Grenville, William Pitt, les marchands britanniques et coloniaux, Soame Jenyns, Richard Bland, John Dickinson, Ben Franklin, Thomas Hutchinson, l'Assemblée de New York, les Fils de la Liberté, etc.). Les rôles à jouer doivent être soigneusement choisis par le professeur. Il faut sélectionner des rôles pour lesquels l'on possède suffisamment de sources disponibles de façon à ce que l'étudiant soit capable de comprendre les idées, les politiques, les programmes, les hostilités, les alliances, etc. des individus ou groupes qu'ils doivent jouer. Des informations biographiques devraient faire partie de la documentation à côté des sources originales. Si l'on ne dispose pas d'un nombre suffisant de données de cette sorte, il est conseillé d'abandonner le rôle. Evidemment un étudiant ne sera en mesure de participer que si son rôle est suffisamment important pour qu'il n'ait pas seulement un ou deux arguments à faire valoir. D'un autre côté, l'on peut pour certains rôles essentiels disposer d'une telle documentation que plus d'un étudiant pourrait les interpréter. Le professeur ou les étudiants peuvent décider comment répartir le rôle essentiellement en fonction de la quantité de documentation à analyser. Dans certaines classes, les rôles changeront tout au long du semestre tandis que dans d'autres ils resteront les mêmes. Dans le cours sur la modernisation de la société russe, quelques étudiants représentent les ministres du tsar dans la première unité (par exemple, Witte, Stolypin) tandis que dans la troisième, les mêmes étudiants pourraient jouer un chef des *soviets* (par exemple, Staline, Trotsky). Le professeur présente à la classe une courte discussion verbale sur chaque rôle. Les étudiants choisissent le rôle qu'ils désirent interpréter.

En préparant leur rôle, les étudiants doivent assimiler une quantité considérable d'informations sur les sujets de la période et les conditions et problèmes connexes. Dans ce but, un petit texte de base est fourni (par exemple : Laurence H. GIPPSON, *L'avènement de la révolution, 1763-1776*, William H. CHAMBERLIN, *La révolution russe*, volume I).

La sélection de la documentation pour chaque rôle est un facteur important pour le succès de cours. Dans le cours du cycle inférieur, les documents-clefs sont reproduits et donnés aux étudiants avec une bibliographie annotée concernant leur rôle (par exemple : distribution des lettres marquantes de Thomas



## INTERPRÉTER DES RÔLES HISTORIQUES : UNE AUTRE MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT<sup>(1)</sup>

### MÉTHODES

Je commencerai cet article en insistant sur le fait que je ne définis pas l'interprétation théâtrale comme une autre méthode d'enseignement conçue à partir des concepts des théories de simulation et de jeu. Ce sont là deux techniques valables utilisées depuis longtemps dans un grand nombre de disciplines (par exemple : en science politique, psychologie et sociologie). Contrairement à la simulation et au jeu, l'interprétation de rôles historiques oblige l'étudiant à une approche d'une période historique, d'un événement ou d'un sujet et à se baser sur les documents historiques disponibles.

Avec cette méthode, l'étudiant doit lire les documents de base et assimiler les informations essentielles afin d'être capable d'articuler, de défendre, de discuter les idées et positions prises par un personnage historique donné ou par un groupe (par exemple : un parti politique ou une fraction d'un parti, un groupe à intérêt spécifique, une classe, etc.). Dans les cinq dernières années, j'ai expérimenté l'interprétation de rôles historiques dans les cours suivants « La révolution américaine », « La révolution russe » et « La modernisation de la société russe de 1890 à 1939 ». Le dernier sujet avait l'avantage supplémentaire d'être enseigné en collaboration avec un économiste. Plus récemment, j'ai travaillé avec deux historiens américains pour le cours sur « La révolution américaine ». Le succès de ces cours a convaincu mes collègues de l'efficacité de cette méthode d'enseignement.

Les historiens ont toujours considéré qu'il était essentiel pour les étudiants de lire les sources premières de manière à comprendre la complexité de l'étude de l'histoire. L'expérience cependant a démontré que ces documents, dans les cours conférence-débat, n'ont pas suscité beaucoup d'enthousiasme chez les étudiants. Je crois que le problème principal est que les étudiants lisent généralement ces documents de façon passive. Ils trouvent bien plus facile de recourir à des sources de seconde main où jugements et analyses ont été faits. Nous pouvons tous citer des exemples tirés de notre propre expérience d'enseignant où alors qu'il s'agissait d'apprendre à classer et à juger des idées et des concepts, nous devions d'abord les expliquer oralement dans nos classes. Dans l'interprétation théâtrale, l'étudiant est un apprenti actif et non le participant passif d'une méthode d'apprentissage. Distribuer des recueils de documents à des étudiants et les convier ensuite en classe à une discussion générale, c'est là une méthode très utilisée jusqu'à présent dans de nombreuses classes d'histoire. Mais l'interprétation théâtrale entraîne une augmentation considérable de la compréhension

(1) Traduit d'un article publié dans *AHA (American Historical Association) Newsletter*, vol. 15, n° 8, novembre 1977.



puisque les étudiants passent d'une méthode d'apprentissage passif à une méthode d'apprentissage actif. Cette participation active apporte de nombreux autres avantages pédagogiques qui seront signalés lorsque j'expliquerai ma méthodologie de l'interprétation théâtrale.

Le cours doit être très structuré. Chaque séance de cours doit être conçue de façon à couvrir l'ensemble du programme semestriel. L'on doit d'abord sélectionner la matière et/ou les sujets et la période que le cours doit couvrir. Par exemple, nous avons fait un cours sur la révolution américaine englobant la période allant de 1763 à 1789. Il s'agissait d'un cours du cycle inférieur qui comprenait un certain nombre de conférences et quatre unités d'interprétation théâtrale. La classe était divisée de façon à ce que quelques étudiants jouent les rôles des colons tandis que d'autres jouaient les chefs britanniques. Les quatre unités d'interprétation théâtrale comprenaient : « Le papier timbré et la réaction des colonies », « Les actes de coercition et la réponse des colonies », « Le deuxième congrès continental et la guerre de mai 1775 à juillet 1776 » et « la ratification de la Constitution, 1787-1788 ». Nous fournissions aux étudiants une liste de rôles (par exemple : Georges Grenville, William Pitt, les marchands britanniques et coloniaux, Soame Jenyns, Richard Bland, John Dickinson, Ben Franklin, Thomas Hutchinson, l'Assemblée de New York, les Fils de la Liberté, etc.). Les rôles à jouer doivent être soigneusement choisis par le professeur. Il faut sélectionner des rôles pour lesquels l'on possède suffisamment de sources disponibles de façon à ce que l'étudiant soit capable de comprendre les idées, les politiques, les programmes, les hostilités, les alliances, etc. des individus ou groupes qu'ils doivent jouer. Des informations biographiques devraient faire partie de la documentation à côté des sources originales. Si l'on ne dispose pas d'un nombre suffisant de données de cette sorte, il est conseillé d'abandonner le rôle. Evidemment un étudiant ne sera en mesure de participer que si son rôle est suffisamment important pour qu'il n'ait pas seulement un ou deux arguments à faire valoir. D'un autre côté, l'on peut pour certains rôles essentiels disposer d'une telle documentation que plus d'un étudiant pourrait les interpréter. Le professeur ou les étudiants peuvent décider comment répartir le rôle essentiellement en fonction de la quantité de documentation à analyser. Dans certaines classes, les rôles changeront tout au long du semestre tandis que dans d'autres ils resteront les mêmes. Dans le cours sur la modernisation de la société russe, quelques étudiants représentent les ministres du tsar dans la première unité (par exemple, Witte, Stolypin) tandis que dans la troisième, les mêmes étudiants pourraient jouer un chef des *soviets* (par exemple, Staline, Trotsky). Le professeur présente à la classe une courte discussion verbale sur chaque rôle. Les étudiants choisissent le rôle qu'ils désirent interpréter.

En préparant leur rôle, les étudiants doivent assimiler une quantité considérable d'informations sur les sujets de la période et les conditions et problèmes connexes. Dans ce but, un petit texte de base est fourni (par exemple : Laurence H. GIPPSON, *L'avènement de la révolution, 1763-1776*, William H. CHAMBERLIN, *La révolution russe*, volume I).

La sélection de la documentation pour chaque rôle est un facteur important pour le succès de cours. Dans le cours du cycle inférieur, les documents-clefs sont reproduits et donnés aux étudiants avec une bibliographie annotée concernant leur rôle (par exemple : distribution des lettres marquantes de Thomas



Jefferson, son pamphlet *Une vue résumée des droits de l'Amérique britannique*, etc.). Réunir une telle documentation exige beaucoup de temps, de l'effort et des frais puisqu'aucune collection publiée n'est adaptée à nos projets.

Dans les classes du cycle supérieur, l'ensemble des documents et des sources était disposé sur un rayon spécialement réservé de la bibliothèque. Etant donné le temps demandé aux étudiants pour lire, assimiler et préparer la séance de cours, il n'est pas raisonnable d'attendre des étudiants qu'ils fassent une sélection originale. Les étudiants ont été encouragés à chercher des documents supplémentaires. Nous avons été surpris de voir à quel point des étudiants intéressés par leur propre rôle s'acquittaient de cette tâche. La faculté participante était d'accord pour reconnaître que cette *self-motivation* intérieure dépassait les expériences passées en ce qui concerne les travaux donnés aux étudiants dans d'autres types de classes.

Pour chaque unité d'interprétation théâtrale, on donne à l'étudiant des sujets et des problèmes particuliers à rechercher comme préparation pour articuler et défendre les positions de son rôle. Avant d'assister à chaque séance, les étudiants connaissent les questions et les sujets particuliers dont on traitera ce jour-là.

On conseille à l'étudiant de revoir les documents concernant les questions qui doivent être discutées en classe. On lui recommande de faire un aperçu de la façon dont le personnage qu'il joue répondrait aux questions et d'être préparé à défendre ses idées de la manière dont son personnage l'a fait en son temps. Il peut réunir toutes les données statistiques et les témoignages disponibles pour justifier les positions de son personnage.

Les séances de cours ne consistent pas à faire le tour des étudiants qui chacun présenterait leur rôle. Certaines techniques sont utilisées pour démarrer et guider les séances de cours mais la plupart du temps, on laisse la classe participer spontanément. Pour que l'interprétation théâtrale se passe convenablement et que les étudiants en retirent le bénéfice *maximum*, tout doit être organisé et préparé avec grand soin. On évitera ainsi de voir les séances de travail dégénérer en conflit verbal sans direction et sans substance.

Tout au long du travail, l'étudiant doit faire tous les efforts possibles pour coller aux événements historiques fondés sur des documents probants. Si les idées et positions de son personnage changent, il doit être préparé de la même manière à varier et changer au fur et à mesure que les événements et le temps passent. En pratique, les tâches des étudiants sont les mêmes que celles des historiens professionnels quand ils écrivent un article ou un livre. En classe, on demande aux étudiants d'écouter avec attention la discussion de façon à pouvoir répondre. Des interruptions des interlocuteurs sont permises si elles aident à clarifier les questions traitées ou à situer les problèmes dans un bon ordre ou direction. Ceci est important car l'engagement émotionnel des étudiants est souvent tellement élevé qu'ils commencent à perdre de vue la ligne principale de la discussion. Ceci nous a heureusement surpris car cela prouve bien l'importance de l'engagement de l'étudiant pour les rôles et les questions en discussion. Les étudiants commencent à s'identifier et à sympathiser avec leur personnage.



Le professeur commence chaque séance d'interprétation théâtrale en établissant les sujets du jour que les étudiants devront se préparer à interpréter. Le professeur devrait alors quitter la table ou le cercle et laisser la discussion commencer spontanément. Il ne faut pas craindre de ne voir personne commencer la discussion. L'expérience montre que 10 ou 15 secondes de silence sont insupportables et poussent toujours une âme charitable à prendre la parole. Pendant la majeure partie de la séance de cours, le professeur prend des notes sur la qualité de la discussion générale, les contributions individuelles et l'exactitude des témoignages. Le professeur doit éviter autant que possible d'intervenir pendant cette partie du cours. Il ne le fera que si les étudiants s'écartent manifestement de la question, ne progressent pas ou se laissent distraire et s'attachent à des questions d'importance secondaire.

Le rôle du professeur est de fournir une critique historique. Vers la fin de la séance, il donne à la classe et à certains étudiants, une analyse de la façon dont ils se sont acquittés des questions du jour. Le commentaire du professeur s'attache au fond des questions et idées présentés par les étudiants et non à leur don d'acteur. La critique doit être faite prudemment afin de ne pas inhiber le désir de participation d'un étudiant. Elle doit être positive. Il faudrait dire clairement au début du cours que la représentation en classe des étudiants ne sera pas jugée en fonction de leur don d'acteur mais sur la qualité intellectuelle de leur participation au travail en classe. (Les moyens d'expression ne sont pas les buts du cours). Un travail de recherche et un examen final seront exigés pour chaque cours.

En plusieurs occasions, nous avons conduit la classe dans le studio de télévision de l'université où la séance avait été enregistrée. Ceci de façon à donner aux étudiants la possibilité de se voir et de pouvoir analyser la qualité de leurs contributions intellectuelles. Au début, je trouvais les étudiants timides devant les caméras de télévision mais après quelques minutes, ils étaient pris par la discussion.

Il était intéressant d'observer certains problèmes de dynamique de groupe. Une des raisons qui nous a poussé à enregistrer les séances était de pouvoir montrer aux étudiants certains de ces problèmes. Certains étudiants avaient souvent tendance à dominer la discussion à cause de leur personnalité. Les rapports respectifs entre filles et garçons étaient particulièrement significatifs. A l'enregistrement, les étudiants remarquaient que certaines femmes étaient interrompues par des hommes et cédaient alors sans terminer leur idée. Revoir l'enregistrement a conduit filles et garçons à faire l'effort nécessaire pour dépasser ce problème culturel.

Après l'avoir expérimenté les cinq dernières années pour plusieurs cours, je suis fermement convaincu que l'interprétation de rôles historiques est une méthode efficace pour l'enseignement de l'histoire. Le succès de cette méthode peut être attribué à la « self-motivation » intérieure qu'ont les étudiants pour étudier les documents, analyser, évaluer et assimiler les idées des rôles qu'ils jouent. La pression du groupe est telle que les étudiants sont forcés d'assimiler les idées et de les articuler en classe là où ils savent que d'autres étudiants se sont préparés pour attaquer leurs preuves. Parfois, des étudiants viennent partiellement préparés et essuient une cuisante défaite verbale. Invariablement, ils réagissent pour retrouver leur propre respect en préparant à fond leur rôle.



A partir des évaluations des étudiants, nous avons pu déterminer que 85% des étudiants dans le dernier projet : « La révolution américaine » ont accueilli avec enthousiasme cette méthode. Les étudiants ont aussi suggéré d'utiliser cette méthode dans d'autres cours et 86% ont dit qu'ils recommanderaient le cours à leurs amis. Ceci se passait dans un cours du cycle supérieur où pour 75% des étudiants l'histoire n'était pas un cours principal. Les étudiants croyaient apprendre beaucoup plus par cette méthode que par les méthodes traditionnelles d'enseignement. Ils disaient s'être sentis beaucoup plus engagés dans ce cours que dans aucun autre cours qu'ils avaient suivi. Les étudiants disaient qu'ils comprenaient les complexités de la révolution américaine beaucoup mieux qu'auparavant, bien que tous aient étudié cette période de l'histoire américaine lors des années antérieures. Les étudiants croyaient aussi qu'ils retiendraient plus longtemps les idées et concepts étudiés dans ce cours par comparaison aux cours traditionnels du fait de la nécessité de défendre et justifier leur personnage. Sur ce point, des étudiants qui ont eu le cours d'interprétation théâtrale m'ont dit, au moins cinq ans plus tard, qu'ils pouvaient se rappeler dans les détails les questions et problèmes étudiés au cours.

Les résultats académiques des étudiants étaient vraiment meilleurs que dans les cours traditionnels. Ils avaient une connaissance plus sophistiquée des idées, questions et problèmes de la révolution américaine qui se traduisait dans les travaux de recherche et dans la qualité des examens de classe. L'interprétation théâtrale permettait une évaluation quotidienne du progrès des élèves dans le cours contrairement au contrôle périodique. Les étudiants ne pouvaient être « chauffés » pour ce cours puisqu'ils étaient impliqués dans chaque séance. Ceci conduisait à un meilleur résultat pour l'étudiant.

La faculté a aussi trouvé cette méthode agréable et a observé qu'elle aidait à promouvoir une meilleure connaissance des capacités, intérêts et personnalités des étudiants. Les étudiants étaient heureux qu'un esprit de corps se voit développé dans la classe puisqu'ils agissaient réciproquement l'un sur l'autre. Beaucoup signalèrent qu'il s'agissait d'une des rares classes où ils avaient appris à connaître leurs condisciples.

Bien que j'aie travaillé à cette méthode d'enseignement depuis six ans, je crois que beaucoup doit encore être fait pour l'améliorer et l'affiner. Le principal problème reste de disposer de sources suffisantes à l'usage des étudiants. Mais nous avons suffisamment présenté cette méthode en détail et signalé notre avis sur son utilité dans l'enseignement de l'histoire. Avec l'interprétation de rôles historiques, nous avons trouvé que le niveau des résultats académiques et la motivation des étudiants dépassaient nos plus grandes espérances.

Robert S. FLEDMAN,  
Université d'Etat de Californie,  
Fullerton, U.S.A.  
(Traduit de l'américain  
par Nicole SABATIER)

## QUE TROUVE-T-ON DANS LES ARCHIVES D'UNE COMMUNE ?

### L'EXEMPLE D'AMPSIN<sup>(1)</sup>

Les archives communales d'Ampsin ont été déposées aux Archives de l'Etat à Huy le 22 décembre 1976, *in extremis* avant la fusion de la commune avec Amay, Flône, Ombret-Rausa (sans Rausa), Jehay-Bodegnée (sans Bodegnée). Mue par le souci de favoriser la science historique et en particulier l'étude du passé de la localité, l'administration communale a fait preuve d'une louable et exemplaire compréhension lorsqu'il s'est agi pour elle de se séparer de ses archives. Déposées à Huy, celles-ci ont alors été classées et inventoriées : il en est résulté un inventaire qui ne comporte pas moins de 1153 numéros ; le fonds des archives communales d'Ampsin est à présent l'un des plus riches de l'arrondissement judiciaire de Huy<sup>(2)</sup>.

Comme c'est généralement le cas, le fonds d'Ampsin concerne presque uniquement la période contemporaine. Même ainsi limité, ce fonds communal mérite largement d'être exploité par quiconque s'intéresse au passé, d'autant plus que le passé récent est, croyons-nous, celui qui intéresse le plus les citoyens éclairés, curieux de l'histoire de leur localité, d'autant plus que les documents de la période contemporaine ne présentent pas, au point de vue paléographique notamment, les difficultés d'utilisation auxquelles l'amateur se heurte lorsqu'il s'agit de documents plus anciens.

Les registres les plus précieux sont, en tout premier lieu, les registres aux procès-verbaux des séances du collège échevinal et du conseil communal. Suivent les registres de population, tenus suite aux recensements décennaux et dont les premiers sont issus du recensement de 1846. Ces registres constituent, avec les registres d'état civil, la base de toute recherche démographique portant sur le XIX<sup>e</sup> siècle.

Viennent ensuite les pièces concernant le territoire et les biens communaux. Signalons dans ce domaine l'existence, déjà à l'époque moderne, de biens communaux indivis entre Amay et Ampsin : les revenus de ces biens allaient à Amay pour les deux tiers et à Ampsin pour un tiers. Notons aussi un projet de fusion des deux communes, Amay et Ampsin, en l'an XI (*texte I*).

Les biens communaux indivis furent, on s'en doute, la source de bien des difficultés : un partage entre Amay et Ampsin, en 1833, de certains de ces biens, résolut partiellement la question.

(1) Cet article est le texte, remanié, d'une conférence faite par l'auteur à l'Institut Archéologique Liégeois en novembre 1977.

(2) L'inventaire des archives communales d'Ampsin est publié dans P. BAUWENS et E. TELLIER, *Inventaire des archives communales déposées aux Archives de l'Etat à Huy, t. II*, p. 35-70, Archives Générales du Royaume, Rue de Ruysbroeck, 2-6, 1000 Bruxelles, 1978.



Fort importants, les biens communaux ont donné naissance à d'abondantes archives ; divisés en parcelles appelées sarts, ils étaient loués à des habitants de la commune pour être cultivés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'argent provenant de leur location était partagé entre les manants. Cette location avait encore lieu au XX<sup>e</sup> siècle, pendant l'entre-deux-guerres. De nombreuses parcelles de biens communaux furent vendues ou échangées au fil du temps pour servir le plus souvent de terrains à bâtir. En 1868, en vue d'assurer l'amortissement d'un emprunt, la commune vend ainsi 76 parcelles d'une superficie totale de 3 ha 71 a 57 ca.

Les terrains vagues dits « Terres Rouges » ont fait l'objet de longues contestations entre la commune, l'Etat et l'industriel de Laminne.

Les bois aussi, — bois de Hamenton, bois du Petit Chêneux, bois Bellegrange, bois du Grand Chêneux, etc, — ont constitué un élément important du patrimoine communal.

Sous l'ancien régime, comme pour les sarts, le produit des ventes de bois donnait lieu à répartition d'argent entre les manants. La location de la chasse fournissait aussi à la commune quelque revenu.

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les bois du Grand Chêneux et du Petit Chêneux et le bois du Fays furent partiellement défrichés et les terrains ainsi obtenus loués comme sarts. D'autre part, le Gouvernement encourageait le boisement des terrains communaux incultes. Vers 1850, il fournit gratuitement des graines forestières résineuses pour favoriser le boisement (*texte 2*). Les documents concernant les ventes annuelles de bois sont conservés, presque sans lacunes, pour la période 1774-1940.

Les pièces de comptabilité communale et les documents fiscaux constituent des séries importantes quant au volume et à première vue fastidieuses. Elles permettront cependant d'intéressantes recherches d'histoire économique et sociale : je songe au tableau indicatif des propriétaires et des propriétés foncières bâties et non bâties (1834), aux registres des patentables, au droit de patente des bateliers, aux rôles de la taxe communale sur les débits de boissons, tabac, cigares (1877-1885), aux redevances sur les mines, aux droits sur les vins de cru qui évoquent la viticulture ampsinoise en 1817-1819.

Les archives de la bienfaisance publique sont, dans le cas présent, relativement pauvres. On y trouvera pourtant d'intéressants documents sur la liquidation de l'hospice de Corphalie, institution d'ancien régime, sur le secours aux victimes des inondations de 1910, 1920 et 1925-1926.

Sur le plan de l'instruction publique, signalons des renseignements sur le personnel enseignant et sur son recrutement, sur les locaux scolaires ; remarquable aussi la demande d'autorisation de Louis de Laminne d'ouvrir une école gratuite pour les petites filles d'Ampsins, et ce dès 1826.

Les archives des prestations militaires nous font connaître les charges qui pesèrent sur la communauté locale lors de divers conflits à partir de la guerre de la succession d'Espagne ; elles sont particulièrement abondantes pour la période révolutionnaire où l'on trouve notamment trace du paiement de « ceux qui sont dans les troupes patriotiques » lors de la révolution liégeoise de 1789, et pour les années 1814-1816 durant lesquelles les prestations exigées par les troupes



des hautes puissances alliées furent particulièrement lourdes (charriages, logement de troupes, fournitures de vivres).

La majorité des documents concernant la voirie sont d'un intérêt strictement local. De nombreux plans aident à se faire une idée de la configuration ancienne de la voirie communale et des changements intervenus. Voirie et industrie se rencontrent fréquemment, notamment lorsque M. de Laminne demande de pouvoir construire un tunnel sous le chemin passant derrière son usine ou lorsqu'il sollicite l'autorisation de faire passer au-dessus d'un chemin communal les cheminées de ses fourneaux. Signalons aussi, maintenant que les travaux de construction d'un pont sur la Meuse à Ampsin viennent d'être terminés, les démarches, — vaines, — faites par la commune dès 1924 pour obtenir la construction d'un pont. Dans un même ordre de préoccupations, on consultera avec profit les pièces qui concernent le passage d'eau, avec les tarifs en vigueur en 1895 (*texte 3*). A noter aussi les pièces concernant l'établissement d'une station de chemin de fer d'abord refusée par le ministre des travaux publics, et le projet d'établissement d'une ligne régulière de navigation entre Huy et Liège en 1863 (*texte 4*).

L'approvisionnement en eau potable fut aussi, en un siècle où de plus en plus la notion d'hygiène s'imposait, un des problèmes cruciaux qui se posèrent à l'administration communale : creusement de puits, placement de pompes et de bornes-fontaines, établissement de canalisations contribuèrent à assurer le ravitaillement en eau des divers hameaux. Dès 1896 apparaît un projet de création d'une société intercommunale entre Huy, Tihange, Ampsin, Antheit, Amay et Wanze pour l'alimentation en eau potable (*texte 5*). Il n'est pas jusqu'aux prospectus pour pompes et bornes-fontaines qui ne méritent d'être conservés à l'intention des spécialistes de l'archéologie industrielle.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'avènement de l'électricité a marqué une étape décisive de l'évolution des communautés villageoises. Le réseau électrique fut établi à Ampsin dans les années qui précédèrent la première guerre mondiale. Nous en conservons les plans de même que ceux de la centrale électrique projetée pour les communes d'Amay et d'Ampsin. En 1910, Ampsin conclut avec la Société d'Electricité du Pays de Liège un contrat de 30 ans pour assurer son ravitaillement en énergie électrique. Bien d'autres documents témoignent de l'avènement de l'électricité qui vont du dossier concernant la fourniture de courant aux établissements de Laminne aux propositions faites par A.E.G.-Union Electrique en 1912 pour promouvoir l'utilisation de fers à repasser électriques, en passant par les réclamations d'un habitant qui ne veut pas de la construction d'une cabine électrique à proximité de sa maison et par les prospectus pour poteaux en bois imprégné ou en ciment armé.

Des archives concernant la police, retenons les registres aux passeports, précieux pour qui sait combien nombreux étaient les briquetiers ampsinois et amaytois qui portaient chaque année exercer leur métier aux quatre coins de l'Europe.

Enfin, *last not least*, les archives communales d'Ampsin comptent près de 200 numéros, presque le cinquième du total, qui concernent les industries ; c'est dire que l'histoire économique du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle y trouve largement son compte. Voyons cela d'un peu plus près : documents touchant un conflit entre l'abbaye de Flône et les communautés d'Amay et d'Ampsin au sujet des mines



en 1790, — demandes en concessions et concessions de mines de houille et de pyrite, — travaux de recherches de minerais de cuivre, plomb et autres, — autorisations pour l'ouverture de nouveaux bures et la réouverture d'anciens bures, — demandes d'autorisations pour établissement de chaudières et de machines à vapeur (la première demande de ce genre date de 1839 et concerne l'établissement d'une machine à vapeur à la houillère du Château du Sart), — questionnaires remplis en l'an XIV par les propriétaires d'exploitations minières, — exploitation des carrières communales et établissement de fours à chaux, — dégâts dus aux tirs de mines, — autorisations pour des dépôts d'explosifs et des magasins à poudre.

L'industrie à Ampsin se développe encore rapidement dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, la période de guerre mise à part évidemment. De nombreuses fonderies s'installent alors à Ampsin : fonderie de fer Charles Porta, fonderie de cuivre de Victor Fortin (1908), fonderie de fer et d'aluminium de Felon et Granier, fonderie de fer, cuivre, aluminium dite « Fonderie de l'Alliance », fonderie de fer, cuivre et autres métaux de Briol et Jehoulet, fonderie d'Ernest Melont, fonderie de cuivre et métaux analogues de J. Brébant (1924), fonderie de fer, cuivre et autres métaux de Mazy (1927), ateliers d'Ampsin de Ch.F. Gallis et Cie auxquels succède la S.A. The Grinding Mixing Separating, S.A. Métallurgique Austro-Belge, S.A. Boulonneries de Huy. Mais les établissements les plus importantes furent ceux de la famille de Laminne dont les origines remontent à l'ancien régime et qui se livrèrent à des activités diversifiées : alunières, usine à zinc, produits réfractaires, moulins à farine, tonnellerie mécanique, briqueteries (*textes 6, 7, 8, 9*).

D'autres activités plutôt artisanales ont laissé aussi des traces : menuiseries, fromagerie, moulin à farine. Enfin, après la première guerre mondiale apparaissent les premiers garages et appareils distributeurs d'essence (de benzine comme disent les textes d'époque), et aussi les premières salles de cinéma.

En conclusion, je souhaite avoir convaincu le lecteur de ce bref aperçu, de l'intérêt que présentent certaines archives communales. Certes, elles ne fournissent parfois que des renseignements d'appoint ; pour l'activité minière à Ampsin, par exemple, il est évident que les archives de l'administration des mines sont à consulter de même que les archives notariales. Pour les de Laminne des dossiers importants existent aux Archives de l'Etat à Huy, dans les archives de la ville de Huy inventoriées par F. Discry, de même qu'il existe, si je suis bien informé, un fonds de Laminne aux Archives de l'Etat à Liège (fonds de famille).

Je crois devoir signaler pour terminer et pour que d'éventuels chercheurs ne nourrissent pas de vaines illusions, que les archives communales conservées aux Archives de l'Etat à Huy sont rarement aussi riches que celles d'Ampsin. Ne peuvent leur être comparées, pour la région, que les archives communales d'Amay et, bien sûr, celles de la ville de Huy, ces dernières étant en cours de classement et s'avérant particulièrement riches.

Edmond TELLIER,  
Assistant aux Archives  
de l'Etat à Huy

## TEXTES

### 1

7 messidor, an XI.- Le Conseil municipal d'Ampsin rejette le projet de fusion de la commune d'Ampsin avec celle d'Amay.

*Les membres du Conseil communal de la commune d'Amsin réuni d'après la lettre du citoyen préfet en date du 15 prairial an onze à effet de délibérer sur l'avantage ou l'inconvénient de la réunion de cette commune d'Amsin avec celle d'Amay*

- 1° Considérant la population de six cents et neuf habitants de la commune d'Amsin dans quel un tiers sachant lire et écrire.*
- 2° Considérant les quartiers de Bende, Jouette, Loyable et le Château du Sart faisant partie de cette commune, situées aux extrémité et éloignée de plus d'une lieue de la mairie d'Amay.*
- 3° Considérant les procédure qui ont déjà existé entre les deux communes d'Amsin et d'Amay sur l'inconvénient d'une pareille réunion déjà projetée par la commune d'Amay.*
- 4° Considérant que plusieurs fois pendant l'année le ruisseau de Bende traversant la commune d'Amsin, se déborde et empêche toute communication avec celle d'Amay.*
- 5° Considérant qu'il se trouve dans la commune d'Amsin plus du double des citoyens propre à faire des choix pour les fonctions public.*
- 6° Considérant ses revenus qui se montent à près de trois milles frans, et qui lui procure la faculté de supporter isollément les charges de son administration particulière.*
- 7° Considérant que cette commune d'Amsin n'est située qu'à une lieue de la sous-préfecture, et par là même de correspondre facilement avec le citoyen sous-préfet.*
- 8° Considérant aussi la très grande population de la commune d'Amay, jouissant de plus de six milles frans de revenus annuelle, et qui lui procure les moïens de subvenir aux dépenses de son administration aussi particulière.*

*A ces causes, le Conseil municipal de la commune d'Amsin estime pour le bien de ses habitants que cette commune forme une mairie particulière et prie le citoyen préfet d'y avoir égard.*

*Fait en séance du Conseil municipal de la commune d'Amsin  
le sept messidor an onze de la République française.*

*N. Detrixhe, maire, Théodore Longrée, Paul Joseph Streel, Lambert Jacques, P.J. Delhauteur, Pierre Kinet, Martin Huet, Arnold Maréchal, J.J. Jamotte, conseiller.*

Archives communales d'Ampsin, n° 77



1848, 25 mai. Lettre de Victor Loutz, garde général des forêts,  
au bourgmestre d'Ampsin touchant le reboisement. Extraits.

Huy, le 25 mai 1848

*Monsieur le Bourgmestre,*

*Vous savez sans doute que le gouvernement a fait acheter de la graine de mélèzes en Suisse, où cette essence de bois croît spontanément et donne ordinairement une très bonne semence, et qu'il l'a mis à la disposition des communes qui auraient des semis de l'espèce à effectuer.*

*Il suffit de s'adresser à Mr le Gouverneur en faisant connaître la quantité de kilos dont on a besoin.*

*Comme il y a en général, fort peu de bois où il ne se trouve de nombreuses clairières, même des terrains vagues, il est de l'intérêt des propriétaires de rendre productifs des terrains qui aujourd'hui ne donnent aucun revenu et pour lesquels les dépenses pour contributions, administration etc sont pourtant les mêmes, tout comme s'ils étaient complètement peuplés ; d'un autre côté il n'est pas moins vrai qu'il n'existe pas une jeune coupe où il ne soit nécessaire de remplacer une partie des souches surannées ou décrépites et ceci est d'autant plus urgent à cause de la tendance remarquable et fort déplorable sans doute, au dépérissement de l'essence chêne : il semble que le sol est fatigué de la porter.*

.....

*Vous savez sans doute, Monsieur le Bourgmestre, que le mélèze est une des plus précieuses des essences de bois résineux, que sa qualité de bois peut avantageusement remplacer le chêne dans presque tous ses emplois, que sa croissance est plus rapide que celle de ce dernier et qu'il réussit partout même dans les mauvais terrains, pourvu que le sol soit accessible aux racines pivotantes. De toutes les essences résineuses, c'est le mélèze qui se mêle le mieux aux bois feuillus et il croît très bien en arbres de futaie sur les taillis de cette dernière catégorie.*

.....

*Je crois devoir vous dire aussi pour votre gouverne, que chaque kilo contient plus de 50.000 graines, mais il est rare qu'elles germent au-delà de 40%, en sorte il convient qu'elles soient semées assez dru pour les jeunes sujets être transplantés et mis à demeure à 2 ou 3 ans au plus tard.*

*Je vous prie, Monsieur le Bourgmestre, de me dire si vous êtes disposés à entreprendre ces urgentes améliorations ; dans ce cas, il sera nécessaire de nous concerter afin d'arrêter un plan définitif et de préparer dès maintenant les terrains. ....*

Archives communales d'Ampsin, n° 146

Tarif des passages d'eau en 1895 (Arrêté royal du 4 février 1895)

| <i>Désignation</i>                                                                                                                         | <i>Péages aux passages d'eau de la Meuse</i> | <i>Péages aux passages d'eau de l'Ourte</i> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 1° <i>Pour le passage en groupe de deux ou plusieurs personnes non chargées ou chargées d'un poids en dessous de 50 Kos ; par personne</i> | 0,05                                         | 0,03                                        |
| 2° <i>Pour le passage de denrées ou marchandises embarquées à bras d'homme et d'un poids de 50 Kos</i>                                     | 0,02                                         | 0,02                                        |
| <i>Et pour chaque poids de 25 Kos excédent</i>                                                                                             | 0,01                                         | 0,01                                        |
| 3° <i>Pour le passage d'un chien non porté, d'un mouton, brebis, chèvre ou cochon de lait, d'une brouette ou d'une voiture d'enfants</i>   | 0,03                                         | 0,02                                        |
| 4° <i>Pour le passage d'un porc</i>                                                                                                        | 0,05                                         | 0,03                                        |
| 5° <i>Pour le passage d'un cycliste avec sa machine</i>                                                                                    | 0,10                                         | 0,08                                        |
| 6° <i>Pour le passage d'un personne avec une charrette à bras</i>                                                                          | 0,10                                         | 0,08                                        |
| 7° <i>Abonnements hebdomadaires</i>                                                                                                        | 0,25                                         | 0,20                                        |

Archives communales d'Ampsin, n° 953

1863, 9 mars. Lettre au commissaire d'arrondissement de Huy aux bourgmestre et échevins d'Ampsin touchant le projet d'établissement d'une ligne de navigation régulière entre Huy et Liège. Extrait.

Messieurs,

*La compagnie pour la navigation à la remorque à la vapeur sur la Meuse a adressé à Mr le Ministre des travaux publics, une requête tendante à obtenir l'autorisation d'établir un service régulier pour le transport des voyageurs et des marchandises entre Huy et Liège.*

*Cette ligne serait desservie par un bateau à roues, Meuse n° 2, d'un tirant d'eau à vide de 0m,60 et pouvant porter 200 voyageurs.*

*Les départs des points ci-après auraient lieu tous les jours : de Huy (aval du pont) à 5 1/2 heures du matin et une heure de relevée ; de Liège (bassin du Commerce) à 9 heures du matin et à 4 heures de relevée.*

.....

Archives communales d'Ampsin, n° 967



1896, 25 mars. Proposition de création d'une société coopérative intercommunale pour l'alimentation en eau potable

Bruxelles, le 25 mars 1896  
21, Square Marie-Louise

Messieurs les Bourgmestre et Echevins de  
la commune d'Ampsin

Messieurs,

La ville de Huy a ouvert un concours en vue d'alimenter les habitants d'eau potable.

J'ai l'honneur de vous proposer la création d'une Société coopérative intercommunale entre

|                         |                  |
|-------------------------|------------------|
| 1° Huy et ses faubourgs | 15.000 habitants |
| 2° Tihange              | 1.500 habitants  |
| 3° Ampsin               | 2.000 habitants  |
| 4° Antheit              | 3.000 habitants  |
| 5° Amay                 | 4.000 habitants  |
| 6° Wanze                | 500 habitants    |

Environ 25.000 habitants

Cette création se ferait au prorata du nombre d'habitants de chacune des communes. Etant donné un accord parfait des fédérés, les communes désigneraient leurs délégués respectifs en vue d'instituer le conseil d'administration et faire adopter les statuts par l'Etat et la Province qui deviendraient des intéressés dans l'entreprise durant 90 années. Il serait créé des bons reconnus valables par le Trésor et les installations se feraient sans bourse déliée(sic) par les communes.

Ci-joint, Messieurs, une brochure dont je suis l'auteur.

Espérant vous lire, Messieurs, je vous prie d'agréer l'hommage de mes sentiments respectueux.

Tackels.  
Capitaine-commandant retraité,  
Auteur du projet du Bocq,  
21, Square Marie-Louise

Archives communales d'Ampsin, n° 981

1838. La Députation permanente autorise L. de Laminne à établir un lavoir de minerai de fer dans la Meuse.

Art. 1<sup>er</sup>. Le sieur L. Delamine, de Liège, est autorisé à établir un lavoir de minerai de fer dans la rivière de la Meuse, et à cet effet à pratiquer immédiatement à l'aval du terre-plein qui longe la rive gauche de la Meuse en face de son alunière dite de St-Nicolas à Ampsin, une rampe dans la berge de la Meuse, et sous les conditions suivantes, savoir :

- 1° *Que la dite rampe sera établie de manière à ce qu'elle n'anticipe pas sur le lit de la rivière.*
- 2° *Qu'il ne sera formé aucuns dépôts de minerai qui pourraient encombrer soit le chemin de halage, soit la route de Liège à Huy.*
- 3° *Que si l'administration vient à reconnaître que cet établissement porte préjudice d'une manière quelconque à la navigation, elle pourra le faire fermer immédiatement ou prescrire telles mesures qu'elle jugera nécessaires, sans que le sieur De Laminne, qui devra se conformer à l'injonction qui lui sera faite, puisse réclamer de ce chef aucun dommage intérêt.*

Archives communales d'Ampsin, n° 1037

7

1840, 5 mai. Arrêté de la Députation permanente touchant le raccordement par un chemin de fer, des établissements de Laminne à la Meuse (Extrait).

*La Députation Permanente... arrête :*

*Le sieur de Laminne, de Liège, est autorisé : 1° à placer au travers de la route de 2<sup>e</sup> classe, n° 13 à Ampsin, des rails faisant partie d'un chemin de fer qu'il se propose de construire entre ses établissements et la rivière de la Meuse. 2° à établir en dehors de la crête de la berge de la dite rivière, un tablier en bois placé horizontalement au niveau de la dite crête pour faciliter le déchargement des wagons dans le bateau. 3° enfin à transformer en barrière mobile la partie du garde-corps de la route longeant en cet endroit la rivière, à laquelle aboutira le chemin de fer dont il s'agit,....*

Archives communales d'Ampsin, n° 1038

8

1857, 29 avril. Arrêté de la Députation permanente autorisant L. de Laminne à établir un moulin à broyer la terre réfractaire et un foyer à sécher le sable (Extrait).

*La Députation Permanente... arrête :*

*1° Le sieur L. de Laminne est autorisé à établir un moulin à broyer la terre réfractaire composé d'une paire de meules, et un foyer à sécher le sable, à son usine de Bende, commune d'Ampsin, et ce à charge de se conformer au plan ci-annexé et aux conditions qui pourront lui être ultérieurement prescrites dans l'intérêt du voisinage.*

.....

Archives communales d'Ampsin, n° 1045



1853. Bateaux servant à Louis de Laminne, d'après les déclarations faites au receveur des contributions directes aux fins de patente (extraits)

*Un bateau nommé Thérèse servant au transport de toutes espèces de marchandises... de la contenance de vingt tonneaux...*

*Un bateau nommé Coulourou servant au transport de toutes espèces de marchandises... Huit tonneaux...*

*Un bateau nommé Laurent servant au transport de toutes espèces de marchandises... Trente-sept tonneaux...*

*Un bateau nommé Zéphir servant au transport de toutes espèces de marchandises... Quinze tonneaux...*

*Un bateau nommé Lambertine servant aux transport de toutes espèces de marchandises... de la capacité de soixante tonneaux...*

*Un bateau non ponté, nommé Moustache, servant au transport des grosses marchandises savoir houille, terre houille et matières premières... capacité cent dix tonneaux...*

Archives communales d'Ampsin, n° 524

N.D.L.R.

Des possibilités semblables existent assurément encore de divers côtés. Il conviendrait de les débusquer !

## LA RÉSURGENCE DU NAZISME

### UTILISATION D'UN ARTICLE DE PRESSE

*A la suite du long recueil de documents publiés dans les numéros 54, 55, 56 et 57 des Cahiers de Clio sur Le fascisme, nous avons jugé bon de publier un exercice didactique directement transposable dans l'enseignement secondaire, prouvant, s'il est encore besoin de le démontrer, l'intérêt pédagogique d'utiliser la presse quotidienne dans l'enseignement de l'histoire.*

*Le décalage chronologique entre le choix de l'article et la réalisation de l'exercice didactique n'a pas existé dans la réalité. La publication du travail réalisé a ici valeur d'exemple. Il convient cependant de souligner que, même s'il date d'avril 1978, l'article analysé peut encore être intégré dans une séquence d'enseignement montrant l'évolution du fascisme.*

### Introduction

Il est nécessaire d'aborder la résurgence du nazisme, soit au moment d'étudier « L'homme et l'Etat » ou « Les droits et les devoirs de l'homme » donc en deuxième année de l'enseignement secondaire (13-14 ans), soit au moment d'étudier les grands problèmes du XX<sup>e</sup> siècle, donc en quatrième année de ce même enseignement (16-17 ans). Le problème pourra d'ailleurs être encore approfondi dans les classes terminales du secondaire.

En effet, nous vivons une époque de crise économique et, l'homme de la rue, l'ouvrier d'usine peut être enclin à se tourner vers un pouvoir « fort » qui lui promet de redresser la situation. Il serait dès lors utile de faire saisir aux adolescents à quel point la faim, l'instabilité et la peur peuvent conduire un peuple vers le gouffre (car enfin, cinquante millions de victimes, ce n'est pas rien !), à le rendre soumis, subjugué par un hypnotiseur de masses qui lui assure une situation matérielle meilleure dans un avenir tout proche.

Le danger est loin d'être écarté aujourd'hui. Les périodes de crise économique sont toujours l'occasion d'une nouvelle éclosion d'une dictature, d'un pouvoir fort. C'est pourquoi il est impérieux de mettre les nouvelles générations en garde : elles seront vraisemblablement, elles aussi, confrontées à ce problème. Et pour réagir face à une situation présente, il faut peut-être avoir en tête les expériences du passé, car, comme le dit SANTAYANA, *Ceux qui n'ont pas connu le passé sont condamnés à le revivre.*



## L'article choisi

« CE SAMEDI À COLOGNE  
MANIFESTATION SILENCIEUSE CONTRE LA RÉSURGENCE DES ACTIVITÉS  
DES ANCIENS SS

### *De très nombreux Belges y participeront*

Une manifestation sera organisée à Cologne ce 22 avril, contre la résurgence des activités des anciens SS en République Fédérale d'Allemagne.

Cette manifestation est organisée par plus de 80 organisations internationales et nationales de combattants, résistants et victimes de guerre, représentant 21 pays, qui exigent la dissolution des associations d'anciens SS.

La manifestation sera silencieuse et se terminera par une déclaration après que les représentants des villes martyres de Marzabotto (Italie), Oradour-sur-Glane (France), et Lidice (Tchécoslovaquie) ainsi que le président du comité international d'Auschwitz auront rappelé ce qu'étaient les crimes contre l'humanité des formations SS.

La participation belge sera importante, 12 autocars partiront de Charleroi, Bruxelles, Gand, Anvers, du Limbourg, de Liège et de Huy ; ainsi qu'un nombre conséquent de voitures.

Dans l'appel lancé par les organisations nationales et internationales d'anciens résistants, déportés et victimes de guerre, il est rappelé que la tyrannie nazie ainsi que la guerre, le génocide et la terreur qu'elles engendrèrent et qui ont coûté la vie de plus de 50 millions d'hommes et causé la perte inestimable de biens matériels, firent subir à tous les peuples européens des souffrances indescriptibles. Le tribunal de Nuremberg chargé de juger les criminels de guerre, condamna les SS et les Waffen SS en tant qu'associations criminelles. Toute tentative visant à la reconstitution des SS est interdite. C'est ce que prévoient formellement les accords de 1945, conclus par les Alliés ainsi que la loi fondamentale allemande qui fait explicitement référence à la validité actuelle de ces accords et les Nations Unies qui ont condamné expressément la propagation des idéologies racistes et nazies.

Les associations de SS se manifestent de plus en plus souvent et d'une manière provocante. Elles organisent des réunions visant à glorifier la dictature nazie et ses dirigeants et à calomnier tous ceux qui ont combattu contre Hitler et pour les intérêts du peuple allemand ; ceci est pour nous inacceptable.

Le peuple allemand, dans sa grande majorité, réprouve tout comme nous, le nazisme. Nous n'avons jamais identifié le peuple allemand avec Hitler et son régime, même à l'époque de la Résistance et des persécutions.

Nous soutenons tous ceux qui luttent contre les manifestations d'anciens nazis et de néonazis. Nous agissons dans la tradition des femmes et des hommes qui, en Allemagne et dans toute l'Europe, ont fait le sacrifice de leur vie dans la lutte contre la dictature nazie.

La manifestation du 22 avril à Cologne est l'expression de notre volonté de contribuer à la compréhension entre les peuples. Notre manifestation en faveur de la jeunesse de notre continent, afin que son avenir soit assuré dans la PAIX et dans la DÉMOCRATIE ».

dans *Le Monde du travail*<sup>(1)</sup>,  
20 avril 1978, p. 5.

**Son aménagement pour un usage scolaire** (ici, essentiellement en raison de la longueur)

« Une manifestation sera organisée à Cologne ce 22 avril contre la résurgence des activités des anciens SS en République Fédérale d'Allemagne [...] par plus de 80 organisations internationales et nationales de combattants, résistants et victimes de guerre, représentant 21 pays [...].

La manifestation sera silencieuse [...]

[...] la tyrannie nazie ainsi que la guerre, le génocide et la terreur qu'elles engendrèrent, et qui ont coûté la vie à plus de 50 millions d'hommes et causé la perte inestimable de biens matériels, firent subir à tous les peuples européens des souffrances indescriptibles. Le tribunal de Nuremberg, chargé de juger les criminels de guerre, condamna les SS et les Waffen SS en tant qu'organisations criminelles. Toute tentative visant à la reconstitution des SS est interdite [...] par les accords de 1945 conclus entre les Alliés [et par] la loi fondamentale allemande [...].

Les associations de SS manifestent de plus en plus souvent d'une manière provocante. Elles organisent des réunions visant à glorifier la dictature nazie et ses dirigeants et à calomnier tous ceux qui ont combattu contre Hitler et pour les intérêts du peuple allemand ; ceci est inacceptable.

Le peuple allemand, dans sa grande majorité, réprouve tout comme nous le nazisme. Nous n'avons jamais identifié le peuple allemand avec Hitler et son régime, même à l'époque de la Résistance et des persécutions.

Nous soutenons tous ceux qui luttent contre les manifestations de nazis et de néonazis [...].

La manifestation du 22 avril à Cologne est l'expression de notre volonté de contribuer à la compréhension entre les peuples. Manifestons en faveur de la jeunesse de notre continent, afin que son avenir soit assuré dans la PAIX et dans la DÉMOCRATIE ».

*Manifestation silencieuse contre la résurgence  
des activités des anciens SS,  
dans Le Monde du Travail,  
20 avril 1978, p. 5.*

(1) Journal du parti socialiste belge.



**Situation du document aménagé dans une séquence d'enseignement**

Au deuxième degré (16-17 ans), cet article peut s'insérer dans une séquence d'enseignement consacrée à la seconde guerre mondiale qui étudierait les origines du conflit. La séquence pourrait débiter par une vision d'un film tel que *Le dictateur* (C. CHAPLIN) ou *L'oeuf du serpent* (I. BERGMAN) ou encore *Une journée particulière* (E. SCALA) pour faire percevoir et ressentir le phénomène de la montée du fascisme et du nazisme ainsi que le régime en lui-même. Pour s'impliquer dans l'histoire, les élèves pourraient interviewer un témoin, rechercher des preuves de la résurgence du nazisme<sup>(2)</sup>. L'actualité et les problèmes posés par l'article seraient alors mis en évidence.

Au premier degré (13-14 ans), l'article servira essentiellement, après avoir étudié les mécanismes du pouvoir dictatorial nazi, à montrer le risque de résurgence du phénomène.

**Objectifs : voir pages 102-103**

**Questionnaire proposé**

1. Quelle est la nature du document ?

4.1.(3)

— acte administratif

— article de presse

— miniature

— œuvre littéraire

☐

☐

☐

☐
2. a) A quelle date a été publié ce document ?

4.1.

b) A quelle date la manifestation aura-t-elle lieu ?

4.1.

c) Situez-les sur la ligne du temps.

3.1.

d) Appréciez-en la distance par rapport à nous.

4.2.

e) Appréciez-en la distance par rapport au nazisme

3.3.

3. Où cette manifestation est-elle prévue ?

4.1.

— dans quelle ville ?

— dans quel pays ?

4. Pourquoi cet article n'est-il pas signé ?

6.1.

5. Qui a eu l'initiative de cette manifestation ?

4.1.

(2) Voir *La résistance pendant la seconde guerre mondiale* dans *Cahiers de Clio*, n° 54, Bruxelles-Liège, 1978, pp. 96-98.

(3) Les chiffres se rapportent aux opérations mentales (donc au domaine cognitif). Voir l'article de M. AJZENBERG, M. HODEJGE, L. ROCHETTE et R. VAN SANTBERGEN, *L'évaluation au premier degré de l'enseignement secondaire*, dans les *Cahiers de Clio*, n° 38, p. 75-106, Paris-Bruxelles, Nathan-Labor, 1974.

99

6. Rendez à chacun la définition qui lui convient : 4.2.

A un combattant :

B un déporté :

C un résistant :

D une victime de guerre :

☐ c'est un patriote qui appartenait à la Résistance pendant la seconde guerre mondiale ;

☐ c'est un homme qui prend part à un combat, à une guerre ;

☐ c'est une personne tuée dans une émeute, dans une guerre ;

☐ c'est une personne qui aime sa patrie, et qui est prête à se sacrifier pour la défendre, en particulier contre les attaques étrangères ;

☐ c'est un homme qui est interné dans un camp de concentration à l'étranger ;

☐ c'est un soldat à la solde d'un gouvernement étranger ;

7. Pourquoi à votre avis ces organismes se composent-ils de combattants, de résistants, de déportés... ? 6.2.

8. Quelle(s) est (sont) la (les) cause(s) de cette manifestation ? 4.1.

9. Quel est le but immédiat ? 4.1.

10. Quel(s) objectif(s) l'auteur semble-t-il s'être fixé(s) ? 2.2.

— inciter les lecteurs à participer à la manifestation .....☐

— informer les lecteurs de la manifestation .....☐

— inviter exclusivement les déportés, les anciens combattants, les résistants et les victimes de guerre à participer à la manifestaion .....☐

— organiser une visite touristique à Cologne .....☐

— provoquer une réaction massive et armée .....☐

(Plusieurs solutions sont possibles)

11. Au-delà de la lutte contre la résurgence nazie, quel est le but poursuivi par ces organisations ? 4.1.



12. L'auteur est-il : — agressif ☐ 6.1.
- compétent ☐
- neutre ☐
- ironique ☐
- passionné ☐
- persuasif ☐

Justifiez votre (vos) réponse(s).

13. a) Expliquez ce que l'auteur entend par cette phrase :  
« Nous n'avons jamais identifié le peuple allemand avec Hitler » 6.2.
- b) S'est-elle déjà confirmée dans votre entourage ? 1.2.

— oui ☐

— non ☐

- c) A votre avis, cette opinion est-elle fondée ? 6.2.
- Justifiez votre réponse. 5.3.

14. Participeriez-vous à cette manifestation ? 6.2.

— oui ☐

— non ☐

Si oui, quel motif principal vous pousserait à le faire ? 5.3.

Si non, quel motif vous pousserait à ne pas le faire ? 5.3.

15. Cette manifestation mise à part, voyez-vous d'autres moyens  
de lutter contre la résurgence du nazisme ? 7

16. Connaissez-vous des pays où existe aujourd'hui : 4.2.

|                 | existe en | n'existe plus en |
|-----------------|-----------|------------------|
| — la démocratie |           |                  |
| — la dictature  |           |                  |
| — la génocide   |           |                  |
| — la terreur    |           |                  |
| — la torture    |           |                  |

## Objectifs poursuivis par l'étude de cet article

### COGNITIFS

#### Le savoir

*L'élève doit connaître :*

a) les différents langages de l'information :

- les différentes formes de documents écrits utilisés pour l'histoire
- le sens des termes relevant du vocabulaire spécifique à l'histoire

b) la localisation spatio-temporelle des divers éléments de ces matières :

c) le nazisme et son contexte historique

#### Le savoir-faire intellectuel

*L'élève doit être capable de :*

— reconnaître un document historique (questions 1,3)

— préciser le sens de ces mêmes termes (question 6)

— localiser dans le temps et dans l'espace (questions 2, 3)

— mettre en relation les temps longs et les temps courts (question 2)

— maîtriser les structures chronologiques (question 2)

— élargir progressivement aux limites planétaires le champ géographique de cette vision historique (question 16)

— distinguer les éléments du message (questions 4, 8, 9, 10, 11)

— porter un jugement sur les différents éléments d'un message (questions 10, 11, 12)

— saisir le sens implicite d'un message (questions 6, 7, 13)

— apprécier la crédibilité de l'auteur (questions 4, 5)

— synthétiser les informations contenues dans le document et les informations recherchées ailleurs (à partir de toutes les réponses)

— argumenter ses prises de position (question 13)



## AFFECTIFS

## PSYCHOMOTEURS

### Le savoir-être

- faire preuve du souci de vérifier par tous les moyens possibles les hypothèses qu'il a élaborées (question 6)
- se situer dans le temps et dans l'espace par rapport aux faits rapportés dans le document (question 2) et éventuellement...
- entreprendre des recherches pour se situer dans son époque par rapport aux faits rapportés (question 2, 13)
- faire une relation entre les faits du passé et l'époque actuelle (questions 2, 13, 14)
- distinguer les valeurs de son époque (questions 10, 11, 13)
- faire preuve de sens critique (questions 10, 11, 13, 14)
- faire preuve de la volonté de comprendre toute situation où des êtres vivants sont impliqués (question 14)
- fournir une production personnelle (questions 13, 14, 15, 16)
- imaginer à partir de bilans incomplets des perspectives de recherches nouvelles (question 15)
- faire preuve de tolérance vis-à-vis des opinions exprimées par ses condisciples à l'occasion de recherches effectuées en groupe (questions 13, 14)

### Le savoir-faire non intellectuel

- manipuler le dictionnaire (question 6)
- manipuler la ligne du temps (question 2)
- manipuler l'atlas (question 3)
- manipuler des manuels (questions 2, 15, 16)
- rédiger la synthèse (questions 13, 14, 15, 16)
- participer au travail du groupe (questions 15, 16)

## **Orientation bibliographique**

- DUJARDIN J., *Résistance et répression en Belgique*, t. 1 : *Introduction et documents*, t. 2 : *Illustrations*, coll. « Chantiers d'histoire vivante », Documents pédagogiques, Bruxelles, Ministère de l'Education nationale et de la Culture française, s.d.
- DURANT P., *Vivre debout la Résistance*, coll. « La Farandole », Paris, 1974.
- GROSSER A., *Dix leçons sur le nazisme*, Paris, Fayard, 1976.
- GUERIN D., *La peste brune*, coll. « F.M./P. », coll. « Maspero », 45, Paris, 1969.
- LANGBEIN H., *Hommes et femmes à Auschwitz*, Paris, Fayard, 1975.
- LAURAN A., *La casquette d'Hitler ou le temps de l'oubli*, Paris, Editeurs français réunis, 1974.
- POULANTZAS N., *Fascisme et dictature*, Mayenne, Seuil-Maspero, 1974.
- ROCHETTE D. et VAN HAMME J., *Les Belges à Buchenwald et dans ses commandos extérieurs*, Bruxelles, De Meyere (rue de Brabant 91, 1030 Bruxelles), 1976.
- SONTHEIMER K., BLEEK W., *La République démocratique allemande*, coll. « U », Paris, Colin, 1975.
- STEINERT M.-G., *Les origines de la seconde guerre mondiale*, coll. « Documents histoire », Paris, P.U.F., 1974.

Dominique CUPPENS, Véronique MOUSSOUX,  
Martine RASKIN et Véronique PUZAJ,  
sous la direction de Maggy HODEIGE



## MISÈRE AU BORINAGE

### EXPLOITATION D'UN FILM EN HISTOIRE

DATE : 1933

RÉALISATION : Henri STORCK et Joris IVENS

Film disponible à la cinaméthèque du ministère de l'Education nationale, service des auxiliaires de l'éducation.

#### Présentation

*Misère au Borinage* est un film-reportage commandé par le *Club de l'Ecran*, ciné-club bruxellois dirigé par Pierre Vermeylen, ancien ministre, et André Thirifays, critique de cinéma et de télévision, pendant l'été 1933. Il a été tourné à l'automne 1933 (brumes, arbres dépouillés, etc.).

Son but est d'observer les effets de la grève révolutionnaire de juin-juillet 1932 dans le Borinage.

Le film a été réalisé par Henri Storck et Joris Ivens. Henri Storck est un Flamand de langue française, né à Ostende le 5 septembre 1907, d'un père cordonnier. Il a fréquenté le milieu des artistes ostendais (Permeke, Ensor,...) et le cinéaste français Jean Vigo, auteur de *A propos de Nice*, — un classique des documentaires sociaux. En 1933, il demande à Joris Ivens de tourner avec lui *Misère au Borinage*. Ensuite, en 1942-1944, il réalise la *Symphonie paysanne*, un des plus beaux films sur la paysannerie et des films de peinture : *Le monde de Paul Delvaux* (1944, repris en couleurs en 1969-1970), *Rubens* (1947-1948), dirige *Les seigneurs de la forêt* (1957-1960), etc. Joris Ivens est né à Nimègue en 1898 et est un des maîtres du documentaire, successeur de l'Américain d'origine irlandaise Flaherty. Son *Zuyderzee* (1930) dont la seconde partie est consacrée à la crise économique, a été censuré à l'époque. Il a encore tourné *Komsomol ou le chant des héros* (1932) sur les usines géantes de Magnitogorsk en URSS et *Misère au Borinage* ; ensuite, *Terre d'Espagne* (1937) sur la lutte des républicains, *400 millions* (1939) sur la guerre de Chine et *600 millions avec vous* (1958) sur la Chine et, plus récemment, *Comment Yu-Kong déplaça les montagnes*.

Resté muet jusqu'en 1963, *Misère au Borinage* a alors été commenté. Les textes, très sobres, sont des réalisateurs et dits par André Thirifays.

Il s'agit d'un film engagé, qui fut accusé de tendances communistes, à la fois par la presse catholique et par *Le Peuple* (une dizaine d'années après la séparation entre socialistes et communistes belges).

## Organisation du film

On peut regrouper les 277 plans en 3 parties d'inégale importance :

- la crise de surproduction dans le monde capitaliste : Etats-Unis, Brésil,... ; la révolte des mineurs d'Ambridge en Pennsylvanie en 1933 et la répression ;
- la grève révolutionnaire au Borinage et les conditions de vie et de travail des mineurs borains ;
- le plaidoyer pour la dictature du prolétariat.

## Procédés cinématographiques

Le film utilise des bandes d'actualités, des reportages et des photographies (notamment des journaux de juillet 1932). Il est « joué » par les mineurs, sur un scénario des réalisateurs (notamment pour les manifestations). Un montage didactique est introduit à la fin du film. Enfin, signalons différents types de plans, de nombreux contrastes d'images : les wagons immobiles et les produits jetés, les stocks de charbon et les mineurs grattant du mauvais charbon sur les terrils, les taudis des mineurs opposés à l'Institut provincial d'hygiène de Mons, les mêmes taudis et une église de 3 millions en construction, les baraquements sans électricité et les pylones électriques, le mineur expulsé de sa maison en quête de pain et les pains à l'étalage des boulangeries.

## Utilisations du film en classe — Ses prolongements

Le film peut être utilisé dans les classes de 5<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> de l'enseignement secondaire général dans les cours de sciences sociales, en formation commune, et d'histoire, en formation commune et en option, à partir, par exemple du questionnaire suivant (prévu pour une classe de 5<sup>e</sup> (17-18 ans)).

- Réalisateurs : Joris IVENS et Henri STORCK.
- Caméramen : François Rents et les deux réalisateurs.
- Conseillers : Jean Fonteyne (avocat) et Paul Hennebert (médecin).
- Production : Education par l'Image ; film tourné à la suggestion du « Club de l'Ecran », ciné-club de gauche dirigé par Pierre Vermeylen et André Thirifays.
- Sonorisation : texte collectif - dit par André Thirifays (1963).
- 26'

### A) Questions sur le film lui-même

1. Restituez les séquences principales du film (dans l'ordre, si possible).
2. Comment classez-vous ce film ? Expliquez votre réponse à partir des documents utilisés par les réalisateurs.
3. Comment ce court métrage est-il construit :
  - a) contraste d'images ? (exemples ?)
  - b) présence d'une idéologie ?
  - c) commentaires ?



4. Cette œuvre vous paraît-elle un film engagé ? Expliquez.  
(Cfr *Catalogue de films*. Commission d'histoire, fiche n° 39).
5. Quelles informations apporte-t-elle sur :
  - a) les conditions de travail des mineurs ?
  - b) leurs salaires ?
  - c) leurs conditions de vie : nourriture, logement, santé ?
  - d) la crise économique et sociale de 1932-33 et ses effets ?
  - e) les attitudes des mineurs borains face à cette crise ?
6. Comment appréciez-vous ce film aujourd'hui, en période de grandes difficultés économiques et sociales ?

#### Remarque

En ce qui concerne le problème des prix et des salaires, il est dit dans le film qu'un jeune mineur de fond de 15 ans ramène à sa mère un salaire hebdomadaire de 73,50 FB, dont 50 FB sont consacrés à l'entretien d'une famille de 4 enfants et 20 FB au loyer d'une semaine (payé au charbonnage).

Voici quelques prix à titre de comparaison :

| Produits (1 kg)            | 1923    | 1935 (15/3) |
|----------------------------|---------|-------------|
| — pain                     | 1,20    | 1,25        |
| — pommes de terre (plates) | 0,50    | 0,55        |
| — beurre de ferme          | 12 à 18 | 17,60       |
| — chicorée                 | 3       | 3,31        |
| — lard                     | 7 à 9   | 7,07        |

(Sources : Mme RENSONNET-JONES, *Economie domestique. Travaux du ménage. Hygiène*, pp. 278-289, Namur, Wesmael-Charlier, 1924. *Les prix de détail, dans Vers l'Avenir*, mardi 7 mai 1935.

Après ce travail, il est possible d'actualiser le film en étudiant les moyens de lutter contre la crise économique (non plus la déflation comme dans les années 30), en faisant référence aux conditions de vie et de travail des immigrés, en faisant référence au quart monde.

Des prolongements sont possibles par l'étude de textes, par des *interviews* de mineurs, par une visite dans la région boraine, par la visite de la mine reconstituée au Musée de la vie wallonne à Liège.

#### B) Prolongements

1. Comment peut-on vérifier ces informations contenues dans le film ?
2. Comment la situation économique et sociale a-t-elle évolué pour nos mineurs après 1933 ?
3. a) Qui a financé ce film ?  
b) Dans quel(s) but(s) ?
4. Pourquoi s'est-on adressé à J. Ivens et H. Storck pour le réaliser ?
5. Comment a-t-il été « reçu » (accueilli) lors des premières projections en 1934 ?

6. Pourquoi le commentaire a-t-il été ajouté 30 ans après la sortie du film ?
7. Remplacez ce film dans l'œuvre cinématographique de
  - a) Henri STORCK (Belge),
  - b) et de Joris IVENS (Hollandais).

### Quelques sources et travaux

1. Découpage du film en 277 plans + commentaires (+ métrage) : Archives du réalisateur Henri STORCK, 14 pp.
2. Interview d'IVENS et STORCK, dans *Documents* 34, n° 9, janvier 1934.
3. L'ouvrage de Jean QUEVAL, *Henri STORCK ou la traversée du cinéma*, spéc. pp. 63-66 + photos, Bruxelles, Festival national du Film belge (266, rue Royale, 1030 Bruxelles), novembre 1976.

Extrait : « En fait, la plupart des plans furent tournés par Ivens et Storck avec des caméras Kinamo, et chaque fois qu'il le fallut à l'intérieur des taudis, avec la participation des habitants — de toute une population ouvrière misérable et acculée à se défendre, et moralement heureuse qu'enfin on la montre telle quelle. Voir ce film est voir l'un des films les plus durs, les plus émouvants et les plus évidemment vrais » (p. 65).

4. Pour replacer le film dans son contexte économique et social, voir l'ouvrage classique de B.-S. CHLEPNER, *Cent ans d'histoire sociale en Belgique*, 4<sup>e</sup> éd., pp. 239-241, 305 (et note 1), Bruxelles, U.L.B.-Institut de sociologie, 1972.
5. Recours aux archives judiciaires de l'époque.
6. Analyse de la presse de ces années : journaux montrés dans le film ; ou d'autres, comme *Vers l'Avenir*, mardi 12 juillet 1932, pp. 1, 3 (aux A.E.N.).

Commission « Cinéma »  
et Jacques DEGEYE



# **INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE**

# INFORMATION TECHNOLOGY



## BIBLIOGRAPHIE DE L'HISTOIRE DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG, 1966-1976

Cette bibliographie est la mise à jour, pour la période 1966-1976, de la bibliographie parue dans les *Cahiers de Clio*, n° 9, 1967, pp. 141-146.

Cette recension repose, pour l'essentiel, sur les bibliographies périodique de M. R. PETIT, archiviste à Arlon, dans la *R.B.P.H.*, le *B.I.A.L.* et *A.I.A.L.*<sup>(1)</sup>

### A. BIBLIOGRAPHIE LUXEMBOURGEOISE

BERGER E., *Ouvrages généraux et monographies régionales et locales de la Province de Luxembourg, 1839-1966. Histoire, archéologie, folklore, tourisme. Essai de bibliographie* (Ecole provinciale de bibliothécaires du Brabant, session de 1966-1967), s.l., s.d., 2 vol.

BERGER E., *Catalogue collectif d'ouvrages concernant la province de Luxembourg et publiés entre 1839 et 1966. Histoire, archéologie, folklore, tourisme*, dans les *Cahiers de l'Académie luxembourgeoise*, t. 4, 1970, pp. 97-141 ; t. 5, 1971, pp. 83-132 ; t. 6, 1972, pp. 68-126.

BOURGUIGNON M., *Bibliographie des travaux publiés par le Dr J. Hollenfeltz*, dans les *Cahiers de l'Académie luxembourgeoise*, nouv. série, 3, 1964, pp. 28-30 (liste des travaux sur l'histoire de l'abbaye d'Orval, des faïenceries luxembourgeoises, etc.).

DHONDT J., *Bulletin critique d'histoire de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg, 1971-1972*, dans *Studia historia Gandensia*, n° 175, Gand, 1972, 395 p.

PARISSE M., *Vingt années de recherches d'histoire lorraine. Travaux et publications de l'Institut d'études lorraines de la Faculté des Lettres de Nancy*, dans les *Annales de l'Est*, 5<sup>e</sup> série, t. 18, 1966, 3, pp. 265-283.

PETIT R., *Bibliographie luxembourgeoise, 1968 à 1975*, dans *B.I.A.L.*, 1970, 1972 à 1976.

PETIT R. et collab., *Bibliographie de l'Histoire de Belgique*, annuelle, dans la *R.B.P.H.*

TRAUSCH G., *Structures et problèmes agraires du passé. Orientation bibliographique* dans *Hémecht*, t. 24, 1972, pp. 225-241.

(1) *Revue belge de philologie et d'histoire*, *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* et *Annuaire de l'Institut archéologique luxembourgeois*.

## B. GÉOGRAPHIE ET ÉCONOMIE RÉGIONALES

- AHLBORN H., *Le problème ferroviaire luxembourgeois considéré à 100 ans de distance, 1867-1967*, dans les *Cahiers économiques de l'A.D.U.S.E.C.*, n° 10, 1968, pp. 73-79.
- BIRKENBAUER J., *L'évolution du peuplement dans l'Eifel et en Ardenne*, dans *Société géographique de Liège*, bull. n° 7, 1971, pp. 3-21.
- d'OTREPPE de BOUVETTE H., *Le schiste ardoisier d'Ardenne septentrionale du Moyen Age à l'époque contemporaine. Etude historique et archéologique*, Centre belge d'histoire rurale, Liège-Louvain, 1976.
- Le Luxembourg en chiffres. Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la province de Luxembourg en 1975*, Arlon, 1975, polyc.
- MAGNETTE G., *Les migrations alternantes dans la province de Luxembourg : approche statistique*, Arlon, 1976, 56 p. (Fondation univers. luxembourg., série *Notes de recherches*, 7).
- NOEL R., *Sciences naturelles et histoire des campagnes au moyen âge. Orientations des recherches en Belgique*, dans les *Etudes rurales*, t. 20, 1966, pp. 79-97 (Attire l'attention sur l'importance des récents travaux de pédologie et de botanique pour une meilleure connaissance de l'histoire rurale).
- PLANHOL X. de, PELTRE J. et THOUVENIN M., *Matériaux pour la géographie historique et agraire de la Lorraine. III. L'orientation des villages-rues en Lorraine*, dans la *Revue géographique de l'Est*, t. 5, 1965, 3, pp. 345-347.
- RIMBERT S., *Luxembourg : essai pour une géographie des frontières*, dans le *Bull. de la Soc. géogr. de Liège*, t. 2, 1966, pp. 11-34 (Depuis le XV<sup>e</sup> s., réseaux internationaux de relations commerciales et financières).

## C. DICTIONNAIRES ET BIOGRAPHIES. CARTES

- Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, Ministère des Travaux publics. Publications du Groupe d'aménagement et de développement des Nord et Sud-Luxembourg. Secteur de Bastogne*, 2 vol. + cartes. *Secteur de Bertrix-Neufchâteau*, 2 vol. + cartes. *Secteur de Marche-La Roche*, 2 vol., 1968.
- BIRN R., *Pierre Rousseau and the philosophers of Bouillon*, in-8°, Genève, Institut et Musée Voltaire, 1964.
- BOURGUIGNON M., *Un grand capitaine d'industrie, Victor Tesch*, dans *Industrie*, t. 21, 1967, n° 4, pp. 205-222.
- BOURGUIGNON M., *Henry Henriquez, maître de forges et fermier général, 1672-1730*, dans *A.I.A.L.*, t. 100, 1969, pp. 5-65.
- COLLIN H., *Essai d'une carte monastique des Ardennes sous l'Ancien Régime*, dans *Etudes ardennaises*, n° 52, 1968, pp. 1-14.
- CORBIAU M., *Godefroid de Bouillon*, dans les *Annales sardanaïses*, t. 51, 1964, pp. 5-21.



- DE BRIEY R., *Un homme politique du XIX<sup>e</sup> siècle. Le comte Camille de Briey, 1799-1877*, Vieux-Virton, La Dryade, 1967.
- Dictionnaire historique des communes des Ardennes*, dans la *Rev. hist. ardennaise*, t. II, 1976, pp. 87-231.
- FERRARIS J. de, *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens. Grand-Duché de Luxembourg*, vol. 1-3, Brux., Pro Civitate, 1970, 3 vol. + 1 vol. de cartes.
- KLEFISCH K., *Kaiser Heinrich VII als Graf von Luxemburg*, thèse de doctorat, Fakultät des Rheinischen Friedrich-Wilhelm-Universität zu Bonn, Bonn, 1971.
- MERSCH J., *La famille Thorn*, dans la *Biographie nationale du Pays de Luxembourg*, t. 17, 1967, pp. 5-164.
- NEYEN A., *Biographie luxembourgeoise. Histoire des hommes distingués originaires de ce pays*, réimpression fotogr. de l'éd. de Luxembourg, 1860-1861, 2 vol., New-York, Hildesheim, 1972.
- VAN DER VEKENE E., *Les cartes géographiques du duché de Luxembourg éditées aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Catalogue descriptif et illustré*, Lux., Saint-Paul, 1975.

#### D. OUVRAGES GÉNÉRAUX

- BONNET S., *Sociologie politique et religieuse de la Lorraine*, Paris, Colin, 1972, 514 p.
- CALMES A., *Naissance et débuts du Grand-Duché, 1814-1830. Le Grand-Duché de Luxembourg dans le Royaume des Pays-Bas*, in-8°, Luxembourg, Saint-Paul, 1971, 570 p.
- DALEM R. et NELISSEN A., *Mille ans de navigation sur l'Ourthe et ses affluents*, Bomal-sur-Ourthe, 1973, 191 p.
- Dix siècles de monnaies au pays de Luxembourg* (Catalogue d'une exposition), Luxembourg, Nicolay, 1963.
- DORBAN M., *Le rôle du genêt dans l'agriculture sous l'ancien régime*, dans *B.I.A.L.*, t. 56, 1974, n° 1-2, pp. 27-33.
- d'OTREPPE de BOUVETTE H., *Le schiste ardoisier d'Ardenne septentrionale du moyen âge à l'époque contemporaine. Etude historique et archéologique*, Mémoire de licence en Histoire de l'Art et Archéologie, U. Lg., 1973-1974.
- HERCHEN A., *Manuel d'histoire nationale*, 8<sup>e</sup> éd. revue par N. MARGUE et J. MEYERS, Luxembourg, Linden, 1969.
- HEUERTZ M., *A propos des camps retranchés du territoire luxembourgeois*, dans *Hémecht*, Musée d'histoire naturelle et de la Société des naturalistes luxembourgeois, in-8°, 1969, 295 p.
- HUSTIN A., *La suite de « Parler et coutumes de la Lorraine belge », Lexique commenté de quelques mots de patois et de certaines coutumes*, in-12, Bruxelles, Hoyoux, 1966, 92 p.



- JACOBY A., *L'Ardenne au bon vieux temps. Histoires et folklore*, Bomal-sur-Ourthe, Petitpas, 1976, 192-p.
- KIESEL F., *Légendes d'Ardenne et de Lorraine*, Bruxelles, éd. universitaire, 1974.
- KIRSCH R., *Luxembourg, 1870-1970. Un siècle de mutations économiques et sociales*, dans *Reflets économiques*, t. 10, 1973, pp. 4-12.
- LEFEBVRE J.-L., *Forêts gaumaises à l'aube des temps modernes. Aspects économiques et sociaux, XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, U.C.L., Fac. de Philos. et Lettres, mémoire de licence, 1970-1971.
- MARCHAL J., *La lèpre et les maladies ardennaises*, dans la *Revue historique ardennaise*, t. 8, 1973, pp. 49-79.
- MARGUE P., *Luxemburg in Mittelalter und Neuzeit* (manuel d'histoire luxembourgeoise en quatre vol., à l'usage des classes de l'enseignement secondaire au Grand-Duché de Luxembourg, du X<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> s.), in-8°, Luxembourg, Bourg-Bourger, 1974.
- MERGEAI J., *Luxembourg belge*, Bruxelles, Legrain, 1973.
- MEYER J., *Geschichte Luxemburgs*, in-8°, Luxembourg, Bruck, 1969.
- Monasticon belge*, t. 5, *Province de Luxembourg*, Liège, Centre national de recherches d'histoire religieuse, 1975 (sous la direction de L.-E. HALKIN, études de E. PETIT, F. HANNICK, P. BODART et collab.).
- MULLER H., *Die Wallonischen Dekanate des Erzbistums Trier. Untersuchungen zur Pfarr und Siedlungsgeschichte*, Marburg, 1966.
- NEMERY E., *La Famenne. Histoire d'une région naturelle*, coll. « Wallonie, Art et Histoire », Gembloux, 1975.
- PAULY F., *Aus der Geschichte des Bistums Trier, I, Von der spätromischen Zeit bis zum 12. Jahrhundert*, in-8°, Trèves, Bistumarchiv, 1968. — *Die Bischöfe bis zum Ende des Mittelalters*, Trèves, Paulinus-Verlag, 1969.
- PETIT R., avec la collaboration de M.-C. de CRAECKER et L.-M. LAURENT, *Documents relatifs à l'histoire du Luxembourg*, t. I, *Antiquité et Moyen Age*, coll. de documents régionaux pour servir à l'enseignement de l'histoire, publiée sous la direction de J. GEORGES, in-4°, Louvain, U.C.L., Brux., A.G.R., 1972.
- Province de Luxembourg*, album édité par la Députation permanente du Conseil provincial du Luxembourg, Arlon, 1973.
- REMY, *Histoire de la Lorraine et du Grand-Duché de Luxembourg*, Paris, Librairie académique Perrin, 1971.
- SIEBERTZ J. et HAIDON M., *Le sud-Luxembourg*, dans le *Courrier hebdomadaire* du C.R.I.S.P., n° 695, 3 oct. 1975, Bruxelles.
- THILL G., *Vor- und frühgeschichte Luxemburg* (manuel d'histoire luxembourgeoise), Luxembourg, Bourg-Bourger, 1973.
- TRAUSCH G., *Le Luxembourg à l'époque contemporaine* (manuel d'histoire luxembourgeoise), Luxembourg, Bourg-Bourger, 1975.



TRAUSCH G., *Problèmes et structures agraires du passé*, dans *Hémecht*, t. 19, 1967, n° 4, pp. 499-508 ; t. 20, 1968, pp. 91-98 ; t. 22, 1970, pp. 493-506 ; t. 23, 1971, pp. 113-131, pp. 399-414 et pp. 517-526.

VARTIER J., *La vie quotidienne en Lorraine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1973.

#### E. TRAVAUX CONCERNANT CERTAINES PÉRIODES

BODART P., *Histoire de la Cour souveraine du duché de Bouillon sous les la Tour d'Auvergne, 1678-1790*, dans *A.I.A.L.*, t. 96, 1965, 316 p.

BODART P., *Notes sur les industries métallurgiques du duché de Bouillon*, dans *B.I.A.L.*, t. 46, 1970, n° 3-4, pp. 88-109.

BONNET S., *Le mouvement ouvrier ardennais, 1904-1973, vu par Th. Sauvage*, dans *Etudes Ardennaises*, t. 46, 1966, pp. 3-42.

BOURGUIGNON M., *Les origines des chemins de fer luxembourgeois*, dans *B.I.A.L.*, t. 42, 1966, n° 3-4, pp. 131-135.

CHRISTOPHE G., *Histoire de la Réforme protestante et de la Réforme catholique au Duché de Luxembourg jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle*, dans *Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg*, t. 89, 1975, pp. 7-261.

COLE H.-M., *The Ardennes ; Battle of the bugle*, in-8°, Washington, Office of the chief of military history, Departement of the army, 1965, 720 p. (U.S. Army in World War II, The European Theater of operations, 8).

COLLIGNON N., *Les droits d'usage dans les forêts domaniales de la gruerie de Chiny, 1617-1794*, U. Lg., Faculté de Philos. et Lettres, Mémoire de licence en Histoire, 1972-1973.

CONGAR P., *Les Lombards dans les Ardennes au Moyen âge*, dans la *Revue historique ardennaise*, n° 6, 1971, pp. 77-80.

DEMOULIN R., *Léopold II et le Grand-Duché de Luxembourg au printemps de 1867*, dans *Mélanges offerts à G. Jacquemyns*, Brux., U.L.B., éd. de l'Institut de Sociologie, 1968, pp. 163-189.

DIVO J.-P., *Le système monétaire luxembourgeois sous la domination espagnole, 1578-1700*, dans *Numisma*, Madrid, t. 22, 1972, pp. 45-66.

DORBAN M., *Un aspect du commerce luxembourgeois au XVIII<sup>e</sup> siècle : le monopole du sel lorrain*, dans les *Annales de l'Est*, t. 27, 1975, pp. 143-155.

DORBAN M., *La criminalité en Wallonie sous l'Ancien Régime. Trois essais. II. La criminalité en Gaume d'après les comptes des officiers de justice, 1500-1650*. Travaux de la Faculté de Philos. et Lettres de l'U.C.L., XVII, Section d'Histoire, II, Louvain, 1976, pp. 33-47.

DORBAN M., *Le destin de cinq mille Luxembourgeois, soldats de la France, 1792-1815*, dans la *Revue belge d'Histoire militaire*, t. 20, 1973, pp. 41-52.

- DORBAN M., *Démographie historique sociale différentielle dans les campagnes. Le cas du duché de Luxembourg. Questions de méthodologie*, dans *B.I.A.L.*, t. 48, 1972, n° 1-2, pp. 28-30.
- Etude sociologique du doyenné de Marche-en-Famenne*, Centre de recherches socio-religieuses, rapport n° 481, 2 vol., Bruxelles, 1959.
- FANCHAMPS M.-L., *Les ardoisières des Ardennes et le transport des ardoises sur la Meuse, XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.*, dans *Le Moyen Age*, 1972, pp. 229-266.
- FERGLOUTTE R., *Le Luxembourg aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s.* (documents pour l'enseignement secondaire), Bastogne, Centre de documentation, Athénée royal, 1976, 40 p.
- GAYOT G., *A propos des structures sociales ardennaises aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s. Fiscalité et relations familiales*, dans *Etudes ardennaises*, n° 53-54, 1968, pp. 7-28.
- GILLE B., *La sidérurgie française au XIX<sup>e</sup> s.*, Genève, Droz, 1968, 319 p.
- GIRARDOT A., *Forges princières et forges monastiques, coup d'œil sur la sidérurgie lorraine aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s.*, dans la *Revue d'histoire de la métallurgie*, t. 2, 1970, n° 1, pp. 3-20, cartes.
- GRETERIN L., *Les monastères ardennais et la Révolution*, dans *Etudes ardennaises*, n° 52, 1968, pp. 33-40.
- GUILLAUME S., *La presse dans le sud-Luxembourgeois au XIX<sup>e</sup> s. et en particulier son attitude face aux élections de 1892 dans l'arrondissement d'Arlon*, U.C.L., Fac. de Philos. et Lettres, Mémoire de licence, 1971-1972.
- GUSTIN J., *Economie médiévale. Le nord du Luxembourg et ses marchés*, U.C.L., Fac. de Philos. et Lettres, Mémoire de licence, 1970.
- HANSOTTE G., *La comptabilité d'une entreprise métallurgique luxembourgeoise au XVIII<sup>e</sup> s.*, dans la *Revue d'histoire des mines et de la métallurgie*, t. 2, 1970, pp. 21-49 (comptes des forges de Sainte-Ode et de Prelle et des fourneaux de Montauban, 1766-1784).
- HECTOR E., *Les griefs du mouvement wallon*, dans *Annales du Cercle wallon d'Arlon*, 1966, pp. 4-32.
- KLEPPER J., *Préhistoire de la sidérurgie luxembourgeoise*, dans *Revue technique luxembourgeoise*, t. 63, 1971, pp. 39-57.
- KONSBRUCK G., *Les principaux cours d'eau et la navigation du Département des Forêts, 1795-1814*, Schwebsange, 1970.
- LEJEUNE P., *Recherches sur l'histoire de la région et du comté de Salm*, U. Lg., Fac. de Philos. et Lettres, mémoire de licence, 1971.
- MARQUET L., *Transports d'autrefois. La navigation sur l'Ourthe moyenne*, dans *Ardenne et Famenne*, 1968-1969, n° 4, pp. 203-230.
- MATAGNE G., *Vestiges de la vie d'autrefois, les problèmes de l'eau tels qu'ils se posaient il y a un demi-siècle*, dans la *Revue du personnel de la Banque nationale de Belgique*, t. 28, n° 9-10, 1972, 37 p.



- MERSCH J. et KOLTZ J.-P., *Les Templiers au Luxembourg*, dans *Biographie nationale du Pays de Luxembourg*, fasc. 21, pp. 17-50, Luxembourg, V. Bruck, 1975.
- MOUREAUX P., *Truck-System et revendications sociales dans la sidérurgie luxembourgeoise au XVIII<sup>e</sup> s.*, dans *Mélanges offerts à G. Jacquemyns*, Brux., 1968, pp. 527-530.
- NOEL R., *Le peuplement et l'exploitation du sol entre la Semois et la Chiens du XIII<sup>e</sup> au milieu du XV<sup>e</sup> s.*, U.C.L., 1967, 3 vol. polyc., thèse.
- NOEL R., *Les villages disparus de Gaume à la fin du moyen âge*, dans *L'archéologie du village médiéval*, Louvain-Gand, publications du Centre belge d'histoire rurale, n° 5, 1967, pp. 133-139.
- PIROTTE F., *La Terre de Durbuy aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. Les institutions, l'économie et les hommes*, dans Centre belge d'histoire rurale, n° 25, Liège-Louvain, 1974, 238 p.
- PRAT G.-F., *Histoire d'Arlon*, reproduction de l'édition de 1873-1874, 2 vol., Bruxelles, Culture et civilisation, 1973.
- RUWET J., HELIN E., LADRIER F. et VAN BUYVEN L., *Le marché des céréales à Ruremonde, Luxembourg, Namur et Diest aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s.*, in-8°, Louvain, Publications universitaires, 1966.
- SPANG G., *Un siècle de hauts fourneaux à Rodange*, Luxembourg, Saint-Paul, Minière et Métallurgique de Rodange, 1972, 97 p., plus 46 doc. et 24 pl. ill.
- SPRUNCK A., *Quelques aspects et épisodes de la vie paysanne au Luxembourg du temps de Louis XIV*, coll. « Les Amis de l'Histoire », t. 7, 1967, pp. 58-66.
- SPRUNCK A., *Le Pays Duché de Luxembourg, comté de Chiny au temps des « conquêtes du Roy »*, 1674-1682, Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg, t. 87, 1972, pp. 5-257.
- SPRUNCK A., *La forteresse et le duché de Luxembourg sous le régime autrichien. D'après les correspondances des gouverneurs et commandants*. Première partie. Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg, t. 81, 1966, pp. 113-368.
- VAN WELKENHUIZEN J., *La défense des Ardennes en 1939-1940*, dans la *Revue internationale d'histoire militaire*, t. 29, 1970, pp. 869-891.
- Vers l'Avenir, An 50, Livre jubilaire, 1918-1968*, in-8°, Namur, 1968.

#### F. HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

- L'Art au Luxembourg*, t. I, *Des origines au début de la Renaissance*, in-8°, Luxembourg, Saint-Paul, 1966.
- CORBIAU M.-H., *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Luxembourg*, Bruxelles, Centre national de Recherches archéologiques en Belgique, 1978.

- HANNICK F., *Le Pays d'Arlon à l'époque romaine. Répertoire archéologique*, U.C.L., Mémoire de licence en archéologie, 1972.
- LAMBERT G., *La nécropole mérovingienne de Torgny*, dans *Le Pays gaumais*, t. 36-37, 1975-1976, pp. 2-200.
- LASSANCE W., *Le fourneau Saint-Michel à Saint-Hubert, centre vivant de l'histoire du fer et des métiers wallons d'autrefois*, dans le *Bull. trim. du Crédit communal de Belgique*, t. 21, 1967, pp. 191-200.
- LASSANCE-HERMANT (W. et Fr.), *Le fourneau Saint-Michel*, Cahiers du Fourneau Saint-Michel, Andenne, 1973, 72 pp.
- LEFEBVRE L., *L'église Saint-Pierre à Bastogne*, dans *A.I.A.L.*, t. 101 et 102, 1970-1971, pp. 5-354.
- LEFEBVRE L., *Les sculptures gallo-romaines du Musée d'Arlon*, dans *B.I.A.L.*, t. 51, 1975, n° 1-2, pp. 3-92 et t. 52, 1976, pp. 3-67.
- MATAGNE G., *Les fontaines de la province de Luxembourg*, dans *A.I.A.L.*, t. 105, 1974, 176 p.
- MERTENS J., *Le relais romain de Chameleux*, Brux., éd. du Service national des fouilles, 1968.
- MERTENS J. et CAHEN-DELHAYE A., *Saint-Mard : fouilles dans le vicus romain de Vertunum, 1961-1969*, dans *Le Pays gaumais*, t. 31, 1970, pp. 23-194.
- MERTENS J., *Nouvelles sculptures romaines d'Arlon*, dans *B.I.A.L.*, t. 44, 1968, n° 1-2, pp. 22-35.
- MICHAUX-HANNICK Fr., *Le Pays d'Arlon à l'époque romaine, Répertoire archéologique*, dans *A.I.A.L.*, t. 103-104, 1972-1973, pp. 5-46.
- PROBST R. et UNGEHEUER A., *Catalogue illustré des monnaies luxembourgeoises, 984-1973*, Luxembourg, Banque du Timbre et Lux-Numis, 1973.
- TERNES C.-M., *Répertoire archéologique du Grand-Duché de Luxembourg*, 2 vol., Bruxelles, Centre national de recherches archéologiques de Belgique, 1970.
- THILL G., *Les époques gallo-romaine et mérovingienne au Musée d'histoire et d'art à Luxembourg*, Luxembourg, 1969.
- THOMAS T., *Le rôle des Boch dans la céramique des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s.*, thèse de doctorat présentée à l'Institut d'Histoire de l'Art et d'Archéologie de l'U. Lg., 1971, Sarrebrück, Villeroy-Boch, Generaldirektion (D6642 Mettlach), 1973.
- VIGNERON C., *L'insigne église Notre-Dame d'Avioth*, 2<sup>e</sup> éd., Aincreville, chez l'auteur, 1972.

#### G. HISTOIRE LOCALE

- BION J., *Saint-Mard et Vieux-Virton. Notes historiques*, Virton, 1969.
- BION J., *Suxy. Une clairière dans la forêt. Notes historiques*, in-8°, Virton, 1972, 199 pp.



- BOURGUIGNON M., *Les anciennes forges de La Claireau*, dans *Le Pays gaumais*, t. 26, 1965, pp. 106-128.
- BOURGUIGNON M., *Les anciennes usines sidérurgiques de Saint-Léger*, dans *Le Pays gaumais*, t. 27-28, 1966-1967, pp. 211-271.
- BOURGUIGNON M., *Les usines à fer du pays de Neufchâteau*, dans *Terre de Neufchâteau*, Gembloux, 1968, pp. 56-68.
- BOURGUIGNON M., *Le Pont d'Oye, centre industriel*, dans *Rétrospective. Le Pont d'Oye, Pierre Nothomb et les Ecrivains de l'Ardenne*, Arlon, Presse luxembourgeoise, 1971, pp. 1-5.
- BOURGUIGNON M., *L'usine sidérurgique de Luxerath (Attert) et son créateur Jean Zwirtz de Lutzerath*, dans *B.I.A.L.*, t. 47, 1971, n° 1-2, pp. 1-33.
- BOURGUIGNON M., *Les forges d'Orval*, dans *Le Pays gaumais*, t. 32-33, 1971-1972, pp. 74-87.
- Catalogue de l'Exposition « Terre et Abbaye de Saint-Hubert »*, Saint-Hubert, éd. du Cercle d'Histoire et d'Archéologie, 1973.
- CONDROTTE M., *Les granges de l'abbaye d'Orval*, dans *Le Pays gaumais*, t. 27-28, 1966-1967, pp. 179-210.
- DEPOUHON N., *Les seigneurs et la communauté de Witry de 1600 à 1814*, U.C.L., Fac. de Philos. et Lettres, Mémoire de licence, 1969.
- DESPY-MEYER A. et DUPONT P.-P., *Abbaye de Saint-Hubert*, dans *Monasticon belge*, t. 5, *Province de Luxembourg*, Liège, Centre national d'histoire religieuse, 1973, pp. 9-83.
- DORBAN M., *Familles de Muno à la fin de l'ancien régime*, dans *Recherches économiques de Louvain*, n° 4, 1970, pp. 383-403.
- DORBAN M., *Le dénombrement du Luxembourg en 1766. Essai de critique historique statistique : le cas du décanat d'Ivoix-Carignan*, dans *Le Pays gaumais*, t. 32-33, 1971-1972, pp. 58-73.
- DORBAN M., *Mortalité dans les paroisses de Florenville et de Tintigny à la fin du XVIII<sup>e</sup> s.*, dans *A.I.A.L.*, t. 103-104, 1972-1973, pp. 169-180.
- DOUCET T., *Histoire de Vaux-sur-Sûre. Les alentours et leurs seigneuries*, Arlon, s.d., (1971).
- DUBOIS C., *Vieux-Virton romain*, coll. « Wallonie, Art et Histoire », Gembloux, 1970.
- DUPONT P., *Saint-Hubert en Ardennes*, coll. « Wallonie, Art et Histoire », in-8°, Gembloux, s.d.
- DUPONT C., *Un moment d'histoire domaniale : Villance au IX<sup>e</sup> s.*, dans *la Revue du Nord*, t. 58, 1976, p. 228.
- ELSTOB P., *Bastogne, la bataille des Ardennes*, Verviers, Marabout, 1970.
- FECHEROLLE P., *Contribution à l'histoire de Bastogne. Bastogne dans le temps*, Bastogne, 1971.

- GABER S., *Histoire de Carignan et du pays d'Yvoix*, Charleville, 1976, 357 p.
- GEORIS S., *Nuts. La bataille des Ardennes*, Paris, France-Empire, 1969.
- GILLET M.-C., *Bastogne au XVIII<sup>e</sup> s. Etude de démographie historique*, U.C.L., Fac. de Philos. et Lettres, Mémoire de licence, 1969.
- GILLET P., *Le patois de Bouillon et de la Semois, glossaire*, Bouillon, chez l'auteur, 1967, 161 p.
- GRÉGOIRE C., *Les origines de l'abbaye d'Orval*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. 64, 1969, pp. 756-804.
- GUILLAUME M., *Cuisine familiale et ancienne du terroir arlonnais*, coll. « Le vieil Arlon », in-8°, s.d. (1974), 36 p.
- HANNICK P., *Neufchâteau et la Révolution en 1830*, dans *B.I.A.L.*, t. 43, 1967, n° 3-4, pp. 63-81.
- HENNEQUIN M., *Le premier chemin de fer en Gaume*, dans *A.I.A.L.*, t. 103-104, 1972-1973, pp. 253-272.
- HECTOR L., *Cugnon, Auby et Morte han*, dans *A.I.A.L.*, t. 100, 1969, pp. 76-135.
- JAMIN R. et MULLER M., *Aubange aux temps anciens*, Aubange, chez l'auteur, 1973.
- LAFONTAINE M.-M., *La ville de Virton au XVIII<sup>e</sup> s., Démographie historique*, U.C.L., Fac. de Philos. et Lettres, Mémoire de licence, 1970.
- LEFEBVRE A.-M., *Essai d'étude des structures agraires dans quatre communes du canton de Bastogne. Bastogne, Bertogne, Longvilly, Noville, 1766-1844*, U.C.L., Fac. de Philos. et Lettres, Mémoire de licence en Histoire, 1971-1972.
- LEFEBVRE L., *La bataille de Bastogne, 19 déc. 1944-15 janv. 1945*, in-8°, Bastogne, 1968.
- LEFEBVRE L., *La vie quotidienne dans le vicus d'Arlon durant les trois premiers siècles de notre ère* (reproduction des documents du Musée luxembourgeois à Arlon, notices et questionnaires pour l'enseignement secondaire, par le Conservateur du musée, professeur à l'Athénée royal d'Arlon, sous la direction de A. BRUNEEL, inspecteur de l'enseignement), Arlon, Centre de documentation d'histoire, s.d. (1977), 79 p.
- LEROY A., *La grande forêt de Chiny, son histoire, ses usages, ses partages*, Bruxelles, Ardenne et Gaume (1973) et dans *Parcs nationaux*, t. 24, 1969, pp. 107-118 ; t. 26, 1971, pp. 62-76, 122-138, 196-209.
- MASSONNET J., *Histoire de Chassepierre et de sa seigneurie*, 2<sup>e</sup> éd., Arlon, 1969, 471 p.
- MULLER J., *Bouillon, Duché, Ville, Château*, coll. « Wallonie, Art et Histoire », in-8°, Gembloux, Duculot, 1974.
- MULLER M., *Histoire d'Athus, 1096-1878*, s.l., s.d. (Aubange, 1974).
- Orval, neuf siècles d'histoire, Catalogue de l'exposition*, Orval, éd. de l'abbaye, 1970, 270 p.



- PETIT R., *La charte d'affranchissement de Florenville*, dans *Florenville, Exposition du 700<sup>e</sup> anniversaire*, pp. 40-66, Virton, Michel, 1973.
- PIROTTE F., *Aspects de la vie économique dans la Terre de Durbuy de 1500 à 1648*, dans *Ardenne et Famenne*, t. 10, 1967, n° 2-3, pp. 87-133.
- SCHMIT A., *Athus à la Belle Epoque*, Athus, éd. du journal des trois frontières, chez l'auteur, 1973, 240 p.
- SCHMITZ M., *Etude sur la propriété à Saint-Mard de 1766 à 1821, répartition, exploitation, morcellement*, U.L.B., Fac. de Philos. et Lettres, Mémoire de licence en Histoire, 1970.
- SCHMITZ M., MUZZARELLI C., Mme HENRY-JORIS et LEFEBVRE L., *Visite du Musée d'Arlon, questionnaire pour l'étude du programme du cycle d'observation de l'enseignement secondaire*, Arlon, Centre de documentation d'histoire, Musée luxembourgeois, s.d. (1976).
- Terre de Neufchâteau. Catalogue de l'exposition de 1968 à l'Hôtel de ville de Neufchâteau*, in-8°, Gembloux, 1968.
- THIERY V., *Rachecourt aux temps anciens*, Rachecourt, chez l'auteur, 1973, 52 p.
- TILLIERE N., *Histoire de l'abbaye d'Orval*, 7<sup>e</sup> éd. remise à jour par C. GREGOIRE, éd. d'Orval, 1967, 432 p.
- WAUTHOZ-GLADE J., PETIT R., HANNICK P., *Abbaye d'Orval à Villers-devant-Orval*, dans *Monasticon belge*, t. 5, *Province de Luxembourg*, pp. 155-264, Liège, Centre national d'histoire religieuse, 1975.
- WYNS J., *Waha : son passé et son église romane*, s.l., s.d. (Marche, 1874), 27 p.

Pierre SURMONT  
Avril 1979.

## NOTES ET GLANURES

### EUROPE

ARON Raymond, *Plaidoyer pour l'Europe décadente*, coll. « Le livre de poche », Paris, 1978.

Raymond Aron déclare, d'entrée de jeu : « La supériorité des sociétés libres leur paraissait, — et me paraît à moi aussi, — à un tel point évidente qu'un plaidoyer emporterait aisément la conviction ; il suffirait de comparer le sort réservé à l'individu d'un côté et de l'autre de la ligne de démarcation qui, depuis 1945, coupe en deux le vieux continent ».

Son plaidoyer vise, dès lors, à démontrer que la liberté l'emportera dans nos pays si nous faisons preuve de courage et de clairvoyance et à dénoncer l'éternelle illusion du socialisme à visage humain. Que faut-il en conclure : qu'ici on vit mieux qu'à l'Est ou qu'on y vit moins mal ?

M.R.V.

ARON Raymond, *Plaidoyer pour une Europe décadente*, coll. « Libertés 2000 », dirigée par J.F. REVEL, Paris, Laffont, 1977.

Journaliste libéral, éditorialiste du *Figaro*, Raymond Aron apporte ici sa contribution à l'entreprise de matraquage de l'opinion publique française en prévision des élections législatives de 1978. Avec l'intelligence et l'adresse qui lui sont particulières, il s'emploie dans une première partie à démontrer l'entreprise mystificatrice du marxisme-léninisme en insistant sur le prophétisme de Marx, l'idéocratie soviétique et la vulgate marxiste occidentale. La deuxième partie est consacrée à souligner combien l'Europe est inconsciente de sa supériorité face à la tentation socialiste, pâle envieuse du capitalisme mais finalement introuvable. Un chapitre prétend faire justice de l'accusation d'impérialisme qu'adresse à une Europe sans Empire les intellectuels de gauche. Dans la troisième partie, il butte sur la crise amplifiée depuis 1973 : le temps des miracles est passé, constate-t-il, sur le plan économique ; sur le plan politique, il s'interroge à propos de l'autodestruction des démocraties et sur le plan culturel, à propos de la crise de civilisation. Il conclut en brandissant la menace de l'Armée rouge et voit la sauvegarde de la liberté dans le ralliement des socialistes à un gouvernement du centre.

Ceci n'est évidemment pas un livre d'histoire, mais c'est un document qui ne peut laisser l'historien indifférent dans la mesure où il le met devant sa responsabilité de savant et d'enseignant. « Ce qui est excessif est insignifiant » fait-on dire à Talleyrand. Rien n'est simple en histoire, tout y est relatif, Raymond Aron le sait parfaitement, mais comme polémiste il n'hésite pas à simplifier jusqu'à la caricature pour donner raison à ses démonstrations. Il ne diffère pas en cela de ceux qu'il veut pourfendre. « Je ne sais pas si j'ai l'esprit tordu ou si ce sont les choses qui clochent » est une réflexion qui ne semble pas l'effleurer.

Traitant longuement des idées de Karl Marx, il néglige de souligner le caractère essentiellement critique de sa philosophie, mais il proclame illusoires le caractère dialectique de l'évolution. Se gaussant avec Soljénitsine des pseudo-réussites soviétiques par comparaison aux remarquables exploits du monde libre, il ignore ce que doit le monde du travail à la résistance opposée depuis plus d'un siècle aux maîtres de l'économie moderne. C'est phrase par phrase qu'il faudrait démonter les mécanismes des raisonnements, on serait tenté de dire des « sophismes » de l'auteur pour en vérifier la fiabilité, car il a l'intelligence subtile, l'ironie mordante, la plume prolixe. Aucun travers auquel il n'accroche ses sarcasmes, et l'on sait s'il y en a parmi ceux dont Marx lui-même demandait qu'on le protège alors qu'ils se revendiquaient cependant de lui.

Comme la tempête pour le marécage, un tel livre peut être tonique lorsqu'il tombe entre les mains de qui peut le lire avec toute la compétence voulue. Il ne pourra que fortifier les convictions que n'ose exprimer la majorité silencieuse dont se prévalent les forces de conservation. Sa principale qualité restera de dénoncer le dogmatisme dont il faut rappeler qu'il est aussi « de droite » si l'auteur accuse principalement le « sinistrisme ». Son principal défaut est de méconnaître la force profonde de l'aspiration des peuples à la justice sociale et de tenir pour peu la misère du Tiers Monde.

Face à toute mystification, le sens critique reste pour l'historien la clé de la liberté.

R.V.S.

GERBOD Paul, *L'Europe culturelle et religieuse de 1815 à nos jours*, coll. « Nouvelle Clio, l'histoire et ses problèmes », Paris, P.U.F., 1977.

C'est presque tenter le diable que d'entreprendre en 300 pages de texte et 50 pages de bibliographie d'établir un bilan aussi vaste sur des matières aussi fluides.



Distinguer culture et religion est déjà une gageure qui donne sur le contenu une première indication. Qu'on le déplore ou pas, le point de vue de la religion est ici majoré, spécialement en ce qui concerne la religion catholique romaine.

Sans se limiter aux caractères bourgeois de la culture réduite aux aspects artistiques et littéraires, l'acception donnée ici à la culture n'atteint pas la dimension que lui donnent aujourd'hui couramment les sociologues qui opposent culture et nature. L'auteur se retient à mi-chemin en ajoutant aux arts, aux lettres, à la science les domaines des loisirs, de l'éducation, de l'ethnographie, surtout réduite au folklore. S'il expose dans un premier chapitre les conditions de l'évolution culturelle et notamment l'influence des mutations économiques, sociales et politiques, il n'en expose pas les aspects culturels du moins sous leur forme laïque ou plutôt non-confessionnelle. En effet, les syndicats inspirés par l'Eglise catholique sont mentionnés, mais non ceux d'inspiration non-religieuse. Servitude d'un cadre directeur peu harmonieux. A titre d'exemple seulement.

L'information, comme il est sensible dès la bibliographie, reflète surtout le point de vue de la France, ce qui est regrettable lorsque l'on se couvre d'un titre européen. On a l'impression que passé l'Angleterre, l'Allemagne, l'U.R.S.S., vue à travers les ouvrages français, le reste de l'Europe doit tout à la France. Les pays scandinaves, la Pologne, les pays balkaniques, l'Italie, l'Espagne, la Turquie sont à peine mentionnés, la part de la Belgique est dérisoire. Hergé est bien cité mais il n'est pas associé à Tintin, tandis que Uderzo et Goscinny... Gaston Lagaffe et Achille Talon illustrent la bande dessinée dont on oublie les origines belges, mais on s'interroge par contre sur la présence de Walt Disney. Maeterlinck, Verhaeren, Ensor, César Franck, Bordet, Horta, Mgr Cardijn sont ignorés, il est vrai qu'ils partagent cette infortune avec Heinrich Heine, Hans Küng ou l'école de Francfort, pour ne citer que ces trois cas.

Les citations bibliographiques pour être nombreuses ne sont pas toujours choisies avec le discernement souhaité, elles sont souvent incomplètes et parfois vieillies ; la production récente n'a pas toujours été sollicitée.

Ceci dit, le travail de synthèse fourni est remarquable et il rendra les meilleurs services à ceux qui s'aventurent de plus en plus nombreux dans les voies nouvelles de l'histoire des cultures. Nous en apprécions la structure et le découpage qui a eux seuls fournissent aux chercheurs autant de sujets de méditations.

R.V.S.

PAXTON Robert O., *Europe in the twentieth century*, New-York-Chicago-San Francisco-Atlanta, Harcourt Brace Jovanovitch, 1975.

Ce livre s'ouvre sur une photographie de 1908 illustrant les loisirs de la classe supérieure, il se clôture sur l'agenouillement du chancelier Willy Brandt face au mémorial du *ghetto* de Varsovie en décembre 1970 et par l'image d'une pompe à essence « finita » marquant la crise de l'énergie en Italie en 1973.

De manière à la fois pleine et concise, entre ces deux termes, l'auteur déroule la description des mouvements de l'histoire européenne dans ce qu'elle a de commun et aussi de différent avec celle des Etats-Unis d'Amérique du Nord aux citoyens et lecteurs desquels il destine ces pages.

Il souligne combien ces soixante années furent pour l'Europe celles des guerres, des révolutions, des crises économiques, celles du retournement des influences et de la fin d'une hégémonie. Il s'attarde plus que d'autres aux aspects de la mobilité sociale, des relations familiales, des valeurs populaires les plus profondes et de la vie des hommes et des femmes quelconques, sans négliger les autres matières politiques, économiques ou culturelles. Il vise, dans une langue simple, claire, à cerner l'essentiel, laissant au lecteur, par des suggestions de lecture clôturant chaque chapitre, le soin d'élargir son information. La bibliographie est massivement de langue anglaise évidemment, ce qui n'est pas sans intérêt pour un public francophone peu familiarisé avec la production souvent intéressante de nos voisins anglo-saxons.

L'iconographie est abondante et souvent originale, cueillie aux meilleures sources et avec un souci certain de typer les situations. Le point de vue est évidemment occidental mais dépouillé d'eurocentrisme. Notons les pages consacrées à la collaboration et à la résistance durant la seconde guerre mondiale et le chapitre important réservé aux diverses formes du fascisme, ainsi que celui sur les différentes espèces de fronts populaires. On excusera quelques coquilles dues aux traductions et on appréciera l'intérêt de l'index.

Un bon instrument de travail conseillable à tout qui connaît l'anglais mais ne possède pas une vue générale de l'histoire européenne dépourvue de chauvinisme.

R.V.S.



RIES Adrien, *L'ABC du Marché commun agricole*, coll. « Europe », Paris-Bruxelles, Nathan-Labor, 1978.

L'auteur, docteur en droit et licencié en sciences commerciales et financières, d'abord responsable de la politique des prix et des questions économiques générales concernant l'agriculture au Marché commun, est actuellement conseiller principal à la Commission européenne. Il retrace ici dans une étude qui se situe au carrefour de l'histoire et de l'économie, dans un langage accessible à des non-spécialistes des questions économiques, l'évolution du Marché commun agricole. L'élève des dernières années de l'enseignement secondaire (16-18 ans) pourra utiliser ce livre pour éclairer des documents relatifs à l'intégration économique européenne : il y trouvera des explications de notions économiques, l'évolution de la politique agricole commune, les mécanismes du Marché commun agricole, ses perspectives ainsi qu'une chronologie très détaillée des faits qui l'on marqué.

M. H.

## GAULLISME

PETITFILS Jean-Christian, *Le gaullisme*, coll. « Que sais-je ? », Paris, P.U.F., 1977.

Devant la désagrégation de la conjoncture politique et idéologique réalisée par De Gaulle, l'auteur a tenté avec succès une brève synthèse du gaullisme.

D'abord, le gaullisme de guerre qui symbolise l'indépendance et la continuité républicaine mais comporte déjà quelques incertitudes, ensuite la rupture de 1946, soulignant l'incompatibilité avec les autres partis. De mystique nationale, le gaullisme est devenu un parti parmi les autres.

Ainsi l'auteur en arrive au gaullisme politique qu'il analyse comme idée, comme système et comme courant.

M.R.V.

DEBRE M. et J.-L., *Le gaullisme*, Paris, Plon, 1978, 186 p.

Deux générations de gaullistes, l'historique et celle des jeunes loups, s'efforcent de couler en forme de doctrine les grandes orientations politiques du Général.

La tâche paraît difficile à qui prend en compte le solide pragmatisme de De Gaulle d'une part,

la flexibilité théorique d'un Jacques Chirac qui n'a pas toujours été président du R.P.R. d'autre part.

Quoi qu'il en soit, ce petit livre rend assez bien compte des points d'ancrage et de crispation du gaullisme actuel : indépendance nationale, autorité de l'Etat, opposition farouche à l'unité européenne...

J.-P. De

## EN BELGIQUE

GARFINKELS Betty, *Belgique, terre d'accueil, problème du réfugié 1933-1940*, Bruxelles, Labor, 1974.

S'il faut se réjouir d'un témoignage de reconnaissance sans jamais l'attendre, l'expression de celle-ci ne doit pas porter à l'ivresse en apaisant les mauvaises consciences. Certes, la Belgique fut terre d'accueil, entraînée dans ses traditions religieuses et ses usages communaux. Il reste que passé les premiers moments de l'Indépendance, le droit d'asile connu au fil des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles une réglementation de plus en plus stricte à mesure que se fortifiaient avec les nationalités les frontières et leurs expressions juridiques : passeports, enregistrements, et leurs corrolaires : expulsions, refoulement, extradition.

Si notre pays est exemplaire comme tend à le prouver ce petit ouvrage, il l'est aussi par les tergiversations, les critiques et à tout prendre la modestie de sa contribution humanitaire face à l'énormité des problèmes posés, spécialement durant cette période qui de 1933 à 1940 prélude à l'invasion nazie. Sans grands moyens publics, malgré des bonnes volontés manifestes, notre pays supplée par l'initiative privée ou semi-publique de caractère pluraliste selon une tradition typique. « Aide-toi, dit le proverbe, le ciel t'aidera ».

Si le délit politique reste le mieux protégé, les victimes de l'appartenance raciale, sociale, du délit d'opinion philosophique ou religieuse obtiennent durant les trois premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, suite aux convulsions internationales, un minimum de protection.

L'afflux des réfugiés venus de l'Est à la suite de l'accession de Hitler à la tête du III<sup>e</sup> Reich entraîne en Belgique bien des initiatives. La *Commission des étrangers* s'efforce de régler chaque cas en conformité des lois et règlements avec un maximum de bienveillances, tandis que de nombreuses œuvres nationales de secours



parent au plus urgent : *Secours populaire, Secours ouvrier international, Comité de vigilance des intellectuels anti-fascistes, Fonds Matteotti, Caritas Catholica, Comité catholique d'aide aux réfugiés, Association juridique internationale, Ligue des droits de l'homme, Comité d'aide et d'assistance aux victimes de l'antisémitisme en Allemagne*. Chacun agissant selon ses moyens et ses orientations. Il faut y ajouter les organismes de caractère international tels que l'*Hicem*, l'*Office international Nansen*, le *Haut Commissariat de la S.D.N. pour l'ensemble des réfugiés* auxquels participent les autorités belges.

Principales victimes avec les Espagnols, surtout des enfants pour ceux-ci, les juifs émargent aux œuvres de secours mis sur pied par leurs congénères avec l'aide parfois des pouvoirs publics. A Bruxelles se dépensent le *Foyer israélien*, le *Conseil des associations juives de Bruxelles*, le Comité d'assistance aux réfugiés juifs, la *Cuisine populaire*, le *Home du jour*, à Anvers, l'*Administration centrale de bienfaisance et d'assistance sociale juive* avec ses nombreuses sociétés affiliées, y compris l'*Ezra* qui aide à l'émigration.

L'immigration clandestine augmentant avec les persécutions l'Etat belge ouvre des centres d'asile à Merxplas, à Marneffe, à Wortel, à Marchin et ailleurs. Il accueille favorablement les passagers du paquebot *Saint-Louis* refoulés de partout. Autant de gouttes d'eau hélas dans le brasier dont les flammes allaient bientôt submerger le pays tout entier, mais dont le souvenir doit être conservé comme un témoin vigilant de la sublimité de quelques-uns face à l'indifférence du marécage dont le vent de l'épreuve dégage parfois la richesse et la générosité des intentions.

R.V.S.

NOEL René, *Quatre siècles de vie rurale entre la Semois et la Chiens (1050-1470)*, 1 : *Connaissance des hommes et des choses*, Louvain, Publications du Centre belge d'histoire rurale, 1977.

Issu d'une thèse universitaire défendue en 1968 et couronnée par le prix Terlinde en 1970, ce travail a été profondément remanié depuis lors. Son cadre géographique est une région singulière, la Gaume et une partie de la Lorraine, comprise entre la Semois et la Chiens, aux confins de la Belgique et de la France contemporaines. Territoires convoités par les princes médiévaux et partagés pour l'essentiel entre les comtes puis ducs de Luxembourg et les ducs de Bar. Ravagés par des guerres innombrables et des épidémies au bas Moyen Age.

Seul le livre 1 est paru. Il présente et critique les moyens de connaissance : sources et méthodes. D'abord, l'historien fait parler les « choses ». Sur le relief, les sols, la végétation, le sous-sol, il sollicite les concours des sciences naturelles correspondantes : la géographie, la pédologie, la palynologie (étude des couches de pollens fossiles conservés dans les tourbières), la géologie. Les recherches archéologiques, la toponymie, la cartographie récente et ancienne, la photographie aérienne quant à elles, jettent des lueurs sur l'habitat et sur les autres transformations du paysage par les hommes.

Mais dans tous les cas, la confrontation avec les écrits garde un caractère de nécessité absolue. Décousue et lacunaire avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'information gagne ensuite en nombre et en qualité. Elle ne devient cependant précise et dense qu'après 1320. Alors, les sources financières constituent l'ensemble documentaire le plus riche : en particulier les 120 comptes (1335-1475) des prévôts et des gruyers, établis pour les princes laïques. Le professeur René Noël les décrit, met leur rédaction en rapport avec l'histoire régionale et en donne des exemples dans les appendices. Il montre que l'administration centrale des princes contrôlait les comptes avec minutie.

L'intérêt de cet ouvrage déborde de loin le cadre luxembourgeois. Par sa bibliographie exhaustive et rigoureuse et par ses notes abondantes, il possède les qualités traditionnelles de l'érudition allemande. Il accorde la priorité aux sources, — c'est l'objet même de ce livre, — et à la critique historique. Ses références fréquentes aux travaux du professeur Georges Despy sont significatives à cet égard. Les appendices I - VI sont autant d'études de cas, où la méthode de travail est illustrée. Le volume comprend aussi des analyses de photographies et de vues aériennes, une table des sujets et un index des noms de lieux et de personnes.

Il propose surtout une conception de l'histoire. Une histoire préoccupée des hommes, bien sûr, mais également des rapports entre les hommes et la nature, et de la nature elle-même. Une histoire largement ouverte aux recherches des sciences naturelles. Une histoire, enfin, sensible aux liens réels entre le présent et le passé. Pourtant cette histoire-là reste un genre littéraire. L'auteur ne l'oublie pas, qui écrit dans une langue à la fois savoureuse et châtiée. La lecture est un plaisir, et on espère l'éprouver bientôt encore lorsque paraîtra le deuxième volume, consacré au « relevé des contraintes matérielles, sociales et mentales qui régissaient l'univers paysan ».

J. Deg.



TIBERGHIE Micheline, *Le Luxembourg Belge à la Belle Epoque*, Bruxelles, Libro-Sciences, 1978.

L'auteur a sélectionné trois cents cartes postales et trois agrandissements dans sa collection. Elle ne s'est pas contentée de les faire reproduire. Elle a rassemblé des informations sur chaque vue auprès des habitants et en bibliothèque. Le gouverneur de la province, M. Jacques Planckard, préface le recueil. Dans l'introduction, Mme Tiberghien indique comment elle a classé les cartes et souligne les limites du genre : généralement, le photographe ne s'est pas rendu dans les localités non desservies par le train ou le tram. Elle dégage les traits généraux de l'époque 1900-1914 et les caractères spécifiques de celle-ci dans la province de Luxembourg.

Quelques points faibles doivent être relevés, mais ils ne concernent ni le choix des clichés, ni les commentaires, généralement d'une bonne tenue. Ainsi, une table des sujets et un index des noms de lieux seraient souhaitables dans une édition ultérieure. En outre, la bibliographie pourrait être plus précise, voire davantage détaillée. Enfin, non reliées, les pages se détachent : défaut ou avantage selon le point de vue de l'utilisateur. Les feuilles, assez rigides, peuvent, en effet, constituer un fichier thématique.

Voilà à coup sûr un bon instrument de travail, surtout pour le cycle d'observation. La plupart des thèmes rejoignent ceux du programme : agriculture, artisanat, petite industrie, communications, échanges, loisirs, habitat, vêtement. Le professeur pourra faire entreprendre des travaux à partir de ces documents. D'abord, il s'agit de dater les cartes postales. Apprendre à les décrire avec minutie est ensuite l'étape indispensable. Parmi les autres opérations, on proposera la comparaison avec les lieux actuels, possible pour les élèves luxembourgeois, ou avec des photographies récentes de lieux, de maisons, d'outils, etc. ; la confrontation avec des textes de la même époque et avec des articles relatifs à celle-ci ; la mise en parallèle des cartes luxembourgeoises avec celles d'autres régions, à propos de thèmes identiques, etc. On le voit, dès lors qu'il réunit des documents de valeur et bien présentés, un tel recueil de cartes postales offre un éventail d'exercices historiques.

J. Deg.

F. BERCK, *La navigation à vapeur sur la Meuse*, Notes et documents, Liège, Editions du Musée de la Vie wallonne, Musée du Fer et du Charbon, Section du Musée de la Vie wallonne, 1978.

Utiliser le milieu, le faire comprendre dans sa dimension chronologique : ces impératifs de l'enseignement secondaire rénové belge

(premier degré, 12-14 ans) pourraient être atteints par l'utilisation de cette brochure qui présente des gravures et quelques témoignages écrits à propos de la navigation sur la Meuse et des sociétés qui l'ont développée. Elle sera également utile aux maîtres de l'enseignement primaire.

M. H.

*L'art populaire en Wallonie*, Liège, Editions du Musée de la Vie wallonne, 1970.

Bien que liégeoise, je viens seulement de découvrir, par hasard, ce livre vieux de huit ans. Luxueusement présenté, essentiellement composé de reproductions photographiques (quelques-unes en couleurs, la majorité en noir et blanc) il rendra service au professeur dans la mesure où il regroupe des documents du passé wallon utilisables pour appréhender différents problèmes inscrits au programme de l'enseignement rénové de l'histoire : habitation, alimentation, fabrication notamment. Une notice explicative, rédigée pour chacun des documents présentés, permet de situer le vestige dans le temps et dans l'espace, de comprendre son usage. Acquis pour la bibliothèque scolaire, il pourrait compléter, voire dans certains cas remplacer, une visite au musée.

M.H.

## ISLAM - MONDE ARABE

CHARNAY Jean-Paul, *Sociologie religieuse de l'Islam*, coll. « Bibliothèque de l'Islam, Essais », Paris, Sindbad, (1 et 3 rue Feutrier, Paris 18), 1977.

Nourri de vingt ans de séjour au Mahgreb et de dix ans de pérégrinations en terre musulmane de l'Andalousie en Insulinde et de Samarkande à Golconde, l'auteur tente ici une quête comparative sociologique et historique sur les manières de vivre l'appartenance musulmane.

Dans une visée interdisciplinaire, dans un effort de communication entre les civilisations, il s'efforce de lancer des ponts entre savants musulmans, canonistes et sociologues généralistes, sociologues des religions et islamologues. Il tente aussi d'appliquer l'optique et les méthodes de la sociologie religieuse aux sociétés et aux croyances islamiques, persuadé que le souci de



se connaître soi-même constitue un des impératifs majeurs de tout ensemble humain dans la poursuite de son destin historique.

L'entreprise est délicate en raison de la finalité affirmée de l'Islam. Aussi l'auteur présente-t-il modestement cet ouvrage comme un point de départ exploratoire ouvert sur de multiples travaux à venir. Ceci explique le caractère systématique du plan.

Sont posées successivement : la principologie des structures et des relations, la phénoménologie des observances personnelles et de la cohésion sociale, la typologie des attitudes psychosociologique et des catégories conceptuelles, la méthodologie enfin des principes et des techniques, des domaines et des optiques.

Cette étude constitue un ensemble d'interrogations. Certes l'Islam se maintient à travers les possibles variations de l'observance et les pires malheurs historiques. L'appel à la prière tombant des minarets, même si le *muezzin* est remplacé par un électrophone, les croyants prosternés, même sur le cambouis des usines occidentales, l'illumination des nuits du *ramadan*, même perturbé par les explosions du terrorisme, la lente circumambulation des pèlerins de la Kaaba à Mekke, même s'ils sont déversés du flan des Boeing, sont autant de signes de la permanence de l'Islam. Mais, avec le reste du tiers monde, les pays musulmans sont aujourd'hui aux prises avec les problèmes socio-économiques déstabilisateurs des structures ancestrales. La déconfessionnalisation menace même si la révolution se pare, comme en Iran, du voile religieux. Mais à dire vrai, la religion conditionne-t-elle la politique ou la politique secrète-t-elle la religion ? Tel est le dilemme.

Dans une typographie qui fait honneur à l'éditeur, nanti d'une bibliographie sélective récente incluant les ouvrages de langue arabe, pourvu d'un lexique et de notes abondantes, cet ouvrage constitue une excellente initiation au monde musulman dont le poids augmente dans le système mondial. Il convainc que reste primordial le message du Prophète : « Celui qui se connaît soi-même connaît son Seigneur ».

R. V. S.

GARDET Louis, *Les hommes de l'Islam, approche des mentalités*, coll. « Le temps et les hommes », Paris, Hachette, 1977.

A ceux que marque le désir, essentiel pour tout historien, de se familiariser avec les peuples dont il traite, nous recommandons vivement la lecture de cet ouvrage dont l'auteur, spécialiste

chevronné de la pensée et de la civilisation islamique ainsi que des structures sociales de la vie musulmane, condense en moins de 400 pages d'une prose claire les réponses aux problèmes posés par les inquiétudes de notre temps.

L'Islam repose chez nous sur bien des contresens. Rappelons d'abord qu'il est à la fois religion, communauté, civilisation, culture, organisation politico-sociale. Il est d'abord un vouloir vivre ensemble. Un *hadith* rappelle que : « Les hommes sont égaux entre eux comme les dents du peigne du tisserand ; pas de différence entre le Blanc et le Noir, entre l'Arabe et le non-Arabe, si ce n'est leur degré de crainte de Dieu ». La communauté du Prophète (*ummatal-nabî*) n'exclut pas le régionalisme d'où l'attachement au lieu d'origine, tribu, village, ville ou pays, voire au clan et à la famille au sens agnatique. La noblesse de l'Arabe c'est le *hilm*, la longanimité qui fait de l'accueil d'autrui une vertu.

Si étymologiquement *islâm* signifie « remise » de tout soi-même à Dieu, il est faux de prétendre qu'il engendre le fatalisme car il est d'abord témoignage et attestation. Il faut chercher ailleurs les causes d'un climat d'abandon résigné de certains de ces peuples. L'esprit de réforme est comme inhérent au comportement et à la mentalité civique et politique de l'Islam. Le but du *jihâd*, abusivement traduit par « guerre sainte », n'est point de détruire, mais de construire la Cité où seront observées les prescriptions divines.

L'auteur tente un essai de phénoménologie socio-culturelle qui nous fait suivre dans leurs caractéristiques les différentes catégories sociales. Il souligne la situation à la fois respectés et confinée de la femme. La société musulmane de l'âge classique est ouverte à l'« autre » par la force des voyages et des pèlerinages tout en conservant ses coutumes particulières.

Comme toute grande religion, l'Islam connut la multiplicité des écoles, des divisions, des sectes ou *firqa* qui pourrait se traduire par schisme si ce terme était dépourvu du sens péjoratif qu'il retient en Occident chrétien. Sunnites, khârajites, shî'ites, sûfites, sectes marginales posent le problème d'un ou des Islams.

Une double perception du temps commande la vision musulmane de l'histoire : l'écrasante durée temporelle est constamment traversée par une suite discontinuée d'instantanés ponctuels. Au temps linéaire de l'Occident se substitue un rythme brisé sans cesse renaissant de triomphes, de déclin et de renouveaux. Une histoire plus structurale donc, dont Ibn Kaldûn est en quelque sorte le messager médiéval. En terre musulmane et en Occident, les divisions de l'histoire ne se répondent pas. Ce sont les temps modernes



occidentaux qui sont le vrai « moyen âge » de l'Islam, cependant que son âge classique connaît son plus vif épanouissement lors du « haut moyen âge » latin. Ceci met en question la contemporanéité des pays musulmans d'aujourd'hui en proie aux « renaissances » (*Ba'th, baas*) ou résurrections inspirées du marxisme ou d'un retour aux valeurs traditionnelles.

Bibliographie et index divers complètent cette belle synthèse.

R. V. S.

Hichem DJAIT, *L'Europe et l'Islam*, coll. « Esprit », Paris, Seuil, 1978.

Hichem Djaït a fait ses études à l'Ecole normale supérieure et à la Sorbonne ; il est agrégé en histoire. Il nous livre ici le résultat de ses réflexions et de ses recherches sur la double interrogation : que signifie l'Islam pour les Européens ? Que signifie l'Europe pour les musulmans ?

Dans une première partie « Le regard de l'Autre », l'auteur parcourt le chemin qui va de la vision médiévale à la vision moderne, montre comment les intellectuels français (Voltaire, Volney, Lamartine, de Nerval, l'intellectuel engagé du XX<sup>e</sup> siècle), la science européenne (Renan) et la pensée allemande (Hegel, Spengler) ont perçu et analysé l'Islam. Le lecteur voit donc se reconstituer sous ses yeux les principales images que l'Europe s'est faite de l'Islam pour le nier, pour le déformer, pour l'exalter.

Une deuxième partie met en évidence, à propos de l'Islam et de l'Europe, les notions de culture, de civilisation, de politique, montre quels ont été et quels sont les rapports entre l'Europe et l'Islam, quels ont été et quels sont leurs apports respectifs.

Un livre, — utile pour le professeur, — qui se situe dans la perspective d'une histoire mondiale non eurocentrique (et non « islamocentrique »). Sur le plan de la pensée, un complément au livre de Roy Preiswerk et Dominique Perrot, *Ethnocentrisme et histoire*.

M. H.

BERQUE Jacques, CHEVALLIER Dominique, e.a. *Les Arabes par leurs archives (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Ed. Centre national de la recherche scientifique, 1976.

Du 9 au 11 avril 1974 s'est tenu à Paris un colloque international du Centre national de la recherche scientifique sur « Les archives et les

sources inédites d'histoire des pays arabes (XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) » avec la participation de représentants qualifiés des principaux pays concernés.

« Archives, c'est de plein droit tout ce qu'une société, intentionnellement ou non, à court ou à long terme, conserve de ses propres traces ». Ainsi s'exprime Jacques Berque, qui précise, « aux repérages par l'écrit, matériaux classiques de l'érudition, d'autres viennent s'ajouter, qui sollicitent aussi l'attention : la tradition orale, si puissante dans les sociétés musulmanes, et si véridiques, à condition d'être décryptées ; les souvenirs individuels, particulièrement précieux en une époque aussi mouvementée que la nôtre, et que l'on peut aujourd'hui enregistrer tels quels, emmagasiner et coder ». Sans couvrir l'ensemble des matériaux auxquels peut recourir l'historien dans sa quête du passé, l'acception donnée au terme archives atteint ici une dimension infiniment plus large que la notion d'écrit et d'acte qu'il soit public ou privé. Cette acception colle plus étroitement à des sociétés où, si l'écrit est important, le verbe n'a pas perdu sa valeur. Ce verbe qui chez nous s'est trouvé éclipsé lors de la fondation des dépôts publics d'archives par l'abondance des documents écrits et que l'on retrouve aujourd'hui à travers les démarches des ethnologues.

L'historiographie des pays arabes se trouve actuellement confrontée avec les exigences d'une méthodologie plus exigeante appliquée à des situations différentes de celles de l'Occident encore que non étrangères. Ceci postule un effort de collecte et de mise en ordre de matériaux d'autant plus nécessaires qu'ils peuvent exprimer, comme chez nous au XIX<sup>e</sup> siècle, la prise de conscience de l'identité qu'elle soit ethnique, nationale, ou tout simplement sociale voire individuelle. Même si l'érudition arabe ou arabisante a toujours été fondée sur le manuscrit, l'utilisation des archives apparaît aujourd'hui comme une assez grande nouveauté malgré une abondance qui se révèle de plus en plus et dont rendent compte les nombreuses communications présentées au colloque par les Arabes eux-mêmes de plus en plus dégagés de la servitude des archives occidentales, mais enrichis par contre des grands acquis de l'historiographie de notre temps : production, cadres sociaux, conjoncture économique, recherches sérieuses, vie matérielle, études de « durées » de plus en plus longues, systèmes familiaux, systèmes d'échanges, structure des groupes, structure de la pensée, conscience collective, sans négliger l'événement dans son retour de faveur.

La variété des sujets traités : « Le passé et le présent des archives arabes », « Destins et



constitutions de fonds d'archives arabes », « Les sociétés arabes par leurs sources », « De la tradition à la modernité », « Dans d'autres pays de civilisation islamique », « Les sources arabes et l'utilisation des machines » rend plus importante la dernière partie de ce volume consacré aux problèmes de l'historiographie contemporaine où François Furet montre excellemment comment de l'histoire-récit on passe aujourd'hui à l'histoire-problème, cette dimension nouvelle que beaucoup d'entre nous s'emploient à faire passer dans l'enseignement... non sans mal ni repentir... O fascination de l'histoire-conté !

R.V.S.

CHAGNOLLAUD Jean-Paul, *Maghreb et Palestine*, coll. « La bibliothèque arabe », Paris, Sindbad, 1977.

Le prologue de « Macbeth » met en scène trois sorcières concoctant le brouet complexe du destin de l'infortuné souverain.

Le « Machreq », équivalent arabe de notre « Moyen Orient », apparaît bien semblable au contenu de ce chaudron dont les composantes relèvent de plusieurs niveaux. Au plan international la rivalité Est-Ouest, au plan arabe les oppositions idéologiques et dynastiques du traditionalisme et du progressisme, au plan local les intérêts particuliers des groupes au pouvoir, subissent par ailleurs les effets matériels des pressions des forces économiques et les effets psychiques de l'affectivité développée parmi les victimes tant du colonialisme que du néo-impérialisme occidental et parmi les survivants des persécutions raciales contre les Juifs, spécialement occidentaux.

Dans une langue claire, avec une volonté d'expliquer le développement de cette situation explosive, en comparant les mouvements d'une part des pays du Maghreb, d'autre part des mouvements palestiniens, l'auteur suit pas à pas les événements depuis l'origine de l'implantation sioniste jusqu'au lendemain de la guerre du Kippour (octobre 1973) et de la prise de position de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (O.P.E.P.) en 1974.

Face à une opinion israélite elle-même divisée quoique raidie dans une solidarité de fait, le monde arabe aux prises avec tant d'influences contradictoires marque ses différences plus qu'il ne parvient à réaliser son unité. Aux quelques moments d'espérance succèdent les drames dont les *feddayin* sont les tragiques acteurs.

S'il cite abondamment des documents puisés dans les déclarations et publications arabes peu ou pas connues en Occident, cet ouvrage, rédigé en forme d'essai, ne cite pas ses sources. C'est dommage pour un sujet qui ne peut laisser indifférent car il concerne tous les partisans de la paix dont nul n'a intérêt à l'établir sur le dos d'autrui.

R.V.S.

## RELIGIONS - MENTALITÉS

KUNG Hans, *Etre chrétien*, Paris, Seuil, 1978.

Professeur de théologie dogmatique et œcuménique à l'Université de Tubingen, prêtre catholique, né en Suisse voici juste cinquante ans, l'auteur de ce volumineux ouvrage est une espèce d'enfant terrible de l'Eglise, cette Eglise que la dilatation du monde connu a mis en présence d'autres religions avec lesquelles il convient aujourd'hui de composer, comme il a fallu composer avec les divergences apparues au sein même de la société réputée chrétienne.

Depuis que Nietzsche a découvert que Dieu est mort, le monde des croyants multiplie les efforts pour se convaincre qu'il n'en est rien. Telle est la raison de ce livre qui affirme que Dieu n'est pas mort et tente de le justifier.

Pourquoi, aujourd'hui, être chrétien ? Comment, aujourd'hui, être chrétien ? A quoi engage, aujourd'hui, d'être chrétien ? Autant de questions qui exigent d'abord une bonne connaissance et une profonde compréhension de l'univers culturel de notre temps, une remise en cause critique de l'idée que se font du christianisme ses adeptes autant que ses adversaires, une recherche de l'homme dans l'action la plus empreinte de cet humanisme complet dans lequel selon l'auteur doit se reconnaître le vrai chrétien, pas nécessairement celui qui se proclame chrétien, mais souvent aussi celui qui ignore encore qu'il l'est.

Il n'hésite donc pas à souligner les contradictions des Eglises et des religions qui, comme le christianisme, prônent par exemple la liberté au dehors, mais pratiquent l'autoritarisme au dedans. Il dénonce le dédain des Eglises à l'égard de l'esprit critique, la collusion des trônes et des autels, le conservatisme économique et politique aigu, pour ne rien dire du social lorsque la sauvegarde des institutions religieuses passent avant la dignité de l'homme et la misère de millions de créatures de Dieu. Il rappelle que c'est le mouvement des Lumières, si vilipendé par les livres



d'histoire ecclésiastique, qui a finalement imposé les droits de l'homme. L'Eglise est passée à la remorque, elle n'est plus le guide si elle l'a jamais vraiment été. Or, il se manifeste aujourd'hui un retour à l'homme et à ses valeurs dont témoignent des figures de chrétiens authentiques et de non-chrétiens qui, aux yeux de l'auteur seraient dignes de l'être. Christianisme et humanisme ne sont pas contradictoires. L'Eglise doit s'impliquer dans le monde moderne, non dans des bavardages théologiques. Elle doit s'arracher aux usages anciens, s'ouvrir à l'âge nouveau sans pour autant perdre son âme chrétienne. Copernic, Marx, Darwin, Freud ont porté des coups mortels à l'humanisme gréco-occidental, bien d'autres humanismes ont de même passé et sont dépassés. La fortune du christianisme ne résiderait-elle pas aujourd'hui dans l'échec du marxisme ou de la technocratie, pour autant que l'on soit chrétien critique ?

Quoique exposé clairement, systématiquement, la densité de ce livre, sa dialectique serrée, interdit d'en rendre compte par le menu. Après avoir posé l'horizon face aux humanismes et aux autres religions, l'auteur exprime ce qui fait la différence, il proclame la réalité du Christ, tente d'apaiser la querelle avec les juifs, il expose un programme débarrassé de bien des obstacles quoique respectant l'essentiel, il exprime enfin une pratique fondée sur la décision de croire.

Car, la question de l'existence de Dieu demeure et avec elle la foi et l'espérance, il faut y joindre la charité par quoi l'homme se fait le serviteur des hommes et atteste de sa qualité chrétienne, dégagé des structures du droit, indifférent à la lutte pour le pouvoir, imperméable à la société de consommation.

Un bel effort auquel il fait rendre hommage, même si le désaccord subsiste sur bien des points, un grand pas sur la route des hommes de bonne volonté.

R. V. S.

DELUMEAU Jean, *La peur en Occident (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Une cité assiégée, Paris, Fayard, 1978.

Qui songerait à nier que la peur est une des composantes de la nature humaine ? Et cependant, combien parmi les historiens se sont efforcés d'en cerner les manifestations, d'en démontrer les rouages, d'en expliquer les mécanismes ? Bien peu à tout prendre, comme s'il était indécemment d'évoquer simplement ce qui apparaît comme une tare dans la vision triomphaliste de l'historiographie occidentale moderne.

Spécialiste de l'histoire des religions, préoccupé dès lors de comprendre pour expliquer les phénomènes de mentalité et de comportement des croyants comme des non-croyants, Jean Delumeau rassemble dans cette espèce d'anthologie de la peur une somme impressionnante de témoignages. Elle est d'autant plus éclairante qu'elle favorise les comparaisons, les rapprochements et contribue dès lors à consolider ce qui n'était encore qu'une approche et hypothèse il y a peu encore sous la plume d'un Robert Mandrou (*Magistrats et sorciers*) ou d'un Louis Chevalier (*Classes laborieuses et classes dangereuses*) frayant la voie à la psycho-histoire.

Personnifiée par Deimis et Phobos chez les Grecs, Pallor et Pavor chez les Romains, la peur, la panique, est de tous les âges, Victor Hugo à propos de Waterloo, Emile Zola dans *La Débâcle*, Louis Merle dans *Week-End à Zuydcoote* en ont vulgarisé les effets. Profuse, diffuse et multiforme, la peur constitue à la fois un puissant ressort et un incomparable anesthésiant dont surent user, parfois en virtuose, les despotes en politique, les théologiens en religion, les affairistes en économie, les révolutionnaires.

Enfermé dans ses murs, cadenassé derrière ses hermes, ses chaînes et ses portes ferrées, le citadin du moyen âge n'est pas plus en sûreté que le paysan aux prises avec les lemures ou les loup-garous. La peur préside aux mouvements sociaux qui souvent se colorent de croyances religieuses. Le monde du surnaturel n'est-il pas le lieu des terreurs comme celui des protections ?

Peste, famine, soldatesque se conjuguent à partir du XIV<sup>e</sup> siècle avec la perversion des protections naturelles : Eglise déchirée par le schisme, féodalité poignée par les princes, pour frapper les masses populaires qui cherchent désespérément à échapper à la colère divine. Tout est bon pour exorciser le mal, le mal lui-même est invoqué contre les adversaires, l'appel au millénium comme l'annonce de l'Eschatologie illuminée des fournaies sataniques les plus atroces. La peur est omniprésente, aucun acte ne peut être compris si on l'ignore. Elle peuple les nuits de revenants, elle anime les séditions, alimente les rumeurs, active la subversion. Femmes et prêtres, souvent, en constituent les vecteurs.

Parmi les agents de Satan, « prince de ce monde » : les idolâtres, les musulmans, les juifs (« mal absolu »), la femme dont la sorcellerie est grande consommatrice.

L'intérêt majeur de ce livre est qu'il replace l'événement dans son contexte explicatif qu'il lie les pratiques dénoncées aux manifestations les plus enracinées de la conscience populaire comme du subconscient collectif, mais aussi et



surtout qu'il met bien en évidence les effets de la « grande peur des bien-pensants », l'effroi des élites devant la montée des forces marginales. On serait tenter d'extrapoler en parlant de la montée du tiers, voire du quart monde face à la société nantie de notre temps.

R.V.S.

CONRARD J.R., *Le culte du taureau, de la préhistoire aux corridas espagnoles*, Paris, Payot, 1978.

Montagne de chair, ressort du muscle, puissance du sexe, le taureau est comme bovidé lié à tout le passé de l'homme à qui il procure matière à mythes, à rites et à symboles sociaux et religieux. Force et virilité, qualités requises de l'homme, se procurent dans le sacrifice dont la magie continue à agir sur l'arène où le *matador* assume le rôle du sacrificateur chargé de procuration par la foule des *afficionados* dont le souffle puissant des « *Olé* » rythme la magie envoûtante des passes et de l'estocade finale. La foule peut s'écouler paisible, elle vient de prouver une fois de plus dans ce culte que l'homme est le plus fort... et vive la mort, ce matin de la vie !

De l'âge de la pierre avec ses *grafitti* rupestres, en passant par la Mésopotamie, l'Inde, l'Egypte, l'Anatolie, l'Egypte, Rome, le moyen âge chrétien et islamique, le taureau laisse sa trace : le bœuf et l'âne ne sont-ils pas au chevet de l'enfant Jésus dans la grotte de Nazareth, autant de symboles de la fertilité dans l'utérus de la Terre ?

Fondé sur l'archéologie, sur l'ethnologie, sur la psychanalyse, sur l'histoire comparée, ce livre constitue une bonne introduction vulgarisatrice au monde de l'irrationnel qui continue à commander bien de nos actes comme il n'a cessé au fil des siècles de marquer la vie de nos ancêtres. La corne d'abondance a-t-elle cessé de répandre la fortune ? Le « sang de taureau » ne continue-t-il pas à couler sous forme de vin dans les Balkans ?

R.V.S.

POULAT Emile, *Catholicisme, démocratie et socialisme, Le mouvement catholique et Mgr. Benigni, de la naissance du socialisme à la victoire de fascisme*, coll. « Religion et Sociétés », Tournai, Casterman, 1977.

Dès le début de son ouvrage, fruit de vingt années de recherches, l'auteur nous présente le personnage central tel qu'on le dépeint d'habitude : « Benigni Umberto. Italien, né en 1862,

ecclésiastique, longtemps professeur et journaliste, puis pendant quelques années, haut fonctionnaire du Saint-Siège à la Secrétairerie d'Etat. Casier judiciaire vierge ; à signaler seulement une perquisition de police à son domicile, ordonnée sous le régime fasciste à la demande d'un puissant jésuite de ses ennemis et demeurée sans suite et sans résultat. Parmi les griefs relevés contre lui sous Pie X : absence de scrupules autant que de principes, carriérisme et opportunisme, constitution de société secrète, direction d'un réseau international de délation, terrorisme idéologique, moyens de basse police, influence perniciose sur la diplomatie pontificale et sur le pape lui-même, forfaiture, trahison du Saint-Siège. Officiellement, le Saint-Siège a toujours repoussé ces accusations, mais... il a écarté l'accusé de son poste, — avec tous les honneurs, — et l'a laissé définitivement sans fonction... et pour compléter le tableau « propagande antisémite, action contre-révolutionnaire internationale, officine antijésuite, collaboration avec le régime fasciste poussée jusqu'à l'appartenance à l'OVRA, la Gestapo italienne » (p. 26-27).

Venu de la démocratie chrétienne, il a, sous Pie X, viré à l'intégrisme. Après sa chute, il est resté très combatif. Tenu à distance, ne comptant plus, il est mort en 1934, « honni, exécré, méprisé » (p. 27).

Est-ce à dire que cet ouvrage est une biographie ? C'est plus et mieux que cela. Autour de Benigni, c'est l'étude, à travers une mine de documents d'archives et de presse, des actions, des réactions, des tendances, des oppositions du monde catholique européen, de l'Eglise romaine profondément déchirés dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Trois grandes tendances divisent ce monde : une droite conservatrice, ancrée dans une tradition intangible ; un centre plus progressiste, persuadé de la nécessité de réformes, mais désireux d'opérer un tri parmi ce que le monde moderne apporte d'acceptable et d'innacceptable ; une gauche désireuse de réinterpréter les fondements même du catholicisme, dans l'Eglise ou en dehors d'elle, afin de bâtir un monde plus juste et plus en rapport avec une nouvelle réalité socio-politico-économique.

C'est un monde complexe et mouvant que l'auteur nous découvre à travers les pontificats de Léon XIII, de Pie X, de Benoît XV et de Pie XI.

Mgr Benigni, haut fonctionnaire du Saint-Siège n'a jamais exercé de pouvoir au sommet, mais il a été en sous-main un personnage de première importance par son action et son agressivité. D'origine modeste, il a été tout d'abord le fer de lance des périodiques catholiques, qui à



Pérouse et à Gênes, approuvaient l'encyclique *Rerum Novarum* ; son action, jugée pernicieuse par la droite, fit qu'il vint à Rome où il fut professeur d'histoire ecclésiastique au *Séminaire romain* (1901), au *Collège pontifical de Propaganda Fide* (1903). Il fut protégé par Mgr. Gasparri qui le fit entrer à la *Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires* en qualité de secrétaire adjoint.

C'est là qu'il reprend sa vie de publiciste : la liste des journaux et périodiques qu'il dirigea est substantielle : *La Voce della Verità*, officieux du Vatican de tendance sociale (1901-1903), *Miscellanea di storia ecclesiastica*, publication périodique relative à l'histoire de l'Eglise (à partir de 1902), *La Corrispondenza romana* (à partir de 1907), bulletin périodique qui devint à partir de 1909 *La Corrispondance de Rome*.

En mars 1911, pour des raisons mystérieuses et embrouillées qu'expliquent de multiples hypothèses, Mgr. Benigni doit quitter la Secrétairerie d'Etat. L'auteur, après de multiples recherches conclut que ce départ est lié aux relations Allemagne-Vatican et au problème du serment antimoderniste. En réalité, il ne s'agit pas d'une disgrâce, comme certains l'affirment, car « ce qui est certain [...] c'est que l'autorité et l'influence de Benigni sur la presse romaine n'ont nullement été diminuées par son éloignement [...] ». Le régime en place trouve commode de le désavouer officiellement tout en le laissant répandre son venin sans en assumer la responsabilité officielle ». Il se maintient à la Curie en « marginal », en « Eminence grise », en responsable de la presse vaticane.

A partir de 1912, il dirige en plus l'*Agence internationale Roma* qui diffuse quotidiennement le bulletin *Rome et le Monde*. Après la suppression de la *Correspondance de Rome*, paraît un important bulletin hebdomadaire les *Cahiers romains*. Ces publications ont comme correspondants de nombreux prêtres dans divers pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Pays-Bas, Pologne russe). Financièrement appuyés par Benigni, les correspondants s'emploient à combattre le modernisme dans leur pays.

L'auteur explique en plus la division des catholiques au XX<sup>e</sup> siècle quant au choix d'un moyen d'action sur un monde qui prend ses distances avec l'Eglise. Faut-il être intégriste ou révolutionnaire ? Voilà la question.

Aucune suggestion, aucune conclusion ne nous est offerte par l'auteur ni en ce qui concerne la politique, ni en ce qui concerne la religion, ni non plus en ce qui concerne Mgr. Benigni. En historien objectif, l'auteur ne juge guère.

« Apparemment, ce n'est pas une querelle dépassée. Elle a même pris un tour aigu. En donnant au champ un peu de profondeur, sans doute en voit-on mieux quelques raisons ».

M.A.K.

MEYER Jean A., *La christiade. L'Eglise, l'Etat et le peuple dans la révolution mexicaine (1926-1929)*, coll. « Bibliothèque historique », Paris, Payot, 1975.

C'est sous le gouvernement du général Plutarco Calles, président de 1924 à 1928, puis dirigeant en fait le pays de 1928 à 1935, que se situe un soulèvement autonome et spontané des masses paysannes connu sous le nom de *Christiade* ou *Cristeros*. Le pouvoir de l'Etat repose sur l'armée et les syndicats à l'intérieur, sur l'aide des Etats-Unis à l'extérieur, mais la centralisation que le président effectue, en ne laissant au fédéralisme mexicain que les apparences, va le mettre en conflit avec l'Eglise catholique. La pomme de discorde entre les deux pouvoirs fut le syndicalisme et, dans une moindre mesure, le protestantisme et la franc-maçonnerie.

Au cours des années 1925-1926, la création d'une Eglise catholique schismatique et la loi d'enregistrement des prêtres, conduisant à une Eglise constitutionnelle, provoque par réaction la suspension du culte, le 31 juillet 1926, par ordre du Comité épiscopal. C'est la rupture, mais aussi le désarroi du peuple qui, à la surprise du gouvernement et de l'épiscopat, se soulève à l'instigation de la « Ligue Nationale de Défense Religieuse », en s'appuyant sur l'*Union Populaire*. Sans chefs, ils mènent une *guerrilla* sous des noms divers (*Defensores*, *Populares*, *Libertadores*) et c'est le gouvernement qui, par mépris, les qualifie de *Cristeros*.

La guerre civile, qui dura trois ans, aboutit à la capitulation du gouvernement : le 21 juin 1929 les cultes reprenaient. Mais plus de 90.000 combattants y avaient perdu la vie et on ne connaît pas le nombre des victimes civiles. Des deux côtés, il y eut encore des irréductibles et la *guerrilla* continua jusqu'en 1940.

Ce livre fort bien documenté retrace une page mineure de la lutte séculaire entre le pouvoir de l'Eglise catholique et le pouvoir de l'Etat, mais sur un fond de religiosité populaire qui s'insurge contre la manipulation des pouvoirs.

E.M.B.



ARMINJON Victor, *La Russie monastique*, Sisteon, éditions Présence, 1974.

Le moine russe a profondément influencé, à toutes les époques, la vie de la société, d'abord par l'exemple de performance ascétique qui animait ces « athlètes pour Dieu ». Ensuite parce que tout évêque devait passer par la porte étroite du monastère, enfin par ce sens de « croisade permanente du peuple russe » pour « la libération de la terre sainte de l'Esprit », c'est-à-dire la Russie, selon une expression de Pie XII (p. 43).

Lieux de pèlerinage et de retraite, les monastères jouissent de la renommée attachée à l'un ou l'autre « saint » ou « *staretz* », tandis que les couvents de femmes prospèrent, malgré les ukases de Pierre-le-Grand et de Catherine II. Pourtant la situation des moines n'était pas toujours favorable, lorsque, par exemple, le patriarche Nicone à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle imposa l'unification de la langue liturgique, ou que le tsar Pierre-le-Grand tenta de créer un grand empire moderne et laïc. Pourtant l'importance économique des monastères était grande par leur exploitation agricole et par leur commerce. Ces avantages furent parfois un attrait pour des cupides, des arrivistes ou des paresseux, mais la pire calamité pour un monastère était de tomber entre les mains d'un supérieur aventurier ou tyrannique.

La révolution d'octobre transforma plusieurs monastères en kolkhozes, puis en chassa les moines, les déporta ou les massacra. A l'heure actuelle, il reste une demi-douzaine de couvents, considérés comme une survivance folklorique.

La dernière partie du livre est consacrée à une évocation du monachisme dans l'œuvre des écrivains, Pouchkine dans *Boris Godounov*, Lermontov dans *Le Novice*, Gogol dans ses *Extraits d'une correspondance*, Dostoïevski dans *Les Frères Karamazov* et Tolstoï dans *Le Père Serge*.

Le livre est composé à la gloire du moine russe et n'évite pas le danger de l'apologie ni même de l'hagiographie.

E.M.B.

ELIADE Mircea, *Histoire des croyances et des idées religieuses*, t. 2 : *De Gautama Bouddha au triomphe du christianisme*, coll. « Bibliothèque historique », Paris, Payot, 1978.

La connaissance exceptionnelle que l'auteur a acquise des mythes et pratiques religieuses, sa familiarité exemplaire avec toutes les données exprimant le sacré dans l'image, le geste ou la parole lui donnent l'autorité nécessaire pour

susciter la réflexion critique par des rapprochements dans le temps et l'espace dont la pertinence, pour relative qu'elle soit, aide à découvrir le caractère universel du sacré et la limitation des sources dont il émane alors même que ses formes peuvent être innombrables.

Ce volume nous conduit de la première moitié au premier millénaire avant J.-C. au IV<sup>e</sup> siècle après avec le *in hoc signo vinces*. Il développe une explication serrée de la religion chinoise, à travers Chang-Ti (le Seigneur d'en haut), Confucius, Lao-Tseu, avec ses corrolaires, les techniques de longue vie notamment, si importantes pour comprendre la réalité chinoise, comme elles le sont aussi pour l'Inde sous la forme du yoga. Celui-ci est intimement lié au brahmanisme, à l'hindouisme comme au bouddhisme générateur du nirvâna.

Comme il est compréhensible puisque ces religions ne peuvent être approchées qu'à l'état résiduel, les cultes romains, étrusques, germains, gético-thracés, dont les manifestations peuvent s'éclairer l'une par l'autre, sont traités de manière plus descriptive dans le cadre d'une documentation très large émergeant à l'ethnologie; à l'archéologie autant qu'à l'histoire. Par-delà les siècles, l'Inde du XX<sup>e</sup> et l'Irlande du XVIII<sup>e</sup> manifestent clairement d'origines religieuses et mentales communes. La religion germanique exprime une synthèse d'une richesse exceptionnelle au plan de la cosmologie. Quant à la religion gético-thrace, à peine dévoilée, elle illumine les origines de l'orphisme cultivé par les Grecs.

Etudiant l'évolution des courants de pensée religieuse, l'auteur montre l'influence des faits sur les orientations religieuses comme il apparaît dans le bouddhisme du Grand et du Petit véhicules, domaine des Boddhisatvas, l'hindouisme de Rama-Krishna ou le judaïsme de l'Eschatologie, de l'Ecclesiaste ou de l'Apocalypse, pour ne rien dire de toutes les sectes résultant de l'œuvre d'individus ou de groupes d'individus.

Les cultes à mystère, de Dionysos, d'Attis, d'Isis, d'Hermès Trismégiste lient le salut à la Grande Déesse des origines, celui de Mithra, par sa discipline, balança un moment l'ascension chrétienne. Replacé sous la double influence du mazdéisme iranien et du judaïsme messianique, le christianisme se développe en Eglise à partir de la Pentecôte, phénomène commun à plusieurs religions orientales. Il se propage dans l'œuvre de Paul, apôtre des Gentils, c'est-à-dire des non juifs, qui lui donne une audience œcuménique.

Comprendre la force du christianisme au Bas-Empire, parmi les innombrables formes religieuses proposées y compris l'essénisme, c'est saisir



la puissance des tensions intérieures qui disloquent le pouvoir politique aux prises avec les forces hostiles qu'il a déchaînées et que vise à désamorcer et à résoudre l'œuvre de fraternité proposée par le message évangélique gommant les obstacles suscités par la condition sociale, raciale, intellectuelle, juridique, économique, politique. Il efface la terreur des forces de revanche déchaînées, instaure la sérénité dont les persécutions représentent la prime d'assurance. Dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle cependant, par leurs excès, des moines, alors des marginaux, ouvriront une carrière d'intolérance. En 398, la destruction du temple d'Eleusis par Alaric rend compte du destin du paganisme. Mais Demeter est-elle morte pour autant quand sur ce point on connaît la dévotion des habitants d'Eleusis à sainte Démétria et que l'on connaît dans les pays orthodoxes le rôle de saint Démétrios aujourd'hui encore. Chez nous, saint Pompée n'est-il pas toujours honoré dans les églises de villages comme vecteur de fécondité familiale et champêtre à l'égal des divinités psychopompes dont Dionysos reste une des figures les plus connues. Ceci pour ne rien dire des cultes mariaux. Au vrai, les Dieux sont-ils morts... ?

R.V.S.

## ANARCHIE - SOCIALISME - COMMUNISME

J. BRUHAT, *Gracchus Babeuf et les Egaux* ou « le premier parti communiste agissant », Paris, Librairie académique Perrin, 1978.

L'auteur nous raconte la conspiration « égalitaire » imaginée par Babeuf et ses amis, alliés à d'anciens Robespierriens et d'anciens Hébertistes. Cette conspiration « apparaît comme le dernier sursaut des mouvements populaires qui jalonnent l'itinéraire de la Révolution (de 1789) et comme la première manifestation des aspirations socialistes et communistes (p. 9) ».

C'est un ouvrage agréable à lire. A recommander.

J.C.

*Histoire générale du socialisme* sous la direction de Jacques DROZ, t. 3 : *De 1918 à 1945*, t. 4 : *de 1945 à nos jours*, Paris, P.U.F., 1977.

Nous avons déjà signalé en son temps la parution des deux premiers tomes de cet ouvrage et dit les mérites de l'œuvre entreprise sous la direction de Jacques DROZ.

Nous voudrions redire cependant la grande utilité dans une bibliothèque de classe ou d'école d'un ouvrage comme celui-ci : documentation iconographique, textes, tableaux chiffrés, bibliographie énorme accompagnent un exposé très clair et très riche.

Le tome 3 est consacré à l'instauration du socialisme en U.R.S.S. et aux progrès du socialisme en Europe et hors d'Europe dans l'entre-deux guerres.

Le tome 4 étudie le socialisme actuel et ses problèmes partout dans le monde, y compris son échec aux U.S.A. et sa rivalité avec le gauchisme.

Conclusion de J. Droz : « L'on peut certes demeurer pessimiste sur l'avenir ; la critique réciproque ne fait qu'enfermer chaque jour davantage chacun des partis dans la certitude d'avoir eu constamment raison contre les autres. Cependant se poursuivent quotidiennement, au nom de la dignité de l'homme, les luttes de l'issue desquelles dépend la solution de l'alternative : *socialisme ou barbarie*... ».

M.R.V.

SEDILLOT René, *Histoire des socialismes*, Paris, Fayard, 1977.

Tout le monde croit savoir ce qu'est le socialisme. Les socialistes eux-mêmes ne sont pas souvent d'accord. Sédillot a trouvé utile de présenter au grand public une profusion de doctrines, de réalisations, d'expériences destinées à mieux faire connaître les diverses formes prises par le socialisme.

Partant de l'âge des cavernes, l'auteur nous mène jusqu'aux expériences les plus récentes comme celle du Cambodge, en passant par Marx et les marxismes tels qu'ils ont été interprétés à Moscou, Belgrade ou Pékin. Il n'oublie pas les tentatives des utopistes ni les réalisations moins connues telle celle de la république *guarani* au Paraguay. On trouvera dans ce livre plus de faits que de doctrines ou d'études théoriques ; toutefois, il peut servir comme documentation de départ pour une recherche plus approfondie pour des élèves du cycle de détermination.

M.R.V.

VENTURI Franco, *Les intellectuels, le peuple et la révolution, Histoire du populisme russe au XIX<sup>e</sup> siècle*, coll. « Bibliothèque des histoires », 2 vol., Paris, Gallimard, 1972.

Si 1917 doit beaucoup à la sécheresse et à l'efficacité du bolchevisme, il doit peut-être plus encore à la richesse et au romantisme des



révolutionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle russe dont le populisme s'employa sur la fin à rallier les tendances nombreuses axée à la fois sur les paysans, sur les sectes religieuses, sur les étudiants et les intellectuels, sur les ouvriers enfin.

Le présent ouvrage se veut une page du mouvement socialiste européen, encore que le noyau de ce livre soit formé par la narration des conjurations et des luttes par lesquelles s'est exprimé le populisme de 1848 à 1881, date de l'assassinat du tsar Alexandre II. Tout le socialisme russe est alors populiste. Plus tard, il sera socialiste-révolutionnaire, social-démocrate, *menchevik*, *bolchevik*, anarchiste. Avant le mouvement révolutionnaire russe était libéral, comme il le fut avec les décembristes ou décabristes de 1825.

Le terme populisme vient du russe *narodnitchestvo*, *narodnik* désigne le populiste. Il commença à être employé vers 1870. Socialiste, communiste, radical, nihiliste déjà utilisés auparavant désignent des aspects ou des phases du populisme.

Avec une grande richesse de références aux ouvrages russes et un nombre important de citations ou extraits des documents les plus représentatifs, l'auteur donne une vue du mouvement détaillée en vingt-deux chapitres. Il y est question de Alexandre Herzen initiateur de la tendance avec Michel Bakounine ; du problème paysan et du socialisme dont les origines remontent loin dans les *pougatchevstchina* ou millénarismes paysans ; de l'influence du *raskol* préoccupé d'entretenir l'esprit de libre recherche de la vérité au travers des sectes religieuses ; du journal *Kolokol* (la cloche) par lequel Herzen et ses amis sonnent de Londres le tocsin du tsarisme aux bois ; de Nicolas Tchernitchevskij, l'homme politique du populisme ; de la montée du mouvement *Zemlja i Volja* (terre et liberté), ainsi que de celui de *Narodnaja Volja* (liberté populaire) ; de la duperie de l'abolition du servage en 1861 et de la découverte des caractères sociaux du système de l'*obscina* que l'on nomme plus communément *mir* en Occident ; de la tendance de La Jeune Russie et de la conjuration de Kazan, liée au particularisme des allogènes, spécialement des Polonais ; de l'*Organisation* (société secrète) de Nicolas Itchutin, des efforts de culturalisation, d'éducation et de conscientisation populaire selon le mot d'ordre du compagnon de Herzen Ogarév : « Allez au peuple » ; de l'attentat manqué de Dimitri Karakozov contre le tsar en 1866 ; de Serge Netchkaev, animateur du comité de « Justice populaire sommaire » (*Narodnaja rasprava*) pour qui « Seule peut être salvatrice pour le peuple la révolution qui détruira jusqu'à la racine toute chose établie » tenue pour responsable des souffrances

de la masse ; des tendances marxistes de Pierre Tkachev ; des compagnons de N. Tchajkovski dans la « marche vers le peuple », celui des villes et des usines dont les ouvriers sont exploités comme des serfs ; du 1<sup>er</sup> mars 1881, enfin, apothéose meurtrière du populisme.

Toute cette période démontre la coupure entre l'opinion populaire paysanne convaincue que seuls les nobles par leurs intrigues empêchent le tsar de leur accorder la terre avec la liberté et les milieux révolutionnaires trop portés au départ à l'admiration des théories occidentales. D'où la résolution de rencontrer ce peuple et l'effervescence, d'une part des solutions typiquement russes liées à l'*obscina*, d'autre part des actes de désespoir associés à l'élimination du système pour faire place à une édification nouvelle inspirée des théories socialistes de Rousseau à Marx en passant par Fourier, Proudhon et bien d'autres.

Période féroce comme le terreau dont aurait du sortir la moisson promise par la mystique révolutionnaire si, Charles Péguy, nous ne constatons que « Tout mouvement vit de sa mystique et meurt de sa politique »... ou de sa bureaucratisation.

R.V.S.

FRANK Pierre, *Le stalinisme*, Paris, Maspero, 1977.

Sous ce titre, l'auteur publie une série d'articles touchant au stalinisme : rapports entre les partis communistes et l'Union soviétique, premier bilan sur la Tchécoslovaquie, nature de classe de l'Union soviétique à la lumière de ses crises, etc.

Le but de l'auteur est de montrer que l'évolution de l'Union soviétique valide toutes les théories de Trotsky : « Notre point de départ, c'est la thèse de Trotsky qui définit le stalinisme comme l'expression politique de la bureaucratie de l'Union soviétique, Etat ouvrier dégénéré ».

Un livre personnel et engagé à verser au dossier déjà énorme du stalinisme.

M.R.V.

FROMME E., *La conception de l'homme chez Marx*, coll. « Petit bibliothèque Payot », Paris, Payot, 1977.

L'auteur dans sa préface annonce son but : tenter de présenter d'une manière simple l'idée que Marx se fait de l'homme « et ce pour défendre la philosophie de Marx contre « les



déformations, altérations dues notamment au « *pseudo marxisme* » soviétique ou chinois ». Il explique très clairement cette philosophie en passant par le matérialisme historique, l'aliénation. Il remet en mémoire certains textes fondamentaux de Marx et nous sommes persuadés qu'un tel ouvrage, — en dehors du but qu'il s'était fixé, en montrant l'actualisation des idées de Marx et leur continuité, — peut aider à faire comprendre aux élèves ces notions souvent fort difficiles quand elles sont dans un contexte sociopolitique.

J.D.

*Marx en bandes dessinées*, Paris, Seghers, 1975.

Qui ne rêve de comprendre le marxisme rapidement ? Ce n'est pas facile et encore moins de pouvoir l'expliquer. Un caricaturiste mexicain, Rius, a décidé de servir Marx. Il n'est pas facile de mêler le drôle et le sérieux mais il a réussi. Il nous donne les éléments de la doctrine tout en nous amusant : c'est presque trop bien !

J.D.

BOURDE Guy, *La défaite du Front Populaire*, Paris, Maspero, 1977.

La perspective des élections françaises de mars 1978 aura suscité un regain d'intérêt pour le Front Populaire. Guy Bourdé, comme Lefranc, autre spécialiste du Front Populaire, attribue la défaite aux dissensions internes, aux erreurs économiques et à la paralysie devant les menaces extérieures.

La défaite annonce la guerre et prépare le régime de Vichy : en mars 1941, Pétain ressasant sa vieille rancœur contre 1936, déclare aux ouvriers : « N'écoutez plus les démagogues. Ils vous ont promis le pain, la paix et la liberté. Vous avez eu la guerre, la misère, la défaite ». Après l'échec de l'Union de la gauche en mars 1978, vers où porter son espérance et son action ? Un chant révolutionnaire chilien dit : « Celui qui ne change pas tout, ne change rien »...

M.R.V.

BUBER Martin, *Utopie et socialisme*, Paris, Aubier-Montaigne, 1977.

PETITFILS Jean-Christian, *Les socialismes utopiques*, Paris, PUF, 1977.

Le livre de Martin BUBER, paru en hébreu en 1946, est ici traduit par Paul CORSET et François GIRARD.

D'après Buber, l'utopie serait congénitale à la pensée socialiste et comme celle-ci, prophétique et messianique ; l'utopie serait la seule manière de souhaiter le « tout autre » social.

On peut considérer l'ouvrage de Buber comme un essai d'histoire des idées fondé sur l'opposition entre la politique, source de coercition, et le social, vie commune des hommes.

De théorie en théorie et de tentative en tentative, Martin Buber est forcé d'en arriver à un constat d'échec dans la réalisation ; on peut toutefois mettre à part les *kibboutzim* qui faute d'être un réel succès pourraient être considérés comme un non-échec.

La conclusion du livre reste, elle aussi, du domaine de l'utopie : « Le plus essentiel doit être cependant que le processus de la formation de la communauté se poursuive dans la relation des communautés entre elles. Seule une communauté des communautés pourra s'appeler la commune ». La commune universelle ne semble pas se lever à l'horizon...

Petitfils ne poursuit pas les mêmes objectifs que Buber : il tente, en partant de l'Antiquité pour arriver à René Dumont et Ivan Illich, de retracer le cheminement de l'utopie parallèlement au développement du socialisme sous ses autres formes. S'il y a une communauté d'objectifs entre le socialisme et l'utopie, la volonté de persuasion de l'utopie la pousse, contrairement au socialisme, à se réaliser dans des petites communautés destinées à servir de banc d'essai et de propagande.

La conclusion de Petitfils, liée aux perspectives développées par nos utopistes contemporains est bien moins optimiste que celle de Buber : « Le discours utopique parle moins désormais de libération, d'abondance ou simplement de bonheur que de pollution, d'écologie, de socialisme de survie, comme si les progrès fulgurants de l'humanité accomplis depuis quelques années avaient fini par effrayer les imaginations les plus audacieuses ».

Ces deux ouvrages, utilisés conjointement avec les textes originaux des utopistes anciens ou contemporains, et quelques ouvrages généraux comme ceux de Servier, de Desanti ou de Trousson, permettent de construire un très beau thème d'étude pour les cours à option du cycle de détermination.

M.R.V.



JOYEUX Maurice, *L'anarchie dans la société contemporaine, une hérésie nécessaire*, Tournai, Casterman, 1977.

Maurice Joyeux, ancien ouvrier, militant syndicaliste et l'un des leaders du mouvement anarchiste, brosse l'évolution de la pensée anarchiste et un tableau du rôle qu'elle a joué dans l'histoire contemporaine française : par exemple, en 1947 lors de la grande grève chez Renault. Celle-ci est, pour lui, la première contestation de la jeunesse contre les appareils du pouvoir en attendant le grand mouvement de mai 68.

L'auteur est amené à mettre en évidence le rôle incomparable de la jeunesse qui, fait-il remarquer, est devenue, après la deuxième guerre mondiale, une raison sociale comme le métier d'épicier ou d'intellectuel. En attendant de se manifester plus spectaculairement et plus violemment, cette jeunesse va jouer un rôle important après 1945 dans le cadre des Auberges de jeunesse ; celles-ci sont le lieu de la contestation envers les partis, les familles spirituelles, l'école, en bref envers tous les éléments qui constituent la société donc le lieu privilégié du mouvement anarchiste.

Tout l'ouvrage est patiemment construit pour mettre en évidence l'importance et la nécessité de l'anarchisme dans notre société, face aux partis politiques otages d'idées reçues, gardiens d'une tradition freinant toute évolution. Il se termine par un recueil de textes extraits de journaux anarchistes qui couvrent la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Cela permet de constater que nombreuses sont les idées qui ont été récupérées et qui font partie de la culture de notre temps.

Le livre de Maurice Joyeux est intéressant pour l'évolution sociale et politique après 1945 qu'il étudie sous l'angle bien précis de la pensée libertaire, ce qui le rend difficile à utiliser dans un contexte plus large.

M.S.

## ARCHÉOLOGIE

FREDERIC Louis, *Manuel pratique d'archéologie*, Paris, Laffont, 1978.

L'ouvrage publié en 1967 en est à sa deuxième édition. Il vise essentiellement à constituer une synthèse des activités et des méthodes à employer dans le domaine de la recherche archéologique, laquelle consiste à comprendre la vie des peuples du passé. La tendance n'est plus, à l'heure actuelle, chez les archéologues à la recherche de la belle pièce.

Discipline historique, l'archéologie (science de l'humanité disparue) passionne de plus en plus de jeunes ; il est donc utile de pouvoir leur suggérer des méthodes, des savoir-faire et aussi de montrer les écueils et les erreurs lors des recherches et des fouilles. Mais il n'est pas sans utilité de révéler et d'insister sur les contraintes, les buts et les difficultés du travail sur le terrain. L'archéologue travaille sur le terrain, mais il doit aussi s'intégrer dans une équipe de techniciens spécialisés. Les sciences auxiliaires sont nombreuses, diverses et multiples : on peut les classer en trois groupes : sciences du groupe historique, du groupe technique et du groupe artistique.

A l'exposé, l'auteur ajoute aussi de très nombreux dessins, schémas (113 figures) ainsi qu'un glossaire français-anglais pour les termes spécifiques. Mais il n'y a pas que la recherche, la découverte et les fouilles ; l'archéologue doit aussi se pencher sur le problème de la datation, de la reconstitution et de la protection des monuments, objets divers, peintures, etc. qui nécessitent des travaux spécifiques. L'ouvrage comprend en outre une très abondante bibliographie.

A utiliser si on enseigne certains aspects de l'histoire de l'art ou si l'on organise des clubs de fouilles et de recherches.

P.B.

BORILLO Mario, *Archéologie et calcul*, coll. « 10/18 », série « 7 », Paris, Union générale d'éditions, 1978.

Dans la foulée d'un colloque consacré en 1970 au sujet *Archéologie et calculateurs*, Mario Borillo rassemble ici quelques contributions recueillies dans divers publications consacrées à l'archéologie nouvelle. Cédant aux phantasmes d'Outre Atlantique à la recherche d'un passé dépourvu d'histoire, préoccupés d'annexer à l'archéologie le langage scientifique emprunté aux divers domaines de connaissance, les auteurs exposent et défendent ici la « *New Archeology* » dont les adeptes souhaitent élargir les frontières à l'ensemble des aspects culturels et sociaux du passé. Ils recourent à cette fin aux méthodes et aux instruments de l'informatique parce que ceux-ci facilitent le traitement des données quantitatives.

Cette vision ambitieuse ne fait qu'illustrer pour les historiens le débat qui dans le cadre des sciences humaines ne cesse de contester l'histoire dans la mesure où celle-ci néglige de se proclamer avec toute l'énergie nécessaire maîtresse du domaine du passé et capable d'assurer l'explication de l'évolution pour le meilleur profit des autres sciences humaines, ses cadettes.



Si l'archéologue « traditionnel » s'avouait l'auxiliaire de l'histoire, l'archéologue « nouveau » prétend à la limite accomplir le même travail que l'historien dont il ne se distinguerait finalement plus que par la nature du matériau spécifique traité dont l'éclairage de l'approche dépendrait d'ailleurs des enseignements de l'histoire elle-même. Comme quoi archéologie et histoire ne peuvent guère se dissocier.

Ceci dit, ce livre expose, exemples à l'appui, les efforts de formalisation accomplis depuis plusieurs années pour transformer l'archéologie, auxiliaire empirique de l'histoire, en un instrument scientifique fiable. De fait, l'archéologie se revendique dans ces pages de la même révolution copernicienne qui entraîne actuellement une histoire échappant de plus en plus à la littérature pour se faire scientifique tout en restant holistique. De l'analyse d'objets privilégiés par les habitudes et les goûts de l'époque qui regarde, l'archéologie passe à l'étude de la totalité (*holos*) des vestiges laissés par une culture. Ceci l'amène dès lors à se familiariser avec les techniques des physiciens, des géologues, des urbanistes pour constituer à côté de « l'histoire des façons de dire, l'histoire des façons de faire ».

Ceux que la densité et la spécificité de la matière ne rebuteront pas découvriront comment constituer et organiser les données à partir de la formalisation de l'analyse des textes et de la recherche documentaire en archéologie ; comment, par le calcul, former une connaissance, notamment en ce qui concerne les méthodes de classification automatique en archéologie ; comment assurer la formalisation et la cohérence des constructions intellectuelles de l'archéologie à partir, entre autres, de l'analyse d'un *corpus* d'inscriptions funéraires romaines.

Bref, de quoi convaincre le mathématicien le plus exige qui de produit des fouilles peut être mis en formules.

R.V.S.

## HABITAT - HABITATION - ARCHITECTURE

SMETS M., *L'avènement de la cité-jardin en Belgique : histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930*, Bruxelles-Liège, Pierre Mardaga, 1977.

L'ouvrage est une thèse de doctorat. L'auteur souhaite découvrir la signification de la cité-jardin vers les années 20. Il retrace l'évolution de l'habitat social depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Il cerne ainsi la théorie urbanistique suivie par la Belgique depuis la révolution industrielle jusqu'à la grande crise de l'après-guerre.

Voilà un ouvrage passionnant qui est destiné à rendre de grands services aux professeurs d'histoire et des sciences sociales, tant par la richesse de l'information iconographique, textuelle et idéologique que par le nombre des photos, des dessins et des schémas. On y trouve des textes fondamentaux concernant l'habitat social, entre autre l'enquête de Ducpétiaux (1844). Notons aussi que la notion de cité-jardin est liée au sentiment anti-urbain du XIX<sup>e</sup> siècle et que l'habitat est lié aux différences sociales (aspects des demeures, constitution de quartiers homogènes, etc.).

P.B.

MASUDI ALABI FASSASSI, *L'architecture en Afrique noire, Cosmoarchitecture*, coll. « Textes à l'appui », Paris, Maspero, 1978.

Préfacée par Georges Balandier, cette étude claire, illustrée par de nombreux tableaux, schémas et croquis ainsi que par quelques photographies, démontre que l'Afrique noire a connu des créations urbaines avant l'ère coloniale que ce soit par exemple celles de la région du Zambèze, celles de l'ancien royaume *kongo* ou encore celles du pays *sao*.

Intéresseront les professeurs d'histoire les chapitres où l'auteur décrit les catégories architecturales constitutives de la ville : la cuisine, l'entrée et la cour de la maison, — en insistant d'ailleurs sur le rôle de la cour dans la vie africaine, — le marché et où il montre combien la conception de la maison et celle de la ville sont liées à la famille négro-africaine (famille étendue). En effet, l'habitation africaine tient compte des conditions du milieu, des déterminations économiques et des rapports sociaux, des conceptions fondamentales. Elle est à la mesure de l'homme et matérialise dans l'espace les rapports sociaux fondamentaux. Elle est liée à la société et au monde.

Les villes africaines du monde contemporain, plutôt que de transposer en Afrique des conceptions et des plans occidentaux, devraient s'inspirer des principes des villes africaines précoloniales selon un modèle proposé et expliqué par l'auteur dans les derniers chapitres du livre, ce modèle mettant l'accent sur les points suivants : les données générales (situation, superficie, topographie), les aspects physiques (hydrographie, climat, végétation, vents dominants), les aspects sociologiques (morphologie des groupes de résidents, modes de vie des différents groupes, aspects culturels), aspects démographiques (population, taux de croissance, densité de la population, population rurale et centres ruraux, population urbaine) et économie (industrie, agriculture, commerce, communications).

M. H.



## VIE QUOTIDIENNE

FAYOLLE G., *La vie quotidienne en Périgord au temps de Jacquou le Croquant*, Paris, Hachette, 1977.

Dans une collection où le meilleur cotoie le pire, Gérard Fayolle a réussi à faire revivre avec chaleur Jacquou le Croquant et ses frères pay-sans. Ce n'est là le moindre des agréments d'un livre qui en présente tant d'autres.

L'élément essentiel que j'ai personnellement retenu, c'est la profonde arriération de ce monde paysan périgourdin, où le hobereau domine, malgré 1789, où l'araire et le mulet constitue l'attirail essentiel d'une agriculture toute médiévale, où Paris paraît aussi éloigné que Constantinople.

Pédagogiquement, le livre pourrait servir de base à une fructueuse coordination entre historien et romaniste, centré sur le roman d'Eugène Le Roy.

J.P. De

LEONARD J., *La vie quotidienne du médecin de province au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1977.

Entre la période napoléonienne et la troisième république, la médecine a énormément progressé. Elle acquiert une efficacité certaine et, de ce fait, ceux qui l'exercent voient s'affirmer leur prestige et leur influence. Ils deviennent des notables alors que, pendant la majeure partie du siècle, ils avaient mené une vie relativement humble et modeste.

C'est ce que nous raconte l'auteur, professeur à l'Université de Haute-Bretagne, dans un ouvrage aussi intéressant que la plupart des titres de cette collection.

J.C.

GUIRAL Pierre et THUILLIER Guy, *La vie quotidienne des domestiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1978.

Il y a en France au XIX<sup>e</sup> siècle une proportion de un domestique pour trois ouvriers. Or la quasi-totalité des histoires de la société française aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ignore les domestiques. Les auteurs ont donc voulu combler une lacune à partir d'une documentation éparse et fragmentaire qui va des romans contemporains aux livres de piété en passant par les mémoires de quelques rares domestiques, les manuels de civilité et d'économie domestique.

Le résultat en est un livre agréable à lire et fort instructif quant à la mentalité de différentes couches sociales au XIX<sup>e</sup> siècle : bourgeois, clergé, domestiques essentiellement. Il informe sur la manière dont vivent les gens de maison, leur logement, leurs gages, leur nourriture, leur costume, leurs sentiments religieux, leurs convictions politiques, la manière dont ils étaient traités. Entité sociale séparée du monde ouvrier, de la classe bourgeoise et de la noblesse, celle-ci est cependant fortement hiérarchisée : les domestiques parisiens ne vivent pas de la même manière que leurs homologues provinciaux ; être domestique d'un grand bourgeois ou d'un petit commerçant, ce n'est pas la même chose. Et, si on est domestique, c'est que Dieu l'a voulu ainsi... Il faut donc assumer sa condition et ne pas vouloir la dépasser.

L'enseignement secondaire suppose que l'on donne une vision exacte et cohérente du monde d'hier et de celui d'aujourd'hui : ce livre pourrait être utilisé par des élèves des classes terminales chargés de faire un travail sur les classes sociales au XIX<sup>e</sup> siècle. Il les intéressera et les amusera ! Il pourra aussi les faire réfléchir.

M. H.

GUIRAL P. et THUILLIER G., *La vie quotidienne des domestiques en France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1978.

Rassemblant une documentation importante mais restée jusqu'à présente éparse, le livre reconstitue un milieu social ignoré jusqu'à présent par les historiens et cependant tellement important, puisque les auteurs nous précisent qu'il y avait un domestique pour trois ouvriers. Ce phénomène social est resté très important jusqu'en 1930. L'étude scientifique et statistique ne peut débiter qu'à partir de 1896. Il s'agit d'un groupe hétérogène. Quant aux sources : nous ne possédons pas de sources vécuës, les domestiques ne tiennent pas de journal. L'administration ne s'intéresse aux domestiques que sous l'angle de la police : vols, infanticides, avortements. Ces dossiers sont d'interprétation délicate : absence de sources économiques et s'il en existe, elles restent inexploitable : les disciples d'A. Smith considèrent que le travail ménager n'est pas « productif ». Ce livre comble donc une lacune et peut sans doute aussi s'inscrire dans l'histoire de la condition féminine. Ils nous expliquent ce que le maître attend du domestique, leur vie difficile, la hiérarchie non écrite, etc.

En 1908, E. Corra estimait que la domesticité avait « l'avantage d'offrir aux femmes laborieuses un honorable emploi, convenablement rétribué ; de leurs attributions naturelles, c'est un



genre d'occupation qui leur convient mieux que dans les usines et dans les magasins... elle permet aux familles riches de s'annexer des éléments complémentaires, d'associer directement le pauvre à leur bonheur. En 1977, J. Chastenot, dans le *Figaro*, voit dans l'élimination graduelle de la domesticité « non seulement une évolution inéluctable, mais une double libération pour le domestique et plus encore pour le maître ».

De nos jours, le métier est de plus en plus « réservé » aux étrangers, ce qui laisse percevoir le mépris maintenu.

Histoire « exploratoire » disent les auteurs, qui fera les analyses, des monographies, qui préservera les archives études en sciences sociales, des familles ? Peut-être est-ce une tâche à entreprendre par un collectif d'historiens ?

J. Del.

THUILLIER G., *Pour une histoire du quotidien au XIX<sup>e</sup> siècle en Nivernais*, coll. « Civilisations », Ecole des hautes études en sciences sociales. Centre de recherches historiques, t. 55, Paris, Mouton, 1977.

« L'histoire est une science de la vie et c'est bien la vie qu'elle prétend reconstituer. Le médecin n'étudie pas le cadavre parce qu'il est cadavre. Il l'étudie parce qu'il explique la vie... ».

Lucien Febvre

La lecture de l'ouvrage de Guy Thuillier me laisse une étrange impression, celle d'être un spécialiste des accords SALT I chargé d'étudier les méthodes de chasse des indiens d'Amazonie. Autrement dit, l'enfant de la civilisation du détergent que je suis, médiéviste de surcroît, a vu s'agrandir de façon vertigineuse l'espace qui sépare l'historien de l'histoire... !

L'enquête minutieuse menée par Guy Thuillier l'a conduit à retracer l'Histoire (car il s'agit bien d'Histoire avec un grand H...) du quotidien, d'un vécu où l'odeur aigre de la sueur supplante largement le bruit des conférences diplomatiques. De cette expédition en des terres si proches et pourtant inconnues, il rapporte une ample moisson de vérités premières.

L'« ancien régime » de l'eau d'abord : qui nous mène jusqu'aux portes du XX<sup>e</sup> siècle : la distribution d'eau est quasi inexistante, les puits et les fontaines sont pollués par les fosses d'aisance, les rivières par le rouissage du lin. Ce seul point, parce qu'il conditionne toute l'histoire de la vie matérielle, l'histoire démographique et même celle des mentalités, vaudrait tout le livre.

L'hygiène corporelle ensuite, ou plutôt son absence : qu'il s'agisse du peuple ou de la bourgeoisie, les ablutions se limitent au mieux « aux parties visibles de l'individu », visage, mains, pieds ; Jules Renard note dans son journal que son père, bon bourgeois nivernais « ... s'est toujours lavé... dans un verre d'eau, se débarbouillant avec le creux de la main » (*Journal*, 12 juin 1897, p. 415).

L'accouchement, le médicament, les travaux ménagers font l'objet de chapitres tout aussi déconcertants. Du matériel, Guy Thuillier passe alors au culturel : gestes quotidiens ou exceptionnels, écriture, temps, bruits, signaux, réveil, puis au décor : matériaux, couleurs, vêtements.

L'étrangeté, quand elle commence à deux ou trois générations, doit servir de leçon à l'historien. Ne sommes-nous pas plus désarmé que l'ethnologue confronté à une peuplade primitive, face à l'histoire quotidienne de nos grands-parents qui finissent doucement de mourir ? En un mot, l'historien bien nourri de notre civilisation de surconsommation peut-il comprendre grand chose au passé et surtout l'enseigner ? L'éclipse progressive que subit notre discipline dans l'enseignement secondaire n'est peut-être que la conséquence de cette rupture qui nous sépare de nos propres racines. Guy Thuillier est heureusement là pour sauver l'honneur de notre corporation ! Encore faut-il que l'on ne se contente pas de puiser dans l'ample moisson de documents qui accompagne son livre.

Pour cela, il faudra bien se décider à goûter un peu à la « tarte à la crème » écologique (du dossier sur la « marée noire en Bretagne » au « budget de l'ouvrier gantois en 1842 ») en menant des enquêtes du même type, sur le terrain et avec les élèves. Ce travail sera facilité par le soin qu'a pris l'auteur à publier des questionnaires et à commenter largement sa méthodologie.

J. P. De

MILLARD Anne, *Les Egyptiens*, coll. « Comment vivaient... », Paris, Nathan, 1977.

Publié en langue anglaise en 1975, cet ouvrage adapté en français par Nicole VALLEE constitue le premier numéro d'une nouvelle collection de livres d'histoire dont chaque volume présentera une grande civilisation disparue et la vie quotidienne des hommes d'alors, leur forme de gouvernement, leurs arts, leurs habitations, leurs coutumes, etc.

Pour ce faire, Anne MILLARD recourt surtout aux documents iconographiques dont certains certes sont authentiques, mais dont, malheureusement, la plupart consistent en reconstitutions basées à la fois sur des données archéologiques et sur l'imagination, ce qui peut être contestable.



Très simplifié, mais sans inexactitude marquante, cet ouvrage de vulgarisation peut susciter l'intérêt des jeunes élèves par son caractère concret. Il ne peut bien sûr être considéré comme un livre de référence mais son caractère attrayant permet de le recommander aux enfants de 11-13 ans (6<sup>e</sup> année de l'enseignement primaire, 1<sup>re</sup> année du secondaire en Belgique).

Signalons que le volume se termine par une chronologie simple, une courte histoire d'Égyptiens célèbres accompagnée de quelques mots sur leurs principales réalisations, des cartes de l'Égypte ancienne et un tableau comparatif des civilisations (Égypte - Europe - Asie - Afrique - Proche-Orient et Amérique) entre 350 av. J.-C. et le début de l'ère chrétienne.

G.D.

CROSHER Judith, *Les Grecs*, coll. « Comment vivaient... », Paris, Nathan, 1977.

Cet ouvrage, comme le précédent, a été adapté en français par Nicole VALLEE. Il décrit la manière de vivre et de penser des Grecs du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère. On y découvre les diverses activités de la femme grecque chez elle, de l'artisan dans son atelier, du paysan labourant sa terre, de l'esclave dans les mines. Les discussions à l'assemblée, les compétitions sportives dans les stades, les mystères de l'oracle de Delphes, les représentations théâtrales sont évoquées par le texte mais surtout par l'image. Sous ce rapport, l'auteur n'a pas hésité à recourir à des reconstitutions qui, assurément, possèdent des vertus d'impact mais dont le caractère parfois caricatural, relevant souvent du genre « chromo », ne manque pas d'être contestable.

Toutefois, dans notre conjoncture, à l'ère de la bande dessinée, ce style d'ouvrages peut se révéler utile car son caractère attrayant doit éveiller l'intérêt de l'enfant (11-13 ans). Il appartiendra à l'enseignant de le mettre en garde contre toute interprétation erronée.

Notons encore que l'ouvrage contient quelques cartes, un glossaire élémentaire mais suffisant, un petit tableau chronologique de l'histoire du monde antique, un index pratique, etc.

G. D.

FORMAN Joan, *Les Romains*, coll. « Comment vivaient... », Paris, Nathan, 1977.

L'adaptation française de cet ouvrage anglo-saxon est de Nicole VALLEE. C'est la vie quotidienne des Romains, en particulier sous l'Empire, qui est décrite dans ce volume. Les

voici chez eux et à l'école, à leur travail et au Forum, aux bains publics, assemblés dans le gigantesque Colisée pour assister aux combats de gladiateurs et de bêtes sauvages. D'autres chapitres concernent la navigation et le commerce, la religion et ses cérémonies, certaines grandes réalisations des ingénieurs romains, la vie des légionnaires, etc.

Comme dans les précédents ouvrages de cette collection, l'importance du texte est très relative au regard de l'illustration où les documents iconographiques sont en très petit nombre (une quinzaine) par rapport aux dessins qui, particulièrement dans ce volume, prennent souvent trop de liberté avec l'authenticité ou la réalité des faits.

Notons encore quelques cartes de bonne valeur, une brève histoire chronologique de la civilisation de 800 av. J.-C. à 500 ap. J.-C., un glossaire et un index.

G. D.

GIBSON Michaël, *Les Vikings*, coll. « Comment vivaient... », Paris, Nathan, 1977.

Évoquer, pour un public de jeunes, l'histoire des Vikings et de leur civilisation n'est certes pas une tâche aisée étant donné le caractère complexe du sujet et la mentalité du lecteur auquel on s'adresse.

L'auteur de cet ouvrage adapté en français par Nicole VALLEE a tenté de résoudre le problème en présentant, dans une série de petits chapitres, les différents aspects de la vie quotidienne, des coutumes et croyances de la Scandinavie de jadis, tout en évoquant les événements essentiels ayant jalonné l'histoire de l'expansion normande du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. Pour atteindre ce but, Michaël Gibson utilise surtout l'image comme support d'un texte réduit à l'essentiel. Cette illustration abondante consiste, soit en reproductions de documents authentiques, soit en dessins évoquant certains vestiges ou des scènes d'époque. Cette méthode présente évidemment un danger car le jeune lecteur risque de ne pas toujours faire la distinction entre le document qui est un véritable témoin du passé et le tableautin qui reconstitue plus ou moins heureusement une réalité disparue. Notons cependant que certaines de ces images sont fort bien venues telles celles évoquant la construction et l'aspect des maisons de gazon et de bois, l'ancien port danois de Hedeby, la construction des drakkars et l'organisation des camps fortifiés. D'autres, par contre, s'apparentent davantage aux « chromos » et diminuent, de ce fait, la valeur de l'ouvrage.

Deux cartes très claires consacrées, l'une, aux explorations des Vikings vers l'ouest, l'autre, au monde qu'ils connaissaient, facilitent la localisation des événements.



Après un dernier chapitre évoquant brièvement la biographie de quelques Vikings célèbres, un tableau de l'histoire du monde de 800 à 1100, un glossaire et un index terminent cet ouvrage qui, malgré les défauts signalés, ci-dessus, a le grand mérite de mettre à la disposition de jeunes lecteurs, dans une présentation fort suggestive, l'essentiel de ce que la recherche historique a établi à propos d'un peuple dont les chroniques de nos régions ne nous avaient laissé qu'une image tronquée.

G. D.

## DIVERS

CERTEAU Michel de, JULIA Dominique, REVEL Jacques, *Une ethnographie de la langue : l'enquête de Grégoire sur les patois*, dans *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, t. 30, p. 3-42., Paris, Colin, 1975.

L'accession des masses à la vie politique, objectif de la Révolution, postule la solution au problème de la communauté de langage. La politique monarchique de la francisation systématique à partir du XVI<sup>e</sup> siècle ne touche prioritairement que les élites pour qui le français est gage d'accession aux rouages de l'Etat, garantie de discrimination sociale.

En 1790, il apparut urgent de faire comprendre aux provinciaux, dans leurs dialectes, les principes révolutionnaires. Après 1793, au contraire, cette tâche fut confiée à l'instituteur chargé d'enseigner la langue française, d'établir les actes officiels en français et d'expliquer verbalement la Déclaration des droits de l'homme : « Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton, l'émigration et la haine de la République parlent allemand, la contre-révolution parle italien et le fanatisme parle le basque » rapporte Barrère au nom du Comité de Salut public devant la Convention le 8 pluviôse de l'an II. Traitant de l'instruction publique à l'intention des Constituants, Talleyrand écrivait : « l'action journalière et toujours croissante de l'instruction donnera (aux citoyens) de nouveaux sentiments, de nouvelles mœurs, de nouvelles habitudes ». Ne s'agissait-il pas d'une révolution culturelle ?

De là résulte l'enquête confiée au conventionnel Grégoire sur les patois dont la rédaction porte déjà témoignage, mais dont le contenu livre une foule de données révélatrices d'un ensemble de constatations éclairantes sur la vie quotidienne et sur l'évolution des statuts sociaux.

R. V. S.

DUVAL Marguerite, *La planète des fleurs, la grande aventure des botanistes voyageurs français du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle par toute la terre*, Paris, Laffont, 1977.

Quoi de plus agréable qu'une fleur, quoi de plus naturel pourrait-on croire... et cependant ! *Arboretum*, Jardin des plantes, Jardin d'acclimatation, Florales, Jardins botaniques, autant de réalisations dues à la curiosité et à la dévotion des hommes envers une nature dont ils apprécient la beauté certes, mais dont ils espèrent aussi tirer le meilleur parti, médical, industriel, commercial, ou tout simplement scientifique et esthétique. Pierre Belon, Tournefort, Joseph de Jussieu, Pierre Poivre, Philibert Commerson, Joseph Dombey, Michel Adanson, André Micaux, Jacques Julien Labillardière, Alice Raffeneau-Delile, Aimé Bonpland, le bien-nommé, Victor Jacquemont et bien d'autres, dont Alexandre von Humboldt, ce digne Prussien, que selon une vieille habitude française, l'auteur n'hésite pas à annexer à son équipe, autant de figures dont la curiosité, l'érudition, la ténacité, l'héroïsme parfois ont valu à l'humanité de découvrir des merveilles végétales dont il nous est rendu compte ici sous la forme de récits anecdotiques bien plaisants à lire.

R. V. S.

*Annales du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région et Musées athois*, t. XLVI, 1976-1977.

La revue du cercle athois nous présente une série d'articles importants tant par la quantité que par la qualité. Ils sont présentés dans l'ordre chronologique. L'Abbé A. DELCOURT étudie le puits gallo-romain de Chièvres, découvert en 1952 mais dont la datation, malgré certaines difficultés, indique une occupation du site vers les I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles.

S. BRIGODE, R. BRULET, J. DUGNOILLE et R. SANSEN se penchent sur l'histoire et l'archéologie de l'Abbatiale cistercienne de Cambron, fondée par les disciples de saint Bernard en 1148 (pp. 35-111). J. DUGNOILLE s'attache à l'aspect historique du développement de l'abbaye. Il en retrace les origines et l'évolution en examinant certains problèmes et notamment celui de la fondation du domaine de l'abbaye (une carte mentionne les différents propriétés possédées par Cambron dans le Hainaut occidental) et l'action de celle-ci pour assurer la mise en valeur de la région par l'action de défrichement, par l'exemple novateur dans le domaine des techniques agricoles et aussi par le rôle joué dans l'affranchissement des serfs. Mais Cambron n'est pas seulement un cen-



tre agricole modèle du XII<sup>e</sup> siècle, il est aussi un centre important de pèlerinage. Cette brillante période s'achève vers le XIV<sup>e</sup> siècle avec le développement des villes, l'établissement des ordres mendiants, etc. R. BRULET étudie *Les sources littéraires et iconographiques* relatives à l'abbatiale. La difficulté de dresser cette liste est d'autant plus grande que les documents essentiels concernant ce bâtiment étaient conservés aux archives de l'Etat à Mons et qu'ils ont disparu lors de l'incendie en 1940. Par contre, on possède encore des plans et des vues de Cambron. Ces documents sont reproduits et orientent l'étude architecturale et la chronologie des travaux de l'abbatiale. R. BRULET présente ensuite *Les fouilles archéologiques de Cambron*. De cette abbatiale, monument d'architecture et cimetière de la noblesse hennuyère, il ne reste que peu de vestiges (la façade et la tour occidentale du XVIII<sup>e</sup> siècle). Elle a été démantelée systématiquement lors de la construction du château en 1852. Des fouilles ont été entamées en 1973 à l'initiative de la Commission royale des Monuments d'Ath et en collaboration avec l'Université de Louvain. L'auteur publie ainsi les résultats de ces fouilles et parvient à établir l'évolution architecturale du plan de l'abbatiale. R. SANSEN étudie et reconstitue en majeure partie la *structure de l'abbatiale*. De très nombreux schémas et dessins illustrent cet article. S. BRIGODE présente ensuite les *particularités techniques, les courants d'influence et la chronologie* de l'abbatiale ; il conclut que le plan du chœur et du transept est de conception romane alors que la structure de la nef est gothique. Les sondages de R. SANSEN et les fouilles de R. BRULET sont des plus riches.

J. DUGNOILLE, le président du Cercle, étudie certains *Aspects d'une ville franche en ses débuts : Ath du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, pp. 113-146. En annexe, il publie un intéressant document : Le record des privilèges des bourgeois de la franche ville d'Ath (XIV<sup>e</sup> siècle).

M.C. BRUWIER tente de reconstituer les aspects d'un village hennuyer : *Silly la fin du XVI<sup>e</sup>, du XVIII<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle d'après les représentations figurées*. Elle se base essentiellement sur deux peintures sur parchemin de l'album de Croy (fin XVI<sup>e</sup> siècle) sur une sélection de cartes postales du début du XX<sup>e</sup> siècle et sur un fragment de la carte de Ferraris (XVIII<sup>e</sup> siècle).

G. DEHON, *L'Université de Douai et le pays d'Ath*, s'intéresse aux rapports entre l'université de Douai (créée en 1560 par Philippe II à l'initiative de Granvelle) et le pays d'Ath. Les Athois s'y rendent au XVI<sup>e</sup> siècle mais bientôt le pays subira essentiellement l'influence de Louvain et en 1755 un édit interdit aux sujets des Pays-Bas catholiques d'aller étudier à Douai.

R. DEPRYCK, *Un facteur de changement économique : la construction du nouveau réseau de communication autour d'Ath*. Cet article très fouillé envisage aussi bien la route que le chemin de fer et les voies navigables dont l'amélioration a été considérable au XIX<sup>e</sup> siècle. Le problème s'éclaire à l'aide de sept cartes très intéressantes.

J.P. DELHAYE retrace la vie d'un libéral athois peu orthodoxe : *Un radical, précurseur du socialisme J.B. Delescluse : député-bourgmestre de la ville d'Ath (1803-1861)*.

J.P. DUCASTELLE met à profit sa connaissance des milieux de carriés pour se pencher sur le problème des fêtes patronales dans *Les saints protecteurs des ouvriers carriés du pays d'Ath et de Lessines XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Cette étude débouche sur l'histoire des mentalités.

Malgré la diversité des études qui y sont présentées, ce fort volume mérite de retenir toute l'attention des Athois, des Hennuyers mais aussi des professeurs d'histoire. Retenons tout particulièrement les articles de J. Dugnoille, ceux de B. Depryck, de J.-P. Ducastelle et de J.-P. Delhaye : ils peuvent informer nos collègues sur des problèmes de structure (structures agraires, urbaines, etc.), mentalité ou évolution des théories politiques.

P.B.

WAUTHIER Jean-Luc, *Jean Ransy, ou la réalité transfigurée*, Charleroi, Institut Jules Destrée (rue du Tunnel, 10, à 6090 - Couillet), 1977.

L'institut Jules Destrée a décidé de publier une collection dont le but est de mieux faire connaître au public les peintres et sculpteurs de la « Communauté française Wallonie - Bruxelles ».

Le premier ouvrage de cette collection est écrit par le poète Jean-Luc Wauthier et est consacré au peintre Jean Ransy, un des maîtres, avec Delvaux et Delmotte, du « fantastique wallon ». Son œuvre est alimentée par des voyages à Paris et en Italie, — où il découvrit « le sens architectural d'un fantastique nocturne exposé dans le plein jour spirituel », — la captivité pendant la seconde guerre mondiale.

L'étude est accompagnée d'une biographie sommaire, de la nomenclature des expositions et de textes critiques.

Elle reprend de nombreuses reproductions des œuvres de l'artiste toutes, à l'exception de six en comptant les pages de couverture, en noir et blanc... On en devine les raisons mais c'est dommage car la compréhension et/ou la sensibilité artistiques ne sont pas satisfaites.

M. H.



**INSTRUCTIONS POUR LES COLLABORATEURS  
DES CAHIERS DE CLIO  
CONSEILS POUR LA REDACTION DES MANUSCRITS**

1. TOUS LES MANUSCRITS SERONT DACTYLOGRAPHIES.
2. Les textes à imprimer en **italiques** seront soulignés d'un **trait continu**, tant pour les minuscules que pour les capitales. Les textes à imprimer en gras seront soulignés d'un **trait ondulé**.
3. Les textes en petites capitales seront soulignés de **deux traits continus (ou dactylographiés avec des majuscules)**. Les textes à imprimer en petites capitales grasses seront soulignés de **deux traits continus et d'un trait ondulé (ou dactylographiés en majuscules et soulignés d'un trait ondulé)**. Les textes à imprimer en grandes capitales seront soulignés de **trois traits continus**.
4. Le titre d'un article sera toujours écrit en petites capitales grasses. Le sous-titre éventuel sera toujours écrit en petites capitales. Pour les chapitres et subdivisions de chapitres, on emploiera les caractères gras minuscules et les italiques minuscules. Les cas particuliers seront tranchés par le Secrétariat de rédaction.
5. Toute mention manuscrite sera considérée comme exclue de la composition à condition qu'elle soit enfermée dans un ovale fermé.
6. Les références bibliographiques et les notes seront rédigées selon les modèles suivants :

MORAZE Charles, *Les bourgeois conquérants*, p. 101, coll. « Destin du Monde », Paris, Colin, 1957.

CHAUNU Pierre, *La population de l'Amérique indienne (nouvelles recherches)* dans *Revue historique*, t. 232, p. 111, Paris, P.U.F., 1964.

Le nom de l'auteur sera écrit en petites capitales, le titre de la publication en italiques, le reste (y compris le prénom) en romain bas de casse ; tous ces éléments seront séparés par des **virgules**, en un texte suivi, sans interruption ni changement de ligne pour une même note, ils formeront un seul alinéa.
7. Toute instruction complémentaire sera prise dans l'ouvrage suivant : HALKIN Léon-E. *La technique de l'édition, Conseil aux auteurs pour la préparation de leur copie et la correction des épreuves*, 6<sup>e</sup> éd. revue et augmentée, Bruxelles, Le Livre d'enseignement, 14, rue des Comédiens, 1960.
8. Toute citation de texte français sera entourée de guillemets. Toute citation en langue étrangère sera dactylographiée en caractères italiques. Les textes documentaires accompagnant les articles pédagogiques seront toujours dactylographiés en caractères italiques. Ils seront munis d'une référence complète.
9. Pour les comptes rendus d'ouvrages : pas plus d'une colonne des *Cahiers de Clio*, Notes et glanures (environ 40 lignes dactylographiées). Mentionner avec grand soin :
  - a) ce qui est utile à l'enseignement ;
  - b) ce qui est original et permet une révision des vues traditionnelles sur un problème ;
  - c) les ressources didactiques : cartes, statistiques, textes, iconographie, etc.

LA REDACTION

Les articles et notices sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Editeur responsable : Maggy HODEIGE  
rue Saint-Gilles 343 - Boîte 054 — 4000 LIEGE





## TABLE DES MATIÈRES

### EDITORIAL

#### ... POUR DEFENDRE L'HISTOIRE EN BELGIQUE FRANÇAISE

|                                                                                                       |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| René VAN SANTBERGEN, <i>Histoire éclatée, histoire globalisée</i> . . . . .                           | 5  |
| Maggy HODEIGE et René VAN SANTBERGEN, <i>Génocide culturel ou promotion de l'homme ?</i> . . . . .    | 7  |
| Maggy HODEIGE, <i>Une nécessité : l'apprentissage de la méthode historique</i> . . . . .              | 9  |
| <i>Communiqué de presse de l'Association des historiens sortis de l'Université de Liège</i> . . . . . | 10 |
| <i>Prise de position de l'Université libre de Bruxelles</i> . . . . .                                 | 11 |
| <i>Appel de la Rédaction</i> . . . . .                                                                | 13 |

### INFORMATION SCIENTIFIQUE

|                                                                                                                |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| René VAN SANTBERGEN, <i>L'histofre ? Quelle histoire ! Essai étymologique, lexical et sémantique</i> . . . . . | 17 |
| Ernst ENGELBERT, <i>Événement, structure et évolution en histoire</i> . . . . .                                | 32 |
| Janet POLASKY, <i>La révolution brabançonne</i> . . . . .                                                      | 54 |

### DIALOGUE AVEC...

#### LES GEOGRAPHES

|                                                                                                    |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Jacques VEREERSTRAETEN, <i>Quelques exemples de normalisation des noms géographiques</i> . . . . . | 67 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----|

### INFORMATION PEDAGOGIQUE, CHRONIQUE CINEMATOGRAPHIQUE

|                                                                                                                                                                                                             |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Robert S. FELDMAN, <i>Interpréter des rôles historiques : une autre méthode d'enseignement</i> . . . . .                                                                                                    | 81  |
| Edmond TELLIER, <i>Que trouve-t-on dans les archives d'une commune ? L'exemple d'Ampsin</i> . . . . .                                                                                                       | 86  |
| Dominique CUPPENS, Véronique MOUSSOUX, Martine RASKIN et Véronique PUZAJ, <i>La résurgence du nazisme. Utilisation d'un article de presse, travail réalisé sous la direction de Maggy HODEIGE</i> . . . . . | 96  |
| Jacques DEGEYE et « Commission Cinéma », <i>Misère au Borinage. Exploitation d'un film en histoire</i> . . . . .                                                                                            | 105 |

### INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

|                                                                                                      |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Pierre SURMONT, <i>Bibliographie de l'histoire de la province de Luxembourg, 1966-1976</i> . . . . . | 111 |
| NOTES ET GLANURES . . . . .                                                                          | 122 |